

Session d'Alzon

Du 23 au 25 avril 1988

Rome

L'édition numérique de la « Session d'Alzon, du 23 au 25 avril 1988 » reprend l'intégralité de l'édition initiale. Il manque malheureusement le texte de la conférence du Père Edgar Bourque sur l'influence de Saint Augustin sur la pensée et la spiritualité du Père d'Alzon. Nous ne disposons que du dossier de texte accompagnant sa conférence. La numérotation des parties et sous-parties a été harmonisée. De très rares notes complémentaires ont été introduites pour aider la compréhension. Saigon, Février 2024, EJC.

Table des matières

I. REPERES HISTORIQUES	3
A. Quelques indications sur la société de 1840 à 1880	4
B. Un catholicisme marqué par Rome tant religieusement que politiquement	5
C. Un catholicisme qui reconquiert le terrain perdu dans l'aristocratie et une certaine bourgeoisie	6
E. L'Eglise et les ouvriers en France (1840-1880)	7
F. Conclusion	10
G. Interventions après la conférence du Père Claude MARECHAL	11
H. Petit lexique : le catholicisme en France de 1840 à 1880	16
II. LES GRANDES INTUITIONS DU P. D'ALZON.....	19
A. Pour que le Règne arrive :	20
B. Pour l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ	25
C. Interventions après la conférence du Père Wilfrid DUFAULT	32
III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON	36
A. À partir d'une rencontre	37
B. Intuitions communes, influence réciproque ? Première expression :	41
C. Vers les vœux perpétuels des premières sœurs : Noël 1844 – Vers la fondation des Assomptionnistes : Noël 1845	49
D. « Nos deux Assomptions » – « Notre double Assomption »	58
E. Glanes d'amitié.....	66
F. Interventions après la conférence de Sœur Thérèse-Maylis (R.A).....	69
IV. ETIENNE PERNET, FONDATEUR DES PSA	73
A. En France, au XIXe siècle : (quelques aspects seulement)	73
B. Les Fondateurs des PSA :	74
C. Les Petites Sœurs de l'Assomption	76
D. Une intuition missionnaire	79
E. Etienne Pernet maître et disciple	80
F. Interventions après la conférence de sœur Marie-Madeleine TERMOND (P.S.A.)	82
V. LE P. D'ALZON ET LES DROITS DE DIEU SUR LA SOCIETE.....	86
A. Le traditionalisme de son milieu d'origine	86
B. L'apparition de l'expression « droits de Dieu » dans les écrits du P. d'Alzon	88
C. L'opposition entre les « droits de Dieu » et les « droits de l'homme » dans la pensée du P. d'Alzon	90
D. L'intervention pontificale dans le débat (<i>Quanta cura</i> et <i>Syllabus</i>)	91
E. Défense des droits de Dieu et lutte contre la révolution	92
F. L'intervention du concile dans le débat : l'infaillibilité pontificale	94
G. Unir et organiser les catholiques ; aller vers le peuple	96
H. Conclusion	98
I. Interventions après la conférence du P. Désiré DERAEDT	102

VI. LES DROITS DE DIEU ET LES PELERINAGES	106
A. Les pèlerinages à l'Assomption	106
B. L'œuvre des pèlerinage et l'affirmation des droits de Dieu	107
C. Limites : les grands pèlerinages n'auront pas l'impact escompté sur l'évolution générale de la société	109
D. Interventions après la conférence du P. Charles MONSCH.....	111
VII. DROITS DE DIEU ET ŒUVRES DE PRESSE	116
A. La nécessité de l'affirmation des droits de Dieu par la presse à la fin du XIXe siècle ..	116
B. Du pessimisme du Père d'Alzon avançant en âge au pragmatisme de ses disciples	117
C. Les raisons d'un choix : <i>La Croix</i>	119
D. La question des droits de l'homme	121
E. Interventions après la conférence du P. Charles MONSCH	122
VIII. LE PERE D'ALZON – AUGUSTINIEN.....	128
A. Plan de la conférence	128
B. Dossier de textes.....	129
C. Références augustiniennes dans les Ecrits Spirituels (classement par pages)	145
D. Références augustiniennes dans les Ecrits Spirituels (classement alphabétique par références).....	148
IX. SCHISME ET ORIENT CHRETIEN	152
A. Le Père d'Alzon, le Schisme et l'Orient chrétien	152
B. L'obsession de la Russie 1869-1880.....	159
C. Interventions après la conférence du P. Désiré DERAEDT	167
X. LES HOMMES ET LES FEMMES DE LA MISSION D'ORIENT	171
A. Père Victorin GALABERT (1830 – 1885)	172
B. Sœur Jeanne de Chantal DUGAS (1848-1940).....	174
C. Père Joseph (Vincent) GERMER-DURAND (1845-1917)	176
D. Père Christophe (Paul) PORTALIER (1864-1934)	178
D. Conclusions.....	180
E. Interventions après la conférence du P. Charles MONSCH	183
XI. L'INTUITION OECUMENIQUE DU PERE D'ALZON ET SA REALISATION HISTORIQUE	189
A. A propos d'une querelle	189
B. Relecture des textes fondateurs.....	190
C. Siméon Vailhé, Le Père Lagrange et le Modernisme aux <i>Echos d'Orient</i>	192
D. Louis Petit (21.2.1868 - 5.11.1927)	194
E. Le Père Sévérien Salaville.....	198
F. Le Père Venance Grumel et l'Œuvre d'Orient	199
G. Conclusion	200
H. Fidélité au Père d'Alzon	201
I. Interventions après la conférence du P. Antoine Wenger :	203

Session d'Alzon
Rome. 23 avril 1988
P. Claude MARÉCHAL

Chapitre I

REPERES HISTORIQUES

L'époque du Père d'Alzon

La toile de fond indispensable

Toutes les grandes sessions, et celle-ci en est une, commencent par un exposé prestigieux confié à un grand nom, à la compétence incontestable. Ce ne sera pas le cas cette fois. N'étant ni historien, ni spécialiste du XIXe siècle, je n'interviens pas au nom d'une maîtrise reconnue de la question traitée. C'est beaucoup plus simple et moins brillant. Il est apparu aux organisateurs de cette session, dont je suis, qu'il était difficile de parler du P. d'Alzon sans rappeler quelques dates et quelques grands traits de son époque. Les exposés feront en effet de nombreuses références ou allusions à des événements, des courants, des groupes relativement familiers à des Français, beaucoup moins aux autres, fussent-ils AA. Cet exposé liminaire voudrait donc vous communiquer différents matériaux de base qui vous seront bien utiles par la suite.

Il n'est pas possible hélas ! de traiter la question dans toute son ampleur. Les phénomènes religieux ont des soubassements économiques, sociaux, politiques. Pour bien faire, il faudrait donc étudier de très près l'évolution des techniques et des marchés qui ont provoqué tout au long du XIXe siècle de profondes transformations de la société. Il faudrait bien marquer les étapes de l'émergence d'un peuple, puis d'une classe ouvrière qu'une bourgeoisie conservatrice réprimera cruellement lorsqu'elle menacera l'ordre établi. À propos de ce que nous appellerions aujourd'hui l'évangélisation du monde ouvrier, je parlerai bien sûr de l'apparition de ce "prolétariat" et de sa déchristianisation mais, en revanche, je ne traiterai pas des mutations techniques et économiques.

Je voudrais, le plus simplement possible, creuser avec vous le paradoxe suivant : ce XIXe siècle qui est un siècle de foi, d'initiatives multiples dans bien des domaines religieux, qui voit se multiplier les congrégations, ce XIXe siècle donc, comment se fait-il qu'il s'achève par une République laïque et anticléricale et qu'il voit s'approfondir le fossé entre monde ouvrier et Église ? L'efflorescence religieuse indubitable, j'en signalerai diverses manifestations, s'accompagne en parallèle d'une montée de l'anticléricalisme et d'une déchristianisation des masses ouvrières en grande agglomération. J'avoue avoir toujours été intrigué par ces deux phénomènes concomitants : j'y vois un peu plus clair aujourd'hui grâce aux études d'historiens du XIXe siècle qui permettent de situer le P. d'Alzon, Mère Marie-Eugénie de Jésus et toute la lignée des fondateurs et fondatrices qui suivra.

Après avoir noté quelques grands repères chronologiques, après avoir parcouru le petit lexique des courants et de quelques grands noms religieux en France à l'époque, je ferai quelques brefs rappels sur la société française. Je décrirai plus longuement le catholicisme de l'époque profondément marqué tant sur le plan politique que sur le plan religieux par l'influence de Rome, un catholicisme qui reconquiert le terrain perdu dans l'aristocratie et une certaine bourgeoisie.

En terminant, je reviendrai sur les rapports Église-classe ouvrière : cette dernière ne se détache pas de l'Église, elle se constitue en tant que telle en opposition à l'Église, discréditée aux yeux de ses leaders, en dépit d'efforts louables mais peut-être inadaptés.

A. Quelques indications sur la société de 1840 à 1880

1) Des révolutions successives

Après la tourmente révolutionnaire et le Premier Empire (Napoléon Ier), de 1830 à 1880, plusieurs régimes dont deux issus de Révolutions et un d'un coup d'Etat vont se succéder. Quelques remarques à ce propos.

Les révolutions se suivent et ne se ressemblent pas. Celle de 1830 qui portera au pouvoir le roi Louis-Philippe ne ressemble pas à celle de 1848 qui instituera la 2e République ni au désarroi lié à la défaite de la France en 1870 qui amènera la 3e République.

De toutes les révolutions, celle de 1848 est la seule qui révère l'Évangile et le Christ, libérateur modèle.

Après les révolutions de 1848 et de 1870, le peuple ouvrier de Paris sera très vite frustré de sa victoire. Dès qu'il sortira de la place qu'on lui assigne et qu'il remettra en cause les structures de la société, il sera cruellement réprimé.

2) Expansion économique et prospérité

Le 2e Empire coïncide avec une ère d'expansion économique et de prospérité. On déplore presque partout une baisse de la moralité.

3) Progression de la scolarité

La progression de la scolarité est réelle, surtout chez les filles qui jusqu'alors avaient été négligées au profit des seuls garçons. Vers 1875, 18 % de conscrits sont illettrés, 19 % d'époux, 25 % d'épouses.

4) Les pratiques anticonceptionnelles se répandent

« A partir des années 1860, il est bien peu de cantons et bien peu de familles où la limitation volontaire des naissances n'ait été pratiquée – d'une façon ou d'une autre et non seulement par le retard de l'âge du mariage – au moins temporairement. Il semble bien que le clergé se soit peu à peu adapté au phénomène, à commencer par les missionnaires plus mêlés au monde, voyant cette pratique se répandre dans les masses, comprenant que ce mouvement ne pourra être arrêté par les règlements. » (Cholvy, p. 159).

5) Une société encore préindustrielle

La France reste une société préindustrielle, à forte dominante rurale puisque les années 40-80 correspondent à l'apogée de la France rurale qui perd cependant 500 000 journaliers de 1862 à 1882.

Les ruraux l'emportent sur les ouvriers trop peu nombreux pour peser sur le destin national. C'est un point qu'il ne faudra pas oublier.

B. Un catholicisme marqué par Rome tant religieusement que politiquement

1. Religieusement tout d'abord

C'est grâce à l'influence de Rome qu'on passe d'un catholicisme gallican et jansénisant à un catholicisme :

- moins rigoriste, marqué par la théologie morale de saint Alphonse de Liguori,
- réservant une grande place au Christ et aux dévotions christologiques,
- donnant une place de choix à la Vierge Marie, spécialement par les pèlerinages aux lieux de ses apparitions,
- se donnant pignon sur rue.

moins rigoriste

marqué par la théologie morale de saint Alphonse de Liguori, qui s'imposera assez vite et qui précédera l'adoption dans les diocèses de la liturgie romaine.

réservant une grande place au Christ et aux dévotions christologiques

Culte du Sacré-Cœur joignant l'imitation de Jésus à la réparation, culte eucharistique – Salut du Saint-Sacrement, Fête-Dieu, Adoration perpétuelle, Adoration nocturne, heure sainte, communion fréquente – sont en pleine expansion.

« Ainsi s'opère le passage du Dieu redoutable à un Dieu d'amour qui a donné sa vie pour les hommes. Autrement dit, d'une conception très théocentrique où l'accent est mis sur le Créateur – c'est l'image du Dieu-Père qui domine – à une conception christocentrique où l'accent est mis sur le sacrifice du Fils, le Bon Jésus, dont l'intermédiaire, le prêtre, fait descendre la grâce de Dieu sur les hommes. » (Cholvy, p. 173).

donnant une place de choix à la Vierge Marie (spécialement par les pèlerinages aux lieux de ses apparitions)

Le XIXe siècle est en effet le siècle des apparitions de Marie en France, depuis la rue du Bac en 1830 jusqu'à Pontmain en 1871 ou Pellevoisin en 1876. Ces lieux, mais plus généralement tous les sanctuaires, rassemblent des pèlerins venus du canton, de la région ou de toute la France. La fondation en 1872, autour du P. Picard, du Conseil général des pèlerinages, va donner une impulsion renouvelée au mouvement que les historiens considèrent comme l'un des traits les plus caractéristiques de la religiosité ultramontaine.

se donnant pignon sur rue

Processions et pèlerinages en sont un signe, aux allures parfois d'affirmation énergique des droits de Dieu et de prière publique de supplication pour la France infidèle à sa vocation. La construction des églises dans les villages en est un autre. Progrès, techniques comme l'emploi du fer dans la construction, enrichissement général sous l'Empire, subventions du ministère des cultes permettent de multiplier les chantiers. Et aussi, bien sûr, le grand nombre de prêtres desservants.

disposant d'un clergé nombreux et de laïcs constituant une force d'appoint bien organisé

70.000 en 1830, prêtres, religieux, religieuses seront 215 000 en 1878. Les réguliers se recrutent surtout dans les classes dirigeantes et dans les milieux très pauvres. Prisant peu les hautes études ecclésiastiques, les évêques se préoccupent surtout de la vie spirituelle de leurs prêtres qui reçoivent une formation christologique, mènent de plus en plus dans leurs presbytères une existence séparée du monde et font preuve d'un véritable zèle apostolique.

I. REPERES HISTORIQUES

Que l'Eglise du XIXe siècle soit divisée en clercs et laïcs, bien sûr, mais n'imaginons pas des clercs actifs et responsables et des laïcs passifs et inorganisés. Existe tout un réseau d'œuvres animées par des laïcs, femmes et hommes, appartenant aux couches favorisées de la société, manifestant souvent une piété profonde et une générosité réelle.

L'Eglise de France au XIXe siècle telle qu'elle apparaît dans ce rapide tableau n'est pas une Eglise moribonde, repliée sur elle-même, soucieuse de restaurer ce qui fut après le raz-de-marée révolutionnaire. Elle se reconstitue, c'est vrai, mais elle se transforme profondément sous l'influence prépondérante de Rome. N'attribuons donc pas au seul P. d'Alzon ce qui sera le bien commun des catholiques de France, même s'il fut l'un des promoteurs. De même il ne fut pas le seul à prendre parti pour le pape Pie IX spolié de ses États : il participait à un Mouvement qui a profondément marqué la vie politique française et l'a même empoisonnée.

2. Politiquement ensuite

Attachés à Rome, les catholiques de France, dépassant leurs divisions, se feront les défenseurs acharnés du pape contre les artisans de l'unité de l'Italie, qui incluait donc les États Pontificaux. C'est une longue histoire où, à plusieurs reprises, la pression des catholiques a obligé les gouvernements de l'époque à voler au secours militairement du pape. En dépit du *Syllabus*, les catholiques français soutiendront les revendications du pape envers et contre tout, surtout après la proclamation du dogme de l'infaillibilité pontificale (1870). Cette attitude radicale, dont Louis Veuillot est le grand champion, n'aura pas que des conséquences heureuses, vous le devinez.

Anticléricalisme

Elle va accentuer l'anticléricalisme des démocrates socialistes qui essaieront même, en juillet 1849, de soulever le peuple de Paris, à la suite de l'intervention militaire française à Rome et qui seront châtiés. Les défenseurs les plus ardents du pape l'étaient au nom d'un idéal théocratique de gouvernement, donnant donc une place privilégiée aux clercs, idéal inacceptable pour les démocrates socialistes. N'oublions pas que le mot cléricalisme est né sous le 2e Empire.

Seule face aux Allemands dans la guerre de 1870

Du fait de sa politique italienne, sourde aux légitimes aspirations des patriotes italiens, la France va se retrouver seule face aux Allemands coalisés autour de la Prusse en 1870. Le désastre secouera profondément les catholiques de France qui n'en continueront pas moins à vouloir défendre le pape.

Sécularisation

En 1877 sonnera l'heure de la revanche : ayant désormais la majorité, les républicains, qui ont dû longtemps courber l'échine, vont imposer aux catholiques une sécularisation étendue de l'Eglise et de l'Ecole.

La question romaine, aux multiples péripéties, a pesé d'un poids réel dans la vie politique française. Ne retenir que le panache des zouaves pontificaux serait trop peu. Un siècle après, on s'aperçoit qu'il est difficile d'être lucide dans le feu de l'action, mais que les blocages politico-religieux ménagent généralement des retours de bâton.

C. Un catholicisme qui reconquiert le terrain perdu dans l'aristocratie et une certaine bourgeoisie

« J'ai connu le barreau en 1815, en 1830, en 1848, écrit un certain Berryer, en 1865. Aujourd'hui, je confesse qu'il est bien meilleur qu'au temps de ma jeunesse et de mon âge mûr. Il a beaucoup gagné, il est devenu profondément moral et religieux. » (Cholvy, p. 202).

I. REPERES HISTORIQUES

L'aristocratie et une certaine bourgeoisie marquée par Voltaire retrouvent le chemin de l'église et de ses œuvres. C'est plus net dans l'aristocratie que dans la bourgeoisie. Avant 1850 par exemple, très rares sont les vocations sacerdotales issues de la noblesse. C'est bien différent après. L'aristocratie a conscience qu'elle a sa part de responsabilité dans la dégradation de la société et qu'elle se doit de donner l'exemple. Ces notations de Victor Hugo rapportées par Cholvy (p. 199) sont caractéristiques.

« Le bon Dieu est à la mode en ce moment parmi les jeunes femmes du grand monde, le bon Dieu des petites chapelles, des petites pratiques et des petits mystères ; le bon Dieu des sacristies et des sacristains. Pour leur plaire... il faut qu'un jeune homme coure les églises, suive les offices, admire les prédicateurs, déraisonne selon Lacordaire ou Ravignan, fasse groupe autour des chaires, use d'un livre d'heures, jeûne le vendredi, prie matin et soir, se confesse et communie... » (Choses vues, mai 1842).

Mais l'action accompagne la dévotion. Le XIXe siècle, c'est le siècle des Œuvres, c'est-à-dire des groupes ou des Organisations Catholiques ayant un but à la fois caritatif et apostolique. Les Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, dont Mr Bailly, papa des Pères Bailly, et Ozanam sont les fondateurs, sont le type même de ces Œuvres, à tel point que le confrère de Saint-Vincent-de-Paul apparaît le modèle de l'homme d'œuvres catholique du XIXe siècle et par là même de nombreux saints laïcs. En 1861, à leur apogée, il existe 1635 Conférences comprenant 32 500 membres et les formes de leurs interventions ne sont nullement limitées à la visite des pauvres. Pour le portrait de l'homme d'œuvres, reportez-vous au petit lexique, mais la dame d'œuvre, qui a tenu tout autant de place, devrait avoir son portrait en parallèle.

Ce modèle des Œuvres est tellement prégnant qu'on s'y référera spontanément pour l'apostolat des ouvriers. Mais cette expansion des Œuvres, qui nous paraît peut-être bien désuète aujourd'hui comme stratégie apostolique, a porté des fruits de sainteté et a eu d'heureux effets au dire des historiens.

– Elle rapprocha les aristocrates, très nombreux après 1848 dans les Conférences, du peuple, de ses conditions de vie, de sa misère parfois.

– Elle favorisa la redécouverte de la pauvreté au sein des classes aisées.

« L'idée que la possession des richesses accroît les responsabilités devant Dieu et les hommes s'est répandue. Elle prémunit contre les séductions du luxe et de la frivolité ». (Cholvy, p. 215).

– Elle favorisa dans l'Eglise l'initiative des laïcs dans des domaines de plus en plus vastes et la participation des femmes car « un trait majeur de la montée des œuvres est la part prépondérante et multiforme qu'y jouent les femmes ». (Cholvy, p. 213).

E. L'Eglise et les ouvriers en France (1840-1880)

À elle seule cette partie nécessiterait tout un exposé. Je m'en tiendrai donc à l'essentiel. Comment se fait-il en effet qu'une Église qui se revitalise comprenne si peu un monde ouvrier au point qu'il va se constituer en marge et en opposition à elle ? Dieu sait pourtant qu'il fut, à partir de 1833, l'objet de sa sollicitude mais c'est peut-être à cause de cela même que l'Eglise passe à côté du problème : la lunette n'est pas adaptée à ce qu'il faudrait voir. Je m'explique en mettant en relief cinq points qui peuvent aider à comprendre ce qui s'est passé.

1. Les cadres laïcs du catholicisme du XIXe, c'est l'aristocratie qui les fournit. Le renouveau doit venir d'en haut.

Des élites au peuple. Convertissez les élites, le peuple suivra. Le modèle : des œuvres à l'intention de (sic), sous la forme d'une sorte de patronage. L'apostolat du monde ouvrier va s'accroître à partir de 1870 avec la constitution des comités catholiques – lancés par les

assomptionnistes – et surtout de l'Union des associations catholiques pour la classe ouvrière et « des cercles catholiques d'ouvriers ». Mais l'organisation des cercles est conçue de telle sorte que les bourgeois tiennent les leviers de commande et que les ouvriers bénéficient de loisirs sains.

« Ouverts les dimanches et jours fériés toute la journée et tous les soirs de la semaine de 7 h. à 9 h. 30, les cercles catholiques sont essentiellement des associations d'ouvriers autour d'une chapelle et de salles de jeux [...] Quant aux comités locaux recrutés dans la moyenne et la grande bourgeoisie, ils n'ont avec les cercles, en dehors des cérémonies symboliques (pèlerinages, processions avec bannières) que des rapports d'administration et de gestion. » (Pierrard, p. 294).

C'est si fort que Maurice Maignen, le plus proche des jeunes ouvriers, s'écriera :

« Il manque encore à beaucoup de nos œuvres, aimables et pieuses, leur complément viril. Il faut que dans toutes, désormais, le jeune ouvrier, en y apprenant à connaître, à aimer et à servir Dieu, y trouve aussi l'intelligence de ses besoins et une organisation qui ne soit pas conçue en dehors de ses goûts et des nécessités de sa condition. Une chapelle et des jeux dans un jardin ne sauraient plus y suffire...

Que nos œuvres restent chrétiennes mais qu'elles répondent davantage aux besoins des classes ouvrières. Avec leurs formes actuelles, bien des gens n'y voient que des réunions pieuses ou enfantines et n'y prennent qu'un intérêt médiocre ». (octobre 1870) (Pierrard, p.245).

2. On regarde les ouvriers à travers des lunettes théologiques et morales

Dans la mesure où elle rejette Dieu, la Révolution ne peut être qu'un fruit empoisonné et tout ce qui s'inspire d'elle participe à son pourrissement. La Révolution, ce système bâti sur l'orgueil et l'esprit de révolte, attise les haines et les envies, déstructure la société au nom de l'individualisme. Là où Dieu est rejeté, il ne peut y avoir rien de bon. Les droits de Dieu, c'est le socle des droits de l'homme. Il ne saurait y avoir de relèvement de la société en dehors de la religion et de la morale. Restaurer les premiers, c'est garantir les seconds. C'est du moins la thèse des catholiques intégraux, beaucoup plus intransigeants que les libéraux, peu tentés donc de pactiser avec les pouvoirs issus de la Révolution, plus tournés vers les héritiers du roi légitime d'avant 1789. Veuillot est le chantre le plus polémique et le plus farouche des catholiques tout d'une pièce.

Autrement dit, le cœur du fruit étant véreux, tout le fruit est pourri de l'intérieur. Pas besoin donc de s'interroger à n'en plus finir : Révélation et Révolution sont ennemies héréditaires. Et il ne pourra y avoir de société vraie qu'en extirpant le venin de la Révolution.

Bien sûr qu'une telle théologie de l'histoire risque de rendre aveugle à ce qui se passe réellement.

3. La répression dans le sang des revendications ouvrières

La répression dans le sang des revendications ouvrières par le pouvoir en place, à laquelle l'Eglise consent, va creuser de plus en plus le fossé entre elle et les ouvriers. L'histoire ouvrière est scandée en France de soulèvements noyés dans le sang.

Les conditions de l'époque n'ont guère à envier à celles des ouvriers du tiers monde de maintenant. En 1873 par exemple, 87 142 enfants sont employés dans les manufactures. Les révoltes qui surviennent après des Révolutions où les ouvriers vont être très vite frustrés de leurs espoirs, seront très sévèrement mâtées en 1848 par la 2^e République, puis par la 3^e, qui écrasera la Commune. De nombreuses déportations suivront. Quelques chiffres empruntés à Pierre Pierrard.

I. REPERES HISTORIQUES

— Du 22 juin 1848 jusque dans la nuit du 26, le Paris des quartiers de l'est est à feu et à sang.
« Plusieurs milliers d'ouvriers sont tués au combat, 1500 sont fusillés sans jugement, 25 000 sont arrêtés, plusieurs milliers, condamnés à la prison ou à la déportation en Algérie. Du côté de l'ordre, un millier de victimes dont plusieurs généraux. »

Le 27 juin, une décision de l'Assemblée, votée par les 15 députés ecclésiastiques, condamne à l'exil 4.000 personnes qui ont pris part à l'insurrection. Suivra une grande vague de répression antisocialiste, attisée encore par l'opposition des républicains à l'expédition romaine en 1849.

— La répression de la Commune, c'est-à-dire cette conquête du pouvoir par le peuple de Paris qui va s'organiser en marge du pouvoir légitime réfugié à Versailles, et tenir la ville pendant 72 jours, va être plus terrible encore. Certes, la Commune s'affirmera franchement anticléricale, mais elle n'appliquera que fort mollement les mesures édictées. Certes, elle exécutera 70 otages dont 21 prêtres et religieux mais ces exécutions, relevant de la folie anticléricale de quelques-uns, vont façonner son image de marque dans les milieux conservateurs et catholiques. Et ce chiffre, aussi tragique qu'il soit, doit être confronté à d'autres : 20 000 fédérés tués ou fusillés sur place dans les rues de Paris par les troupes loyalistes, 38 578 arrestations.

Le sang versé est un rempart infranchissable entre deux peuples, deux catégories sociales. Alors que les Communards seront pour les catholiques des suppôts de Satan échappés tout droit de l'enfer, ils seront les héros et les martyrs pour une classe ouvrière, qui prendra à cette occasion de plus en plus conscience d'elle-même, alors même que le gouvernement d'Ordre moral, très conservateur, lui fera la vie très dure.

La Commune va marquer très profondément le catholicisme qui va s'en prendre de plus belle à la révolution et lancer de nombreuses contre-attaques.

4. La montée de l'anticléricisme

A l'incompréhension de l'Eglise répond la montée de l'anticléricisme, et le refus de tout signe d'appartenance à l'Eglise. Le développement des sociétés secrètes, libre-pensée et franc-maçonnerie, y contribuent.

Soupçonnée, l'Eglise qui s'est fait la complice de l'Empire en ratifiant le coup d'Etat du 2 décembre 1851 est dès lors disqualifiée en matière de morale. Son discrédit ira s'accroissant ; elle apparaîtra de plus en plus comme l'ennemie à abattre. L'hostilité déclarée contre l'Eglise est l'une des principales caractéristiques du mouvement révolutionnaire français. La Commune de 1871 révèle une déchristianisation qui s'est accentuée sous le 2e Empire. En 1883 par exemple, sur 3 047 enterrements de 9e classe ou gratuits, la moitié sont des enterrements civils.

5. Les ouvriers sont encore minoritaires en France

Les ouvriers sont alors minoritaires en France et heurtent une France rurale majoritaire et conservatrice dont les politiciens habiles sauront parfaitement jouer.

Les historiens s'accordent à dire que la classe ouvrière se constitue en France entre 1860 et 1890.

« Le développement de celle-ci, écrit Pierre Pierrard, sera lié à celui de la grande industrialisation et de l'urbanisation, sa conscience de classe se formera sous l'action d'un socialisme et d'un syndicalisme dont l'un des ressorts sera le rejet de l'Eglise de la cité des hommes. » (p. 37).

Et pour citer encore le même auteur, (p. 215).

« C'est en 1860 que la classe ouvrière sort décidément de son cocon, prend conscience des problèmes qui lui sont propres et de la nécessité d'une autonomie qui, selon elle, ne peut s'épanouir que dans un régime républicain et qui est le contraire du patronage auquel restent attachés la plupart des clercs et des catholiques dans l'action sociale. »

I. REPERES HISTORIQUES

La révolte naît du désespoir mais au lieu d'attirer la sympathie, elle suscite la peur de ceux qui craignent pour le peu qu'ils ont.

« Ces révoltes nées autant de la misère prolétarienne que des difficultés croissantes éprouvées par une élite d'ouvriers artisans devant le machinisme ont rencontré incompréhension et refus dans la masse du peuple français. Elles ont paralysé les efforts des réformateurs sociaux. Elles ont suscité une crainte durable des "partageux" dans les campagnes et parmi les notables. » Cholvy, p. 205).

C'est manifeste après la guerre de 1870. La composition de l'assemblée constituante (500 monarchistes sur 645 députés) manifeste « le divorce entre le Paris Jacobin "rouge" et « jusqu'aboutiste » et la France rurale pacifiste et conservatrice » (Pierrard) et précipite la naissance de la Commune. Après son écrasement, la France est mûre pour l'Ordre moral qui caractérise un régime politique marqué par la lutte de plus en plus violente qui, de 1871 à 1880, opposa la France aristocratique, rurale, monarchiste, cléricale à la France républicaine, laïque et en voie d'industrialisation. » (Pierrard, p. 277).

F. Conclusion

La toile de fond posée, nous voici à pied d'œuvre pour approfondir notre connaissance du P. d'Alzon et de son esprit tel que ses fils l'ont compris. Car l'histoire ne s'arrête pas en 1880, et pas davantage les relations entre l'Eglise et les ouvriers que *Rerum Novarum*, l'Encyclique de Léon XIII, va profondément affecter sans que disparaissent les tensions pour autant. Car les jeux sont faits : Eglise et classe ouvrière suivront en France deux voies parallèles. C'est la J.O.C. qui constituera la première passerelle.

Je laisse à Pierre Pierrard, plusieurs fois cité, le mot de la fin : il résume bien mon propos.

« Il est patent que la grande flambée ultramontaine des années 1840-1875 avec ses importantes manifestations de piété populaire, notamment les pèlerinages qui partout ressuscitent, avec aussi les fastes réguliers de la liturgie paroissiale... ne touche pas seulement la bourgeoisie, mais aussi d'importantes couches du peuple, y compris les travailleurs de l'industrie. À leur sujet, il faut se garder de toute assimilation... Et c'est autour de 1860 que la pratique religieuse, l'essor des congrégations enseignantes et hospitalières et le recrutement sacerdotal atteignent leur apogée.

[...] Mais ce qui pose problème c'est que, précisément entre 1860 et 1880 – période qui voit naître la classe ouvrière dans le même temps que flambent un anticléricalisme militant et un républicanisme qui se prolongera en socialisme –, la religion populaire résiste mal à la déculturation liée à l'industrialisation et à l'urbanisation ; dans les campagnes mêmes, les progrès techniques, qui précipitent l'ouverture vers l'extérieur, charrient une "déchristianisation", inégale géographiquement, mais rapide semble-t-il. On est donc en droit de s'interroger sur la solidité, sur la teneur même de cette religion populaire, exercée par la pratique, nourrie par la prédication, la catéchèse, le livre, le cantique. » (op. cit. p. 111).

Ouvrages de référence : Gérard CHOLVY et Yves Marie HILAIRE. *L'Histoire religieuse de la France contemporaine*. Bibliothèque historique Privat, Toulouse, 1985, 350 pages. Pierre PIERRARD. *L'Eglise et les ouvriers en France (1840-1940)*, Hachette, 1984, 600pages.

SESSION D'ALZON
23 avril 1988

G. Interventions après la conférence du Père Claude MARECHAL

P. Arno BURG (Président).

Ce que vous avez dit était clair ; peut-être pas aussi clair ce que vous n'avez pas dit. Mais on verra bien. Et vous avez aussi le sens du temps. Cela, c'est très important aussi : exactement une heure pour nous exposer ce cadre historique dans lequel a vécu le P. d'Alzon. Merci bien de ce que vous nous avez dit. Cela nous aidera certainement dans les journées à venir pour situer les intuitions du P. d'Alzon et les différentes réalisations. Nous avons maintenant le temps de poser des questions. Il y a plusieurs façons de le faire. Vous pouvez demander des explications. Vous pouvez ajouter peut-être certaines choses. Vous pouvez le faire dans votre langue maternelle si vous le voulez. Il y a bien quelqu'un pour traduire si c'est nécessaire. Qui veut poser la première question ? Les autres viendront facilement. La première question ?

P. Désiré DERAEDT.

Les assomptionnistes de Paris ont participé à la naissance des Comités catholiques, juste à la fin de la Commune (P. Picard, Vincent de Paul). Dans le « lexique » fait pour cette session, on dit qu'ils ont été constitués en 1870 « à la demande du P. d'Alzon ». On sait que le P. d'Alzon a fait partie du Comité catholique de Paris plus tard. Mais je ne crois pas qu'il ait joué un rôle dans sa naissance.

P. Charles MONSCH. ;

Ces Comités sont dus essentiellement à l'initiative de laïcs. Des clercs se sont joints à eux ensuite. Les plus importants sont le Comité catholique de Paris et ceux du Nord. Ensuite ils se sont étendus à un assez grand nombre de diocèses de France. Ces Comités tenaient chaque année un congrès national, et leur rêve était d'obtenir la création d'une sorte de Comité catholique national pour toute la France, calqué sur les Katholikentagen allemands, et de réunir chaque année en France un grand Katholikentag. Ce rêve ne s'est jamais réalisé – d'où déjà une très profonde différence entre le catholicisme allemand et le catholicisme français ; mais c'était leur modèle. Le P. d'Alzon, à plusieurs reprises, a été le principal orateur, je crois surtout en 1875 ou 1876.

P. Claude MARECHAL.

Je crois qu'il faut corriger notre petit lexique. À la page 2, « Comités catholiques », il faut simplement laisser : « constitués en 1871, gérant des activités très diverses ». Comme ça, c'est fidèle à l'histoire.

P. Lucien GUISSARD.

Je voudrais simplement faire quelques remarques. Vous avez évoqué le grand Victor Hugo national, tout à l'heure, en vous demandant s'il était chrétien. Je ne vais pas répondre à cette question. Je veux simplement signaler, parce que c'est intéressant, qu'un théologien français éminent que vous connaissez bien et qui s'appelle Jean-Pierre Jossuah, qui a maintenant la faiblesse de s'intéresser à la littérature, a publié dernièrement un livre qui s'appelle *Pour une histoire religieuse de l'expérience littéraire*. Il contient un grand chapitre sur Dieu dans Victor Hugo – car vous savez que Victor Hugo a écrit un poème interminable, et que personne ne lit, intitulé "Dieu", précisément.

Mais ceci m'amène à une deuxième remarque. C'est que dans les livres importants qui ont été signalés à juste titre il y a le *Génie du Christianisme*. Cela nous amène à réfléchir peut-être

I. REPERES HISTORIQUES

un peu plus qu'on ne l'a fait jusqu'à présent sur les incidences du romantisme dans la conception de Dieu et de la foi, et de l'apologétique. Car aussi bien Victor Hugo que Châteaubriand, mais surtout Châteaubriand, ont essayé d'instaurer une apologétique – je n'ai pas dit une théologie – qui remédiât aux déficiences de la théologie du XVIIIe siècle, qui comme on le sait était aussi pauvre qu'était riche la philosophie, du moins ce que l'on appelle « les philosophes ». Et cette apologétique, basée sur la beauté de la nature, sur les valeurs de l'art, médiéval en particulier, correspond à une certaine attente du catholicisme qui cherchait autre chose que les livres de piété auxquels Pierrard fait allusion à la fin, et qui étaient aussi insipides et vides que nombreux, généralement, et cherchait un complément à cela.

Mais le complément qui a été apporté par le romantisme n'a malheureusement pas produit des fruits très positifs sur l'évolution des conceptions théologiques. Je dis beaucoup de bien du romantisme en ce qui me concerne ; le romantisme est un mal nécessaire dans l'histoire des idées ; mais sur ce plan précis, c'est intéressant de remarquer cela, parce que même dans la terminologie alzonienne il y a des restes, peut-être pas de l'apologétique elle-même, mais du langage sur Dieu, qui s'apparente un peu à la terminologie romantique, et que l'on retrouve alors à l'état pur et merveilleusement, grandiloquent chez Lacordaire.

Troisième remarque, à propos du *Syllabus*. Je ne veux évidemment pas me faire le défenseur historique du *Syllabus*, ce n'est absolument pas mon intention, mais je voudrais dire quand même que le *Syllabus* qui condamne la liberté (c'est comme cela que ça a été perçu et que cela reste perçu maintenant : le *Syllabus* condamne la liberté...) En réalité c'est très complexe parce que, encore maintenant, nous voyons bien que liberté, au singulier, libertés, au pluriel, et le libéralisme, dont nous parlons beaucoup en ce moment en France à la veille des élections, ce sont des notions éminemment ambiguës, pour ne pas dire équivoques. Et pour le libéralisme (puisque il a été beaucoup question dans votre conférence de l'épopée du mouvement ouvrier), il y a une confusion presque permanente, y compris dans les premières encycliques sociales, en tous cas dans beaucoup de documents épiscopaux, entre le libéralisme philosophique, c'est-à-dire le relativisme des opinions sur la vérité, et le libéralisme économique. Le concept de libéralisme économique (auquel d'Alzon ne pense évidemment pas, mais il est parfaitement pardonnable) s'est forgé, formé, fortifié, circonscrit à la longue, et beaucoup au contact des idées marxistes et socialistes.

Donc quand nous jugeons nos ancêtres, il faut tenir compte de ce contexte impur, en tous cas équivoque, dans lequel ils vivaient, et quand Montalembert, Ozanam, Lacordaire, Albert de Mun, considérés comme des libéraux, nous apparaissent aujourd'hui comme des prédécesseurs et même des fondateurs, y compris La Mennais, qu'on ne condamnerait plus aujourd'hui, pour les mêmes raisons en tous cas, quand nous les considérons ainsi c'est parce que nous avons quand même épuré un peu les notions de liberté au singulier, de libertés publiques et de libéralisme.

Et ma dernière remarque sera pour dire simplement ceci, qui se dégage bien de votre conférence, c'est que l'image d'un catholicisme français et européen (belge, suisse, hollandais, allemand), l'image d'un catholicisme conservateur sur le plan social, est vraie. Mais les catholiques n'étaient pas tous seuls. Ce qu'on a beaucoup oublié parfois, en critiquant nos fondateurs, en disant : mais tout ça c'est rétrograde, tout ça c'est des gens qui n'ont rien compris à rien, eh bien vous savez : dans ce cas-là, il y avait beaucoup de gens qui n'avaient rien compris à rien. Et en tous cas beaucoup d'autres que les catholiques. Et dire que nos ancêtres n'ont rien compris à rien, c'est nous exposer nous-mêmes à nous faire accuser un jour de n'avoir pas bien compris l'histoire dans laquelle nous vivons.

P. Claude MARECHAL.

Je suis fondamentalement d'accord. Je crois que ce que l'on met sous le mot libéralisme au sens social, le P. d'Alzon ne l'a pas même soupçonné. C'est vrai, du point de vue formalisation. Mais en fait, il a une conception de la société. Et s'il, va chercher ses convictions fondamentales chez de Maistre, c'est pour sauvegarder l'unité d'une société, et l'interdépendance de ses

I. REPERES HISTORIQUES

éléments, alors qu'il s'en prend à une certaine pensée libérale qui est appuyée sur l'individualisme et le chacun-pour-soi dans la société. Le *Colloque de Paris* l'avait bien montré.

P. Lucien GUISSARD.

Je dirai seulement à ce sujet que si en effet on peut rattacher une partie de la pensée de d'Alzon au traditionalisme de de Maistre ou de de Bonald, il a quand même été, vous l'avez dit, assez fortement commotionné et influencé par la pensée de La Mennais. Ce qui fait qu'il y a eu chez lui une tentative très difficile, et probablement douloureuse, à une certaine époque de sa vie, de conciliation entre le traditionalisme des royalistes, des monarchistes, et de l'autre tendance que nous appellerons démocrate.

P. Antoine WENGER.

Vous avez mentionné de Mgr Dupanloup le livre sur le *Syllabus*. A propos de la question romaine, je voudrais ajouter qu'il a défendu plus que personne « la souveraineté pontificale selon le droit catholique et le droit européen » (Paris 1860, c'est un très beau livre, enfin, très important). Mais alors je voudrais ajouter quelque chose. Dans le monde protestant et dans le monde orthodoxe, certains esprits supérieurs étaient pour le droit pontifical pour abaisser l'Eglise. Nefftzer qui était le directeur du *Temps*, d'inspiration protestante, disait : « Laissez donc la souveraineté temporelle au Pape, l'Eglise n'en sera que plus abaissée. » Et Dostoïevski dira : « C'est un grand malheur que la perte des États Pontificaux pour le Pape ; car avant il n'était que roi ; maintenant qu'il n'a plus d'empire temporel, il a l'empire des esprits ; par la définition de l'infailibilité, il n'est plus roi, mais il est Dieu, il est l'Esprit-Saint ». Il a développé cela dans le *Journal d'un écrivain* et cela a beaucoup influencé l'attitude des orthodoxes contre Rome. Certains esprits supérieurs auraient préféré qu'il reste roi, avec tout ce que cela comporte d'abaissement, de combats, de luttes. Nefftzer disait : « Ne le dire jamais, y penser toujours. »

P. Arno BURG.

Je voudrais revenir sur la première partie de cet exposé, c'est-à-dire sur l'influence de Rome sur les idées catholiques en France. Je trouve que c'est très important. Et d'autre part, ce que je n'ai pas entendu là-dedans c'est l'influence gallicane qui existait en France. Je me demande par quelle voie est-ce que cette influence romaine est entrée en France, et quelle est cette réaction que l'on souligne généralement dans une partie de l'épiscopat gallican. Ce n'est pas rentré dans votre exposé, il me semble.

P. Claude MARECHAL.

Comment se fait-il que l'influence romaine ait pu se répandre relativement vite en France à partir des années 1830, je crois ? Je pense que le petit lexique en dit quelque chose, dans la mesure où on dit que le gallicanisme n'était pas seulement une conception des rapports Église-État, il était un fonctionnement très concret qui permettait au pouvoir politique d'intervenir dans la vie de l'Eglise. Et pour stopper ou atténuer ce mouvement, un certain nombre de prêtres se disaient assez facilement ouverts à une autre façon de faire, et pour échapper à cet état de fait on voyait qu'il fallait s'associer plus directement à Rome et adopter plus vigoureusement l'influence romaine universelle. Quant à l'influence romaine, qui en a été l'expression ou l'écho en France ? C'est un certain nombre de prêtres, d'évêques, qui progressivement ont acclimaté des idées, des manières de faire, la liturgie romaine, dans des esprits qui n'étaient pas immédiatement préparés à accueillir cela. Mais je ne pense pas développer parce qu'ici il faudrait citer une multitude de petits faits. Il y a dans *l'Histoire religieuse de la France contemporaine* tout un chapitre qui explique comment l'influence romaine a gagné du terrain. Certainement le P. d'Alzon a joué un rôle important dans le Midi et en France. Mais il n'était pas seul. Il semble que les historiens maintenant pensent que l'entrée de la théologie morale de saint Alphonse de Liguori et son acceptation progressive par un grand nombre de séminaires a joué un rôle important dans l'extension de l'influence romaine en France.

I. REPERES HISTORIQUES

P. Charles MONSCH.

Les idées régaliennes (cela veut dire : affirmation de la prédominance du Roi sur tout autre pouvoir, y compris le pouvoir pontifical) étaient pratiquement millénaires en France, et le petit choc de la Révolution française n'a pas réussi à les supprimer. Dès 1815 ces idées régaliennes sont réapparues et elles ont été défendues par les milieux les plus obscurantistes, les légitimistes, les partisans du roi Louis XVIII et du roi Charles X étaient à la fois très profondément catholiques, pieux, et en même temps ils étaient régaliens. Cela remonte à Philippe le Bel, cela remonte pratiquement au XIIIe siècle, et ça explique pourquoi ce régaliisme existe encore aujourd'hui en France, bien qu'atténué.

P. Jean-Pierre DEHOUCK.

A propos de l'Eglise et des ouvriers en France, Claude a parlé des cercles catholiques d'ouvriers dont l'organisation était conçue de telle sorte que les bourgeois tiennent les leviers de commande et que les ouvriers bénéficient de loisirs sains ; il a cité Maurice Maignen. Je pense que ce contexte-là peut expliquer ensuite le succès que connaîtra la pensée de Cardijn qui s'exprimait en disant : « entre eux, par eux, pour eux », à propos des jeunes ouvriers, en disant qu'ils seraient eux-mêmes les apôtres des ouvriers.

P. Claude MARECHAL.

Je pense que l'exposé de Marie-Madeleine, ce soir, sera une illustration ou un complément de celui de ce matin sur cette question précise. Là on verra, comme tu l'as fort bien dit, un homme confronté à cette situation : le Père Pernet.

P. François BERNARD.

Je voudrais dire quelque chose à propos de ce qu'a dit le P. Charles sur le régaliisme et l'influence du pouvoir civil. Je crois que la Révolution française, a édicté une Constitution civile du clergé, a réglementé la vie de l'Eglise ; Napoléon Ier, lui, a établi un contrôle, avec les Articles organiques ajoutés au Concordat, qui était encore plus étroit que le contrôle exercé autrefois par les rois. Et je pense que la haute administration française, que ce soit sous n'importe quel régime, reste toujours, et encore aujourd'hui, avec une mentalité marquée par cette tradition qui remonte à Philippe le Bel.

P. Claude MARECHAL.

Mais pas qu'en France, je suppose.

Sr Clare TERESA.

Est-ce que quelqu'un peut dire quelles étaient les idées qui irriguaient la classe ouvrière en France, et où en était la scolarisation. Quels étaient les leviers ? En plus de leur misère, je crois qu'il y avait autre chose.

P. Claude MARECHAL.

Je ferai trois remarques. D'abord les historiens sont partagés pour dire à partir de quel moment on peut parler de classe ouvrière en France. Ils se refusent tous à utiliser ce mot avant 1860. Si je prends par exemple ce texte-là

« Qu'il suffise de dire qu'en 1881, 68 % de la population française était formée de ruraux : encore la ligne de partage retenue (population agglomérée de 2 000 habitants et plus pour "urbain") rend-elle très imparfaitement compte de la réalité : beaucoup de bourgs ruraux ont de 2 à 4 000 habitants. Beaucoup de villes moyennes comptent une forte proportion de cultivateurs dans leur population (un tiers à Béziers en 1851). Rien ne permet d'affirmer qu'il y ait eu un rapide développement de la population industrielle. Il est indispensable sur ce point de tenir compte des contrastes régionaux. Vers 1880 la concentration industrielle demeure limitée. La très grande majorité des "ouvriers" travaille dans de petites entreprises, des ateliers ou, encore, à domicile. Le recul de l'artisanat, constaté par Ph. Pinchemel dans le Pas-de-Calais dès 1836 est

I. REPERES HISTORIQUES

inexistant en 1875 dans l'Est-Aquitain qu'a étudié A. Armengaud. C'est indiquer combien il est imprudent de parler de la « classe ouvrière » en 1880, même s'il y a un « mouvement ouvrier ». Il existe certes des traits communs à tous les ouvriers : le travail manuel, le salaire (à l'heure, la journée, la semaine, ou à la tâche), la menace du chômage. Mais au-delà, l'hétérogénéité domine : selon le degré de qualification, le lieu de travail, le métier, l'origine géographique et l'enracinement. Il faut attendre les grèves de 1869 pour qu'on puisse affirmer que le mouvement ouvrier commence à gagner la grande industrie, processus freiné pour une décennie avec la répression qui suit la Commune, frappant les dirigeants. » (Cholvy et Hilaire, *Histoire religieuse de la France contemporaine*, p. 247).

On parle d'un mouvement ouvrier, avec des leaders qui sont des artisans, pas des ouvriers de la grande industrie, mais au contraire des gens qui voient leur emploi menacé et qui sont plus cultivés que le prolétariat. Ce sont eux qui sont le nerf du mouvement ouvrier en France. « Classe ouvrière », comme le dit Cholvy, on ne peut pas en parler en tant que telle même en 1880, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a pas des ouvriers misérables, c'est un autre problème.

Pour la scolarisation, là aussi, elle est très variée suivant qu'on prend le prolétariat (on n'utilise pas le mot, mais il y a déjà la réalité) et où il y a une très faible scolarisation qui est encore renforcée par le travail des enfants. Mais s'il s'agit des fils d'artisans-ouvriers, on a une des scolarisations les plus fortes en France, y compris pour les filles. C'est pour cela qu'il est extrêmement difficile de parler d'un « monde ouvrier » qui aurait une physionomie unique, selon les endroits en France, et selon le niveau professionnel. Cela ne répond qu'en partie à la question, mais ce n'est pas facile.

H. Petit lexique : le catholicisme en France de 1840 à 1880

1. Principaux courants catholiques

Gallicans et ultramontains

Les “gallicans” sont d’abord, depuis le XVIIe siècle, ceux qui veulent maintenir les anciens privilèges (liturgiques, canoniques) assurant à l’Eglise de France une indépendance par rapport à Rome, sous la tutelle des Rois et des Parlements.

Avec la Révolution (Constitution civile du clergé), puis avec les lois édictées par Napoléon Ier après le Concordat (lois maintenues pour l’essentiel par tous les régimes suivants) la tutelle exercée par l’Etat sur l’Eglise devient très lourde, et le “gallicanisme” devient équivoque : dans le clergé, les gallicans cherchent sans doute ce qu’ils croient être le bien de l’Eglise ; mais dans la société française, beaucoup considèrent ces lois comme une garantie contre une Eglise dont on se méfie.

Les “ultramontains” sont contre le contrôle de l’Eglise par le pouvoir civil. Ils sont nombreux parmi les prêtres séculiers, sur lesquels pèse l’autorité des évêques, qui déplacent souvent des prêtres à la demande du préfet ou du ministère de l’Intérieur pour des raisons politiques. Cela se passe conformément aux lois françaises, mais contrairement au Droit canonique, et ceux qui réprouvent cette situation se tournent donc vers Rome. Certains refusent de reconnaître la légitimité du contrôle exercé sur l’Eglise par le pouvoir désacralisé. D’autres sont des “libéraux” qui veulent que le libéralisme s’applique aussi à l’Eglise.

Intégraux (catholiques).

Pour eux, la Révélation s’oppose à la Révolution. Il convient donc de rejeter le libre examen, fruit empoisonné de la Réforme, et les erreurs du 18e siècle, le philosophisme, le jansénisme, le gallicanisme, le josphisme.

Il faut redonner la première place dans les esprits et dans les cœurs au catholicisme, religion porteuse de civilisation, comme l’atteste le passé médiéval. En un siècle réparateur qui édifiera une nouvelle Chrétienté, le Pape, pasteur universel, père de l’humanité, doit redevenir le guide des peuples, l’arbitre des conflits, le garant des libertés.

Libéraux (catholiques).

La plupart d’entre eux ne remettent pas en cause l’ordre économique et social né de la Révolution.

Ordre Moral.

« Au sens large, l’Ordre moral caractérise un régime politique marqué par la lutte de plus en plus violente qui, de 1871 à 1880, oppose la France aristocratique, rurale, monarchiste, cléricale à la France républicaine, laïque et en voie d’industrialisation ». (P. Pierrard).

Social (catholicisme).

Paradoxalement, pour des raisons religieuses, être social, surtout après juin 1848, c’est défendre la société établie en consolidant ses structures, ce qui n’exclut pas des réformes. Social s’oppose donc à socialiste, les catholiques qualifiant les socialismes de doctrines anti-sociales.

Socialistes.

Diverses formes de socialisme naissent ou se développent pendant la première moitié du XIXe siècle, en réaction contre la condition des travailleurs et en révolte contre le pouvoir “libéral” qui interdit toute forme d’association ouvrière : socialisme “utopique”, “réformiste”, “scientifique” (Karl Marx), « anarcho-syndicaliste ». En 1864, Karl Marx

I. REPERES HISTORIQUES

réunit la plupart des divers courants dans la « première Internationale ouvrière » ; mais cette organisation se désagrège vers 1872. Une nouvelle tentative de réunion aura lieu à Paris en 1889, neuf ans après la mort du P. d'Alzon.

Traditionalisme.

Réaction contre les idées de la Révolution. La raison humaine est incapable d'atteindre le "vrai" par ses propres forces. La Tradition transmet à l'homme la Révélation primitive de Dieu. Cette révélation a été confiée à l'Eglise catholique qui parle par la bouche du successeur de Pierre.

2. Institutions catholiques

Cercles catholiques d'ouvriers.

Cette Œuvre fondée par La Tour du Pin, Albert de Mun et Maurice Maigren, a pour but « le dévouement de la classe dirigeante à la classe ouvrière ». Le comité central régent les comités locaux – 322 en 1878 – et les cercles d'ouvriers, associations d'ouvriers autour d'une chapelle et des salles de jeux.

Comités catholiques.

Constitués en 1870, gérant des activités très diverses, ils tiennent du 4 au 6 avril 1872 leur première assemblée générale. S'ils ont réveillé les œuvres catholiques, ils n'ont guère fait avancer la question sociale. Ils se retrouveront chaque année en « assemblée générale des catholiques de France ».

Société Saint-Vincent-de-Paul.

Fondée à Paris en 1833 par le journaliste imprimeur Emmanuel-Joseph Bailly et des étudiants en droit, dont Ozanam, elle se propose de voir Jésus-Christ dans le pauvre, d'échauffer et de cautionner sa propre foi dans la pratique de la charité, de réconcilier les classes sociales, au sein de la religion. Son but = exercer la charité par toutes sortes de moyens, dont la visite aux pauvres à domicile mais aussi les patronages d'apprentis et de jeunes ouvriers.

Union des Associations catholiques pour la classe ouvrière.

Le but de cette union, née le 8 septembre 1871 = donner à l'Eglise et à la patrie une génération d'ouvriers honnêtes et chrétiens. Moyens = bureau central, congrès annuel, correspondants, bureaux diocésains qui coordonnent la charité en faveur des classes ouvrières.

Portrait de l'homme d'œuvres.

« Il s'agit d'un notable qui garde ses distances vis-à-vis d'un clergé paroissial que son origine sociale, sa formation intellectuelle, ses relations lui permettent de dominer quelque peu. Le curé n'est-il pas en position de débiteur pour l'aide apportée aux écoles congréganistes, au patronage, aux œuvres paroissiales, pour l'exemple donné de la pratique religieuse ? S'il est membre de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, ce notable appartient à une organisation centralisée, ce qui met en question le particularisme, celui de la paroisse comme celui du diocèse. La direction laïque s'affirme dans les réunions, les rapports généraux, l'ensemble de la gestion. » (Cholvy, p. 212).

3. Personnages ayant influencé l'histoire religieuse du XIXe siècle

Louis de BONALD (1754-1840).

Pas plus qu'il n'a fait son langage, l'homme n'a fait sa pensée. Il les tient de la Révélation divine. L'homme est donc incapable de donner une constitution à la société tant religieuse que politique. L'organisation de la société lui a été indiquée par Dieu : pour la société politique : la royauté ; pour la société religieuse : le catholicisme.

I. REPERES HISTORIQUES

Œuvres :

Théorie du pouvoir politique et religieux dans la société civile, 1796.

Essai critique sur les lois naturelles de l'ordre social, 1802.

Démonstration philosophique du principe constitutif de la société, 1830.

Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales, 1818.

Mgr Félix DUPANLOUP (1802-1878).

Evêque d'Orléans en 1849. Il appartenait au groupe libéral, ce qui ne l'empêcha pas de se faire le champion des droits de l'Eglise et du Saint-Siège dans la question romaine. Il donna du *Syllabus* un commentaire judicieux et habile qui soulagea un grand nombre de catholiques que le document romain avait stupéfiés : 630 évêques du monde entier lui écrivirent leur approbation et... Pie IX lui-même lui adressa un bref laudatif. Au Concile du Vatican, bien que personnellement partisan de l'infaillibilité, il en jugeait la définition inopportune et déploya de nombreux efforts pour faire prévaloir ce point de vue.

Félicité de LAMENNAIS (1782-1854).

Lamennais première manière professe le traditionalisme de de Bonald et de Joseph de Maistre. La philosophie doit commencer par un acte de foi aux vérités primitives reçues de la Tradition par le langage et le consentement de tous. Le Pape infaillible est dépositaire de cette tradition. Après *Mirari vos* (1832) c'est du sens commun qu'il fera le gardien de cette tradition. Alors que de Bonald et J. de Maistre préconisent l'harmonieuse collaboration de la société civile et de la société religieuse, Lamennais passera au libéralisme et en viendra à réclamer la Séparation de l'Eglise et de l'Etat, l'union de Dieu et de la liberté (*L'Avenir* 1830). C'est dans le peuple et non plus dans le roi qu'il verra désormais le détenteur de la souveraineté légitime.

Œuvres :

Essai sur l'indifférence en matière de religion, 2 vol., 1817-1820.

Des progrès de la Révolution et de la guerre contre l'Eglise, 1829.

Paroles d'un croyant, 1834.

Louis VEUILLOT (1813-1883).

Journaliste de grand talent, converti à la foi catholique lors d'un voyage à Rome en 1838, il met sa plume au service de l'Eglise comme principal rédacteur de *L'Univers*. Une fois obtenue, en 1850, la liberté de l'enseignement secondaire pour laquelle il combat, il milite pour l'édification d'une société catholique dans la ligne du premier Lamennais théocrate et ultramontain. Il est le champion du catholicisme intégral, ratifiant tout à fait le *Syllabus*. Il galvanisera les catholiques en faveur de la défense du Pape. Le rétablissement du Pape dans ses droits et le triomphe de la Contre-Révolution passent par le retour au pouvoir du successeur légitime du roi, le comte de Chambord, dont il est partisan. Tous les deux mourront la même année.

Session d'Alzon
Rome. 23 avril 1988
P. Wilfried Dufault

Chapitre II

LES GRANDES INTUITIONS DU P. D'ALZON

MOT D'OUVERTURE

Quelles sont les grandes intuitions du P. d'Alzon ? Les intuitions qui sont "grandes" non pas par leur rareté, mais par leur profondeur ainsi que par leur influence sur la vie et l'action du P. Emmanuel d'Alzon.

Il semble que, éclairé par sa première éducation et par ses études, provoqué par le rejet de Dieu qu'il constatait en son temps, ainsi que par les maux que ce rejet causait à l'Eglise et au monde, Emmanuel d'Alzon fut amené successivement à deux convictions majeures.

La conviction d'abord que, Dieu ayant le plein droit de régner sur les êtres créés par lui, l'objectif à viser et à poursuivre dans la vie chrétienne était tout simplement l'avènement du Règne de Dieu. D'Alzon perçoit cette vérité et en saisit la portée au point d'embrasser la vie religieuse et de devenir fondateur dès l'âge de 35 ans. C'est comme une première phase de sa vie spirituelle et apostolique, durant laquelle il s'engage dans les champs d'action qui vont le retenir toute sa vie : ministère sacerdotal de prédication, de direction spirituelle et de fondation d'œuvres multiples, ensuite son engagement dans une œuvre d'éducation chrétienne, enfin la fondation de deux instituts religieux. Cette première grande intuition appliquée à notre vie religieuse est exprimée dans les premières Constitutions (1855).

La deuxième conviction acquise par le P. d'Alzon fut celle qui a inspiré la seconde devise des assumptionnistes, à savoir qu'il faut tout faire pour l'amour de N.S.J.C. [*Note édition numérique : "N.S.J.C" veut dire Notre Seigneur Jésus-Christ*]. À la suite des dures épreuves subies après la fondation des assumptionnistes, le Père sent le besoin d'intensifier l'amour qu'il a toujours eu pour le Christ, de faire de cet amour le motif unique de sa vie et de son action, comme de celles de ses disciples : c'est-à-dire de vouloir étendre le règne de Dieu pour la seule raison qu'on l'aime, parce qu'on aime le Christ-Dieu qui mène à la Sainte Trinité et le Christ-Homme qui nous invite à aimer avec lui sa Mère Marie et l'Eglise, son Epouse. Le « Triple Amour » sera l'objet de notre *Directoire*.

Lorsqu'il rédigea le *Directoire*, le P. d'Alzon pensa d'abord y inclure un chapitre sur le but de l'Ordre, comme au premier chapitre des Constitutions ; mais cela parut superflu du moment que le *Directoire* fût remis aux novices, encadré entre les deux parties de Constitutions révisées en 1865. Au Chapitre Général de 1868, le P. d'Alzon unit les deux thèmes, celui du Royaume et celui du Triple Amour, dans une formule par laquelle il entend définir l'esprit de l'Assomption. (E.S. 130-131).

A. Pour que le Règne arrive :

1. Les droits de Dieu

Emmanuel d'Alzon, dès ses premières années d'étudiant parisien, constate qu'un grand nombre de gens de son temps non seulement violent les commandements de Dieu et se désintéressent de son existence, mais encore nient agressivement l'autorité de Dieu, s'indignent des exigences de l'Eglise et s'efforcent d'expulser de la vie humaine, tant Dieu que l'Eglise. Il décrira cet état de choses au Chapitre Général de 1868 :

« Ecoutez l'homme répéter après Satan : 'Je n'obéirai pas' (Jér. 2 :20), 'je monterai dans les cieux et je serai comme le Très-Haut' (Is. 14 : 13-14). L'homme va jusqu'à nier Dieu, parce que Dieu le gêne en lui imposant le joug de la conscience, du devoir, de la vertu. Ce Joug, pour Le briser, l'homme n'a pas d'autre ressource que de dire : Dieu n'est pas. Et nous, en face de pareils blasphèmes, comme le chef des armées célestes, nous devons sans cesse répéter : « Qui est comme Dieu ? » (Dan. 12 :1) (E.S. 136).

En 1874, traitant des questions sociales, le Père écrira :

« La Révolution étant dans son essence la négation radicale des droits de Dieu, n'établit-elle pas une révolte perpétuelle de l'homme contre Dieu, dont il faut que Dieu, dans sa patience, finisse par triompher ? » (E.S. 226).

Et encore : « La négation du premier commandement est la grande cause de tous les bouleversements sociaux » (Aux R.A. – Nîmes 1870. E.S. 659, ss).

En 1878, il écrira, avec une acuité extraordinaire, fruit de sa longue expérience de l'état présent où la perte de la foi a plongé le monde (17e des Grandes Méditations, E.S. 456-460) – (sic). Apparemment, le P. d'Alzon n'a jamais perçu la part de juste revendication qu'il y avait dans la Révolution et les révolutions contre les abus de pouvoir des autorités humaines.

Dès ses premières années, Emmanuel ressent profondément les outrages faits à Dieu. Cette réaction dénote chez lui la conviction solide que Dieu, ayant créé l'humanité, a sur elle un droit radical, qu'il l'aime et qu'il n'a d'autre dessein que de lui offrir le bonheur. – Toutefois il ne parlera guère des droits de Dieu avant les années 60, lors de nouvelles attaques contre l'Eglise, qui seront particulièrement violentes (M.S. 79, 98). Néanmoins, dès sa jeunesse, le sentiment des droits de Dieu tient une grande place dans sa spiritualité.

C'est ce sentiment qui l'amène à se faire défenseur de Dieu, puis à consacrer sa vie et son action à l'avènement du Règne. Toute sa vie enfin, il méditera les conséquences des droits de Dieu dans la vie spirituelle du chrétien et du religieux.

En 1874, le P. d'Alzon indiquera le fondement précis des droits de Dieu : « Dieu est le souverain Seigneur de toutes choses : 'au Seigneur la terre et sa plénitude, Le monde et tout son peuplement', dit le Psalmiste (24, 1). Le monde et tous ses habitants sont la propriété de Dieu ; ce que les hommes ont de mieux à faire, c'est de se soumettre à l'éternelle majesté. » (ES. 225-226).

Le premier devoir qui résulte des droits de Dieu, c'est l'adoration. Il le déclare ainsi aux R.A. réfugiées à Nîmes, en 1870 :

« Le grand crime de nos jours, c'est de ne pas sentir la profondeur de ce commandement : 'Tu adoreras Le Seigneur ton Dieu, tu l'aimeras' (Deut. VI, 5, 13). Oui, tu l'aimeras, mais surtout tu adoreras, parce que c'est le rôle par excellence de la créature... Les êtres matériels adorent, ils remercient Dieu à leur façon, mais il y a une louange particulière qui doit être donnée par les créatures intelligentes. Nous devons dire : 'Je vous adore, ô mon Dieu, en vous considérant comme mon Seigneur et souverain et comme mon Père' ; j'éprouve un bonheur qui augmente toujours en me sentant votre propriété. Vous ne pouvez pas mépriser l'ouvrage de vos mains. (Ps. 137, 8) »

II. LES GRANDES INTUITIONS DU P. D'ALZON

Dans le *Directoire*, le P. d'Alzon dira : « Jésus-Christ est mon Dieu. Il n'est descendu sur la terre que pour m'apprendre à adorer son Père en esprit et en vérité... » (E.S. p. 23-24). Plus loin, au chapitre de l'obéissance, on lit : « La foi est un acte de soumission de notre intelligence à la vérité révélée de Dieu... Si Dieu est le souverain Maître de toutes choses, si nous sommes ses serviteurs, si par la grâce nous sommes ses enfants à un double titre, nous lui devons la dépendance la plus absolue. » (E.S. p. 53).

Au Chapitre-général de 1868, il dira : « Le zèle pour les droits de Dieu sur la terre et le salut des âmes, voilà la forme essentielle de notre charité. » Et, en 1874, parlant des questions sociales : « Sur toutes les parties de la terre proclamer les droits de Dieu, de Jésus-Christ, de son Église, telle doit être notre grande préoccupation. » (E.S. p. 231-232).

Enfin un mot sur les droits de l'homme. Le P. d'Alzon les reconnaît et saura les défendre à l'occasion (La liberté pour tous ; la liberté de l'enseignement ; la liberté de culte.) Mais qu'on prétende revendiquer les droits de l'homme contre Dieu, cela il ne pourra le souffrir. Bien au contraire, dira-t-il, les hommes ne comprendront jamais ce qu'ils doivent à Dieu. Le droit des hommes repose sur les droits de Dieu. La société chrétienne garantit fortement les droits de la société naturelle. » (T.D. 47, p.23 : note sur le cours de droit pour l'Univ. St Augustin. 1867).

2. Défendre Dieu

Dès que le jeune étudiant perçoit le mal et l'injustice qu'il y a dans les attaques contre Dieu, il déclare vouloir "défendre" Dieu : « Je me décidai, dit-il âgé de 20 ans (1830), à me vouer à la défense de la religion. » (à d'Esgrigny, 24 janvier 1830).

Comment entend-il défendre Dieu ? Sûrement pas par la force des armes, même pas pour défendre les gens convaincus d'être le seul vrai peuple de Dieu, comme l'avaient fait ses propres ancêtres dans les guerres de religion...

Au départ, le jeune d'Alzon pense plutôt que Dieu doit être défendu par la proclamation de ses droits violés. C'est ce qu'il envisage de faire lorsqu'il songe soit à devenir député soit magistrat. Il s'y prépare en suivant les cours de droit. Mais le Parlement de cette époque vient à lui paraître si inefficace qu'il abandonne cette idée (lettre du 24/1/1880). Il voit que, pour rénover la société, on ne peut plus compter que sur l'Église (M.S. p. 9). Par ailleurs, il se rend compte que s'il faut défendre Dieu en luttant pour la reconnaissance de ses droits (ce qu'effectivement il aura à faire souvent dans sa vie : lutte pour la liberté de l'enseignement, pour le respect du dimanche, ligue catholique, etc.), cependant il est un autre besoin aussi grave et urgent à satisfaire. Ainsi que l'écrit le P. Vailhé : « Emmanuel a vu l'Église de son temps attaquée de toutes parts ; mais il l'a vue aussi et surtout il l'a jugée si mal défendue sur le terrain doctrinal que tout l'élan de sa nature généreuse l'a porté à la défendre sur ce terrain » (, I, p. 46).

Défendre Dieu-Vérité

Au lendemain de son ordination, Emmanuel écrira : « L'on dit que le monde est impie ; je crois, sans doute, que les passions le détournent du bien, mais je crois surtout qu'il est ignorant ; il faut donc l'instruire, et lui préparer une instruction dans les termes qu'il puisse comprendre. » (à Vignamont, 28 mars 1835).

Dans le plan de vie qu'il se trace en 1831, il écrit : « Mon amour de la science, mon choix d'être à Dieu et en Dieu, me font entrevoir comme le comble de l'honneur une place parmi les défenseurs de la vérité. Adorer le Verbe par qui tout a été fait, être l'écho de la Parole éternelle et comme le miroir dans lequel celui qui est la vie et la lumière réfléchit ses rayons qui rejaillissent au milieu des ténèbres, tel est à mes yeux, le but le plus beau pour moi. » (T.D. 43, p. 220 ou D.A. II p. 75).

Ayant compris aussi que, pour lui, ce service de la Vérité devait se faire dans le sacerdoce, il confie à son ami d'Esgrigny, dès 1832 : « Depuis que j'ai promis à Dieu de n'avoir plus d'autre héritage que le sien, combien je gémis de voir cet héritage en proie à tant de misères, ravagé par

ses ennemis, négligé par ceux qui devraient le cultiver... Combien il est triste de ne pas entendre une seule voix dont on puisse dire : c'est la voix de Dieu. Personne ne se charge d'aller porter aux hommes la parole du Seigneur... combien il serait grand de faire auprès de la société la fonction de héraut divin » (V.L. I, 323-325).

Au lendemain de son ordination sacerdotale, l'abbé d'Alzon confie à un ami étudiant en droit qu'il se rend compte de plus en plus de l'importance et du prix de la vérité pour venir en aide à l'humanité : « À mesure que j'étudie la religion, je découvre, dans les profondeurs du dogme catholique, tant de richesses, une sève si forte, une vie si puissante que, d'une part, je ne puis concevoir comment le prêtre, qui veut renouveler la société, peut chercher d'autres secours que ceux qu'il trouve dans la vérité même ; et, de l'autre, il me semble que le meilleur, l'unique moyen, de rendre aux intelligences les forces qu'elles ont perdues, de réparer cet épuisement moral, dont on se plaint de tout côté, est de faire briller devant elle cette lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, de les réchauffer aux rayons du Verbe éternel... tant que la pensée catholique ne viendra pas pénétrer la politique de charité, de justice, et de cet esprit de liberté chrétienne qui, quoi qu'on dise, est aujourd'hui totalement étouffé, je n'y vois plus la vie. – La pensée la plus intime de mon âme est que le monde a besoin d'être pénétré par une idée chrétienne, s'il ne doit tomber en dissolution... » – Or, quelques lignes plus tôt, il disait : « Ce qu'il reste à faire pour le prêtre, c'est de travailler selon ses forces à l'établissement du règne du Christ. » (D.A. II, p. 241-242 ; dossier du Vatican, Pages d'Archives 2e série, p. 342).

« Il a perçu, remarque le P. Touveneraud, le vide moral et spirituel de son temps et la nécessité d'y renouveler la présentation de la foi à partir d'hommes entièrement voués à l'exposer, sans esprit de parti et sans compromission, sous toutes les formes qu'elle peut revêtir et dans des termes qui puissent être compris. Revenant dix ans plus tard, en 1845, lors de la fondation de l'Assomption, sur ce moment de lumière et de grâce, le P. d'Alzon parlera de 'l'étoile' qui lui était alors apparue ». (D.4. p. 241).

3. Etablir le Règne de Dieu

Le nouvel ordonné jugeait donc qu'il fallait une « idée chrétienne » pour sauver l'humanité. Cette idée serait celle du Royaume de Dieu. Ce qu'il reste à faire pour le prêtre, c'est de travailler selon ses forces à l'établissement du règne du Christ.

Pour l'heure, son amour du Christ, des âmes, de l'Eglise l'engagera tout de suite dans un ministère intense : sacrements, direction spirituelle, œuvres de charité, service du diocèse ; y domine, cependant, la prédication, le service de la Vérité, favorisé par une étude constante.

Parmi les neuf années qui suivent son ordination, il sent qu'il sera appelé à autre chose et attend l'heure de Dieu.

En 1841, il devient directeur spirituel et conseiller de Mère Marie-Eugénie, fondatrice d'un institut, où, aimant intensément Jésus-Christ, on se consacre à enseigner sa Vérité et à étendre son Règne.

L'idée du Royaume n'était pas étrangère à l'abbé d'Alzon. Comme le signale le P. Sage (M.S. 22), « on la retrouve dès ses premières prédications à Nîmes, mais, ajoute-t-il, sans le relief dont elle jouissait dès les débuts de l'Assomption féminine. »

L'abbé d'Alzon, devenu directeur spirituel de Mère Marie-Eugénie de Jésus, constatera cette caractéristique que la Fondatrice communique à sa jeune congrégation.

Et c'est avec Mère Marie-Eugénie de Jésus que le thème du Royaume « conquiert son importance de premier plan » (P. Sage).

« Je crois, avait-elle dit au P. Lacordaire, que nous sommes placés ici-bas précisément pour y travailler à l'avènement du règne de notre Père céleste sur nous et sur les autres. » – Et à l'abbé d'Alzon, le 7 février 1843 : « À la même place (à Notre-Dame de Paris lors d'une conférence de l'abbé Lacordaire) où j'avais reçu autrefois, en 1836, une si entière volonté de tout vaincre pour

travailler à l'agrandissement du règne de Jésus-Christ, ... je m'offris en sacrifice à Dieu pour ne m'occuper, s'il le faut, que de nos rapports avec lui ; mais en même temps, je le suppliais de me conserver lui-même cet esprit d'amour pour son règne ici-bas. »

Ces pensées vont se polariser dans la devise que l'abbé d'Alzon propose, lors de son voyage à Paris, en juillet 1843 : l'ADVENIAT REGNUM TUUM, et dès son départ, il la commente de Lyon, au soir du 15 août : « Ce que je disais à vos sœurs au triomphe que Notre Seigneur me semble devoir remporter de nos jours m'a souvent frappé. Qu'en pensez-vous ? C'est sous ce rapport que j'entends sa double action en nous. Il vient comme se réfugier dans l'âme de ceux qu'il aime, comme pour se mettre à l'abri de ses persécuteurs et il s'en sert ensuite comme d'un moyen de faire triompher sa cause. D'où résulte pour ses disciples la double obligation d'établir son règne au-dedans d'eux-mêmes et au-dehors... » (D.A. II, pp. 285-286).

À la devise s'adjoignit, dès Noël 1844, à l'occasion de la profession solennelle des cinq premières religieuses de l'Assomption, le quatrième vœu d'étendre le règne de Notre-Seigneur, d'après la formule rédigée par l'abbé Gabriel qui était alors leur aumônier et à l'exemple des Sœurs de Marie-Thérèse que l'abbé d'Alzon leur avait proposé en 1843 (sic). (M.S. pp. 22-23).

Le P. d'Alzon, on l'aura remarqué, dès le début n'a pas manqué d'observer que le règne a été confié à Jésus-Christ : « Jésus-Christ, n'a-t-il pas acquis l'humanité par son sang ?... Dieu n'a-t-il pas dit à son Fils : 'Demande et je te donnerai les nations en héritage ?' (Ps. 2 :8) » (E.S. p. 227).

4. L'appel à être religieux et fondateur

Dès 1833, considérant l'état de l'Eglise, le séminariste se rendait compte qu'il faudrait à l'Eglise des envoyés nouveaux du Seigneur. Il écrivait alors : « A toutes les époques, Dieu a suscité à son Eglise des hommes chargés de guérir ses plaies, au moment où leur intensité et leur nombre pouvaient ébranler la foi des chrétiens. [...] Quel sera le nouveau Samuel qui délivrera l'Eglise [...] Pour moi je suis persuadé que [...] un seul homme ne suffira pas pour accomplir l'œuvre de Dieu [...] les simples fidèles y doivent participer autant que les prêtres. Ce sera une œuvre de conviction (et de) dévouement. » (Lettre à un ami, Rome, décembre 1833. V.L. I pp. 472-476 ; D.A. p. 119).

Dix ans plus tard, E. d'Alzon comprend que lui-même ayant reçu la grâce de percevoir ces choses avec tant de clarté, doit y voir un appel spécial du Seigneur.

La prise en mains du pensionnat de l'Assomption à Nîmes, en 1843-1844, marque l'heure de cet Ordre nouveau dont il rêvait depuis longtemps et vers lequel Dieu, manifestation, l'acheminait. « On ne veut pas des Ordres religieux, dira le P. d'Alzon le 27 décembre 1845, lorsqu'il établit l'Association de l'Assomption. Des prêtres et des laïcs s'unissent dans un esprit commun de dévouement pour réaliser, si Dieu le veut, ce qu'avaient entrepris les Ordres religieux, c'est-à-dire, concourir par l'éducation chrétienne de la jeunesse à l'avènement du Règne de Jésus-Christ. » (M.S. 33-60).

A 34 ans, il comprend qu'il est appelé à faire de l'avènement du Règne le but de sa vie, un but à poursuivre dans la vie religieuse et avec des frères dans une famille religieuse, qu'il fondera. Ce projet s'élargira : d'abord il le réalise avec Mère Marie-Eugénie de Jésus, aux côtés des Religieuses de l'Assomption à qui elle a assigné le même but ; ensuite il entend y associer dès le début les laïcs, hommes et femmes ; enfin, il y adjoint en 1865, la Congrégation des Oblates de l'Assomption.

Le P. d'Alzon donnera l'expression définitive du but de sa fondation dans le premier article des Constitutions de 1855 (P.C. p. 37) : « Le but de notre petite association est de travailler à notre perfection en étendant le règne de Jésus-Christ dans les âmes ; c'est pourquoi notre devise se trouve dans ces paroles de l'Oraison Dominicale : "Adveniat Regnum tuum." L'avènement du Règne de Jésus-Christ pour nous et pour le prochain, voilà ce que nous nous proposons avant toutes choses. »

Comme le fait remarquer le P. A. Sage, le P. d'Alzon, voulant indiquer son accord fondamental d'esprit avec l'Assomption de Paris, avait caractérisé la pensée dogmatique de l'ordre des hommes en ces quelques mots : Aider Jésus à continuer son Incarnation mystique dans l'Eglise et dans chacun des membres de l'Eglise. Mais plus que le thème de l'Incarnation mystique, l'idée de la manifestation de l'Homme-Dieu et de la divinisation de l'humanité par Jésus-Christ répond à la pensée profonde du P. d'Alzon ; c'est cette idée que soulignait l'acceptation – comme d'instinct, dit le P. d'Alzon – de la devise *ADVENIAT REGNUM TUUM*. (M.S. 42).

De toute façon, incarnation mystique ou divinisation de l'humanité, cela se réalise, du côté de la créature par les vertus théologiques, par lesquelles Dieu règne en nous.

Lorsqu'à l'été de 1845, il prononce des vœux privés de religion, il met par écrit les obligations qu'il entend ainsi assumer, entre autres celle-ci : « Par le vœu de me dévouer à l'extension du règne de Jésus-Christ, je me consacrerai spécialement à faire régner notre divin Maître dans les âmes premièrement de mes frères et deuxièmement (dans celles) des enfants qui nous seront confiés. » (D.A. II, p. 342).

5. En quoi consiste le Règne ?

Le P. d'Alzon en dit sa pensée dans les trois lettres au Maître des Novices (1868) : Le royaume de Dieu en nous est la dépendance la plus absolue de tout notre être, de toutes nos facultés à l'action intime de Dieu. » (1^{re} lettre au Maître des Novices, E.S., p. 152).

Bien entendu, il n'y a là aucune atteinte à notre liberté. Au contraire, observe le Père, Dieu nous rend plus libres à mesure que nous le faisons régner plus parfaitement sur nous. La perfection de notre obéissance est le principe de la perfection de notre liberté. Dieu ne règne pas sur des esclaves. (E.S. p. 153). Dieu ne nous impose pas son règne. Bien plus, il veut l'instaurer avec notre concours libre.

Or, aux yeux du P. d'Alzon, le Royaume s'établit en nous et dans les autres avant tout par les trois vertus théologiques. (M.S. pp. 48-49) C'est par ces vertus que Dieu établit son règne en toutes les puissances de notre être, à la source de tous nos actes. La foi est l'hommage de notre intelligence ; l'espérance est l'hommage de toutes les aspirations de notre volonté ; la charité est le don absolu de notre cœur.

L'option, en vie religieuse, pour les trois vertus évangéliques de pauvreté, chasteté et obéissance, ne détrône pas les vertus théologiques ; elle les établit d'une manière plus ferme, plus rayonnante par les voies d'un renoncement plus absolu au monde, au péché, au démon.

Dans la pensée du P. d'Alzon, la trilogie des vertus théologiques porte l'âme vers la trilogie qu'il voit dans la Sainte Trinité, celle de Puissance (Père), Sagesse (Fils) et Amour (Saint-Esprit).

À ce sujet, le P. A. Sage fait remarquer : « Dieu – Père, Fils et Saint-Esprit ; Puissance, Sagesse et Amour – se manifeste en toutes ses œuvres, mais il s'est plus spécialement imprimé dans l'homme en le dotant sur le plan naturel de mémoire, d'intelligence et de volonté et sur le plan surnaturel, des vertus de foi, d'espérance et de charité. Dès les années de sa formation sacerdotale, le P. d'Alzon s'était attaché, à la suite de saint Augustin, à cette vue aussi simple que grandiose des rapports de Dieu avec les hommes ; il aimait à souligner devant ses auditeurs dans toutes les manifestations de Dieu le déploiement de sa puissance, de sa sagesse et de son amour ; et il leur rappelait sans cesse que toutes nos œuvres, toutes nos vertus de serviteurs du Christ devaient s'éclairer à l'exemple des perfections de la Trinité Sainte par la foi, l'espérance et la charité, d'un reflet de puissance, de sagesse et d'amour divin. » (M.S. p. 98.).

Telles sont les relations intimes entre Dieu et l'âme que le P. d'Alzon juge essentielles au Règne de Dieu en elle. Il développe ce thème dans la première Lettre au Maître des Novices. (E.S. p. 150).

6. Promouvoir le Règne autour de nous

« Je ne puis aimer Jésus-Christ, est-il dit au *Directoire* (E.S. p. 123), sans vouloir que toutes les créatures l'aiment et voilà la raison de ce qui doit faire le caractère apostolique de ma vie. »

Il s'ensuit que notre but demeure de travailler à la restauration de l'esprit chrétien en nous efforçant de centrer sur le Christ et sur son Église tout ce qui tend à se distendre et à se disperser. La pensée du P. d'Alzon est que nous allions vers ceux qui, de près ou de loin, ne sont pas évangélisés ; que nous défendions les petits et les humbles... (P.C. p. 25).

Parlant de la position de l'Église dans le monde actuel, « vis-à-vis de la démocratie qui avance », et posant une question analogue à celle qui se pose de nos jours, le P. d'Alzon écrivait en 1868 (3^e Lettre au Maître des Novices) :

« L'Église doit-elle désespérer de l'avenir ? Non, mille fois non. Mais, je ne saurais trop vous le répéter, mes chers frères, il faut que nous nous fassions tout à tous. Et c'est pourquoi il faut... entrer le plus possible en relation avec le peuple... nous porter par tous les efforts possibles, aux œuvres populaires. C'est par l'évangélisation des pauvres que l'évangélisation du monde a commencé. Soyons sous ce rapport fidèles à notre vocation. » (E.S. p. 163 : 3^e Lettre au Maître des Novices.).

Si le P. d'Alzon n'a pas compris quels étaient les vrais besoins des « petits et des pauvres » de son temps, ce n'est pas parce qu'il se désintéressait d'eux... Lorsqu'il exprime sa préoccupation pour le sort des pauvres, il faut dire que le P. d'Alzon ne dépasse pas l'optique de son époque : il ne perçoit pas qu'ils aient un droit strict à autre chose que la charité des riches. Toutefois il affirme avec force le devoir qu'ont les riches de partager leurs biens avec les pauvres, et cela parce que leurs biens, en fait, ne leur appartiennent pas. (Cf M.S., p. 148).

« Vous devez votre superflu aux pauvres, déclare-t-il. Le superflu, c'est là une question difficile à trancher... c'est une affaire d'appréciation personnelle. Il y a une maxime à travers le siècle, elle est d'un roi : la terre appartient au Seigneur avec tout ce qu'elle renferme. Elle ne vous appartient donc pas. Vous en êtes seulement les fermiers. À qui devez-vous le fermage ? À Dieu dans la personne des pauvres. » (Prédication aux femmes chrétiennes, 1872 ou 1873) (T.D. 46, p. 215).

Pour conclure ces réflexions sur le Royaume, disons que pour le P. d'Alzon, promouvoir le Règne autour de soi, c'était défendre Dieu et proclamer sa Vérité, exhorter tous les chrétiens qu'il atteignait à servir Dieu, leur Roi, les engageant aussi à être d'Église.

C'était bien promouvoir le Règne que de recruter des adorateurs et des adoratrices, de s'associer des hommes et des femmes totalement dévoués au Règne : laïcs, religieux de l'Assomption, en union spirituelle avec les Religieuses de l'Assomption, plus tard, avec les Oblates de l'Assomption et avec les Petites Sœurs.

Pour ces associés dans la grande famille de l'Assomption, la vie entière intérieure et extérieure devait contribuer à étendre le Règne.

B. Pour l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ

1. Les grandes épreuves des années '50

Durant les années '50 le P. d'Alzon subit de très dures épreuves. Épreuves d'argent : il avait engagé toute une fortune dans des entreprises apostoliques et, en présence des crises financières répétées de son collègue, sa famille lui retire son appui. En même temps ses religieux ne sont pas assez suivis et leur recrutement est comme tari. Enfin, après des fatigues nombreuses, le Père est frappé le 19 mai 1854 d'une attaque nerveuse qui va le réduire à trois ou quatre années d'impuissance et d'inaction presque complète. (Sage, Retraite 1955, p. 3).

Quelles pensées habitent le P. d'Alzon au cours de cette crise ?

II. LES GRANDES INTUITIONS DU P. D'ALZON

En septembre 1853 le Père d'Alzon avait écrit à Mère Marie-Eugénie de Jésus : « Deux journées d'angoisse assez grandes. Mais ces angoisses, pourquoi les ai-je eues ? Parce que je deviens plus faible. Il me semble pourtant que, la veille de l'Exaltation de la Sainte Croix, je reprends un peu courage ; non pas précisément que je souffre moins, mais j'aime un peu plus la croix et j'accepte avec un peu plus d'amour celle que Notre-Seigneur veut que je porte. Enfin, qu'Il soit béni en tout et pour tout ; et surtout de mes humiliations, de mes blessures, de mes craintes, de mes sécheresses, de tout, pourvu que je puisse le glorifier un peu ! Il me semble même que je suis heureux et même très heureux de souffrir. Quelque chose qui me frappe beaucoup, c'est le mot de Notre-Seigneur à Ananie à propos de saint Paul : « Je lui montrerai combien il faut qu'il souffre pour mon nom ». Vraiment je me crois bon à procurer la gloire de Dieu, quand je vois que je n'en puis plus. » (E.S. 811-812).

En mars 1854 il disait encore à Mère M.-Eugénie : « J'entre dans le temps de la Passion avec l'intention de lui donner mes pieds, mes mains, ma tête et mon cœur pour qu'il en fasse tout ce qu'il voudra. Je suis frappé de cet abandon absolu où il me semble que Notre-Seigneur me demande à me placer pour tout ce que je dois faire, de façon que mes projets soient les siens ou, si vous aimez mieux, que ces plans soient à lui et non pas à moi. » (T.L.I p. 405. E.S. 814).

Puis cette autre réflexion qu'il lui fait le 4 mai : « L'état de nos affaires me ronge un peu. Cependant quelque chose me pousse, tout en m'occupant, à m'occuper surtout des douleurs de Notre-Seigneur. En face des douleurs de l'Eglise, qu'est-ce que je puis endurer en comparaison de souffrances pareilles ? » (T.L. I p. 422. E.S. 814).

Puis, après l'attaque cérébrale du 19 mai, il écrit de Vichy, le 24 juillet : « Mais qu'est-ce que Dieu veut de moi ? Je prie assez dans ce temps-ci, et je vois tant de choses que je ne sais plus où j'en suis. Ce qui me frappe le plus, c'est mon incapacité, c'est mon impuissance, à cause de mes défauts, à faire jamais rien de bien. Les obstacles qui s'élèvent, ne sont-ce que des épreuves ? Mon âme est dans une affreuse aridité. Je prie pourtant et me traîne, pour ainsi dire, à la présence de Dieu. Si ce sont là les douleurs de l'enfantement, je les accepte comme Dieu l'entend, mais c'est dur. Enfin, comme Dieu voudra. » (T.L.I p. 443).

Le 14 septembre il mesure l'ascension où il est engagé : « Dieu, écrit-il, m'a fait aujourd'hui la grâce de comprendre la différence qu'il y a entre ceux qui peuvent dire : *Mihi absit gloriari nisi in cruce Domini Nostri Jesu Christi* et ceux qui ne le peuvent pas, et surtout par quels degrés il faut passer pour pouvoir arriver à les prononcer parfaitement. Je ne crois pas être parvenu au plus haut point de cette disposition, mais je le veux, ce me semble, très sincèrement. La nuit de la foi m'apparaît comme un abîme où il faut se précipiter en tenant la Croix et acceptant tout ce que la Croix enseigne et signifie. Voilà tout mon état et comme au fond il me fait trouver la paix et plus d'amour pour Notre-Seigneur, je m'y livre autant que j'en suis capable. » (T.L.I p. 460. E.S. 814-815). Fin-février 1855, le Père semble être parvenu à une pleine acceptation de sa croix lorsqu'il dit à Mère M.-Eugénie : « ... c'est du calme et un grand calme qu'il me faut. Toutefois, je remercie Dieu plus que je ne puis vous le dire de mon mal. Il me semble qu'il me fait bien sentir mon néant et la nécessité de ne m'appuyer que sur lui. » (V. L. I p. 525).

2. Le besoin d'aimer davantage

« Sous le coup de ces grandes épreuves, observe le P. Sage (Retraite 1955, p. 6), le P. d'Alzon médite sur les fondements même de l'Œuvre que Dieu lui a confiée. L'Assomption possède bien son cachet, un esprit, qui se refuse à disparaître en ces projets de fusion de jeunes congrégations qui se multiplient alors. Dieu semble tenir à l'Assomption et cependant elle apparaît comme chancelante. » Pourquoi donc ? Pendant ses loisirs forcés, le Père pouvait s'interroger. Pourquoi désire-t-il implanter le règne de Dieu en lui-même et dans l'humanité ? Au premier abord, c'est parce qu'il est juste que la créature soit soumise au Créateur ; il est juste que l'homme accepte ce que Dieu lui propose, d'autant plus que c'est un projet d'amour.

Mais il y a plus. Dès le début, il avait fallu à Emmanuel d'Alzon plus qu'un sens de la justice pour le pousser au service de la Cause de Dieu. Il avait dû aimer, et aimer passablement pour avoir pu répondre à l'appel, au prix de tant de renoncement et de générosité, pour s'être préparé à sa mission par des études ardues et une prière qui allait s'intensifiant, enfin pour s'être prodigué de toutes ses forces et par tous les moyens possibles au service de Dieu ainsi qu'à l'évangélisation des hommes. Le motif d'amour a toujours prédominé dans la vie d'Emmanuel d'Alzon. En même temps il demeura toujours préoccupé d'aimer davantage. Ainsi, en 1853, il avait confié à la Mère M.-Eugénie : « Ce qui fait notre misère devant Dieu, c'est que nous n'aimons pas assez... ; et la cause pour laquelle nous ne donnons pas assez à nos actions le mérite de l'amour, c'est que nous ne savons pas assez entrer en rapport avec l'amour substantiel qui est le Saint-Esprit... » (T.L.I p. 261-262).

Secoué par cette congestion cérébrale qui s'ajoutait aux soucis des déficits du collège et de la pénurie des vocations pour son Ordre, le Père d'Alzon pensa, estime le P. Sage, que si les efforts fournis pour l'extension du Règne rencontraient tant d'obstacles, c'était sans doute parce que l'Assomption n'était pas édifiée sur le Christ avec des matériaux suffisamment purs ; sa foi, son espérance, sa charité n'étaient pas assez vives, tendues, ferventes, pas suffisamment animées de l'intérieur par l'amour de Notre-Seigneur. (Retraite 1955, p. 6).

3. Pour aimer Dieu il faut le connaître

« Mais, pour aimer Jésus-Christ, il faut le connaître », précise le P. d'Alzon (E.S. p. 28). Et il précise qu'« on apprend à connaître Jésus-Christ par l'étude et la méditation » (E.S. 240). Ainsi que le signale le P. Sève, « on retrouve son idée chère : aimer parce qu'on connaît et mieux connaître pour mieux aimer. C'est son génie d'avoir lié l'étude et l'amour, pour que l'amour ne soit pas chimérique et que l'étude ne soit pas un rendez-vous sans amour. » (Sève, p. 102).

Du reste, note encore le P. Sève : « Le P. d'Alzon ne veut pas que le désir de mieux connaître Jésus nous précipite seulement sur les livres, il rappelle souvent d'autres rencontres : celles de la Croix, de l'Eucharistie et de l'imitation ! Rien de tel que d'agir comme le Christ pour connaître le Christ. » (p. 103). À maintes reprises, le P. d'Alzon revient sur la connaissance de Jésus-Christ, ainsi que sur les moyens de rendre l'oraison efficace afin de le connaître et de l'aimer. « Il ne suffit pas de connaître, dit-il. L'âme au nom de son désir invincible du bien, voit ce bien en Dieu à travers la sainte Humanité du Sauveur, et l'aime en proportion de ce qu'elle connaît... Incapable par ses seules lumières de voir Dieu, elle est aidée par Esprit » (E.S. 220).

4. Dieu nous aime

La première chose qu'on apprend en contemplant Dieu en Jésus-Christ, c'est qu'il nous aime. Tel est le grand, l'unique motif qui nous incite à l'aimer en retour. Voyons trois ou quatre passages où le P. d'Alzon parle de l'amour de Dieu pour ses créatures.

« Ce Dieu dont la pensée éternelle renferme en elle tous les êtres qui seront un jour le produit de sa sagesse et de sa puissance, les aimait ; il nous aimait malgré nos péchés » (E.S. 876).

« Dieu le Père, après m'avoir créé, m'a donné son Fils ; Dieu le Fils s'est donné à moi et m'a donné l'amour qui unit au Père ; il m'a fait le temple de cet amour » (*Directoire*, E.S. 23).

« Qui a présidé aux mystères de la Rédemption ? L'amour. Dans le sein même du Père, l'amour a tout fait. Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils, son unique. (Jn 3, 16). L'amour l'a fait descendre du Ciel, l'amour l'a conduit à la crèche, (sur les chemins de Judée et de Galilée), à l'atelier de Nazareth, au jardin des Olives, à la Croix. C'est l'amour qui est la dernière raison de tout ce qui a été fait ; c'est à ce point que Dieu a aimé le monde. Pourtant ceux qu'il aimait étaient des pécheurs, des révoltés, des ingrats. » (MR I p. 289-290). En présence de la croix et de la mort de Jésus-Christ, le P. d'Alzon demande : « Que voulez-vous de plus ? Jésus a-t-il aimé les hommes ? Que peut-il de plus que de mourir pour eux ? » (E.S. p. 929).

II. LES GRANDES INTUITIONS DU P. D'ALZON

Le Père est tout aussi sensible à l'amour qui nous est témoigné dans l'Eucharistie. « Cette nature humaine à laquelle il a été unie par son Père ne satisfait pas encore son amour pour les hommes... Il s'abaisse et s'anéantit par amour pour nous, jusqu'à devenir notre nourriture, pour ne plus faire qu'un avec lui, et nous rendre participants de sa divinité, car ce pain est le Pain de vie qui fait germer pour l'éternité ». (E.S. 980-981).

De l'amour de Dieu pour nous, le P. d'Alzon eut une intuition qui le prépara aux autres intuitions : celle du besoin de défendre Dieu, de proclamer sa Vérité, de travailler à son Règne et à ce que nous allons voir maintenant – l'intuition de l'amour dû à Dieu.

5. Aimer Jésus-Christ

A 21 ans, méditant les dernières confidences de Jésus faites la veille de sa mort, Emmanuel d'Alzon avait déclaré : « Eh bien oui, Sauveur Jésus, que je sois en vous et vous en moi ».

À 35 ans, il note dans son règlement de vie : « Comme fils de Jésus-Christ, j'ai à acquérir son amour et à me pénétrer de son esprit... L'amour de Jésus-Christ doit être l'âme de toutes mes actions » (E.S. 779).

À 44 ans, il confie à Mère M.-Eugénie de Jésus : « Il me paraît que malgré des infidélités sans nombre de ma part, Notre-Seigneur s'empare tous les jours un peu plus de moi. (Je sens) le besoin de beaucoup aimer Jésus-Christ ». (E.S. 813) |

Des divers mystères de la vie de Jésus-Christ, le Père s'attache surtout à celui de sa Passion, et de sa Mort. Lorsque les épreuves pèsent le plus lourdement, il s'abandonne au Christ ; ainsi en mars 1854, il écrit : « J'entre dans le temps de la Passion avec l'intention de lui donner mes pieds, mes mains, ma tête et mon cœur pour qu'il en fasse tout ce qu'il voudra. » (E.S. 814).

De mille façons il prêchera l'amour de Jésus-Christ aux religieux et aux religieuses, aux Tertiaires, aux fidèles. Au Chapitre de 1868, il proclame avec la plus noble ferveur l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ : « Oui, nous allons à Jésus-Christ... La négation, la haine, l'indifférence sont pour nous autant de motifs d'entourer Jésus-Christ d'un amour plus ardent, plus actif, plus tendre et plus solennellement manifesté. En lui, nous aimons, nous proclamons sa divinité ; nous aimons l'homme, le plus parfait des modèles et le plus tendre des amis : nous aimons l'Homme-Dieu... Nous l'aimons parce qu'il nous apporte la véritable lumière et les véritables biens... » (E.S. 132-133). Dans une des grandes méditations il parle longuement de l'amour pour Jésus-Christ : « la connaissance inspire l'amour de ce qui est bon, beau, délectable. Or qui est meilleur que Jésus-Christ ? Qui est plus beau ? Qui est plus parfait ? ... Il est impossible de le connaître et de ne l'aimer pas ». (E.S. 322-323).

Ainsi que le note le P. Cayré, en Jésus-Christ le P. d'Alzon va directement à ce qu'il y a de plus élevé : la Personnalité divine du Fils (Cf. Mélanges d'Alzon, p. 89-94). « Si j'aime Notre-Seigneur, je dois penser sans cesse à lui, mais parce qu'il est Dieu, c'est surtout comme Dieu que je dois avoir sans cesse sa pensée présente à l'esprit et au cœur » (E.S. 25).

6. Aimer tout Jésus-Christ

« Ce que j'aime en Jésus-Christ, écrit-il (à M. M.-Eugénie, 1847), il me semble que c'est Jésus-Christ tout entier, Dieu et Homme... » (E.S. 798). Tout Jésus-Christ, c'est Jésus Verbe et les mystères de la vie trinitaire, Jésus de Nazareth et les mystères de sa vie humaine, de sa mort, de sa résurrection, et les mystères de sa gloire comme de son corps qui est l'Eglise.

Jusque dans l'Eucharistie

Dans l'Eucharistie, on retrouve Jésus-Christ tout entier, le Christ total. « Que l'autel soit notre centre, rappelle-t-il au Chapitre de 1868, parce que nous y trouvons Jésus-Christ ; qu'il soit aussi pour nous le trône du Roi... Là nous retrouvons Jésus notre amour se donnant à nous et nous apprenant à nous donner à lui et au service de son Église pour lui. » (E.S. 146).

Très profondément attaché à l'Eucharistie, le P. d'Alzon en parle très fréquemment, suivant les trois aspects : la présence eucharistique, la Messe, la nourriture divine qui soutient en nous la vie divine. (D.A.I., p. 57).

En 1879, il rédigea pour Le Pèlerin une série de méditations sur la Passion. L'une d'elles parle de l'Eucharistie en ces termes : « Ce corps qui va être livré aux Gentils, ce sang qui va être répandu, c'est un aliment, c'est un breuvage offert à tous les baptisés. Voilà jusqu'où va l'amour du Sauveur. Un nouvel élément est introduit dans le culte divin, l'amour. Qui avait songé à avoir quelque tendresse pour Jupiter, Junon, Mercure ou Vénus ? On les invoquait par peur, nul ne songeant à les aimer. Jésus nous a aimés jusqu'à la mort ; il appelle de notre part un amour semblable. Par le sacrifice de tous les jours sur l'autel, il nous enseigne comment nous aussi nous devons devenir victimes... » (E.S. 923) |

Commentant les Actes des Apôtres (Nîmes, 1868 ; M.S. 112), le Père observe : « J'examine quelle place l'Eucharistie tient dans l'Eglise. Il semble que la doctrine soit la tête et l'Eucharistie le cœur, car c'est là que réside la plénitude de l'amour en Notre Seigneur Jésus-Christ. »

Dans son règlement de vie de décembre 1845, il dit : « L'amour de Jésus-Christ m'adoucirait la rigueur des épreuves, et c'est pour cela que je m'appliquerai à le développer en moi par la dévotion au Saint-Sacrement, puisque j'ai observé l'influence sensible qu'exerce sur moi Notre Seigneur dans l'Eucharistie, par la différence de dispositions où je me trouve selon que je prie à la chapelle ou ailleurs. » (E.S. 778).

Jésus-Christ conduit à la sainte Trinité

« Jésus Christ est mon Dieu, est-il dit dans le *Directoire*, et il n'est descendu sur la terre que pour m'apprendre à adorer son Père en esprit et en vérité... L'amour qui unit Dieu le Père et Dieu le Fils est Dieu lui-même, et c'est par cet amour, qui est le Saint-Esprit, que je puis aimer Dieu ; 'car l'amour de Dieu a été répandu dans nos âmes par le Saint-Esprit qui nous a été donné' » (Rm 5, 5) (E.S. 23). Pour le P. d'Alzon, « la contemplation de la puissance, de la sagesse et de l'amour de Dieu doit nous provoquer à l'adoration des droits de la Trinité Sainte, à l'absolue soumission de notre mémoire par la présence toute-puissante de Dieu, de notre intelligence par Le culte de la vérité, de notre volonté par l'hommage de nos puissances d'aimer ». (M.S. 98).

À Mère Marie-Eugénie de Jésus, il avoue en 1853 : « Ce qui fait notre misère devant Dieu, c'est que nous n'aimons pas assez et que nous ne donnons pas assez à nos actions le mérite de l'amour, c'est que nous ne savons pas assez entrer en rapport avec l'amour substantiel qui est le Saint-Esprit. Je me fais de très grands reproches par rapport à la manière dont j'honore le Saint-Esprit dont je suis le temple. » (E.S. 810).

7. De Jésus aux siens. – Le Triple Amour

Le P. d'Alzon disait un jour aux Tertiaires (1855) : « Si nous aimons beaucoup Notre Seigneur, nous aimerons ce qu'il aime et nos sentiments deviendront de plus en plus semblables aux siens. Nous aimerons beaucoup sa Mère... nous aimerons beaucoup son Eglise, qui est son épouse, née sur la croix de son côté ouvert. Nous aimerons beaucoup ses enfants qui sont nos frères, membres du Corps mystique, Jésus-Christ lui-même » (D.A. II p. 456-457).

Au cours de sa longue maladie, le Père médite cette pensée. Il paraît en chercher la formule la plus significative ; il trouve celle-ci en 1858, l'exprimant au P. Picard lorsqu'il envoie celui-ci comme supérieur à Rethel : « Souvenez-vous lui dit-il, que l'esprit de L'Assomption est l'amour de Notre Seigneur, de la sainte Vierge sa mère, et de l'Eglise son épouse. » (M.S. 73). Formule qu'il canonise dans le *Directoire* rédigé l'année suivante.

Évidemment le P. d'Alzon avait toujours pratiqué et prêché l'amour de Notre Seigneur, de la Sainte Vierge et de l'Eglise, mais sans discerner le lien intime qui unit ces trois amours. Ce lien, il l'entrevoit en février 1854, lorsqu'il dit à Mère Marie-Eugénie qu'il sent le besoin de beaucoup aimer Jésus-Christ et tout ce que Jésus-Christ aime, – uniquement, ajoute-t-il, parce qu'il a lui-

même aimé. (E.S. 813) – L'originalité consiste à avoir perçu et mis en relief la raison d'aimer le prochain, à savoir le fait qu'il est aimé par Jésus lui-même. Marie, l'Eglise, nos frères et sœurs, tous sont aimés d'abord par Jésus. Ils sont les amis de notre Divin ami.

De notre temps, on tend à passer par le prochain pour aller à Jésus-Christ ; on cherche à voir Jésus-Christ dans le prochain. C'est la route qui va de l'homme à Dieu. Le P. d'Alzon suit la route inverse. « Aime d'abord Jésus-Christ. Si tu l'aimes, impossible de ne pas être poussé par lui vers ceux qu'il aime, pour qui il est venu, pour qui il a souffert, et qui s'intègrent maintenant à lui en corps ecclésial. » (Sève 105).

8. Marie, Mère de Jésus

« L'amour du Fils nous conduit à l'amour de La Mère. Notre tendresse pour la sainte Vierge n'a pas d'autre limites, pas plus que sa tendresse pour nous. » (E.S. 134).

À 35 ans, le P. d'Alzon fait cette confidence à Mère Marie-Eugénie : « Ma dévotion à la sainte Vierge augmente tous les jours, et vous pouvez vous vanter d'y avoir contribué. » (V.L. II 400). Un an plus tard, il écrit : « Je n'aurais jamais cru autant aimer la sainte Vierge ». (V.L. III, 59).

Aimer Marie parce que Jésus l'a aimée, c'est aimer en elle ce qui l'a rendue aimable aux yeux de son Fils. Le P. d'Alzon salue en Marie la Mère du Verbe éternel, de la Vérité infinie qui s'est fait homme. Marie aime la Vérité comme aucune autre créature ne peut l'aimer. C'est en quoi elle poursuit le père du mensonge et a exterminé toutes les hérésies. Telle est la cause de l'amour des apôtres de la vérité pour celle que l'Eglise appelle la Reine des Apôtres. (E.S. 998).

On sait que dans le *Directoire*, le P. d'Alzon voit en Marie notre Mère et notre modèle. Notre Mère, Marie le devint quand Jésus sur la croix nous confia à elle. Elle nous aime comme ses enfants dès que, « par l'acte d'amour le plus incomparable (elle) donne son fils pour la vie du genre humain. » (E.S. 998). C'est pourquoi le P. d'Alzon demande notamment à qui veut entrer dans la Congrégation d'examiner s'il veut placer toute sa vie sous la protection de la sainte Vierge et la considérer comme sa Mère.

Le Père revient souvent sur le fait que Marie devient notre Mère en vertu de sa souffrance de compassion avec son Fils. En quoi elle nous révèle une condition indispensable de toute fécondité spirituelle. (Dans une Instruction du Samedi. D.A.I. 62). Au milieu des douleurs qu'elle subit au pied de la croix, elle est notre modèle pour les épreuves de la vie et les souffrances de notre action apostolique. Pour cette raison, le P. d'Alzon voulut que la cofondatrice des Oblates prenne le nom « Emmanuel-Marie de la Compassion ».

Marie est pour nous un modèle dans la pratique de la foi. Sa foi est le « principe de tous les prodiges qui s'accompliront en elle » à partir de l'Incarnation (E.S. 33). « Elle a mérité de devenir la Mère de Dieu par l'acte de foi le plus sublime qu'une créature ait pu faire » (E.S. 45). Modèle elle l'est aussi tout le long de sa vie dans son humilité, sa gratitude perpétuelle, sa confiance aveugle dans son Seigneur, enfin l'amour incomparable qu'elle eut pour son Dieu, son Fils et pour les enfants qu'il lui a confiés.

Le P. d'Alzon a laissé un mois de Marie qu'il a présenté au P. Picard comme le commentaire de notre dévotion envers la Sainte Vierge. (E.S. 988). Parmi ses instructions nombreuses sur Marie, il en est une assez remarquable sur l'Immaculée Conception, donnée aux collégiens de Nîmes. (E.S. 989, sv).

9. Aimer l'Eglise

« Que dirai-je de notre amour pour l'Eglise ? » s'écrit le P. d'Alzon au Chapitre de 1868. L'éloge sublime de l'Eglise qu'il prononce alors mériterait de figurer avec ceux de *Lumen Gentium*. Rappelons-en au moins la conclusion : « Pour l'Eglise, le Fils de Dieu est venu sur la terre et s'est unit à l'humanité ; c'est elle dont il veut dilater les tentes... Elle est l'objet des prédilections très jalouses de son Epoux divin ; nous aimons l'Eglise parce que Jésus Christ l'a aimée. » (E.S. 136).

C'est bien l'amour de l'Église en même temps que l'amour de Dieu qui portait le jeune Emmanuel à défendre la religion catholique, ensuite à lui donner sa vie entière jusqu'à épuisement. En la deuxième année de son ministère sacerdotal, il écrivait : « Quel honneur d'être admis à combattre pour la cause de Dieu, et de ce qu'il a de plus cher, car Dieu ne peut rien aimer plus que son Église. L'Église me sera d'autant plus chère que je la verrai plus persécutée. » (E.S., 779).

On sait avec quelle insistance il inspire l'amour de l'Église à tous ses auditeurs, Tertiaires, Religieux, Religieuses de l'Assomption et Oblates. De ses religieux, il exige qu'ils soient « prêts à s'exposer à tous les périls pour le salut des âmes... et cela par amour de l'Église, qui est le royaume de Dieu » (*Premières Constitutions*, ch. II). (Comme on le note dans le P.C., l'Église est bien le Royaume, mais le Royaume est plus étendu que l'Église, du moins que l'Église visible.) Par amour de l'Église, le P. d'Alzon a prié et beaucoup œuvré pour son unité (bien entendu sans pouvoir encore concevoir cette unité à la façon d'aujourd'hui). Il est convaincu que l'Église ne peut demeurer unie et remplir sa mission qu'en étant enseignée et guidée par les successeurs des Apôtres, avec le Vicaire que le Christ a mis à leur tête. C'est pourquoi il juge indispensable qu'on écoute la Parole du Pape et qu'on lui obéisse. De cela il donna l'exemple toute sa vie, même lorsqu'il ne comprenait pas les décisions et consignes de Rome. Si bouleversé qu'il fût par la condamnation de Lamennais, pas un instant il n'avait hésité à se soumettre. A la fin de sa vie, il n'hésite pas d'obéir à Léon XIII, même s'il doute fort du succès de la mesure demandée.

Il convient peut-être d'observer que si d'Alzon est si attaché à l'Église, ce n'est pas qu'il ignore ses déficiences. Mais il croit ferme aux garanties divines. A 24 ans, il avait écrit dès son premier séjour à Rome : « Rome est pour moi un mystère que je ne découvrirai pas de longtemps, mélange de foi et d'abus, de vertu et de décadence, de force et de faiblesse, de politique de la peur et de l'amour du bien, tout cela, amalgamé et confondu. » (V.L., :1, p. 508-509).

10. Pour conclure

À lire la première partie du *Directoire*, on peut constater que le triple amour inspire le désir de la « perfection », de la sainteté, que cet amour se cultive par le sentiment de la présence de Dieu, le culte de la sainte Humanité, la dévotion au Saint-Sacrement. Ainsi que le note le Père Sage : « Notre Seigneur, la Vierge, l'Église ne sont pas objets de pure spéculation... Si le Christ, la Vierge, l'Église sont l'unique objet de notre contemplation, il est impossible que nous ne nous transformions pas en cette image du Christ qui se réfléchit sur le visage de la Vierge et sur le visage de l'Église pour mieux s'adapter à l'infirmité de notre vue. » (Retraite, 1955, p. 8).

Wilfrid DUFAULT a.a. Rome, le 23 avril 1988.

SIGLES EMPLOYÉS POUR LES RÉFÉRENCES

E.S. : *Écrits spirituels*

V.L. : *Lettres du P. d'Alzon* éditées par le P. Vailhé

T.L. : *Lettres du P. d'Alzon* éditées par le P. Touveneraud

T.D. : *Écrits du P. d'Alzon déposés à la Congrégation des Causes de Saints* (dont copie aussi aux archives AA – Rome).

M.S. : *Un maître Spirituel du XIXe siècle*, par le P. Athanase Sage

Retraite 55 : *Retraite du P. Athanase Sage donnée à la Curie et aux Supérieurs Majeurs AA*, à Rome en 1955.

Sève : *Ma vie, c'est le Christ, Emmanuel d'Alzon*, André Sève,

SESSION D'ALZON

23 avril 1988

C. Interventions après la conférence du Père Wilfrid DUFAULT

P. Arno BURG (Président).

Le Règne de Jésus-Christ, les vertus théologiques, le triple amour : le Père Wilfrid a essayé de voir tout ça dans un ensemble, il a essayé de montrer les rapports entre ces idées. D'autre part, il n'a pas uniquement parlé des écrits du P. d'Alzon, il a parlé aussi du P. d'Alzon jeune homme, du P. d'Alzon malade : donc de l'homme qui a surmonté la situation concrète dans laquelle il vivait. Il nous a montré tout cela dans une sorte de synthèse, qui je crois a surtout montré, à côté du triple amour, le grand amour du P. Wilfrid pour le P. d'Alzon. Et je crois que c'est un témoignage très précieux pour nous. Vous avez maintenant l'occasion de poser des questions, comme vous avez pu le faire ce matin.

P. Charles MONSCH.

Ce n'est pas précisément pour poser une question. C'est plutôt pour constater une nouvelle lumière qui s'est ouverte pour moi en entendant l'exposé du P. Wilfrid. Jusqu'ici j'étais choqué par ce qu'on peut appeler le "dolorisme" du P. d'Alzon. On appelle ça à tort le dolorisme, cette recherche apparente de la douleur. Après votre exposé, je comprends mieux l'étroite corrélation entre l'avènement du Règne et le mystère de la souffrance, de l'échec, de l'impuissance. D'abord à travers sa propre épreuve de santé, et ensuite à travers les différentes fondations : que ce soit sa Congrégation, le collège, les Congrégations masculines et féminines, Mère Marie-Eugénie de Jésus, et plus spécialement la Mission d'Orient, et enfin ses tout derniers articles dans *La Croix* en 1880, où l'on sent une étroite corrélation entre l'échec de toute la chrétienté et la souffrance.

P. Wilfrid DUFAULT.

Je puis signaler que c'est justement au sein de cette souffrance qu'il a mis au point les premières Constitutions, 1854-1855. Et à la fin de cette crise de souffrance on peut dire qu'il énonce le triple amour. C'est sa première rédaction du *Directoire*, pour les Adoratrices et pour les Religieuses, en 1859.

Sr Georgette-Marie, OA.

Pour illustrer ce que dit le Père, sur ce sens de la souffrance et aussi sur cet amour de l'Eglise, le P. d'Alzon a écrit de très belles lettres aux Oblates pendant qu'il était au cœur de l'Eglise, au cours du Concile Vatican I. Dans l'une d'elles il parle de l'Eglise en disant qu'elle est comme la femme qui souffre, mais pour enfanter elle ne peut pas moins faire que de souffrir, c'est normal, et il faut que nous aussi nous apportions notre participation à cet enfantement. Il y a aussi d'autres passages très beaux, qui sont très modernes, d'ailleurs, on croirait qu'ils sont écrits maintenant. Il restera tout à faire après le Concile, mais souvenez-vous que vous êtes des ouvrières de l'Eglise et que vous êtes destinées à faire aimer cette Eglise à qui Dieu a confié le salut du monde. Ce sont des paroles très simples mais qui en disent très long sur son amour de l'Eglise, alors qu'il est au cœur de l'Eglise et que c'est le début de la fondation.

P. Richard LAMOUREUX.

Lors de la réunion du Conseil de Congrégation, ces jours-ci, nous avons parlé de l'importance d'élaborer une spiritualité pour un temps d'incroyance. Il me semble que votre réflexion justement sur cette crise du P. d'Alzon et sa façon d'en sortir, sa façon d'intégrer cette crise dans ses intuitions sur la vie religieuse et sur l'apostolat pourraient nous servir également aujourd'hui

II. LES GRANDES INTUITIONS DU P. D'ALZON

dans un contexte de crise. J'apprécie beaucoup, comme le P. Charles, cette façon d'envisager cette période cruciale, c'est le cas de le dire, de la vie du P. d'Alzon.

P. Wilfrid DUFAULT.

J'ai rencontré une homélie du P. Athanase qu'il nous a donnée ici-même en 1968 pour la fête du P. d'Alzon, 21 novembre, dont certains paragraphes m'ont paru tellement illustrer ce qu'on pourrait appeler une certaine actualité du P. d'Alzon que j'ai l'intention de vous lire ces paragraphes comme homélie à la messe tout à l'heure. Vous verrez que justement il y a une allusion à ce climat d'indifférence, comme il se présentait en 1868, et on peut dire encore aujourd'hui.

P. Claude MARECHAL.

Il me semble que l'on est en train de découvrir une piste intéressante. Mes souvenirs sur le P. d'Alzon étaient bien estompés au cours de la vie active qu'on menait, les urgences de l'Eglise nous détournaient peut-être un peu de nos sources. Lorsque j'avais lu la vie du P. d'Alzon par le P. Sève, j'avais été frappé à nouveau par ce passage à vide, cette traversée du désert, par lequel le P. d'Alzon était passé. Et j'ai réalisé aussi que vraiment il avait enfanté dans la douleur, et que ce soient le collège, ses Congrégations, ses grandes intuitions apostoliques, ça passe toujours par la souffrance. Ce n'est pas une question que je voudrais poser, mais j'aimerais bien que nos deux conférencières, cet après-midi, malgré tout ce qu'elles ont à nous dire, puissent nous dire si on trouve aussi chez Marie-Eugénie de Jésus et chez le Père Pernet, qui a eu un itinéraire bien particulier, ce lien entre l'enfantement spirituel et la souffrance, d'une certaine façon. Ce que je découvre mieux aussi, mais je pense que c'est aussi l'apport de toutes les recherches autour de nos fondateurs, c'est qu'on voit mieux les lignes de force, les intuitions, prendre corps dans l'expérience humaine, spirituelle d'un homme qui prend de l'âge, qui traverse telle épreuve, et qui approfondit sa foi. Je trouve que ce que vous nous avez donné, Père Wilfrid, nous aide aussi à voir que le P. d'Alzon n'était pas quelqu'un qui surplombait son temps, mais qui enfantait sa foi, d'une certaine façon, à travers une expérience spirituelle liée à un âge, à des épreuves, à une histoire de l'Eglise, etc.

P. Wilfrid DUFAULT.

Il y a peut-être une lumière dans ce que vous venez de dire, le fait que le P. Sève a jugé à propos d'appeler la foi du P. d'Alzon : « foi-amour », tellement c'est rapproché chez lui.

P. Daniel STIERNON.

Le regard critique que nous portons depuis un certain temps sur le P. d'Alzon nous fait apparaître un manque de discernement sur les justes revendications du mouvement révolutionnaire, manque de clairvoyance aussi sur les besoins du peuple. Vous avez dit ces deux phrases-là. Ma question : des gens de cette époque-là renommés pour leur sainteté ont-ils eu les mêmes carences dans ce domaine ? Leur sainteté les aurait-elle portés à voir clairement ce qui était juste dans ce mouvement ? Par exemple, le Curé d'Ars a-t-il saisi la justesse de certaines revendications ; Don Bosco certainement. Le P. Claude nous a parlé de ces deux modèles de sainteté au XIXe siècle. D'autres fondateurs sont maintenant sur les autels. Ce serait un travail de comparaison, voir si le P. d'Alzon est unique dans cette sorte de cécité, de manque de clairvoyance en tous cas. Ce serait une étude comparative qui déborde évidemment cette session, mais nous sommes un peu mal à l'aise devant ce manque de sensibilité qui paraît aujourd'hui si évident.

P. Arno BURG.

Est-ce qu'il ne faut pas peut-être envisager l'origine du P. d'Alzon, venant d'une famille riche, aristocratique, qui a quand même une autre attitude vis-à-vis de la société que ceux qui sont nés dans la misère. Un Curé d'Ars vient d'un tout autre milieu. Est-ce que ça n'a pas coloré sa position par rapport aux besoins de l'époque ?

II. LES GRANDES INTUITIONS DU P. D'ALZON

P. Charles MONSCH.

Je ne veux pas me lancer dans une vaste analyse des mentalités, mais le P. d'Alzon, par ses origines aristocratiques, était certainement beaucoup plus proche d'un certain nombre de revendications populaires que la classe bourgeoise, et assez souvent le P. d'Alzon se démarque très nettement par rapport aux peurs et au conservatisme bourgeois. Je m'en tiens là, on pourrait développer ça beaucoup plus.

P. Claude MARECHAL.

Je crois qu'au moins pour la France, l'aristocratie comprenait mieux les couches populaires que la bourgeoisie. Elle n'était pas une classe en expansion comme la bourgeoisie. Elle avait peut-être moins d'intérêts à défendre. Par ailleurs, le retour au religieux a été plus accentué dans l'aristocratie au XIXe siècle que dans la bourgeoisie, surtout la haute bourgeoisie, où le christianisme a eu plus de peine à pénétrer. Sur la question que tu poses, moi aussi je me garderai bien de me lancer dans des comparaisons. Je pense que ce que pourra nous dire Marie-Madeleine ce soir sera intéressant, parce que le P. Pernet n'a pas les mêmes origines sociales que le P. d'Alzon, dont il va vivre à sa façon la spiritualité : on verra peut-être mieux comment lui a réagi.

Les trois petites choses que je voudrais dire :

1) C'est certain que l'environnement ecclésial de l'époque est général, est global, et presque tout le monde approche les réalités des couches populaires un peu comme le P. d'Alzon, c'est-à-dire que le schéma dominant est celui qu'on a dit, celui de « l'homme d'œuvres ». Il y avait comme une séduction du modèle intellectuel cultivé, qui lui seul, semble-t-il, pouvait comprendre la réalité et la transformer.

2) Je pense que tout le travail de réflexion historique qui se fait à propos de don Bosco et de la jeunesse populaire à l'occasion du centenaire peut nous éclairer un peu, même si c'était l'Italie du Nord d'une part et la France de l'autre.

3) J'ai l'impression que chez le Curé d'Ars il n'y a pas beaucoup de choses sur le monde populaire. Le curé d'Ars est un rural qui va rester un rural, et si lui, à sa façon, va être réceptif à ce qu'on appelait tout à l'heure l'influence romaine, surtout dans la compréhension qu'il va montrer au confessionnal, dans l'ouverture qu'il va avoir du point de vue de la direction spirituelle, et dans le culte de l'Eucharistie, je ne crois pas qu'on puisse aller chercher chez lui un regard particulier sur la société urbaine de son époque.

Le P. Chevrier est venu un peu plus tard. Je vous disais qu'après 1880 les choses évoluent assez vite.

P. Wilfrid DUFAULT.

Je voudrais ajouter une réflexion du P. d'Alzon qui peut, peut-être, aider à comprendre sa mentalité. Nous savons, je le disais tout à l'heure, que s'il n'a pas compris quels étaient les vrais besoins temporels des pauvres, ce n'est pas parce qu'il s'en désintéressait. Dès sa jeunesse, arrivant comme jeune prêtre à Nîmes, on sait qu'il se prodiguait, il donnait tout ce qu'il avait. Ce n'est pas ça qui lui manquait. Et lorsqu'il exprime sa préoccupation pour le sort des pauvres, il faut bien dire qu'il ne dépasse pas l'optique de son époque. Il ne perçoit pas que ces pauvres aient un droit strict à autre chose que la charité des riches. Toutefois, il affirme au moins avec force le devoir qu'ont les riches de partager leurs biens avec les pauvres, et cela parce que leurs biens, en fait, ne leur appartiennent pas.

« Vous devez, dit-il dans une prédication à des femmes chrétiennes, en 1872 ou 1873, vous devez votre superflu aux pauvres. Le superflu, c'est là une question difficile à trancher. C'est une affaire d'appréciation personnelle. Il y a une maxime à travers le siècle, elle est d'un roi : la terre appartient au Seigneur avec tout ce qu'elle renferme. Elle ne vous appartient donc pas, vous en êtes seulement les fermiers. À qui devez-vous le fermage ? À Dieu, dans la personne des pauvres. »

II. LES GRANDES INTUITIONS DU P. D'ALZON

Il me semble que les aristocrates et les bourgeois plus éduqués devaient avoir tendance à être patrons, "patronising", en anglais cela veut dire avoir une attitude qui fait qu'on ne se souvient pas que ce sont des êtres humains avec les mêmes facultés, etc. On a cette attitude peut-être d'autant plus quand on a affaire à des gens qu'on sait ignorants, qui n'ont aucune scolarisation. Est-ce que ce n'était pas le cas, sinon dans les villes, du moins dans les campagnes ? Question que je me pose souvent. Et s'ils étaient si ignorants, aux yeux des chefs, on ne peut pas imaginer qu'ils puissent administrer leurs affaires eux-mêmes. Voilà peut-être la racine de l'illusion. Et c'est pourquoi dans les Comités catholiques, comme l'a fait remarquer le P. Charles, il y avait cette attitude encore. Chaque comité, chaque groupe devait être dominé par des gens éduqués, les autres ne pouvaient pas, à leurs yeux.

P. Claude MARECHAL.

Ce sera justement un des chocs du XIXe siècle pour un certain type d'esprits de découvrir que ce que l'on appellera le mouvement ouvrier peut s'organiser par lui-même avec des leaders issus de ce monde-là. Et je crois que ça fera son chemin après, jusqu'à la JOC. Je crois que c'est un peu la même filière. Mais il faudra du temps pour tout cela. J'étais très impressionné quand Cardijn disait que le P. Pernet était son père. Cela, je ne l'avais encore jamais lu. Cela veut dire qu'il y a des filiations qui s'opèrent, mais dans le temps, et qu'il y a des intuitions qui vont prendre corps et qui vont fleurir à un moment donné.

Sr. Yolande, ORANTE.

C'est un problème qui est un peu de tous les temps. J'ai pensé aux « Communautés de base », en écoutant la fin de l'échange. Un des principes des communautés de base, comme le dirait mieux que moi Fidelis, c'est de travailler « desde el pueblo », et non pas pour lui. Je veux dire, est-ce que ce n'est pas un peu la même chose qui se cherchait, à l'époque dont vous parlez, où, tout en ayant conscience des problèmes sociaux, on n'était pas arrivé encore à penser que c'était « à partir d'eux » et non pas seulement « pour eux » ; et je crois que la même prise de conscience se refait actuellement dans d'autres continents. L'histoire a ses exigences, elle demande du temps.

P. Arno BURG.

Vous voulez dire qu'à cette époque le projet était d'aider les pauvres, mais on ne pensait pas encore à changer les structures de la société ?

Sr Yolande

Je pense qu'on a parlé tout à l'heure du niveau de la charité. On n'était pas encore au niveau structurel.

P. François BERNARD.

Au niveau structurel : vous nous avez dit tout à l'heure que le P. d'Alzon étudiait le droit et voulait être magistrat ou député. C'était bien pour s'occuper des structures. Évidemment d'une autre façon, à cette époque. Mais la préoccupation des structures et de refaire une société était bien là.

P. Wilfrid DUFAULT.

C'est peut-être parce qu'il manquait tellement d'instruction dans cette masse du peuple que le P. d'Alzon avait ces hésitations à apprécier la vague démocratique, ou démocratisante, au point qu'il l'appelle la « barbarie démocratique », qu'il va falloir baptiser, etc. Est-ce que ce n'est pas parce qu'il ne pouvait pas comprendre que du côté d'une masse aussi ignorante à ses yeux il puisse y avoir des initiatives fécondes et intelligentes ? C'est pourquoi il ne voyait dans tous ces rebondissements, dans ces réactions de "révolution", comme il les appelle, qu'un rejet de la dépendance envers Dieu, au lieu de constater qu'il s'agissait du rejet d'une dépendance provenant d'abus de pouvoir.

Session d'Alzon
23 avril 1988
Sr Thérèse Maylis

Chapitre III

MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

Intuitions communes, influence réciproque ?

Un titre sous forme d'interrogation...

Il a été suggéré ainsi et m'a poussée à la réflexion. Aujourd'hui, je suis heureuse que la question ait été posée, afin de conduire à une recherche plus approfondie, au-delà des affirmations premières.

Donc,

- En un TEMPS,
avec ses multiples gouvernements, ses mouvements nationaux et internationaux, ses courants politiques et ecclésiastiques, ses idéologies, ses personnalités marquantes.
- pour une SOCIÉTÉ, qui porte en elle
 - les traces de la Révolution, les souvenirs napoléoniens, l'influence de la Restauration.
 - la marque du déisme ou du scepticisme du siècle des lumières et la nostalgie du romantisme... une société pour laquelle sont parfois synonymes « Dieu et liberté » ou « Dieu et ordre social ».
- au service du ROYAUME :
 - une vision qui va mobiliser les énergies et stimuler les cœurs.
 - UN projet, des perspectives, une mission, un accomplissement.

C'est une page d'histoire, vécue au jour le jour comme à travers ses grandes étapes ;

- c'est l'histoire de 40 ans d'amitié, avec ses tâtonnements, sa confiance, ses lumières, et aussi parfois, ses incompréhensions et ses souffrances.
- c'est un chemin de vie, retracé et relu à travers les rencontres et la correspondance de ces 40 années. De Mère Marie-Eugénie au Père d'Alzon, plus de 2000 lettres ; du Père d'Alzon à Mère Marie-Eugénie, à peu près autant, en général plus courtes.
Rencontres, correspondance, et réalisations.

Les principales devises, inscrites dans les textes et dans la vie :

- « Dieu Seul », – « qui ne fait pas oublier les hommes ».
- « Laus Deo » et « Propter amorem Domini nostri Jesu Christi ».
- et surtout, l'« Adveniat Regnum tuum ».

Devises qui vont apparaître au long du chemin qu'il nous est donné de parcourir.

A. À partir d'une rencontre

Tout part d'une rencontre.

Octobre 1838 : Châtenay, une petite ville de l'Isère, non loin de la Visitation de la Côte-Saint-André, où Anne-Eugénie Milleret fait une sorte de pré-noviciat avant la fondation. Châtenay, où l'abbé Théodore Combalot est né en 1797 et où demeure encore sa mère.

Le 15 août 1838, lendemain de son arrivée à la Visitation, Anne-Eugénie, 21 ans, écrit à son père spirituel, déjà vieux ! (41 ans) : « Je me suis fait indiquer de loin votre Châtenay et je cherche à démêler de ma retraite ce toit où repose cette bonne et vénérable mère, que vous m'avez déjà fait aimer et qui n'aura pas trop de peine, j'espère, à donner quelque place dans son cœur à la fille nouvelle que son Abbé va lui amener à son tour. » (Vol. I, n° 40).

Bientôt, une rencontre est organisée par l'abbé Combalot entre Anne-Eugénie, "sa" future fondatrice dont il dit beaucoup de bien et son jeune ami, l'abbé Emmanuel d'Alzon, du diocèse de Nîmes. L'un et l'autre, nous ont laissé des échos de cet événement.

Le Père d'Alzon, aux sœurs de l'Assomption, en 1875 : « En 1858, l'abbé Combalot fit un petit séjour chez mon père, pendant lequel il me parla de son projet de fonder un nouvel ordre religieux pour l'enseignement des jeunes filles. Il me dit qu'il avait rencontré pour cela une jeune personne comme on n'en trouverait pas sous la calotte des cieux ; qu'en trois mois elle avait appris le latin, qu'au bout de ce temps, elle traduisait Virgile d'une manière étonnante, qu'elle avait écrit un petit traité sur l'éducation qui était remarquable, que certainement, en Europe, il n'y avait pas une femme qui pût lui être comparée. « Je vous la ferai voir », – me disait-il, – car il la considérait déjà comme sa propriété..

Plus tard, il m'engagea beaucoup à venir à Châtenay, chez lui. « Venez donc, je vous montrerai Mlle Eugénie, vous la soutiendrez, l'encouragerez ». – Je me rendis à cette invitation et c'est ainsi que je vis pour la première fois votre Mère qui portait déjà une robe violette, quoi qu'elle fût encore en personne du monde. Il fut convenu que nous irions faire un pèlerinage à une chapelle qui se trouvait sur une montagne peu éloignée ».

Mère Marie-Eugénie raconte ce pèlerinage, dans une conversation de 1881, pour l'anniversaire de la fondation.

« Monsieur Combalot avait une certaine jalousie pour les personnes qu'il dirigeait et ne me laissait pas causer seule avec le Père d'Alzon. Un jour cependant, nous étions allés visiter une chapelle dans la montagne et quand nous n'étions encore qu'à une certaine distance, ils se mirent à dire leur bréviaire ; moi, je disais mon chapelet. Vous savez la rapidité avec laquelle quelquefois le Père d'Alzon disait l'Office. Il eut fini avant Monsieur Combalot, qui fut bien obligé de nous laisser parler. Le Père d'Alzon causa très sérieusement et chercha à me parler de l'œuvre. » (MO1 I c.11).

Et ailleurs, dans une note de souvenirs sur le Père d'Alzon : « Nous n'eûmes pas beaucoup d'entretiens seule à seul, car l'abbé Combalot veillait avec un soin jaloux à ne pas m'en laisser l'occasion. Sans lui ouvrir ma conscience dans un rapport si fugitif, je me sentis pour lui beaucoup d'estime et de confiance. » (Vol. _XV, n° 3656).

Quant au Père d'Alzon : « J'eus avec elle plusieurs conversations très sérieuses qui me confirmèrent de plus en plus dans la conviction qu'il y avait en elle l'étoffe d'une fondatrice. » (cf. Origines I p.166).

Mais sa connaissance précédente de l'abbé Combalot, les contradictions évidentes dans la conduite de ce « bon Père », les projets formulés « pour que les choses aillent rondement et franchement » font rapidement saisir que, l'intuition lancée, les qualités pour persévérer sont déjà absentes. D'où la conclusion : « Mon cher ami, je crois cette œuvre très faisable, je n'y vois qu'un obstacle, et je dois le dire devant Mademoiselle, cet obstacle, c'est vous. » Ce qui ne paraît pas avoir troublé ce « cher ami » par qui était venu, « de par Dieu », l'inspiration nécessaire à l'éclosion future.

Un début de correspondance avait précédé cette rencontre, à la demande de l'abbé Combalot. Mais écrire sur commande, n'est-ce pas perdre de sa simplicité, prendre un ton conventionnel et risquer des malentendus ?

D'Anne-Eugénie à son directeur, le 23 septembre 1838 : « Dois-je répondre à votre abbé d'Alzon ? Ses paroles sont celles d'un bon prêtre, d'un fervent chrétien, mais sa vertu distinctive n'est pas la clarté. Cependant, en le relisant, je l'ai compris ; je crois que je lui témoignerai volontiers ma reconnaissance du soin qu'il a pris de me tracer une ligne, quoique de vous à moi, j'en aie été presque impatientée. Mais vous pouvez être sûr que cela ne ferait rien et que je lui répondrais de la manière la plus aimable que vous puissiez désirer. Je l'aime au fond, parce qu'il vous aime, parce qu'il est d'accord avec vous, parce qu'il prend intérêt à votre œuvre, et qu'au demeurant, ce qu'il dit est fort sage. » (Vol. I, n° 43).

1. Deux visages :

Anne-Eugénie Milleret, Emmanuel d'Alzon : deux visages sur ce chemin de montagne, non loin de Châtenay, deux histoires, quelques jalons :

+ Anne-Eugénie MILLERET est née à Metz en 1817.

La devise familiale : « Nihil sine fide » = « Rien sans la foi ». Jadis. Aujourd'hui, la foi est celle du siècle des lumières, celle des philosophes, celle de la raison triomphante. Son père s'inscrit dans le courant voltairien ; l'éducation de l'enfant va être marquée par cette influence. Elle se présente elle-même dans une de ses lettres : « Fille d'une famille malheureusement incrédule, élevée dans une société qui l'était plus encore, j'avais pu comprendre et sentir tout le malheur, chrétiennement parlant, de la classe de la société à laquelle j'appartenais, et je vous avouerai, mon Père, qu'aujourd'hui encore, je ne connais pas de pensée plus triste que ce souvenir. » (Vol. VI, n° 1504, à l'abbé Gros).

Dans cette éducation cependant, que sa mère « voulait chrétienne » et à laquelle elle imprima « un caractère de renoncement qui paraissait plus chrétien que bien des éducations toutes religieuses », – une date et une grâce : celle de sa première communion, à l'âge de 12 ans, à Noël 1829, en l'église Sainte-Ségolène de Metz. L'impression qu'elle pourra rendre à Dieu, par Celui qu'elle vient de recevoir, un hommage dont elle est incapable par elle-même. Instant bref, jamais oublié. « Ce fut le premier appel de Dieu à mon âme. »

Après l'enfance heureuse, la jeunesse tourmentée : épreuves familiales, ruine, séparation de ses parents, mort de sa mère qui, pour elle, était tout. À l'âge de 15 ans, elle se retrouve seule. Plus tard, elle trouvera une Mère dans l'Eglise, comme elle l'avait perçu dans l'impression fugitive de la première Communion. En 1836, l'écoute du Père Lacordaire à Notre-Dame de Paris, « la deuxième année de ses conférences », la grâce qui illumine, la conversion : « Votre parole répondait à toutes mes questions... elle me donnait une générosité nouvelle, une foi que rien ne devait plus faire vaciller... J'étais réellement convertie et j'avais conçu le désir de donner toutes mes forces ou plutôt toute ma faiblesse à cette Eglise qui seule désormais à mes yeux, avait ici-bas le secret et la puissance du bien. » (Vol. VI, n° 1501, au P. Lacordaire).

D'une première entrevue avec le Père Lacordaire, proche de son départ à Rome pour y mûrir une réflexion qui, aboutira à la restauration en France des Dominicains, Anne-Eugénie retient une définition inoubliable de la vie religieuse : une donation de soi à Dieu pour sauver les âmes, – elle en retire un sérieux programme de lectures et le conseil de la prière et de l'attente. L'année suivante, au cours du Carême 1837, c'est à Saint-Eustache de Paris la rencontre avec l'abbé Combalot, prédicateur fougueux, ardent « missionnaire apostolique », fervent de Notre-Dame, qui parcourt la France gallicane en essayant d'y semer des idées ultramontaines. Depuis un pèlerinage à Sainte-Anne-d'Auray en 1832, il porte le désir de la fondation d'une Congrégation nouvelle, destinée à régénérer la société par l'éducation des futures mères de famille, et enracinée dans la tradition de prière de l'Eglise.

Anne-Eugénie, orientée vers cette œuvre par des voies qui ne sont pas les siennes, sent mûrir en elle une « pensée de zèle » qui, plus tard, sera l'explication de la fondation et lui permettra d'affronter les difficultés :

« La pensée qui a présidé à la fondation de cette œuvre est une pensée de zèle et c'est là ce qui a déterminé ma vocation. »

+ Quant à Emmanuel d'ALZON

(Vous, les Pères, le connaissez mieux que moi.).

Une simple évocation :

Né au Vigan en 1810, il a 28 ans au moment de la rencontre de Châtenay. La devise de la famille : « Deo dati », « Donnés à Dieu », reste une affirmation de foi encore vécue.

Pour mémoire : le terroir, les racines familiales, la Foi, le programme menaisien, dans lequel s'enracine aussi notre fondation, les pensées de rénovation catholique, Rome, le sacerdoce, le diocèse de Nîmes.

2. Les besoins du temps, l'œuvre des Assomptiades

Arrachée à ses doutes par la grâce et par la parole du Père Lacordaire, orientée par une « pensée de zèle » vers une action qu'elle n'avait pas envisagée, Anne-Eugénie comprend que cette fondation correspond aux besoins du temps. L'œuvre nouvelle des Assomptiades, elle la définit déjà dans un texte à l'abbé Combalot, avant même la fondation :

« L'éducation religieuse étant un besoin du temps actuel, il nous a paru que cette nouvelle famille devrait s'y consacrer et tâcher d'y faire entrer toutes les méthodes intelligentes nouvelles, tous les germes catholiques, tout le mouvement effectué en ce sens et que nous mettant sous la protection de la Sainte Vierge miséricordieuse, nous prenions le patronage de son Assomption, mystère de ses gloires qui nous remplit de joie, d'espérance et sert de soutien, de consolation à notre faiblesse.

Jésus, Marie, l'Eglise, voilà notre devise. Pussions-nous être fous, anéantis, humiliés, et leur gloire resplendir et s'étendre. » (Vol. I, n° 161, avril 1838).

Un an plus tard, en 1839, Anne-Eugénie Milleret et Anastasie Bévier, Sr Marie-Augustine, future première maîtresse des études, se réunissent dans un petit appartement, près de l'Eglise Saint-Sulpice, à Paris. L'Assomption est fondée au soir du 30 avril, fête de sainte Catherine de Sienne, une patronne que nous n'avons pas choisie, comme disent nos Origines, mais qui nous a été donnée « comme modèle de la vie de zèle unie à la vie de prière », comme modèle de vie contemplative et apostolique, au service de l'Eglise.

Le 5 août, fête de Notre-Dame des Neiges, Catherine O'Neill se joint à elles : elle devient Sr Thérèse-Emmanuel, future première maîtresse des novices. Et au début d'octobre, Joséphine de Commarque, Sr Marie-Thérèse, est la quatrième des « premières sœurs ».

Pour cette toute petite communauté, l'abbé Combalot écrit en 1839/40, « L'Introduction aux Constitutions des Religieuses de l'Assomption »

Ses grands thèmes :

- l'urgence de l'œuvre, l'éducation des riches et des pauvres.
- la régénération de la société par la femme.
- MARIE, la première femme régénérée, modèle de toutes les femmes sauvées par la grâce.
- L'éloquence de l'abbé Combalot vibre en un passage sur le « mystère social de l'Assomption ».
- une « révolution fondamentale à opérer dans les âmes des riches pour leur faire comprendre et goûter les saintes maximes de la pauvreté évangélique ».

— quelques considérations sur une théorie catholique de l'enseignement : « purifier les âmes au flambeau de la révélation catholique », « faire connaître Dieu comme auteur de la nature, auteur de la grâce, auteur de la gloire ».

— la prière de l'Eglise, un grand courant dans lequel on doit s'insérer... ; « l'étude du latin ouvrira pour les sœurs les trésors de la théologie, de la liturgie » (cf. le renouveau du XIXe siècle – Dom Guéranger).

— par-dessus tout, au-delà de toutes les études, « la science de Jésus-Christ ». « Substituer la foi à la raison déchuée, la grâce à la nature obscurcie et dégénérée, la science et l'amour de Jésus-Christ à la science humaine et à l'égoïsme. »

3. Premiers pas sur une route

Avant même l'œuvre commencée, comme l'abbé d'Alzon à Châtenay, Anne-Eugénie sent les incohérences de l'abbé Combalot et porte plus que quiconque les inquiétudes de cette petite communauté face à l'avenir.

Après la fondation, elle obtient difficilement de l'abbé Combalot la permission de s'adresser à un autre prêtre que lui. Elle lui propose successivement ceux auxquels il est lié par l'amitié, Gerbet, Salinis... La réponse est négative. Vient alors le nom de l'abbé d'Alzon. – « Mais il est à 200 lieues ! » – « Qu'importe, puisque vous n'en voulez aucun autre » – Enfin, « Emmanuel, soit ! »

Et c'est le début d'une correspondance beaucoup plus personnelle que les quelques lettres échangées précédemment, à l'initiative peu spontanée.

Les 29/30 septembre 1839, en réponse à une lettre qui semble malheureusement ne plus exister, l'abbé d'Alzon écrit :

« L'œuvre à laquelle vous vous êtes vouée est trop importante pour ne pas exiger de vous tous les sacrifices ; elle réclame surtout ceux qui peuvent contribuer à maintenir l'unité... Faites ce que vous croyez le plus parfait... Je ne puis vous dire le désir que j'éprouve de vous voir devenir une grande sainte... / mon vif désir de vous voir devenir une parfaite imitatrice des vertus de Marie. »

En post-scriptum : « Je vous avais d'abord écrit une grande lettre où j'entrais dans beaucoup de détails, mais je crois vous avoir tout dit avec ce seul mot : « Soyez parfaite » – Votre cœur vous dira le reste. »

Une nouvelle lettre en décembre 1840 (après la prise d'habit des sœurs au mois d'août) – précise :

« J'accepte bien volontiers la demande que vous me faites de m'écrire de temps en temps.

Les motifs :

1) Je crois qu'il y a peu de prêtres qui aiment autant Monsieur Combalot que moi, quoique je ne me fasse aucune illusion sur ses défauts.

2) Les démarches que vous pourriez faire finiraient par nuire à ce pauvre Père, et par contre-coup, à la communauté.

3) Enfin, mon confesseur, de chez qui je sors à l'instant, a cru que je pouvais en toute sûreté de conscience me charger de la correspondance que vous demandez. Lui-même est Supérieur de communauté et plein d'expérience : c'est l'antipode de Monsieur Combalot. »

Suivent. : « Quelques conditions posées à nos rapports :

1) la plus grande liberté de les suspendre lorsque vous ou moi le jugerons convenable...,

2) tant qu'ils dureront, la plus grande franchise.

- 3) la résolution de ne jamais craindre de me blesser, comme aussi de votre part, la conviction que je ne vous parlerai qu'en présence de mon crucifix ;
- 4) toutes les précautions de prudence, pour que mes lettres ne tombent entre les mains de personne. »

Quant à la correspondance des années précédentes, le Père a compris qu'elle n'était qu'un acte d'obéissance à l'abbé Combalot.

« ... Je m'aperçois que vous n'étiez pas libre et que vous agissiez contre votre jugement »
« Du reste, tout ce que contient votre lettre d'aujourd'hui entre tellement dans ma manière de voir que je ne puis m'empêcher de vous dire que je ferai pour vous tout ce qui dépendra de moi. Je ne suis pas, tant s'en faut, l'homme qu'il vous faudrait. Je dis ceci avec une bien profonde conviction ; mais puisque vous n'avez pas la permission de vous adresser à d'autres, prenez-moi pour votre pis-aller.

Tout ce que je puis vous offrir, c'est un vif désir de votre salut avec la plus ferme disposition de n'avoir rien à me reprocher à votre égard lorsque je paraîtrai devant Dieu. Non, vous ne devez pas abandonner à Monsieur Combalot le succès de votre œuvre. Souvenez-vous de ce que je vous dis à Châtenay en sa présence. Si je n'avais compté que sur lui, je ne vous aurais pas, dès lors, engagée à aller de l'avant. »

La question des études ?

« Vous avez raison. Monsieur Combalot n'est pas fort en fait d'études, et il ne changera pas à cet égard. Il est un peu trop vieux pour cela. (43 ans) Il a pris son pli. »

Enfin, la conclusion :

« Une position si pénible ne peut être longtemps soutenable. Mais nous ne pouvons aujourd'hui poser que des pierres d'attente. C'est à la Providence de dénouer vos liens et soyez-en sûre, le dénouement arrivera plus tôt que vous ne pensez.

J'ai voulu du moins vous prouver, par mon empressement à vous répondre, l'intérêt que je porte à votre œuvre, la compassion que m'inspirent vos propres souffrances et le prix que j'attache aux prières que vous me promettez. »

Votre œuvre, notre œuvre, l'œuvre de Dieu : ces expressions qui alternent de la part de Marie-Eugénie vis-à-vis de l'abbé Combalot alternent aussi, à l'avenir, dans les relations de Marie-Eugénie et d'Emmanuel d'Alzon.

B. Intuitions communes, influence réciproque ? Première expression :

* cf. Correspondance 1841-1843

Le 3 mai 1841, après des épisodes très douloureux et malgré le vif désir d'éviter une séparation, c'est la rupture avec l'abbé Combalot. Avant de partir pour Rome, il confie « l'œuvre naissante » à l'archevêque de Paris.

Le 14 août, désormais sous la direction d'un supérieur ecclésiastique, l'abbé GROS, – Mère Marie-Eugénie, Mère Thérèse-Emmanuel et Sœur Marie-Augustine prononcent leurs premiers vœux en la chapelle de la rue de Vaugirard. Mais la petite communauté ne se développe pas : pauvreté, incertitude de l'avenir découragent les postulantes ; de grandes suspicions pèsent sur la fondation à cause de « ses origines » – Quel est, au juste, le but de ce rassemblement ? L'abbé Gros suggère qu'il serait plus sage de se séparer, chaque sœur allant vers la Congrégation de son choix et Mère Marie-Eugénie revenant à la Visitation où elle a séjourné. Mais une telle perspective est inacceptable, car la jeune fondatrice a compris le bien-fondé de cette œuvre et elle lui est totalement donnée.

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

En décembre 1841, après avoir longuement réfléchi et prié, elle rédige donc sa réponse. C'est l'affirmation ardente de la nécessité de cette œuvre, la conviction qu'elle se réalisera un jour ou l'autre, « ou par nous ou par des mains plus saintes », et une ferme résolution : « Je ne me crois pas d'autre vocation que d'y appartenir, quelles que soient les souffrances ou les difficultés qui puissent s'y attacher. » (Vol. VI, n° 1504).

Parallèlement, une lettre au Père LACORDAIRE, de retour en France sous l'habit dominicain. A celui qui fut son « premier père », en 1836, à celui « qui l'a enfantée à Jésus-Christ », elle ouvre son âme avec plus de liberté : relecture de son histoire, incertitudes et souffrances de sa position, désir d'être aidée :

« Quelque ignorée que je fusse de vous, je n'avais jamais pu m'empêcher de vous appliquer les paroles de saint Paul : « Vous n'avez point plusieurs pères, car il n'y en a qu'un qui vous ait engendrés à Jésus-Christ par la Parole de l'Évangile... » Dieu m'est témoin que je cherche de la force plus que de la consolation, et que, pourvu que quelquefois on me trace la route, je ne demande pas qu'on m'y accompagne à chaque pas. » (Vol. VI, n° 1501).

Ces deux lettres sont parmi nos textes fondateurs... Une heure de Foi parmi d'autres.

Quant au Père d'ALZON, à Nîmes, il devient de plus en plus le témoin d'un cheminement dans une situation difficile.

Fin 1841, début 1842, Mère Marie-Eugénie lui écrit :

... « Je suis plus heureuse que je ne pourrais vous le dire de voir tant de rapports d'idées entre nous... Je crois même qu'il y a de vous à moi quelques rapports de caractère.

Monsieur Gros n'est pas venu, je n'en ai eu aucune nouvelle depuis 15 jours, mais mon esprit avait un peu trop philosophé sur ce que renfermait ma dernière lettre...

... C'est en cela que vous pouvez tant pour me soutenir, c'est que vous pouvez me dire ce que je dois faire, et me tirant de ma perplexité, vous me donneriez toute la force et la consolation que je désire...

... Je me demande la raison de toutes les différences entre moi et les autres à propos de mysticisme, de pensée, d'action, que sais-je, et je conclurais volontiers que nous sommes tous fous, moi comme eux. » (Vol. VII, n° 1550).

C'est le début de « cette nuit de son intelligence », qui va durer des années et dont les lettres se font l'écho.

Ses points de REFERENCE alors :

- Dieu, l'Être de Dieu, « une dévotion métaphysique », dira-t-elle, née de la grâce de sa première communion. « Dieu immense, Amour, Sainteté, Vérité... » ; les droits de Dieu : « Dieu dont je ne puis détruire les droits en les niant, Dieu qui m'a aimée, cherchée, rachetée, pressée. » (1837 / n° 153).

- L'Incarnation, Dieu proche, « l'attire vers un état issu de l'Incarnation » (mars 1843, n°1585), l'offrande « pour lui être une humanité, en quelque sorte, tâchant de laisser en toutes choses Jésus agir en nous » (avril 1843, n° 1586) ; l'Incarnation, « mystère auquel nous devons être consacrées » (août 1843, n° 1590).

- L'Eucharistie, souvenir présent de la première communion... l'infinie grandeur de Dieu, son extrême petitesse, Jésus Adorateur... le rapport de l'Incarnation et de l'Eucharistie, les deux, « modèle et lumière » (avril 1842, n° 183).

- L'Église, découverte lors de sa conversion, – « qui seule, désormais, pour elle « possédait le secret et la science du bien », Église où son rêve de trouver des apôtres s'est heurté et se heurte à la réalité des limites humaines, – mais Église inséparable de Jésus-Christ, dans la Foi.

- La Foi, au terme d'une longue quête. Foi découverte, foi conquise. Ces mots ont bientôt fait place à d'autres, plus humbles, plus reconnaissants du don gratuit de Dieu, comme une certitude profonde : « Si Dieu avait fait à mon frère, aux hommes qui m'entourent, à beaucoup de pécheurs et d'incrédules, la moitié des grâces qu'il m'a faites... il aurait fait des saints. »

D'autres combats sont venus. – Alors, c'est, par-dessus tout, la Foi ; par devoir, « parce qu'il le faut » – la foi dans le doute : « j'ai un peu de peine à bien croire que je crois » – la foi dans l'espérance : « un jour, par-delà la vie, je verrai si j'ai réellement cru », la foi comme résolution : « en attendant, je n'agirai que par foi », – la foi « seul moyen ici-bas d'être ou de faire quelque chose », la foi, « condition d'un état », source de plénitude.

Au milieu des remous qui semblent la secouer, Mère Marie-Eugénie affirme : « C'est une folie pour moi que de n'être pas ce qu'on est avec le plus de plénitude possible. » (11 octobre 1842, n° 1563).

1. Une pensée sociale

– Une pensée sociale qui lui vient de son milieu familial ouvert, “incrédule” certes, mais dont elle note les valeurs à propos de son éducation, dans le souvenir de l'influence de sa mère. Quant aux relations de son père, si les conversations entendues jadis dans le salon familial remuaient les doutes de la jeune fille, elles lui avaient cependant montré une orientation. Elle citera en particulier Buchez – plus tard, en 1848, maire-adjoint de Paris, – Boulland, rédacteur avec Buchez du journal L'Européen dont elle demandera en 1851 une collection complète, malheureusement introuvable chez les rédacteurs eux-mêmes. Quant à Lamennais, comment ne pas discerner son influence ? Le premier tome de L'Essai sur l'indifférence date de 1817, année de la naissance d'Anne-Eugénie ; elle avait 13 ans aux jours de L'Avenir, – et depuis, que d'événements, de lectures, de rencontres où s'exprimaient opinions et croyances, éclairées aujourd'hui par la lumière de l'Évangile.

Dès sa conversion, elle s'étonne du peu d'engagement de certains catholiques. Là où elle rêvait des apôtres, elle n'a trouvé que des hommes ; « si peu d'harmonie entre l'intelligence et le cœur, si peu d'idées puisées dans l'Évangile », une impossibilité à comprendre les “idées” qui la poussent à l'action.

En Juillet 1842, une confidence sur ses relations, le portrait de Boulland, semble-t-il :

« Un singulier, mais très fervent ami que j'ai de par le monde, homme encore jeune, mais sévère, érudit bizarre, ancien Saint-Simonien, Buchézien zélé, prophète de transformations sociales, plus désirables que faciles à réaliser, chrétien sincère aujourd'hui, mais chrétien dont les dévots se scandalisent et qui m'édifie, je l'avoue, plus que les dévots, car tout en lui part d'une nature morale admirable, et à défaut d'expressions rigoureusement théologiques, il a des vertus rigoureusement chrétiennes et une bonne volonté de dévouement qui surpasse ce qu'il en prêche en ses théories, homme avec qui je n'oserais pas trop proclamer une bonne harmonie... Dans ses théories et discussions je laisse passer l'inexactitude pour m'attacher au fond qui est très chrétien. » (n°1556).

Et encore : « Autrefois, je me suis amusée de penser que nous développions notre œuvre entre les mains et par l'appui des gens les plus opposés aux idées qui en sont la base. Ce plaisir, où il entrait de l'orgueil, m'est bien passé. Je vois bien que nous ne saurons réaliser nos vues à moins qu'on nous communique de l'énergie ; comment en recevrons-nous de ceux qui ne visent pas à la même fin. » (idem 1556).

À propos de Monsieur Lejeune, confesseur :

« A la troisième rencontre, je m'avise que nos sympathies d'idées et d'opinions ne sont qu'une affaire de thèse générale. Il serait difficile, je pense, de trouver un homme plus étonné du mouvement d'idées qui est en moi, et par conséquent, plus étranger à ce mouvement et aux sources où je l'ai puisé... Il dit que je dois immoler mon esprit à Dieu, vivre dans le cœur seulement, ne me permettre aucune considération philosophique en tout, même que je fasse de la philosophie sans le savoir... » (Janvier 1843, n°1577).

Le Père d'Alzon lui paraît plus proche de ce « mouvement d'idées », bien que, de temps à autre, elle croie qu'il ne le comprend pas entièrement. *.

... « cette sympathie qui vous empêche d'approuver nos idées sur l'éducation savez-vous qu'au lieu de ne pas nous décourager, vous devriez nous encourager beaucoup. » (Août 1842, n° 1559).

Et encore, à propos de « ces théories avec lesquelles vous avez peur de sympathiser » : « Ces théories ne viennent pas de moi, mais de la foi qui nous est commune. »

Ou ailleurs : « Quoique vous en disiez »... Pour conclure : « Je savais bien cependant que vous sympathiseriez à mes idées. »

Tout cela vécu dans l'union des cœurs : amitié et foi. Relisant le chemin parcouru : « Il y a quatre ans, je crois, que je fis à cette époque votre connaissance chez l'abbé Combalot. Qui d'entre nous se serait douté que nous en viendrions là où nous en sommes. » (Septembre 1842, n° 1562).

2. Une œuvre d'éducation

– Une œuvre, l'éducation : Synthèse de la culture et de la foi, expression de l'esprit social chrétien. Quelques perspectives ont déjà été évoquées à travers les textes précédents. La correspondance abonde en « projets de zèle », en notations d'avenir, en échanges sur les orientations à prendre.

En juillet 1842, alors qu'il n'y a que six élèves (de 5 à 11 ans), il est question des prospectus à rédiger, chose difficile.

« Nous entrons mille fois dans tout ce que vous dites, et j'irai parfois plus loin que vous. Tant que j'ai beaucoup pensé à ces choses, j'ai cru que les filles de cette classe devaient être préparées à de grands sacrifices, et même à donner l'intelligence du sacrifice à leurs enfants. Car, si d'ici à quelques générations, cette race ne sort pas de son égoïsme et n'apprend à faire des sacrifices, on lui en fera faire de terribles. Enseigner cela, c'est une œuvre colossale à laquelle trop peu de gens travaillent, et dont par conséquent nul ne peut être dispensé dès qu'il le comprend. Quel sera le succès ? Dieu seul le sait. Parfois, il relève les nations qui tombent, et il délaisse celles en qui l'homme espère. »

Plus loin :

« J'ai l'âme trop faible pour la mission dont je suis chargée ; elle ploie quand j'envisage les choses dans leur ensemble...

Cette œuvre, c'est à Dieu de la faire. Pour moi, quand je défaille, je me laisse aller en lui d'une façon que je ne sais exprimer.

Enfin : « Je voudrais qu'il me fût donné de causer avec vous de notre œuvre. Dieu nous accordera sans doute un jour cette grâce. » (n° 1555).

Ils ne se sont pas rencontrés depuis la fondation.

Quelques jours plus tard, le 19 juillet 1842, une très longue lettre (n° 1556). Mère Marie-Eugénie va rencontrer Monsieur l'abbé Jacquemet, nouveau grand vicaire de Paris.

« Sous l'influence des enthousiasmes de Monsieur Boulland, enthousiasme qui dépasse de beaucoup le nôtre, je vous en réponds : nous seules avons l'idée de l'éducation, nous

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

seules pouvons donner l'esprit religieux et social, dont les femmes ont besoin, etc., il a témoigné beaucoup de curiosité de connaître cette œuvre merveilleuse.

Or, que ferai-je ? ... Laisserai-je soupçonner quelques idées sociales, quelques tendances énergiques, dans lesquelles renaîtraient tous les reproches de notre origine et qui porteraient tous les esprits avec lesquels nous sommes aujourd'hui au mieux à se tenir en garde contre nous ? ».

En effet, « C'est une chose étrange : personne ne s'offense d'une bêtise et beaucoup s'effraient de ce qui indique la volonté d'être fortes et d'avoir une action tranchée et positive, même dans notre très petite sphère. »

Qu'en est-il donc de cette œuvre ?

« Notre pensée sur cette œuvre et ses principales règles est fort simple. Nous avons éprouvé que ce que les femmes acquièrent d'instruction est ordinairement tout à fait superficiel, sans utilité par conséquent pour leurs enfants et sans connexion avec leur foi contre laquelle se tournent presque toujours leurs études si elles les prolongent. Nous savions au-delà de ce que nous avons éprouvé que surtout elles ont des idées totalement fausses de leur dignité et de leurs devoirs, ayant honte de faire la moindre chose utile, de s'occuper réellement de leur intérieur et de leurs enfants, se faisant gloire d'être vues, d'être indécentement parées, d'attirer des hommages qu'elles repousseraient, si elles savaient combien ils déshonorent, attachant à leur position, à la fortune de leur mari un prix qui va jusqu'à la bassesse ; enfin quoique pieuses, très ignorantes de la nature de leur religion, de toutes ses vérités, de son histoire, de ce qui leur ferait comprendre l'esprit social chrétien... »

... « Notre affaire... non pas la controverse, mais la foi agissante, la foi dominant le jugement, comme les affections. » Mais, « pourquoi la raison humaine est-elle toujours la moins blâmée ? »

Il serait fort intéressant de lire les réactions du Père d'Alzon à ces perspectives, ses réponses à ces questions. Malheureusement ses lettres de cette époque ont disparu, dérobées et détruites, pense Mère Marie-Eugénie, « par une personne restée peu de temps avec nous et qui aurait voulu lui faire de la peine. » C'est bien dommage pour l'histoire...

• Cette pensée est aussi exprimée dans les Conseils sur l'éducation, rédigés en 1842. Il en est question dans une lettre le 23 juin (n° 1553).

« Dois-je achever le cahier sur l'éducation que j'avais commencé d'écrire pour nos sœurs ? » (8 à ce moment, dont 5 ou 6 pouvant assumer des cours). – Ce travail a été entrepris « avec autant de confiance qu'une instruction de noviciat ».

« Je n'ai sur ce sujet ni l'instruction, ni l'expérience qui seraient nécessaires pour en bien parler. Mais ce qui lève toute difficulté, c'est que je ne le fais que pour accomplir un devoir... Or Dieu donne à tous les êtres ce dont ils ont besoin pour accomplir leur devoir. »

Et dans sa situation, elle compte sur la grâce de Dieu qui l'a faite "mère".

L'étude des traités d'éducation contemporains sera nécessaire « pour voir ce que nous pouvons en tirer, pour juger leurs principes et leurs moyens selon la règle infaillible de la morale catholique et pour comparer leurs aperçus avec les nôtres. »

Inspiration extérieure et expérience personnelle d'un type d'éducation, souci de la formation du jugement, de la rectitude de la pensée, – surtout lumière de la foi et confiance en la grâce.

« La foi donne plus d'intelligence que la vieillesse. »

Ce qui ressort d'un survol de ces longues pages, c'est la référence constante à Jésus-Christ, à son esprit, à ses enseignements, à sa vie en nous : « En vous chargeant de l'enfance, c'est la mission de Jésus-Christ que vous continuez. »

La référence à saint Augustin, aux deux Cités : la cité de l'égoïsme et celle du dévouement –, toute l'éducation consistant à faire sortir de la cité de l'égoïsme pour faire entrer dans celle du don à Dieu, « sans compromission avec le savoir-faire de l'habileté mondaine » ; à donner, non des habitudes superficielles, des apparences, mais des convictions qui poussent à un authentique engagement ; la mention du « zèle », avec toute l'ardeur de l'Ancien Testament.

Les dernières lignes du texte :

« Au-delà de l'inconstance des sentiments humains, vous avez, pour ne jamais défaillir, la force indéfectible de Jésus-Christ, Celui que rien ne lasse, que rien ne décourage, que rien n'arrête... Allons à Lui quand notre charité s'épuise, et laissons-le aimer en nous. Il nous apprendra qu'aucun de nos efforts ne doit être le dernier et que le zèle, pas plus que l'amour divin dont il descend, ne dit jamais : « C'est assez ».

3. La rédaction des Constitutions

Autour des Constitutions, s'organise toute une correspondance.

Il s'agit de les présenter d'une manière qui puisse les faire admettre par l'autorité ecclésiastique. Après *l'Introduction* de l'abbé Combalot, – les premières Constitutions, en 1840, sont plutôt inspirées de celles de la Visitation.

Le but y est défini par l'enseignement et l'éducation, – nécessité du temps, – et évidemment par la prière, – mais sans cette grande visée qui soulève et dynamise.

Les premiers Vœux – 14 août 1841 – ont été faits selon ces Constitutions. Or, dans la perspective des Vœux perpétuels que l'on espère être admises à prononcer un jour, il faut reformuler les Constitutions et les lettres sont tissées de ces projets.

En août 1843, le Père d'Alzon vient à Paris, chez les sœurs, à l'Impasse des Vignes ; il prêche une retraite, il s'entretient avec elles et surtout avec Mère Marie-Eugénie. C'est à ce moment, dira-t-il plus tard à une communauté, qu'il fait adopter par la Congrégation féminine la devise qu'il prendra lui-même ensuite : « Adveniat Regnum tuum ».

De la correspondance de Mère Marie-Eugénie après cette rencontre : l'abbé Gaume est désormais notre supérieur ecclésiastique (et il y a quelques difficultés de compréhension) – Le 28 août 1843, n° 1590 :

« ... Nous ne sommes pas assez établies pour que j'ose exprimer notre but comme je le comprends, dans la vie contemplative éclairée par les études religieuses, et principe d'une vie active de foi, de zèle, de liberté d'esprit. Pour moi le vrai but, le vrai cachet d'une œuvre est dans sa consécration intérieure à tel ou tel mystère divin envers lequel elle soit comme un hommage toujours subsistant. Je crois que nous sommes appelées à honorer le mystère de l'Incarnation et la personne sacrée de Jésus-Christ, ainsi que l'adhérence de la très Sainte Vierge à Jésus-Christ, c'est là même ce qui domine nos vues sur l'éducation et quoique vous en disiez, Marie nous semble bien notre Mère, comme l'âme purement humaine la plus revêtue de la vie de Jésus-Christ. Mais comment voulez-vous que j'ose exprimer rien de semblable ? même avec tous les ménagements, toutes les explications que j'y mettrais si ce n'était à vous que j'écrivisse. D'un autre côté quand il s'agit de règle et de chose qui demeure, placer notre but plus bas que Dieu ne nous le montre cela me répugne beaucoup. Les développements purement humains de ce principe, notre but dans l'éducation, je ne sais comment l'expliquer d'une manière qui soit à la fois la nôtre et celle qu'on attend de nous. »

Ailleurs, en un essai de rédaction :

« L'Incarnation est le mystère auquel elles (les sœurs) doivent avoir leur spéciale dévotion, puisque c'est en ce mystère que toutes les choses humaines ont été divinisées et ont trouvé leur fin. » (n° 1592).

Monsieur Gaume a dit

« que si nous voulions avoir les obligations de la vie contemplative avec l'éducation, nous n'y tiendrions pas. Je crois que c'est ne pas comprendre notre manière de faire. Nous ne voulons de pensionnat que ce que nous en pouvons avoir en restant Assomptiades, et nous ne le serions plus si l'office ne venait prendre sur notre esprit toute l'influence qu'il a aujourd'hui et par lequel il complète nos études. »

Pour conclure :

« ... Nous comptons sur Dieu. Je me sens fortement poussée à faire un travail, et en cela voyez comme votre voyage et nos causeries m'ont été utiles. Sœur Thérèse-Emmanuel de son côté consulte Dieu, et quand après avoir prié elle consulte son livre, selon un usage de simplicité qu'elle a, elle ne trouve que des promesses magnifiques et des assurances que Dieu veut avant tout nous consacrer à son Fils et par là seulement au prochain. Ce n'est rien si vous voulez que ce petit oracle, c'est beaucoup pour moi qui voit cette âme si conduite de Dieu.../ Ce que Dieu fait en tout avec elle me fait croire qu'il a des desseins de sainteté sur cette œuvre. Je voudrais que cela se sentît un peu dans notre règle, ainsi que notre consécration à Jésus-Christ. » (n° 1590).

De son côté, le Père d'Alzon écrit, le 8 septembre 1843 :

« Je remercie tous les jours Notre Seigneur de m'avoir fait entreprendre le voyage à Paris, ou plutôt de m'avoir ménagé l'occasion de le faire. J'y vois, de ma part, une de ces marques de bonté que l'ordre de foi, dans lequel j'aime, quoique vous disiez, à me placer, me découvre. Le bien que nos entretiens m'ont fait est un incontestable résultat, et si, comme vous le dites, ils vous en ont fait autant qu'à moi, je crois que j'y puis voir une preuve que Dieu nous a faits pour nous soutenir mutuellement.

Ce que vous me dites de votre répugnance à dire franchement le but de votre institut, m'étonne. Il me semble qu'en pareille circonstance il faut qu'on dise ce que l'on est. Que vous tourniez la question, lorsqu'il s'agira de l'Office, romain ou parisien, et d'autres choses de moindre importance, je le conçois ; mais, quand il s'agit de ce qu'il y a de fondamental dans votre œuvre, il me paraît qu'il y a manque de foi à ne pas vous présenter telles que vous êtes. Soumettez cette idée à Sœur Thérèse-Emmanuel, je crois qu'elle sera de mon avis...

En réfléchissant sur votre but et le chapitre qui doit l'exposer, il me vient une idée. Les mots épouvantent souvent plus que les choses. Je suis sûr qu'en étudiant un peu l'Écriture Sainte, vous y trouverez une foule de passages qui exprimeront ce que vous voudrez dire, et, en vous servant du texte sacré, vous avez un double avantage : celui de recevoir ou plutôt de chercher votre règle dans la parole de Dieu, et celui d'empêcher qu'on puisse attaquer vos pensées de dévouement dans le sens que vous le comprenez. »

En cette étape, comment la jeune Congrégation est-elle perçue ?

« C'est une chose étrange, écrit Marie-Eugénie, que les partisans tout opposés que nous avons. Les amis des antiquités monastiques prétendent que nous ressuscitons des études religieuses autrefois en usage dans les grands monastères, ils nous aiment à cause de notre science et de notre respect des anciens usages, tandis qu'ailleurs on nous aime comme un type d'innovation. Vous qui connaissez maintenant nos pensées, vous comprenez qu'en effet nous devons avoir ce double caractère. »

Par-dessus tout, une certitude :

« Ou j'ai bien mal compris notre œuvre, ou je crois pouvoir dire qu'elle ne doit pas se développer par des moyens matériels, que son moyen de succès c'est d'avoir l'esprit le plus évangélique, le plus ecclésiastique possible, et qu'en disant que la pauvreté est la base de notre Institut, nous ne disons pas un vain mot, puisqu'elle seule est la gardienne

de l'esprit de foi, de simplicité, d'indépendance du monde que nous portons dans l'éducation, et qu'elle se confond avec cet esprit de dépouillement des idées propres que nous demandons par-dessus tout de nos sœurs pour qu'elles n'aient sur toutes choses autant que possible d'autre jugement que Jésus-Christ. » (Décembre 1843, n° 1602).

4. Le thème du Règne de Dieu

Le Règne. – À cette grande orientation, un fondement : le désir du Règne.

Du Père d'Alzon, après sa visite à l'Impasse des Vignes.

« Ce que je disais à vos sœurs du triomphe que Notre Seigneur me semble devoir remporter de nos jours, m'a souvent frappé. Qu'en pensez-vous ? C'est sous ce rapport que j'entends sa double action en nous. Il vient d'abord comme se réfugier dans l'âme de ceux qu'il aime, comme pour se mettre à l'abri de ses persécuteurs, et il s'en sert ensuite comme d'un moyen de faire triompher sa cause. D'où résulte pour ses disciples la double obligation d'établir son règne au-dedans d'eux-mêmes et au-dehors. » (15 août 1843).

Auparavant, Mère Marie-Eugénie.

« Ne faut-il pas cultiver ensemble et cet amour en quelque sorte personnel qui me fait trouver en Dieu mon bien et cet amour extensif qui fait que je l'aime en quelque sorte au nom de tous les hommes, et que je veux savoir quelque chose de ses desseins sur eux, m'en inquiéter, y contribuer... ?

Je vous dirai, mon Père, qu'il y a dans votre direction quelque chose qui sympathise fort avec les idées les plus larges, avec le mépris de la sagesse naturelle, avec ce que j'appelle une espèce de luxe au service de Dieu ». (Novembre 1842, n° 1566).

Et cette confiance de 1843, grâce reçue à Notre-Dame, écho de celle de 1836, et expression de ses attraits :

« ... En allant à l'Archevêché plus tard, j'entrais à Notre-Dame. J'y eus encore un moment de grand recueillement. À la même place où j'avais reçu autrefois une si entière volonté de tout vaincre pour travailler à l'agrandissement du règne de Jésus-Christ, de tout quitter pour passer dans son armée, en me rappelant ces dispositions, je pensais que peut-être alors que je ne voyais que le règne temporel de Jésus-Christ, Il voyait son règne intérieur sur mon âme, et tandis que je ne songeais qu'à la mission qu'il pouvait m'avoir donnée, à mon devoir d'activité, n'acceptant les sacrifices intérieurs que par manière de condition inévitable, il m'attirait par un amour secret pour la seule fin de me posséder et de s'approprier mon cœur, qu'aujourd'hui il me fallait quitter pour me donner à cet amour de jalousie la préoccupation même des pensées qui m'avaient autrefois séparée du monde. Je m'offris en sacrifice à Dieu pour ne m'occuper s'il le faut que de mes rapports avec lui ; mais en même temps je le suppliais de me conserver lui-même cet esprit d'amour pour son Règne ici-bas. » (n° 1581).

Marie est toujours présente.

Au terme de cette année 1843, le 13 décembre, le Père d'Alzon écrit :

« Vous vous reprochez de ne pas porter assez vos filles vers Marie. Je crois que vous avez raison. Il me semble que des filles de l'Assomption doivent prendre pour but leur glorification en union avec la glorification de Marie opérée par la formation de Jésus en elle. Cette pensée de saint Grégoire de Nazianze, que les vierges sont les mères de Jésus-Christ, me frappe beaucoup par rapport à votre Ordre, destiné à former en imitation de Marie le Corps mystique du Sauveur. C'est une incarnation permanente qui doit s'opérer en vous et par vous, en imitation de Marie qui forme Jésus en elle, pendant

qu'elle le porte dans son sein, et le forme pour le monde, lorsqu'elle lui donne le jour. Cette pensée m'a beaucoup frappé. La trouvez-vous juste ? »

À travers questions et réponses, confidences et suggestions, nous sentons déjà la relation, les intuitions communes, la concordance des pensées.

C. Vers les vœux perpétuels des premières sœurs : Noël 1844 – Vers la fondation des Assomptionnistes : Noël 1845

Intuition fondatrice pour les Sœurs, intuition fondatrice pour les Pères, en corrélation.

* cf. Correspondance de 1844.

1. Les intuition de Mère Marie Eugénie

Mère MARIE-EUGENIE y parle encore souvent de ses "idées", de la source où elle les a puisées, de ses "intuitions", des "notions" qu'elle tire du catholicisme, générateur de ses opinions, « régénérateur de la société » – et pourtant...

« Vous rappelez-vous que je vous ai dit autrefois que la plupart des catholiques ne me semblaient pas l'être comme moi et que ma foi serait troublée s'il me fallait renoncer à certaines manières de comprendre.

... Un fait certain, c'est que, plus je vais, moins j'ai de sympathie pour les prêtres et les laïcs pieux ; je trouve qu'ils ne comprennent pas, qu'ils ne sentent pas. Leur cœur ne bat pour rien de large et je trouve mille fois plus facile de m'entendre avec un homme du monde et de lui dire mes pensées sans voile. » (Février 1844, n° 1610).

Ses pensées, sa vision ?

« Je vois un ordre de développement et réhabilitation morale nécessaire en ce monde ; j'ai l'intuition parfaite d'une corrélation exacte entre ce besoin et l'action du catholicisme tel que j'en conçois les notions ; je vois au contraire des effets généraux contradictoires aux biens que je désire dans les notions de beaucoup de catholiques, de tous peut-être, dans la manière dont ils appréhendent les mêmes vérités. Les choses sont si bien enchaînées dans mon esprit que tel principe étant modifié, l'ensemble me semble ne pouvoir réaliser le bien. »

En confidence, l'origine de ces pensées :

« Vous brûlerez cette lettre ; ainsi je puis vous dire qu'au vrai trois intelligences ont eu sur moi une action génératrice que je ressens encore, ma mère, puis deux hommes pour qui j'ai éprouvé les sentiments dont je vous ai parlé une autre fois. Et quoi qu'il en fût des autres qualités qui pouvaient leur attirer l'affection, il m'est clair que ce que j'aimais en eux avec passion, était la mission sociale que je leur croyais, l'idée dont ils étaient à mes yeux les représentants et les champions. Ces deux intelligences me semblent encore avoir été éminentes ainsi que celle de ma mère ; toutes deux étaient d'une démocratie ardente, non pour les vains détails de la politique du jour où je ne saurais prendre un intérêt sérieux, mais pour l'avenir, la destinée, la noblesse morale de notre pays.

Quand je suis venue à Dieu plus tard, leurs idées m'ont donné de la force, et vous l'avouerais-je, je ne pouvais me représenter Notre Seigneur d'une manière qui m'attachât plus fortement à lui que quand je le voyais apportant au monde une loi dont les effets dussent être tels que je n'ai su vous les dire plus haut.

... J'ai aimé passionnément la loi chrétienne tant que je l'ai crue telle. Il est probable que je me suis trompée, mais est-ce une faute si alors je n'ai plus d'amour... » (Février 1844, n° 1610).

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

Quelle ardeur et quelle nostalgie à la fois dans ces lignes. Pourtant, elle reste attentive aux « générations naissantes », tendue vers « les réalisations à venir », vers une « cité » dont Dieu seul sait par quels moyens elle doit se construire.

« ... s'il y a des raisons graves de croire que je me suis trompée, je ne pourrai, je ne voudrai pourtant pas m'appliquer à réaliser ce que je regarde comme funeste, ce que je crois qu'un peu plus tard on comprendra peut-être comme moi. »

Oui, peut-être un jour Dieu changera-t-il les cœurs, modifiera-t-il le cours des choses « de telle sorte que les gens qui ne me comprennent pas ou me condamnent feront plus tard ce que je désire ». En attendant, c'est l'obscurité, un enfantement douloureux.

Sa Foi cependant « salue, au travers des ténèbres », la chose qui EST, l'aurore qui viendra : – Ce qui EST et ne peut pas ne pas être : la régénération terrestre de l'humanité par la parole de Jésus-Christ et l'humble et persévérante prière pour le Règne.

« ... Hier seulement on m'a apporté les Voix de prison de Monsieur de Lamennais : il y a plus d'une chose, vous le savez bien, qui a fait battre mon cœur à l'ouverture de ce petit volume, mais avec plus de calme. Il n'est pas possible au fond que la régénération terrestre de l'humanité, de sa loi sociale ne doive pas sortir de la parole de Jésus-Christ. Les notions admises et l'esprit des catholiques de nos jours peuvent obscurcir cette certitude à mes yeux, je puis moi-même ne la plus saisir, mais cette pauvreté, cette nuit de mon intelligence, opprimée sous des idées qu'elle repousserait naturellement comme opposées, n'empêche pas que la chose ne soit, et que ma foi la salue au travers de mes ténèbres. Il reste sans doute une amertume, c'est qu'alors qu'on ne conçoit plus du tout l'ordre de réalisation du but, l'action devient plus lourde, plus incertaine, plus timide. Mais comme les ouvriers de nos vieilles cathédrales, beaucoup travaillent sans savoir ce qu'ils font à la cité de l'avenir. Il faut accepter ce rôle au besoin, je me le suis dit depuis longtemps. Il y en a même tant qui y travaillent sans le vouloir, comme les Romains faisaient leurs routes pour les prédicateurs de l'Évangile. Je me suis donc retranchée à répéter plus souvent à Dieu cette prière qui m'est si chère : « Que votre règne arrive. » (15 mars 1844, n° 1611).

2. Les intuitions du Père d'Alzon

Le PERE D'ALZON : intuitions, étapes.

(Pour vous, les Pères, ses frères, – ses intuitions sont bien connues.)

Nous relèverons cependant quelques dates, à travers la correspondance à Mère Marie-Eugénie.

Le 27 avril 1844, il écrit de Lavagnac :

« Vous ai-je dit que, de concert avec un autre prêtre, je m'occupais à monter un pensionnat de garçons ? – Il nous faut former un personnel. Nous avons des demandes incessantes. Si pourtant vous connaissiez quelque jeune homme d'un vrai talent, sans place, et qui voulût par dévouement se livrer à l'enseignement, vous me feriez plaisir de me l'indiquer ».

Le 26 mai, de Nîmes, en conclusion :

« Il faudra que je vous écrive encore sur bien des idées que j'ai dans la tête. »

Le 24 juin, de Turin, il est question du vœu de refuser toute dignité ecclésiastique et de la pensée de se consacrer à la formation d'une communauté religieuse, des obscurités qui entourent cette idée et de l'abandon vers lequel il se trouve orienté :

« ... Puisque vous ne me parlez pas de vous dans votre lettre je vais vous parler un peu de moi. Je vous avouerai d'abord avec une espèce de honte que j'ai fait ici un vœu dont je ne sais que vous dire. Je fus extrêmement frappé, un soir, de l'état déplorable où

l'ambition de certains menait l'Eglise, et aussi d'une autre chose dont j'ai perdu le souvenir. Je sais que le résultat qui me resta fut celui de renoncer à toute idée de dignité ecclésiastique, et le lendemain, à la Messe, je fis le vœu de refuser toute charge dans le même sens que le font les jésuites. Vous dire les impressions que j'ai eues après cela me serait difficile. Il y en a qui ne sont pas belles, tant s'en faut. Mais ce que je veux vous faire observer, c'est que, depuis lors, une idée que j'avais eue autrefois et qui, depuis lors, n'était plus qu'à l'état de souvenir m'est revenue plus forte que jamais, c'est de me consacrer à me former une communauté religieuse. C'est vous dire assez combien je voudrais pouvoir causer avec vous ; et pourtant, qu'est-ce que je suis capable de faire ? Jamais je n'ai vu plus clairement ma lâcheté, ma nullité, mon inconstance, mon amour-propre. Quelquefois je me dis que tant de vilains défauts devraient m'ôter de pareilles idées de la tête, et quelquefois aussi je pense que Dieu, en me les faisant voir avec une telle évidence, veut seulement me prouver que, si quelque chose s'opère, ce sera lui qui aura tout fait.

Vous me demanderez peut-être à quoi doit être bonne cette communauté. Hélas ! ma chère enfant, si vous le demandez à ma raison, j'aurais un plan superbe à vous offrir, mais si vous le demandez à mon sens surnaturel, je vous dirai que je n'aperçois encore rien, et je me repose sur cette idée : Dieu le sait. Aussi (chose fort bizarre en un sens) il me semble que Dieu veut seulement que je me tienne prêt. Pour quoi ? Je n'en sais rien, peut-être à partir pour l'éternité. Et cependant, il y a dans le fond de mon être une impulsion vers quelque chose, que je ne sais pas dans le détail, mais que je découvre cependant confusément. Il y a aussi le reproche de ne pas correspondre à la grâce. Priez pour moi, pour que je débrouille ce mystère. Je crois bien qu'aucun sacrifice ne me coûterait, si je voyais la volonté de Dieu bien manifeste. »

3. « Une philosophie et une passion »

Ces pensées rejoignent tout à fait celles de Marie-Eugénie qui explique, le 5 août 1844 (n° 1627).

« Depuis que nous avons fondé cette œuvre et depuis surtout que j'ai plus senti par le contact des autres que notre esprit n'était pas du tout celui de tous les religieux et de toutes les religieuses, j'ai désiré avec une ardeur toujours croissante qu'il plût à Dieu de faire fonder dans son Église des Ordres d'hommes d'un esprit semblable, d'une forme même analogue, pour donner aux jeunes hommes chrétiens et surtout aux jeunes prêtres, un caractère plus fort, plus large, plus intelligent, plus chrétien en un sens, et surtout plus noble et plus libre aussi, en un autre sens.

Cela a été si loin que souvent je me suis amèrement affligée de n'être pas plus sainte, pensant que si j'étais autre que je ne suis, j'eusse pu contribuer à inspirer ce désir. »

Plus loin : ... « Ce qui manque en France évidemment aujourd'hui pour les hommes, ce sont des ordres religieux en rapport avec les caractères, les esprits, et je dirais même, les forces physiques de notre temps. Si cela manque aux hommes appelés à l'état religieux, l'action de ces ordres ne manque pas moins dans les différentes branches où elle peut s'exercer, mais surtout et spécialement dans l'éducation. »

Au fond, que doit apporter l'éducation ? Quel est l'esprit qui doit l'inspirer ?

« Bien entendu, pour vous, comme pour moi, le développement, ce n'est pas la quantité de choses apprises, c'est, si je puis dire ainsi, l'agrandissement de l'intelligence et du caractère dans la possession de la vérité qu'une science plus étendue présente sous plus d'aspects. Je vais me servir d'expressions très impropres, mais je n'ai pas le temps de faire mieux : qu'est-ce qui agrandit le caractère et l'intelligence dans l'étude ; qu'est-ce qui coordonne puissamment toutes les choses apprises, leur sert de but, de lien, de raison : en un sens, c'est une philosophie, en un autre, plus large, c'est une passion.

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

Mais quelle passion donner aux Religieux : celle de la foi, de l'amour, de la réalisation de la loi du Christ... / Diverses dans leur unité, elles ont caractérisé les grands Ordres : l'amour, st François d'Assise, – la foi, st Dominique, etc. Une philosophie, ils en ont eue, car remarquez que la plupart des grands ordres sont partis – dans leur science de données que j'appelais passion.

Mais où en suis-je ? – Je voulais vous dire que j'étais convaincue que l'on n'arriverait à la véritable supériorité de la science nécessaire aujourd'hui aux catholiques pour triompher, que par la supériorité de caractère imprimé aux maîtres et aux élèves, de la passion qui doit les animer, de la philosophie qui doit les diriger... »

À ces perspectives, qui le concernent, le Père d'Alzon répond le 16 août, par une lettre non moins importante.

« Je ne puis vous dissimuler que la pensée d'être religieux m'a longtemps préoccupé, quoique je ne me sois jamais senti d'attrait pour aucun Ordre subsistant, et si, dans ce moment, je savais bien positivement que Dieu me veut quelque part, comme j'ai su qu'il m'a voulu prêtre, je n'hésiterais pas un seul moment. Mais je puis vous l'assurer, je ne vois aucune marque bien prononcée en moi, au moins dans l'état actuel de mon âme. Il faut donc attendre que Dieu agisse en le priant de faire de moi ce qu'il lui plaira et en m'efforçant de correspondre à ses vues, si jamais il en a où je sois pour quelque chose. »

Suivent des réflexions sur lui-même, ses possibilités et les limites de son tempérament, ses progrès et ceux qui restent à réaliser, – la situation des œuvres dont il s'occupe.

« Voici ma manière de me juger. Il me semble que si j'ai quelques conditions pour faire ce que vous voudriez, il me manque bien des qualités : Je ne suis pas assez persévérant ; je me laisse quelquefois entraîner par la pensée d'un bien quelconque sans calculer, comme je devrais, le genre de bien que je dois faire ; je n'ai pas assez de régularité. Ceci est singulièrement déterminé par mon tempérament ; mais il n'en est pas moins vrai que j'oppose bien des obstacles naturels à l'action surnaturelle. Depuis quelque temps, il me semble bien que je prends et plus de régularité et plus de persévérance ; mais cela n'est pas encore, ce me semble, arrivé au point nécessaire pour l'imprimer aux autres. Il faut ensuite tenir compte de certains faits matériels. Parmi les œuvres dont je m'occupe il en est trois que je ne puis abandonner avant de les avoir consolidées : le Refuge, les Carmélites et le collège ou pensionnat que j'ai établi. Le Refuge se soutiendra assez bien avant peu ; les Carmélites me paraissent, de leur côté, avoir besoin d'être épaulées pendant au moins deux ou trois ans. Le pensionnat me pèse bien plus. Reculer en ce moment serait terrible, à cause de la position du Clergé vis-à-vis de l'Université, et je prévois que je vais me compromettre pour des sommes considérables. Quelquefois, j'ai envie d'aller m'y loger afin précisément d'observer les gens et les caractères que Dieu m'enverrait ou enverrait (sic), car si je trouvais quelqu'un qui pût faire aller la chose, je lui céderais bien volontiers le pas. »

Quant au lieu, Paris ou la province :

« Faire un voyage à Paris ne m'inquiéterait pas. Mais remarquez que Paris est, pour moi, bien moins essentiel que pour vous, et c'est pour cela que je commencerais avec moins de peine dans le Midi, sauf à nous transporter plus tard ailleurs. Le Midi cependant a été assez bien pour les Ordres. Saint François, saint Dominique, saint Benoît, saint Ignace et tant d'autres ont travaillé dans le Midi, et, quoiqu'en ce moment le mouvement soit dans le Nord, peut-être la position de nos contrées aurait-elle un côté favorable. Mais ceci n'est qu'une question incidente, je reviens à la principale. » ?

En écho à des considérations critiques de Mère Marie-Eugénie sur les Jésuites, celles du Père d'Alzon, puis son projet pour l'avenir :

« La base morale que je voudrais donner à une Congrégation nouvelle serait :

1. L'acceptation de tout ce qui est catholique
2. La franchise
3. La liberté.

Vous comprenez que je n'ai rien à dire de ce qui est nécessaire à un Ordre pour être Ordre ; je n'indique que ce qui devrait distinguer une congrégation moderne de celles qui subsistent déjà. Je reprends : Je ne connais rien pour faire mourir l'esprit propre et l'amour propre que l'acceptation de tout ce qui est bien hors de soi ; je ne connais rien qui gagne les hommes de nos jours comme la franchise, et je ne sache rien de plus fort pour lutter contre les ennemis actuels de l'Eglise comme la liberté.

Ces pensées peuvent être mieux et plus développées, mais sont, je crois, faciles à être saisies. Quant à la pensée dogmatique, si je puis me servir de cette expression, elle se résume en quelques mots : Aider Jésus à continuer son Incarnation mystique dans l'Eglise et dans chacun des membres de l'Eglise. Car c'est en suivant cette donnée, je crois, que l'on peut poser la vérité catholique dans tout son avantage contre les erreurs panthéistes et matérialistes du jour. »

Enfin, pour ce qui est de la philosophie et de la passion :

« J'entre tout à fait dans votre manière de voir par rapport à ce que vous appelez la philosophie et la passion des Ordres religieux. Ma passion à moi serait la manifestation de l'Homme-Dieu et la divinisation de l'humanité par Jésus-Christ, et ce serait aussi ma philosophie. »

Le 18 août après diverses remarques sur les Constitutions des Sœurs :

« ... Je vous avouerai que la pensée pour laquelle vous m'avez écrit me préoccupe beaucoup, mais d'une autre manière que vous le penseriez peut-être. Il y a des choses où je crois voir le doigt de Dieu et puis tout disparaît. Priez beaucoup, beaucoup. Que le Bon Dieu vous rende tout ce que vous me faites de bien. »

Le 21 :

« Aller à Paris ? – Mais est-ce là que Dieu me veut. C'est ce qui n'est pas aussi clair. Pour moi, je suis disposé à aller où il me voudra. Dites-moi donc positivement où il me veut.

... Je me fais vieux. Dans huit jours, j'ai 34 ans. Me réformer est impossible, et tel que je suis, j'ai trop de défauts pour me croire bon à quelque chose d'un peu grand. Il faut que Dieu se fasse plus positivement entendre. »

4. Réflexions sur l'esprit d'une fondation en général

À l'énoncé de la base que le Père voudrait donner à la Congrégation nouvelle, Mère Marie-Eugénie répond par conseils, précisions, encouragements.

Le 23 août 1844 (n° 1630).

« ...Je crois comprendre tout ce que vous dites de la liberté catholique, de l'absence d'esprit d'exclusion, et de Jésus-Christ comme objet de votre philosophie, de votre mysticisme, de votre action. J'y entre de toute mon âme, permettez-moi cependant de vous soumettre quelques observations à cet égard-là même, après quoi je vous dirai toutes les choses où je diffère avec vous et qui sont pour la plupart relatives à la manière de commencer une telle œuvre et à ses moyens de succès. »

Elle reprend les termes : « acceptation de tout ce qui est catholique », auxquels elle préférerait : « respect de tout ce qui est catholique ».

« Il faut, si vous me permettez d'entrer dans votre mysticisme, s'attacher à Jésus-Christ selon les lumières qu'il nous donne, faire librement et hardiment l'Institut religieux auquel il nous appelle selon les sympathies saintes qu'il donne à nous et aux premiers

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

qu'il nous envoie, n'attirer jamais les vocations que par l'expansion de son esprit, puis compter dès lors que notre ordre est fait pour des organisations conformes à la nôtre et se garder d'y introduire ce qu'il y a de plus parfait ailleurs, pour d'autres organisations dès que cela n'est pas propre à la nôtre ; ce qui n'empêche nullement de la respecter, de l'honorer à sa place... « Jésus-Christ est le principe, le tronc de tous ; plus vous l'aimerez, plus vous aimerez en lui les autres branches, [...] mais, gardez-vous d'y vouloir participer autrement qu'en la communion générale des fidèles... Le tronc seul peut porter toutes les branches : – c'est une prétention trop générale aujourd'hui de vouloir être tronc ou du moins de se rendre universel. Soyez branche, si vous voulez être quelque chose. L'ordre qui aurait accepté tout ce qui est catholique croirait en peu de temps le résumer, le contenir, et s'il était puissant, il croirait par la suffire à lui tout seul, être tout, à jamais, à la fois...

Rien n'est difficile, vous le sentez sans doute d'avance, comme d'harmoniser le respect de l'esprit des autres avec l'énergie de l'esprit propre et la liberté avec l'obéissance... »

Le 4 septembre, le Père commente à son tour :

« J'arrive à ce qui me concerne personnellement, ceci vaut la peine que je vous réponde un peu attentivement, car vous avez quelquefois des idées qu'il est difficile de suivre. Ce que vous dites du caractère exclusif ne peut être jugé dans une œuvre que par l'application pratique car, très évidemment, je suis de votre avis pour tout ce que vous en dites. Je ne sais pas pourquoi, je suis très convaincu que pour une foule de choses, il n'y a chez nous de malentendus que dans les expressions. Il me paraît que vous avez raison de ce que vous dites des rouages (une autre comparaison employée par Marie-Eugénie). Nous ne pouvons être qu'un rouage et non pas deux. Mais vous avez raison, je n'ai pas toujours compris cela, ou plutôt, le comprenant, parce que je voyais trop d'obstacles à ce que je considérais comme le but de mes désirs et de ma vocation, je me suis laissé aller au gaspillage. »

Dans cette même lettre, il est question d'un projet de venue de Mère Marie-Eugénie à Nîmes : elle voudrait consulter le Père d'Alzon sur les Constitutions, avant les vœux perpétuels dont on ignore encore la date.

« Je suis, je vous l'avoue, abasourdi que vous croyiez devoir me prendre pour conseil dans l'affaire de vos Constitutions, au point de laisser de côté ce que vous pourriez avoir auprès de vous. Mais abstraction faite de vous et de moi, est-il vrai que pour une aussi grave affaire une religieuse puisse faire 200 lieues ? – Sans hésiter, je réponds oui. »

Il faudrait quarante-huit heures de Paris à Nîmes, et quarante-cinq ou un peu moins de Nîmes à Paris. Le voyage s'organise : démarches à faire auprès de l'Archevêque de Paris, – logement prévu au "Refuge", retraite sous la conduite du Père d'Alzon, travail en deux séances par jour : de 8 h. à 11 heures, et de 2 h. & 4 heures. – « Voilà mon minimum. Etes-vous contente de cela ? » ... « Je vais prier Dieu de tout mon cœur pour que votre voyage soit selon ses vues et que vous et moi nous y accomplissions sa volonté. » – « Je me fais une fête de vous revoir. Que Dieu vous accompagne pendant la route. »

Mère Marie-Eugénie est donc à Nîmes de la mi-octobre au début novembre.

Le 16 puis le 19 octobre, elle écrit à Sœur Thérèse-Emmanuel (Vol. II, n° 261 et 262).

« Monsieur d'Alzon est très content de la Règle, à part les détails que je vous dirai en revenant et dont nos sœurs ne distingueront même pas le changement. Je suis moi-même très contente de lui, je le trouve bien bon, bien dévoué, bien attentif et bien doux envers ce pauvre moi si mauvais. Ce sont de longues conversations sur la Règle et sur tout ce qui touche à notre œuvre, souvent aussi sur ce qui touche à ma perfection pour laquelle Monsieur d'Alzon croit très important de me rendre du courage. »

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

Les assumptionnistes ont dans leurs Archives le texte autographe (de Marie-Eugénie) de ces Constitutions de 1844, objet de tant d'échanges écrits et oraux. Le 1er Novembre, Marie-Eugénie renouvelle ses vœux entre les mains du Père d'Alzon.

Au retour, quelques échos de ce voyage : (27 novembre, n° 1645).

« Merci de nouveau, mon père, du bien que vous m'avez fait. Puissiez-vous vous-même avoir conservé cette paix, ou du moins cette liberté avec Notre Seigneur dont vous m'avez dit un jour avoir senti l'impression à la suite de nos causeries. Je demande à Dieu de vous faire bien saint, et lorsque j'en aurai le temps, je vous dirai quelques pensées qui me sont venues à cet égard sur les choses dont vous aviez bien voulu me parler. »

Du Père d'Alzon, le 1er Décembre :

« Je vous remercie, ma chère enfant, de tout ce que vous faites pour moi, mais surtout de ce que vous me dites du bien que vous a fait le voyage de Nîmes. Si vous saviez combien cela me rend heureux...

Aujourd'hui, premier jour de l'année ecclésiastique, j'ai tâché de me donner à ma manière pour former en moi Jésus-Christ comme il se forme dans le sein de Marie. Il me semble que cela m'a fait un peu de bien. J'ai, il me semble, une volonté plus forte, plus soutenue, plus tendre, d'être à Dieu. Je vous le dois en partie, et c'est pour vous en remercier que je vous en parle.

Adieu, ma fille. Dilatez-vous toujours et perdons-nous une bonne fois dans l'amour de Dieu Seul. »

5. Noël 1844 - Le 4e vœu. Noël 1845

Noël 1844, à Paris : Profession perpétuelle des premières sœurs. Aux vœux de pauvreté, chasteté et obéissance, est ajouté le 4e vœu de « se consacrer, selon l'esprit de l'Institut, à étendre par toute leur vie le Règne de Jésus-Christ dans les âmes ». Ce vœu leur a été suggéré par le Père d'Alzon, à l'exemple des « sœurs de Marie-Thérèse ».

Nous savons l'importance de cette orientation spirituelle pour nos Congrégations. Le 16 décembre, Mère Marie-Eugénie écrit (n° 1647).

« Nous entrons en retraite ce soir. Notre œuvre prendra réellement son fondement dans le berceau de l'Enfant-Jésus. »

tandis que le Père d'Alzon répond :

« Je bénis Dieu de tout cœur, ma chère enfant, de ce qu'il fait pour votre œuvre. Voilà donc que les quatre premières pierres vont être posées sur la Crèche de l'Enfant-Jésus. Je vais, tous ces jours-ci, demander à ce cher petit Enfant de vous prendre et de vous faire grandir avec Lui. Oh ! ma fille, que de choses je vois pour vous en ce beau jour. C'est vous que j'envisage d'abord et pour qui je prierai particulièrement, mais vous ne trouverez pas mauvais que je pense à vos sœurs dont l'œuvre m'est si chère. »

Dans cette même lettre,

« ... une autre question, que vous pourrez laisser de côté jusqu'après vos vœux, si vous le jugez convenable, – mais dont vous pouvez aussi vous occuper sur le champ, si bon vous semble. Il ne s'agit que de moi. Je suis très préoccupé, depuis quelque temps, de ce qui m'est personnel, dans l'ordre où la Providence peut vouloir me faire marcher. Lorsque je pris les Saints Ordres, il y a dix ans, je fus comme aveuglé, en ce sens que je ne vis plus clair dans mon avenir. Aujourd'hui, il me paraît que l'Etoile reparaît, et je crois découvrir quelque chose, vers quoi je dois marcher. Des répugnances furieuses se soulèvent parfois au fond de mon cœur, mais il me paraît que ma volonté n'y est pour rien ou pour bien peu de chose. Je suis prêt à tout. D'autre part, certaines circonstances

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

extérieures paraissent bien disposer toutes choses pour me faciliter les moyens d'accomplir les projets que je crois ceux de Dieu. Il faut laisser Dieu agir. Pour ma part, je suis, il me semble, quoi qu'il m'en coûte, prêt à tout. »

Dans la prière de profession de Marie-Eugénie (Vol. II, n° 247) :

« Que votre saint Don, mon Seigneur, soit de faire de mon cher Père un vrai saint. Je vous demande pour lui des frères saints aussi, que son ordre ait un esprit vraiment religieux, éclairé, l'esprit qui doit être le nôtre : la manifestation de Jésus, l'union à ses mystères. »

* cf. Correspondance de 1845 :

Toute la correspondance de 1845 s'articule autour de ces deux expressions, employées par l'un et l'autre ; votre œuvre, notre œuvre, – et elle exprime l'entraide fraternelle sur divers plans : la vie spirituelle, les questions financières (une large part des propos et des faits), les vocations, le recrutement des élèves et des professeurs, les relations à Paris, les perspectives de meilleur service, de développement futur, l'esprit de l'éducation, etc. – (sans oublier, avant la fondation, l'habit monastique confectionné pour le Père d'Alzon par Sœur Thérèse-Emmanuel, et le cachet de Congrégation).

De Mère Marie-Eugénie, le 1er Janvier 1845 (n° 1650).

« Pour vous, mon Père, il n'est rien que j'aie porté si chèrement devant Dieu que votre sanctification dans l'ordre de l'œuvre où je vous rêve. »

Le 8 janvier (n° 1651) :

« Je songe beaucoup à votre œuvre et je désire votre voyage à Paris surtout pour en parler... / Dans notre œuvre... »

Du Père d'Alzon, le 25 janvier 1845 :

« Vos Polonais (cf. les Pères de la Résurrection, récemment fondés et que Mère Marie-Eugénie veut mettre en relation avec le Père d'Alzon), m'ont volé l'idée d'une Congrégation de prêtres pour l'éducation avec un Tiers-Ordre de professeurs laïques pour l'instruction, mais c'est peut-être vous qui me l'aviez donnée. »

Le 31 mars, d'Uzès :

« J'ai en ce moment le cœur singulièrement dilaté pour vous et pour toute votre œuvre. Il me semble qu'elle est un peu mienne. C'est ce que st Jérôme dit de Népotien : « Nepotianus meus, tuus, noster, imo (bien plus) Christi », avec la différence que Népotien était mort, et que Jésus-Christ, il faut l'espérer, fera vivre votre œuvre. »

En avril, le Père d'Alzon vient à Paris ; il y restera cinq mois. De ses mémoires :

« Du 20 avril 1845 aux premiers jours de septembre, j'allais presque tous les jours dire la messe au Couvent de l'Assomption, situé à cette époque, Impasse des Vignes. Après la messe, je passais assez longtemps avec la Supérieure, soit à préparer le Règlement du Tiers-Ordre, soit à relire les Constitutions des Religieuses, soit à parler des dispositions que nous prendrions pour l'ordre des hommes. »

En mai, il prêche à l'Impasse des Vignes ; les sœurs parlent du « charme entraînant de sa parole : c'était une force, un élan, un sursum perpétuel ; il savait cependant descendre de ces hauteurs, et alors sa parole devenait une simple causerie. »

De ce séjour parisien, datent ses vœux privés de religion à Notre-Dame des Victoires. Au moment de quitter Paris, chaque sœur ayant voulu lui donner une image, il est très surpris de lire sur celle de Sœur Thérèse-Emmanuel ces mots écrits de sa main : « Congregate illi sanctos qui ordinant testamentum ejus super sacrificia » – (« Rassemblez autour de lui des saints qui fassent alliance avec lui par le sacrifice ») – D'où le dialogue : « Où avez-vous pris cela ? – Dans les Psaumes, Monsieur l'abbé. Mais qu'est-ce qui vous a donné cette idée ? – C'est ce que vous

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

allez faire ». – En 1876, à Auteuil, lui-même rappelait cet épisode, avec l'impression qui le marqua alors, juste au moment où il se décidait à commencer sa Congrégation.

La correspondance reprend au retour du Père à Nîmes. Le 16 septembre, vil écrit :

« Combien je désire qu'elle se maintienne et me dédommage de ces bonnes et longues conversations que je remercie Notre Seigneur de m'avoir accordées comme moyen de me faire mieux accomplir sa volonté. »

« ... Ai-je besoin de vous prier de me rappeler au souvenir de nos filles ? Dites-leur bien tout le bonheur que j'éprouve à les avoir pu connaître un peu mieux, et que l'impression que me cause la responsabilité que je contracte par rapport à elles ne diminue en rien la joie que m'inspire la pensée d'être le père d'une telle famille. On ne se désaccoutume pas sans quelque peine à ne plus se voir ; tout ce dont je puis vous assurer, c'est qu'il me semble que Notre Seigneur me donne tous les jours un peu plus pour vous des sentiments de Père, de fils et de frère. »

Mère Marie-Eugénie, le 22 septembre (n° 1666) :

« Je ne pense pour le moment qu'à vos professeurs, à nos affaires, et au Bon Dieu tout au milieu. »

Le lendemain 23, au milieu de nombreux projets (n° 1667) :

« ... Je songe à votre Assomption si gravement que peu de pensées me pressent d'être plus digne que Dieu exauce mes prières. »

Le Père d'Alzon, le 26 :

« Si je suis le père de votre Assomption, n'êtes-vous pas un peu la mère de la mienne ? Ou plutôt ne sont-elles pas toutes deux nôtres, en ce sens qu'elles sont à Jésus-Christ qui nous les a confiées ? »

Le 30, en la fête de saint Jérôme :

... « Entre vous et moi, il y a Notre Seigneur. Je le remercie tous les jours de nous avoir faits siens ensemble et de nous avoir rapprochés de telle sorte que c'est, je l'espère, pour l'éternité »

Et pour l'avenir plus proche, après le récit d'un entretien avec l'Evêque de Nîmes – « Il fut convenu que j'essaierais tout doucement... » vient un complément d'information, le 1er Octobre :

... « Hier a été résolu définitivement avec les jeunes professeurs la formation du Tiers-Ordre, qui prendra le titre d'Association, jusqu'à ce que l'Ordre subsiste. A la Messe, ils se sont offerts à Dieu. D'ici à Noël, nous nous mettrons en état de probation ou de postulat ; de Noël à un an, nous ferons notre noviciat. Tout a été adopté, et c'est pourquoi il faut avoir la bonté de m'envoyer, le plus tôt possible, copie du petit office qui doit être récité par eux.

Vous et Sœur Mère Thérèse-Emmanuel m'avez été particulièrement présentes pendant la messe que je disais pour eux. Priez beaucoup pour que la gloire de Dieu résulte de tout ceci...

Ainsi, voilà une première pierre posée. De l'Association, sortiront comme deux branches, l'Ordre et le Tiers-Ordre. Il faut seulement compter sur l'action providentielle de la grâce, qui envoie ses rayons et sa pluie partout où il y a à féconder quelques grains jetés par la main du Père de famille »

Le 7 octobre :

« Il y aura des rapprochements entre notre ordre du jour et celui de l'Assomption. Je vous assure que je trouve un grand bonheur à penser qu'il nous arrivera de prier assez souvent en même temps que nos filles. »

Le 8 novembre :

« Vous parlerai-je de notre Congrégation ? ... Faut-il former à Noël un noyau de Congrégation, ou bien commencer sur le champ avec ceux que je viens de vous indiquer ? Donnez-moi votre avis là-dessus. J'ai bien besoin que l'on m'éclaircisse ma position à laquelle par moment je ne comprends pas trop grand-chose moi-même. » – Et à propos d'appui : « Il est bien sûr que ce serait toujours avec vous que je m'entendrais le mieux. »

Mère Marie – Eugénie, le 14 novembre :

« Il me semble que vous devriez tout de suite commencer votre noyau de Congrégation avec vos trois jeunes gens, les autres ne vous en viendront que mieux. »

Enfin, le Père d'Alzon à propos d'une difficulté :

« Ce que je veux que vous sachiez, c'est mon désir de vous aider à porter le poids de vos âmes. Je sais par celui des miennes combien il est quelquefois lourd et écrasant. Mais ces mots : les vôtres et les miennes doivent-ils subsister entre nous ? Ne m'avez-vous pas fait le père de vos filles ? et me poussant à l'œuvre que j'essaie, n'avez-vous pas consenti à être la mère de mes enfants ? »

Ainsi donc, Noël 1845 voit le rassemblement des premiers assomptionnistes. Le 26 décembre ; à 6 heures du matin, le Père écrit :

« Ai-je tort, chère enfant, de vous consacrer l'heure qui s'écoule entre ma méditation et la messe du onzième anniversaire de mon ordination ? Il me semble que non, puisque je ne veux vous parler que de l'œuvre, par laquelle Dieu me permet de lui payer une partie de ma dette. »

Nous avons donc commencé à six ; – vous commençâtes à cinq. Il faut bien que notre nombre compense le temps que vous avez de plus que nous. Maintenant nous voilà en train. »

(En réalité, au soir du 30 avril, les sœurs étaient deux... les autres sont venues plus tard ; on parle en général des quatre premières sœurs, celles qui sont entrées en 1839).

Le 29, (n° 1698), Mère Marie-Eugénie confie :

« Je n'ai cessé de prier Dieu pour ce que vous faites, et pour votre fête, et pour votre anniversaire de première Messe. Toutes nos sœurs ont bien prié aussi et toutes me chargent de vous le dire. »

Enfin, le 30 :

« J'ai été très édifiée de la manière très religieuse dont vous avez commencé votre noviciat. »

Avec ce regard sur le présent, à la lumière du passé, dans la confiance pour l'avenir :

« Convaincue comme je le suis que Dieu vous mène comme il nous a menées, à l'accomplissement d'une œuvre que je ne peux m'empêcher de croire lui être chère, et dont il me semble qu'il a formé le plan dans sa sagesse, de manière à l'accomplir en nous, au-delà de nous-mêmes, et par des voies qui peuvent même nous sembler contradictoires, j'ai peine à regretter où à désirer quelque chose hors de ce qu'il amène. » (n° 1699).

D. « Nos deux Assomptions » – « Notre double Assomption »

Désormais, il ne sera plus question de part et d'autre, que de « nos deux Assomptions » – ou de « notre double Assomption ».

C'est un esprit, manifesté dans des faits, inscrits dans des textes. Nous ne pouvons que survoler ; chacun des paragraphes suivants pourrait donner lieu à un dossier complet.

1. Un esprit

Mère Marie-Eugénie présente « l'esprit de l'Assomption » en une série d'instructions de Chapitres en 1878.

« Vous faites partie d'une Congrégation dont l'amour doit aller, en toutes choses, jusqu'à l'adoration » ... / « Marie, en qui tout a été adoration »... / « Adoratrices et zélatrices des droits de Dieu » ... / « Adoratrices et apôtres des droits de Dieu. »

Pour le Père d'Alzon,

« l'esprit de l'Assomption » se résume en ces quelques mots du *Directoire*, comme un programme de vie : « L'amour de Notre Seigneur, de la Sainte Vierge sa Mère, et de l'Eglise, son Epouse. » – « Jésus, Marie, l'Eglise » : une expression déjà citée dans les tout premiers textes de Marie-Eugénie.

2. Une union spirituelle devant Dieu

Cette vie de « nos deux Assomptions » ou de « notre double Assomption » va se développer dans une union spirituelle devant Dieu. On ne peut suivre l'histoire de l'un et de l'autre qu'à travers cette réalité profonde. Elle a été évoquée pour les années 1841-1845.

Au long de cette dernière année, Marie-Eugénie laisse mûrir en elle, au milieu de combats, le projet d'un vœu d'obéissance au Père d'Alzon. Prononcé en 1845, il sera renouvelé en 1846 et 1852.

Le Père d'Alzon y répondra, en 1846 et en 1854, par le vœu de se dévouer à la sanctification de Marie-Eugénie.

Ainsi, au fil des textes :

Le 31 mars 1845, le Père d'Alzon :

« Nous parlerons à Paris du vœu d'obéissance que vous voulez me faire. Il me répugne de l'accepter de la part d'une religieuse. C'est, ce me semble, prendre quelque chose de ce qui ne lui appartient pas, mais nous en causerons plus longtemps. »

Le 20 mai, le vœu ayant été fait, Marie-Eugénie en précise l'esprit dont elle développe chaque point :

« Il me semble que la volonté de Dieu dans l'obéissance que je vous ai vouée est que ce soit pour moi : un rapport de dépendance... / un rapport d'humilité... / un rapport de sacrifice... / un rapport de foi. / un rapport d'amour... Il m'a été difficile depuis toujours d'aimer mes supérieurs. Dieu veut pourtant que je porte quelque part la confiance filiale que je dois à sa conduite, ce rapport d'enfant qui fait crier : Mon Père ! du fond d'un cœur confiant, et en l'absence duquel j'ai peine à croire à sa bonté.../ et le respect de votre autorité en toute personne à qui vous voudriez la remettre... / A ces conditions, je ne sens nullement que Dieu me reproche la franche liberté que je garde vis-à-vis de vous, ni ma hardiesse à vous donner mon avis, ni l'indépendance de mes opinions sur toutes les questions générales. » (n° 198).

Le 2 février 1846, dans la prière, en l'absence du Père et dans l'attente de sa venue :

« Je viens de renouveler mon vœu d'obéissance envers vous, mon cher Père, je prends un instant pour venir vous en parler et vous dire que je l'ai fait du plus profond de mon cœur. Je ne l'ai renouvelé que jusqu'au premier dimanche de Carême, parce que je serais bien aise de le renouveler entre vos mains et que ces rénovations fréquentes me font du bien... J'étais tentée de m'en abstenir, comme indigne, mais je n'eusse pas voulu, sous ce prétexte, m'en ôter le lien. Cela me coûte bien un peu, parce que c'est tout assujettir et appeler votre main partout, mais j'espère le faire avec la grâce de Dieu, et vous exposer même ce que j'aurais le moins envie de changer. » (n° 1711).

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

Le 24 avril 1846, le Père reçoit ce renouvellement à Paris, au cours de la Messe. L'image qu'il laisse alors à Mère Marie-Eugénie : « Ut sint consummati in unum » est commentée par la suite de la correspondance. °

Le 26 avril, de Lyon :

« Je n'ai que le temps de vous écrire deux mots, mais ces deux mots je veux vous les écrire. D'abord, pour vous dire combien je suis de plus en plus impressionné de votre engagement, et combien je tiens à ce qu'il soit pour vous et pour moi un moyen de sanctification ; ensuite, pour vous conjurer de vous mettre sérieusement, comme je veux m'y mettre moi-même, à notre perfection. Il y a loin, de part et d'autre, n'est-ce pas ? Et pourtant, je me représente votre âme et la mienne ayant à parcourir les deux côtés d'un triangle et ne pouvant se joindre qu'au sommet ; ce sommet, c'est notre sainteté commune. »

Et le 29, de Nîmes :

« L'impression que me produit votre engagement si absolu me rend jaloux et je souffre de ne pouvoir vous donner quelque chose à mon tour. J'ai eu l'idée un moment de promettre à Dieu de me consacrer au soin de votre âme d'une manière toute particulière, mais mon embarras est de savoir quel mérite j'aurais en faisant pareille promesse. »

La réaction de Marie-Eugénie : l'émotion, puis le seul désir de l'abandon :

« Non, mon père, je n'ai pas besoin de cet engagement ; j'aime bien mieux m'en rapporter à vous et me remettre entre vos mains avec un complet abandon. Je ne vous veux d'autre charge que le sentiment de cet abandon même par lequel je m'attends à trouver en vous tout ce que Dieu puisse mettre en une âme pour le bien d'une autre qui lui est étroitement unie. » (8 mai 1846, n° 1721).

Cependant, le 8 septembre 1846, le Père d'Alzon écrit :

« Ce matin, à la messe, j'ai renouvelé les vœux que vous savez que j'ai faits. J'en ai fait un de plus, celui de me dévouer entièrement à votre perfection. J'avais hésité, il y a quelque temps, à le faire. Il me semblait que les liens d'un vœu gênaient les libres allures de l'affection, mais il m'a paru que la charité s'alimentait de tout ce qu'il y a de meilleur. Vous voyez, ma chère enfant, que me voilà engagé envers vous autant que vous pourriez le vouloir, car si vous m'êtes liée par votre obéissance, je vous suis très lié par tout ce qui vous rapprochera de Dieu et de notre Divin Maître. Vous dirai-je que je l'ai prononcé avec une plénitude de forte amitié et de joie qui vient de cette paix de Dieu, laquelle dépasse tout sentiment ? Voilà ce que j'ai ressenti. »

Mère Marie-Eugénie reçoit d'abord ce vœu dans la crainte « que ce sera peut-être devant Dieu une charge de plus » contre elle et « cette peine l'empêche d'y répondre avec toute la joie d'une reconnaissance dont le sentiment est profond, à défaut d'être joyeux » (13/9/1846, n° 1765). Mais bientôt, viennent la paix, la joie, la reconnaissance profonde :

« Je sens que cela vous donnera un soin plus ferme et plus suivi, et je suis parfaitement résolue d'y répondre. »

Le 21 septembre 1852, en la fête de saint Matthieu, elle inscrit sur le parchemin de sa première profession le renouvellement de son vœu d'obéissance « à notre Père M. d'Alzon ».

Quant au Père, le 25 mars 1854, il s'engage ainsi :

« En présence de Dieu, de la Bienheureuse Vierge Marie, ma Mère, de tous les patrons de notre petite famille et de nos anges gardiens, aujourd'hui 25 mars 1854, en la Solennité de l'Annonciation, au moment de la consécration du Corps et du Sang de Notre Seigneur entre mes mains, j'ai fait vœu de prendre ma sœur Marie-Eugénie de Jésus pour ma fille et de me dévouer à sa sanctification, sauf les droits de nos supérieurs

et les obstacles apportés par des causes prises dans la considération de la gloire de Dieu – fr. Emmanuel. »

Quelques jours avant, à la confiance de ce projet, Mère Marie-Eugénie lui avait écrit :

« Je reçois sans honte et avec reconnaissance ce que vous donnez, et si je ne vaudrais pas la peine d'être l'objet d'un tel vœu, j'espère que je lui devrai de devenir ce que je devrais être...

... Vous voilà dans une nouvelle obligation de me dire ce qui doit me faire du bien et vous savez maintenant que je dis : nous sincèrement devant Dieu par une vraie disposition de vous laisser faire de mon âme tout ce que vous voulez faire de la vôtre pour le service de Dieu (sic). » (n° 2394).

Et le 28 : « Vous êtes bien bon, mon cher Père, de m'envoyer ce matin votre vœu, vous faites trop pour moi, mais cette générosité a un côté bien sérieux et c'est à celui-là que je m'arrête. » (n° 2395).

Quant au vœu de perfection, l'ont-ils fait ou non ?

Le 22 septembre 1861, le Père d'Alzon écrit :

« Je suis depuis quelque temps tourmenté de ce vœu de perfection que nous eussions dû faire il y a 15 ou 16 ans. Et vous ? »

Il y a 15 ou 16 ans ? C'était en 1845. Le 21 octobre de cette année, le Père avait écrit :

« Croiriez-vous qu'hier, à la Messe, il m'a été impossible de refuser à Dieu un espèce (sic) de noviciat du vœu de perfection ? Je suis quelquefois tenté de croire que ce n'est qu'un sot orgueil qui a pu m'inspirer une pareille idée. Puis, pourquoi cette idée m'est-elle venue à la Messe ?

En résumé, je trouve que Dieu me tire bien fort à Lui, mais que je n'ai que des velléités de bien. Pourtant, ma fille, votre responsabilité et la mienne sont quelque chose de très sérieux et qui nous met dans la nécessité de devenir des saints. Cela me fait frémir, mais il ne s'agit pas d'avoir peur, mais de se mettre sérieusement à l'œuvre. »

Avec ou sans vœu de perfection, l'un et l'autre s'y sont mis...

3. Les Constitutions, la Règle de saint Augustin, le Directoire, les Instructions,

les Fondations

Les Constitutions :

Nous avons déjà fait mention du travail de rédaction des Constitutions des Religieuses par Mère Marie-Eugénie, avec l'aide du Père d'Alzon. Celles des Religieux sont travaillées par le Père d'Alzon avec les conseils de Mère Marie-Eugénie.

Impossible de s'attarder à la confrontation des textes où l'on peut relever bien des expressions semblables. Viennent-elles de Mère Marie-Eugénie, du Père d'Alzon, des deux, ou d'une inspiration extérieure empruntée par eux ? Il faudrait surtout reprendre les manuscrits à leurs dates respectives. Et au-delà des mots, il y a un esprit commun quant au but et à bien des points.

D'un survol rapide, retenons, par exemple, au Chapitre de la Chasteté : Constitutions R.A. (1866/1888) :

« C'est dans leur amour pour Notre Seigneur Jésus-Christ au Très Saint Sacrement et leur filiale confiance envers la Très Sainte Vierge que les sœurs trouveront la force de correspondre à cette belle vocation... Qu'elles se souviennent qu'elles ne peuvent recevoir les communications de Celui qui est la très pure splendeur du Père que dans un cœur transparent d'innocence. »

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

Constitutions A.A. (consultées dans nos Archives, mais sans indication de date) :

« C'est dans la dévotion à Notre Seigneur au tabernacle et dans la tendresse filiale envers la Très Sainte Vierge que les membres de notre famille trouveront la force nécessaire pour observer ce vœu. Ils ne peuvent recevoir les communications de Celui qui est l'éternelle et très pure splendeur du Père que dans un cœur toujours transparent d'innocence. »

A lire aussi en parallèle les chapitres sur la pauvreté, l'obéissance, la prière, l'étude, le gouvernement, etc. et surtout la correspondance qui se fait l'écho des réflexions, suggestions, consultations, rédactions, expériences de vie qui doivent conduire à l'approbation – au terme d'un long chemin.

La Règle de saint Augustin :

Elle est adoptée dès le début par les deux Congrégations. Il sera parlé de saint Augustin dans la suite de la session : son patronage est inscrit dans bien des textes.

Un seul fait, à titre d'évocation : dans les pourparlers en vue d'une union éventuelle de l'Assomption avec les Pères polonais de la Résurrection (cf. Correspondance 1848-1854), il est évidemment question de la Règle : les Résurrectionnistes ont d'abord adopté celle de saint Benoît tandis que la Règle de saint Augustin est suivie par les deux « Congrégations-sœurs » qui y sont attachées. (cf. Partage-Auteuil n°35 : « L'Assomption et saint Augustin » ; et n°47 : « Autour d'une dédicace », celle de la traduction des Lettres de saint Augustin par Poujoulat en 1857/58 – aux Religieuses de l'Assomption).

Le Directoire.

Il en est question pour les sœurs dès les premières années, à propos de la rédaction des Constitutions.

Dans les difficultés avec le supérieur ecclésiastique, le Père d'Alzon suggère, le 20 décembre 1844 :

« Vous devez rester le plus possible derrière les expressions qui choqueront le moins et réserver le reste pour le Directoire, de façon toutefois que, lorsqu'il s'agira de faire approuver les articles à Rome, le Directoire puisse, dans les points décisifs, être placé dans la Règle. Monsieur Gaume n'est pas éternel, et pourvu que votre Directoire maintienne votre esprit, le reste est peu de chose. »

Et encore, par rapport à la pauvreté :

« L'esprit de pauvreté, voilà l'essentiel, et cet esprit peut se communiquer par le Directoire. Mais à propos de Directoire, faudra-t-il que vous le montriez ? Il me semble que vous pouvez le préparer lentement, silencieusement surtout, et dès lors, vous pouvez attendre une occasion favorable de le faire approuver. »

En février 1847, Mère Marie-Eugénie écrit :

« Nous voulons revoir et compléter notre *Directoire* et j'aurais bien envie ensuite de le faire imprimer. Mais comment faire cela sans le montrer à Monsieur Gaume ? » (n° 1813).

Le Père d'Alzon conseille de temporiser :

« Il me semble que vous pouvez trouver bien des ouvrages de ce genre et s'il est plus particulièrement adapté aux religieuses de l'Assomption, c'est vous mettre dans une position très fautive que de ne pas consulter le supérieur. »

En 1859, lui-même travaille à un *Directoire* pour les sœurs.

Le 26 octobre, Mère Marie-Eugénie :

« Je suis bien contente de l'ensemble, du plan, et dans la plupart des Chapitres de ce que l'on peut appeler l'exposition. Il me semble que, dans les examens, il y a à

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

retrancher et à adoucir, parce qu'ils pourraient sans cela rebuter et troubler. Les saints parlent en général de la perfection de manière à y attirer, c'est très sensible chez sainte Thérèse par exemple ; il me semble que, de ce côté, il y a quelque chose à corriger dans ce directoire et qu'ensuite ce sera pour nous un trésor précieux. Comme je vous verrai bientôt si ma santé ne s'y oppose pas, nous pourrons, si vous le voulez, arranger cela ensemble. »

Finalement, ce texte n'a pas été adopté par les sœurs.

Le 25 novembre 1865, le Père d'Alzon écrit à Mère Marie-Eugénie :

« Je vous remercie encore de n'avoir pas voulu du *Directoire* que j'avais fait pour vos filles. Je l'ai remanié et donné à mes religieux. Ainsi les novices ont entre les mains ce qui leur importe de connaître. » (Dans « Pages d'Archives A.A. » de mars 1955, une étude du Père Sage donne l'historique de ce texte, à commencer par la rédaction de 1859.).

Les Instructions

En 1878, une série de quatorze Chapitres de Mère Marie-Eugénie, classée sous le titre : « L'Esprit de l'Assomption ». (cf. plus haut).

De nombreuses références à saint Augustin, au « Laus Deo » ou à l'« Adveniat Regnum tuum », cités comme devises, – au Règne comme sens de la mission, – au Père d'Alzon, aux Pères de l'Assomption en général.

Ainsi, le 14 avril 1878, sur « l'Obéissance ; conformité et abandon à la volonté de Dieu ».

« Adveniat Regnum tuum est une de nos devises. Joignez-y ardemment cette autre demande du Pater : « Fiat voluntas tua »...

Le 5 mai 1878, à propos de l'Eglise – « Avoir en vue l'extension du Règne de Dieu » :

« C'est ici que pourrait se placer cette parole devenue la devise des Pères de l'Assomption : « Adveniat Regnum tuum » et « Si on ouvrait le cœur d'une Religieuse de l'Assomption, que devrait-on y trouver ? Ces trois amours, Jésus-Christ, la Sainte Vierge, l'Eglise. »

Le 12 mai 1878 : « Amour de l'Office divin » – « Laus Deo » ce me semble, devrait être notre devise, comme « Adveniat Regnum tuum ».

Le 26 mai 1878 – cf. notre vocation particulière de résumer toute notre vie dans le « Laus Deo » ; « les Pères de l'Assomption, le Père d'Alzon, le Père Picard, disent que sans la franchise, on n'a pas l'esprit de l'Assomption. »

Ou encore, le 14 décembre 1873, sur « l'esprit de l'Assomption » – cf. l'esprit de zèle et d'ardeur pour l'avènement du Règne de Jésus-Christ sur la terre :

« C'est ce quelque chose d'ardent, de militant, qui distingue la conduite des Pères de l'Assomption et qu'ils ont formulé dans leurs règlements par cette parole devenue leur devise : « Adveniat Regnum tuum. »

Du 5 novembre 1870 au 20 mars 1871, le Père d'Alzon avait donné aux Sœurs de l'Assomption, au Prieuré de Nîmes, 53 conférences spirituelles sur l'esprit et les vertus de l'Assomption – Une somme ! Mère Marie-Eugénie y assistait avec le Noviciat de Paris, réfugié d'abord en Suisse lors de la guerre franco-prussienne. Le schéma de ces Conférences a été conservé et repris par les sœurs. Partout, le désir du Règne, l'idéal de la perfection. On peut y suivre Notre Seigneur en ses mystères, méditer sur l'amour de l'Eglise, la vocation religieuse, les vœux, les vertus théologiques et morales, l'éducation et l'enseignement, l'Eucharistie, la Vierge et l'Agneau, la communion et l'adoration, etc.

Au terme de ces exposés, le Père écrivait :

« Si j'ai donné quelque chose, j'ai aussi énormément reçu. C'est cette communication réciproque qui est la source de ce que j'ai pu dire. Nous avons acheté dans les Cévennes

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

une petite propriété où se trouvent deux ravins. Chacun a une petite source qui aboutit à un ruisseau commun. Quand les eaux sont mêlées, qui peut dire où est la véritable origine du ruisseau ? »

Les Fondations :

Qu'il s'agisse de celles des Sœurs ou de celles des Pères, c'est encore, année par année, l'information, la recherche, la collaboration, l'entraide réciproque : tel est le cas, d'une part, pour les maisons successives de Paris, jusqu'à Auteuil, – pour Le Cap, Londres, Nîmes, les premières implantations au-delà de la Maison-Mère, – et d'autre part pour les projets de Paris, Clichy, Rethel, d'Australie et d'Orient...

Des lieux, mais aussi des œuvres qu'il faudrait détailler, le soutien spirituel et matériel, les personnes, les questions financières, etc.

Quant à la naissance des Congrégations féminines, les Oblates et les Petites Sœurs de l'Assomption, c'est une autre page d'histoire, un autre volume à parcourir.

Le Tiers-Ordre :

Il est envisagé aux origines.

En 1844, Mère Marie-Eugénie écrit au Père d'Alzon : « Vous ai-je dit que nous avons la pensée de faire plus tard en faveur de nos élèves une association dont l'esprit eût du rapport avec le nôtre, et dont le but fût l'enseignement et la pratique de la loi chrétienne dans le monde. »

Le Père d'Alzon, nous l'avons vu, le souhaite et l'inaugure avec quatre membres et cinq postulants, le 26 décembre 1845, au lendemain de la naissance de sa Congrégation. Quatre novices [Note édition numérique : 4 novices du Tiers-Ordre masculin] font leurs premiers vœux le 27 décembre 1848. Le Tiers-Ordre féminin est inauguré à Nîmes avec six personnes, en août 1846. En accord avec Mère Marie-Eugénie, cinq d'entre elles prononcent leurs vœux le 30 avril 1849.

4. Les Chapitres Généraux, le Gouvernement, les Œuvres.

En 1858, au tout nouveau monastère d'Auteuil, sous la présidence de l'abbé Darboy, supérieur ecclésiastique, Mère Marie-Eugénie est « réélue à l'unanimité, moins sa voix ». Mère Thérèse-Emmanuel propose, au nom des sœurs, que cette élection « soit rendue définitive et à vie ». Avant d'accéder à cette demande, l'abbé Darboy juge convenable, à cause des rapports du R. Père d'Alzon avec la Congrégation de ne pas procéder à un acte aussi grave sans prendre son avis ».

La réponse est que « la Congrégation est assurée de l'assentiment du R. Père d'Alzon » ; cette assurance s'appuie sur « une réunion présidée par lui, il y a quelques années, et à laquelle il avait prié Notre Mère de ne pas assister. La même résolution avait été prise, d'accord avec lui, et avec une telle unanimité que beaucoup de membres de la Congrégation avaient cru l'élection faite à ce jour, ce que Mère Marie-Eugénie n'avait pas accepté, tenant à une élection dans les termes ordinaires. » (Cf. Cahier des Chapitres).

Voilà donc un acte important de Chapitre posé en référence au Père d'Alzon.

Six ans après, le Chapitre de 1864 parle des Constitutions, du 4^e vœu, « du désir qu'a le Père d'Alzon d'une fondation à Andrinople ». Sans renoncer à cette fondation, le moment ne semble pas venu, – pas de sujets suffisamment formés, et l'expérience douloureuse de l'Afrique du Sud (1849-1852) reste dans les mémoires.

1865 voit donc la fondation des Oblates de l'Assomption ; pour la formation des premières sœurs, Mère Marie-Eugénie "prête" successivement Mère Marie Madeleine et Mère Marie Emmanuel, entre 1865 et 1868.

En 1870 et en 1876, toujours la question des Constitutions et celle du Gouvernement ; en 1876 plus spécialement celle des rapports avec les Pères de l'Assomption. « La Supérieure

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

Générale a donné connaissance des décisions prises à ce sujet par les Pères dans leur Chapitre de 1868. »

Le Père Picard est nommé délégué ; ses pouvoirs restent mal définis. La suite de cette histoire est complexe et, après la mort du Père d'Alzon, elle est marquée par des phases douloureuses.

Parallèlement, les Chapitres des Pères en 1858, 1862, 1868, 1873, 1876, 1879 avec l'étude d'un projet d'entraide et d'union avec les diverses branches de l'Assomption.

De part et d'autre, informations, invitations, échanges sur les sujets à traiter, conseils, présence parfois. Des relations suivies de nos fondateurs, une tonalité différente selon les moments.

Au long des années, le regard sur la société :

Quelques mots seulement sur les événements de 1848 et de 1870.

Année 1848.

En 1848, Mère Marie-Eugénie, à Paris, écrit plusieurs fois par semaine au Père d'Alzon à Nîmes. Quelle chronique des événements nationaux ! Le Père, de son côté, l'informe sur la vie politique de la province, les réactions vis-à-vis de la capitale et de ses gouvernants, les organisations locales et leurs projets. On découvre les opinions diverses traduites par les journaux, les espoirs vite déçus.

Mère Marie-Eugénie, le 25 mars 1848 :

« Personne plus que nous (les deux Congrégations) n'a été fondé en vue de cette société de l'avenir dont nos vœux hâtent l'avènement ; tous nos efforts, tous nos enseignements sont en parfaite conformité avec le but national tel qu'on le proclame. Ici, nous sympathisons aux principes. Je n'aurais nul scrupule de nous voir admis comme œuvre nationale. »

De Buchez, elle attend qu'il l'aide à établir l'œuvre comme telle (n° 1923). Celui-ci écrit de la Mairie de Paris, sous la devise : « Liberté, égalité, fraternité » avec la salutation : « Je vous serre la main » ou « Salut et fraternité. »

Les opinions politiques et le projet de société ? – De Marie-Eugénie, le 30 mars :

« Il y aura pas mal de Buchéziens dans la Chambre, mais quel malheur s'il n'y a pas de purs catholiques sans antécédents nuisibles comme sans préjugés, capables de poursuivre, dans une voie parfaitement orthodoxe, non des formes politiques seulement, des noms propres ou des affections, non pas même seulement la république, mais dans la république l'idéal d'une société chrétienne. » (n° 1924).

Le 23 mai : « Tout républicains que nous sommes, il faut s'avouer une chose, c'est que les républicains de la veille étaient tous des hommes peu capables, peu pratiques, peu sensés ou de peu de moralité dans la vie privée. » (n° 1937).

Ailleurs : « Je connais depuis trop longtemps mes chers amis les républicains pour ne pas m'être attendue, dès l'abord, à quelque peu de despotisme et d'irrégion de leur part. »

Enfin le 6 juin, avant la mort de Monseigneur Affre :

« Dieu Seul est là, pour nous donner ce gouvernement républicain qui serait, comme nous l'avons rêvé, la meilleure forme pour arriver au perfectionnement de la société, à la réalisation la plus grande possible sur la terre des lois de l'Évangile. Sa Providence agit peut-être en usant tous les hommes, en transformant les partis. Des chrétiens seuls aimeront assez le peuple et travailleront pour lui ; malheureusement les chrétiens de l'Assemblée, car il y en a beaucoup, ne sont pas assez capables. » (n° 1944).

Année 1870-71 : La guerre avec la Prusse, la défaite, l'invasion du pays. La Commune, les divisions intérieures, la peur, les perspectives sombres. Et les années qui suivent. Toute une autre correspondance, à découvrir ou à approfondir.

Du Père d'Alzon, le 15 septembre 1870 :

« Il faut laisser les plaisirs pour le travail et prêcher cette doctrine à nos enfants, à tout le monde. A ce prix je crois que la France peut se relever et conserver sa mission dans l'Eglise de Dieu par l'austérité, la lutte acharnée contre les idées du jour. On voit enfin où elles ont conduit. Je crois que deux sociétés vont se former et nous travaillons à faire la société chrétienne. »

De Marie-Eugénie, le 14 mai 1871, de Lyon :

« Mon cœur et mes prières sont ces jours-ci à Paris, près de nos pères et de nos sœurs, et aussi près des tabernacles forcés, des hosties dont on s'empare et de ces pauvres âmes qui paraissent devant Dieu en si pitoyable état. Ah ! que le Bon Dieu nous accorde de voir bientôt finir tout cela. » (n° 3290).

Le 25 : « Quelle expérience complète des crimes de la Révolution ! »

Les mois suivants, l'avenir en noir, la situation très grave, « l'impiété persistante », « le peuple qui ne veut pas encore du règne de Jésus-Christ » et les négations « des beaux esprits », « la crainte que les âmes des pauvres ne périssent en grand nombre », le besoin d'un gouvernement chrétien, la nécessité de l'éducation, le projet d'œuvres pour la conversion des classes populaires.

Le 1er Décembre 1871, de Paris :

« J'ai poussé les Pères à jeter les bases d'une association d'aumônes et de prières pour les œuvres ouvrières. Il y a des devoirs pour tout le monde dans cet apostolat. J'espère qu'ils vous en parleront et que vous trouverez la chose bonne. » (n° 3306).

Réponse du Père, le 4 décembre :

« Votre idée d'association est parfaite. Voulez-vous que j'aie, la 4e Semaine de Carême, prêcher une retraite rue François 1er – J'en jetterai les fondements ou j'en développerai le noyau. »

Marie-Eugénie, en janvier 1872 :

« Si des religieux se proposaient aujourd'hui pour évangéliser les quartiers pauvres, ils seraient reçus par l'autorité avec bonheur. »

Pour les ŒUVRES du Père d'Alzon en cette époque, l'intérêt actif et l'appui spirituel de Mère Marie-Eugénie à qui il écrit en janvier 1879 :

« Ce que saint Augustin a fait malgré les barbares, nous devons le faire malgré les révolutionnaires. »

E. Glanes d'amitié

..... au fil du temps, dans un même service d'Eglise.

C'est par ces glanes qu'il faudrait conclure...

Une véritable anthologie, relevée à travers les dates caractéristiques, les fêtes, les anniversaires : première communion, profession, ordination ; les grandes étapes, les vœux de Noël et les changements d'année qui rythment le temps, devant Dieu.

... Union différente selon les époques.... Anthologie à travers joies, difficultés, souffrances, espoirs, nouveaux départs : 40 ans ! ... Dieu plus grand que tout. Au cœur de tout, toujours un même service d'Eglise.

Quelques échos parmi les derniers.

En décembre 1877, Marie-Eugénie écrit :

« Il n'est pas probable que nous célébrions maintenant beaucoup de Noël sur la terre, et c'est la pensée du ciel qui me vient surtout dans les fêtes. Puis celle de notre double

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

Congrégation. Vous savez combien la vôtre m'est chère ; je ne trouve pas les novices assez nombreux pour mes désirs, mais ils semblent bien assumptionnistes et pleins d'avenir. Vous et nous, nous avons besoin que Notre Seigneur augmente notre nombre pour tout ce qu'Il nous donne à faire. » (n° 3521).

Au cours d'une année difficile, celle qui précède la mort du Père d'Alzon, celui-ci confie, le 24 mai 1879 :

« Évidemment, nous avons à préparer nos derniers arrangements ici-bas et notre jugement. Prions bien l'un pour l'autre, afin d'être traités avec une grande miséricorde. Moi qui me réfugie toujours plus dans la solitude, je vois bien des choses tomber, des hommes aussi. Cela fait souffrir. Ah ! qu'il faut dire : il n'y a que Dieu qui reste, et quelques amis, quand Dieu le permet. Je vous mets au premier rang de ceux qui me restent. »

Et Marie-Eugénie, le 23 décembre 1879 :

« Je sens que, si les créatures ont pu se mettre en travers, c'est le Saint Esprit qui forme le lien très pur des unions surnaturelles et c'est à Lui qu'il faut les confier, en voulant obtenir pour ceux qu'on aime les dons les meilleurs. »

En 1880, c'est pour le Père la fatigue croissante, la maladie, la perspective de la persécution. Le 20 septembre, dans une lettre qui devait être la dernière :

« A mesure que l'horizon s'assombrit, il importe de rester de plus en plus unis à Notre Seigneur. Tout vôtre, ma fille, en NS ».

La venue de Mère Marie-Eugénie à Nîmes :

Le 1er Novembre, dans cette perspective :

« Ce qu'il me faut avant tout, si je viens à Nîmes, c'est que mon amitié vous soit une consolation et non une fatigue. Je suis avec vous du cœur le plus affectueusement dévoué. »

La retraite de Mère Marie-Eugénie, toute proche, au moment où le Père d'Alzon vit ses derniers jours, leur rencontre le 14 novembre, le pardon, la bénédiction.

A 15 h., ce jour-là elle ajoute en Post-scriptum d'une lettre à Mère Thérèse-Emmanuel :

« J'ai vu le Père d'Alzon du seuil de sa chambre, il m'a parlé, nous a toutes bénies ; il est bien mal et je crains qu'il n'ait pas assez de consolation dans ses souffrances. Priez pour lui. Il a été très bon et m'a bien émue par sa tristesse et son désir de me voir. » (n° 10053).

Le 18 : « J'ai passé la journée à prier pour le Père d'Alzon. »

Le 21 : Le Père d'Alzon meurt, pendant qu'on termine le Rosaire au mystère de l'Assomption.

A cette mort, Mère Marie-Eugénie peut faire la relecture d'un long chemin.

Pourquoi ne pas reprendre ici un de ses textes de jeunesse, au Père Lacordaire celui-là, mais de la même inspiration que ce qu'elle a écrit au Père d'Alzon :

« Concevez-vous la beauté d'une société vraiment chrétienne ? Dieu... maître des esprits sous les ombres de la foi, des volontés dans les angoisses de l'épreuve, régnant partout, quoique invisible... Il y en a qui disent : « Belle utopie ! » Je vous assure que cette parole me scandalise... Douter que le règne de Jésus-Christ soit le but du monde et qu'il soit bon de s'y dévouer, qui l'oserait ? Mon regard, tout en Jésus-Christ et à l'extension de son Règne. »

Dans cette optique et dans celle de leur amitié, elle reprend les lettres du Père d'Alzon. En 1891, au Père Picard :

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

« Je viens d'achever une seconde série des lettres du Père d'Alzon, j'en suis émue. Oh ! comment une amitié si intime, si surnaturelle, si grande, a-t-elle pu subir des atteintes ! Au milieu de cette émotion, je suis portée par cette lecture à être bien meilleure que je ne suis, à me relever dans l'esprit surnaturel par la prière et la générosité dans le détail de ma vie, dans les pensées et dans le lot de ce qui me reste de temps à passer ici-bas. Posséder mon âme par l'humilité : et la patience, ce que je regrette tant n'avoir pas fait, avoir et donner l'ardeur pour Jésus-Christ dont ces pages sont pleines. Vous devriez, mon cher Père, les lire avant de les donner au Père Emmanuel. Vous y trouveriez une joie et un repos. Tout l'enfantement de votre Assomption y est et toute l'âme du Père d'Alzon. » (n° 12003).

Marie-Eugénie de Jésus et le Père d'Alzon : intuitions communes, influence réciproque ?

A nous d'en juger.

Sr Thérèse Maylis

° Rome – 23 avril 1988

Auteuil – Octobre 1988.

SESSION D'ALZON

23 avril 1988

F. Interventions après la conférence de Sœur Thérèse-Maylis (R.A)

P. Arno BURG (Président).

Introduction à la conférence.

La sœur Thérèse-Maylis va nous parler de Marie-Eugénie de Jésus et le Père d'Alzon. Elle a été professeur pendant un certain nombre d'années dans un collège, et à son grand regret elle a été appelée à être archiviste de sa Congrégation. Elle a été envoyée ensuite à Rome, au Vatican, pour suivre ici un cours d'archiviste et surtout elle a eu des contacts avec le P. Touveneraud tels qu'elle n'a plus regretté d'être archiviste. Elle a vu que les papiers ne sont pas des papiers morts, mais aussi vivants que la jeunesse au collège. Elle a découvert dans ces papiers la fondatrice de sa Congrégation et les rapports avec le fondateur de notre Congrégation. Ce soir, elle va nous parler de ces rapports. Le programme annonce : « Intuitions communes, influences réciproques ? », avec un point d'interrogation. Dans une heure nous saurons s'il faut enlever ce point d'interrogation.

Introduction à la discussion.

Je vous remercie beaucoup de cette belle conférence que vous avez voulu nous donner. Certainement plusieurs d'entre nous sont étonnés de voir les multiples points communs entre nos deux Congrégations, surtout dans les débuts, la fondation, les grandes difficultés que vous avez rencontrées dans vos débuts, et nous aussi ; les points comme la foi, l'éducation, le Règne, etc. Et je me demande s'il ne faudrait pas une autre conférence pour montrer quelles sont les différences. On voit tant de points communs que vraiment on se demande en quoi consiste la différence entre nos deux communautés. Je crois que cette conférence a donné beaucoup de matière à réfléchir et aussi à poser des questions.

P. Charles MONSCH.

Mère Marie-Eugénie de Jésus parle de « régénération de l'humanité », « salut de l'humanité ». Cette expression ne se trouve pas chez le P. d'Alzon. Je pense qu'il y a là un bien propre à Mère Marie-Eugénie, et je me demande si ça ne remonte pas à l'influence de Buchez. J'aurais voulu que le P. Lucien réagisse là-dessus, car beaucoup parmi nous ne savent pas qui est Buchez.

P. Lucien GUISSARD.

Je l'ai cherché dans le lexique et je ne l'ai pas trouvé. Je crois que c'est tout à fait explicable. Je n'ai pas été tout à fait étonné de l'entendre de votre bouche, ma sœur, étant donné ce que j'avais lu de l'histoire de votre Congrégation. Il n'était pas nécessaire de le mentionner à notre sujet, pas plus d'ailleurs que d'autres penseurs que nous appelons d'une manière générale les penseurs français du socialisme utopique du XIXe siècle. Vous avez dit que la famille de sœur Marie-Eugénie était "libérale". On avait bien raison de dire, ce matin, que c'est un mot, comme disent les pédants chez nous, "polysémique", qui a beaucoup de significations diverses ; mais là, il a une signification qui a été reprise dans les courants de pensée français du côté, je n'ose pas dire des radicaux parce que les nôtres n'ont rien de radical. Et dans le socialisme français du XIXe siècle, quand nous ne sommes pas du côté de Marx nous sommes du côté de Proudhon, de Fourier, de Saint-Simon, et du côté de cet abbé dont j'oublie le nom, qui a écrit un livre étonnant sur l'Europe, et du côté de Buchez qui était, parmi eux, nous dirons aujourd'hui le plus à droite, ou le moins à gauche, mais tout de même à l'intersection des idées simplement libérales, pas

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

uniquement franc-maçonnnes, libérales, modérément anticléricales, progressives, républicaines, et cherchant une autre société.

Le socialisme utopique a été porté à son paroxysme lyrique par Proudhon, qui a imaginé les phalanstères, espèces de monastères laïques d'ouvriers, d'artisans... Buchez se situe un peu dans cette école-là. Cela suffit pour le moment.

Mais ça me permet de faire, si vous permettez, ma sœur, une autre remarque, sur la notion de « société chrétienne », parce que nous le disons aussi, nous le disons même plus, nous voulons une « société évangélique ». Or au XIXe siècle on ne disait pas ça, on disait « une société chrétienne ». Je n'oserais pas aller jusqu'à dire que ça ne voulait pas dire évangélique, naturellement, mais ça voulait dire dans beaucoup de cas qu'on voulait une société conforme à l'histoire du christianisme, donc qui reproduisait plus ou moins fidèlement un type de société ou des structures de société dans lesquelles le traditionalisme avait beaucoup de place ; notamment le droit de propriété conçu à l'ancienne, etc. Mais ce qui est frappant, je pense, c'est quand même, avec le contexte que vous avez donné, qui est aussi un peu le contexte de notre Père fondateur, c'est que chez eux « société chrétienne » voulait dire prendre conscience des dangers qui menacent la société de l'époque, qu'ils n'appelaient ni industrielle ni capitaliste, la société qu'ils voyaient, et nous venons de réfléchir ici sur l'absence de Dieu : s'il y a des personnes qui ont été frappées, et même effrayées, par ce qu'ils croyaient être la disparition de Dieu dans la société, c'est bien nos deux fondateurs.

Ce que je voulais dire, la pointe de mon intervention, si elle en a une, c'est que la « société chrétienne », il faut se méfier quand on emploie cette formule, il faut toujours la replacer dans son contexte idéologique. C'est ce que vous avez fait, suffisamment, je pense, et ce qui m'a éclairé, moi, en ce qui me concerne, parce que j'ai mieux saisi aujourd'hui en quoi les origines libérales de Mère Marie-Eugénie de Jésus, les origines aristocratiques de d'Alzon (mais influencées par la démocratie, par La Mennais, vous l'avez bien rappelé aussi) allaient quand même vers une « société chrétienne » qui n'était pas, et ça je crois qu'il faut le maintenir, conforme à celles de de Maistre ou de de Bonald. Quelquefois ce qu'il a pu dire sur la Révolution, plus encore ses successeurs que lui-même d'ailleurs, ne l'oublions jamais, eh bien là, quand même, nous sommes là dans un concept de « société chrétienne » qui est traditionnelle incontestablement, mais qui est ouverte.

Sr Thérèse-Maylis.

Je voudrais insister un peu à propos de Buchez. Au milieu de 1844, Mère Marie-Eugénie écrit au P. d'Alzon (et ça c'est une différence, justement). Elle vient de parler de son rêve de régénération de la société, et elle lui dit « Je vous avouerai tout naïvement que la source de mes idées arrêtées sur ce point n'est pas le mysticisme, mais mes anciennes conversations avec Buchez. Sa philosophie vous a ennuyé, je le conçois ; mais lisez, si vous le pouvez, son *Introduction à la science de l'histoire* et celle aux sciences naturelles, vous y trouverez la source de mes pensées. » Et elle dit qu'elle s'est forcée pour faire cet aveu au P. d'Alzon. Et puis elle se dit : il ne comprend pas, passons. Et elle dit encore que c'était ce mot : « ils ne comprennent pas » qui avait été la source des erreurs de La Mennais, de sa séparation de l'Eglise : « ils ne comprennent pas ». Et là, il y a des lettres très intéressantes entre Mère Marie-Eugénie et le P. d'Alzon, sur cette pensée de Buchez et sur celle de La Mennais d'ailleurs, parce que c'est à la même époque, en 1844, qu'elle écrit : « Ce matin, on m'a apporté les « *Voix de prison* » de M. de La Mennais. Que de choses ont fait battre mon cœur à l'ouverture de ce petit livre. »

P. Claude MARECHAL.

Ce matin, nous avons parlé de la vision de la société qu'avait le P. d'Alzon et de la préoccupation qu'il a eue du monde urbain populaire. Je suis bien incapable de dire à quelle époque se situe la première expression de ce souci-là. Je ne suis pas assez connaisseur. Mais certainement ça s'est renforcé autour des années 70, je ne crois pas me tromper. Chez Mère Marie-Eugénie de Jésus, il y a eu une préoccupation de l'évangélisation de la bourgeoisie par

III. MARIE EUGENIE DE JESUS ET LE PERE D'ALZON

l'éducation de ses filles. Quand apparaît le souci du monde populaire ? Faut-il attendre 1870 pour que ce thème prenne une certaine consistance ?

Sr Thérèse-Maylis.

La préoccupation est là dès le début : les pauvres. La fondation, l'idée d'origine a été ce désir de donner à la société bourgeoise par l'éducation ce que Marie-Eugénie elle-même n'avait pas eu. Et la première pauvreté, pour elle, c'était l'incrédulité. « Quiconque connaît l'incrédulité des trois quarts des familles riches et influentes de Paris doit se sentir pressé de tout faire pour tâcher de faire pénétrer Jésus-Christ parmi elles ». Cela, c'est la première pensée de zèle. Mais immédiatement, et corrélativement, cette éducation de la bourgeoisie tendait à faire non pas des mères pour les pauvres mais des sœurs pour les pauvres. Et cela se trouve inscrit dans les premières Constitutions, ça se trouve inscrit dans l'introduction aux Constitutions de l'abbé Combalot qui dit : « S'il vous est donné, mes filles, d'adjoindre aux classes que vous voulez ouvrir pour les riches des classes pour les pauvres, sachez que vous serez bénies du divin roi des pauvres », etc.

Donc, quand il s'agit de faire faire aux filles de la classe bourgeoise une « révolution fondamentale », c'est le terme qui est employé, c'est de changer leur cœur par rapport à une classe de la société. Cela, c'est indirectement les riches qui vont aller vers les pauvres. Mais dès le début, il y a eu des œuvres pour les pauvres. Et si on fait le parallèle de toutes les œuvres, on voit qu'à côté des pensionnats il y a eu, je ne dirai pas des écoles populaires, on disait des classes pour les pauvres. Il y a eu des patronages. C'était le XIXe siècle. En 1871, dans cette correspondance, Mère Marie-Eugénie parle au P. d'Alzon d'une idée d'association, et le P. d'Alzon lui répond : « Votre idée d'association me paraît très intéressante ». Faire quelque chose pour les classes populaires. Cela, on le trouve aussi.

Sr Clare TERESA.

L'éducation, c'était en fonction d'une autre société où nul homme ne sera opprimé par un autre homme. C'était dans son plan d'éducation de changer la société. Et là elle voyait la situation des pauvres.

P. Désiré DERAEDT.

Je crois bien qu'on retrouve chez le P. d'Alzon l'expression : « régénérer la société », à l'époque où il recherchait, avant son ordination sacerdotale même, une Congrégation qui s'occuperait de la régénération de la société. Il a pensé à M. Bautain, à la « Congrégation de saint Pierre » de La Mennais, etc. Il faudrait que je vérifie encore.

P. Wilfrid DUFAULT.

Il me vient à l'esprit que les deux projets se rencontrent sur un autre point. Le P. d'Alzon, au moment où il entreprend de rénover le collège à Nîmes, pose des questions, je ne sais plus à qui : le christianisme a pénétré dans l'empire romain en partant de la base ; se pourrait-il que maintenant, au XIXe siècle, il faille descendre de la classe possédante, ou instruite, ou bourgeoise, aux pauvres ? On voit bien que c'est ce qu'il vise quand il envisage ce collège. Il ne voit pas le moyen de christianiser la base directement par l'éducation, alors il fait ce qu'il peut, il part de la société cultivée pour retourner vers la masse. Vous nous faites penser que Mère Marie-Eugénie avait le même dessein.

P. Edgar BOURQUE.

Une chose m'étonne dans les écrits du P. d'Alzon et les quelques-uns que j'ai lus de Mère Marie-Eugénie : je n'ai jamais vu qu'ils mentionnent le nom de Karl Marx, ou de Nietzsche. Je crois que j'ai trouvé une fois mention de Feuerbach. Pourquoi lui et pas les autres, je ne sais pas. Mais je m'étonne qu'en plein milieu du siècle où ils vivaient, là où les mauvaises idées ont commencé, qu'ils ne mentionnent jamais la source de tout ça.

Sr Thérèse-Maylis.

Je n'ai pas trouvé que Mère Marie-Eugénie les mentionne, pas plus qu'elle ne mentionnera les encycliques de Léon XIII. Mais j'ai trouvé une petite note de Mère Marie-Eugénie en 1846, « rendement de comptes au P. d'Alzon ». Elle parle de ses lectures : « J'ai besoin de lectures de piété, et surtout de vies de saints pour être en bonnes dispositions. J'y ai manqué ces derniers jours. Au contraire, certaines lectures me font assez de mal. Ainsi un livre qui m'intéresse beaucoup présentement : « Étude sur les socialismes modernes », et qui renferme des notions de développement en dehors de la foi. Notions folles dans leur ensemble, mais dont quelques détails ont toute ma sympathie. Ces choses m'occupent et me détournent de Notre-Seigneur. Que dois-je faire à cet égard ? » Je ne sais pas quels étaient ces socialismes modernes. Il y avait peut-être Marx dedans.

P. Charles MONSCH.

Quand le P. d'Alzon parle de « communistes », il pense aux « communards », de la Commune de Paris.

P. Lucien GUISSARD.

Le P. d'Alzon, là encore, n'était pas tout seul, et la Mère Marie-Eugénie non plus. Je ne me souviens pas d'avoir lu dans Ozanam, que j'ai fréquenté un peu autrefois, ni dans Montalembert, malgré l'énormité de ses ouvrages, en particulier *l'Histoire des moines d'Occident*, ni dans Lacordaire, dans ses Conférences de Notre-Dame, dont j'ai lu pas mal avec enthousiasme quand j'étais jeune, parce que c'était beau, je ne me souviens pas d'avoir rencontré Marx là-dedans. Donc ça veut dire que les catholiques libéraux, ceux qui étaient plus ouverts au mouvement social, ne connaissaient pas *Le Capital* de Marx. L'œuvre de Marx n'a été découverte que tardivement, même dans les milieux intellectuels avancés, et on l'a découvert par petits bouts. La lecture intégrale de Marx, du *Capital* en particulier, si toutefois il y a beaucoup d'hommes qui s'y soient aventurés en dehors des spécialistes, n'a jamais été quelque chose de très répandu. Ce qui est étonnant c'est qu'on puisse parler de socialisme en France sans parler de Marx à ce moment-là. Pourquoi ? Parce que le socialisme utopique dont j'ai parlé tout à l'heure, qui est typiquement français, qui n'a pas eu beaucoup de progéniture, il faut bien le dire, mais qui continue à marquer certains milieux de gauche français aujourd'hui, notamment un certain syndicalisme, ce socialisme-là voulait être d'origine française, c'est-à-dire découler d'un certain nombre de penseurs du siècle des Lumières et de certains utopistes, c'est-à-dire de ceux qui avaient écrit des utopies. Donc on peut constater, ça m'avait déjà frappé, qu'on ne trouve pas de mention de Marx chez notre fondateur. Mais finalement je m'en étonne moins parce que je crois que le milieu culturel était ainsi.

Session d'Alzon
Rome. 23 avril 1988
Sœur Marie-Madeleine TERMOND

Chapitre IV

ETIENNE PERNET, FONDATEUR DES PSA

Ses intuitions, sa spiritualité

Pour dégager les intuitions apostoliques et la voie spirituelle qu'Etienne PERNET a proposées à sa fondation, il est nécessaire de tenir compte de ce qui l'a préparé à cette mission.

La Congrégation des PSA est née en 1865. Le charisme dont elle vit et auquel elle entend rester fidèle, résulte d'un don fait par Dieu à Étienne PERNET (1824-1899) et à Antoinette FAGE (1824-1883). C'est pourquoi, lorsque nous parlons de nos origines, nous disons habituellement « nos Fondateurs ». Nous sommes nées, en effet, d'une rencontre :

« Nous voici tous les deux attachés à la même œuvre. Cette œuvre est de Notre-Seigneur. Il faut donc que nous travaillions tout de bon à nous sanctifier, pour travailler utilement au bien et à la sanctification des autres. Le recueillement, la prière, l'esprit surnaturel en tout, doivent être nos grands moyens de succès. Ne comptons en rien sur nous, ni sur quoi que ce soit de créé. » (Corr. 14/7/1865)

A. En France, au XIXe siècle : (quelques aspects seulement)

Au cours de la vie des Fondateurs, cinq régimes politiques se sont succédés : Restauration, Monarchie de Juillet, I^{le} République, Seconde Empire, III^e République. Paris est secoué par autant de soulèvements populaires : Révolution de 1830, celle de 1848, le coup d'Etat de 1851, la guerre de 1870, la Commune. Les campagnes sont atteintes par trois calamités agricoles. Paris et ses environs connaissent deux épidémies de choléra (après 1830 et 1848) dont les effets sont meurtriers parmi le « petit peuple ».

C'est au milieu de ce siècle de changements, d'épreuves, et aussi de développement économique et industriel que s'est enclenché le mouvement qui éloignera de l'Eglise des couches de plus en plus importantes de population. Une nouvelle culture s'édifie en dehors du christianisme. Une nouvelle classe se forme aussi : elle est composée d'abord de marginaux, de déshérités, auxquels se sont adjoints les « nouveaux pauvres », victime de l'exode rural et d'un travail inhumain. Ceux que nous appelons aujourd'hui les déracinés, les appauvris, et qui cependant ont collaboré à la richesse de la France au prix de leur santé, de leur vie de famille, de leur foi. Ce monde nouveau est né en dehors de l'Eglise et, comme tel, n'avait jamais été évangélisé (cf R. Rémond, *Introduction à l'Histoire de notre temps*, T.2). Des « temps malheureux et impies », dira le P. Pernet. (Dir. I p. II).

Pendant ce temps, Karl Marx fonde à Londres, en 1864, la première Internationale Ouvrière, et écrit *Le Capital* (1867). Pendant ce temps aussi, naît le Catholicisme social. Des initiatives surgissent : Ozanam fonde la Société-de-St-Vincent-de-Paul (1833) et défend les droits du peuple

(1849), le Père Antoine Chevrier (1826-1879) fonde le Prado, Jeanne Jugan fonde les Petites-Sœurs des Pauvres (1840), don Bosco, les Salésiens (1859).

Certains apportent des solutions de secours, d'assistance : soupes populaires, fourneaux économiques, œuvres de type paternaliste, sermons de charité... D'autres, sachant que l'Évangile est fait pour être proclamé, reçu, intégré à toute culture, attendent l'heure et cherchent les moyens de rejoindre ce monde de pauvres pour en faire un peuple chrétien : von Ketteler (1811-1877), Card. Manning (1808-1892), Card. Mermillod (1824-1896), de Mun (1841-1914), etc.

Pendant ce temps encore, la Vierge Immaculée parle à la jeune Bernadette de Massabielle ; le Pape Léon XIII publie *Rerum Novarum* (15/5/1891).

Le Père d'Alzon exprime ses préoccupations apostoliques et son inquiétude. Le P. d'Alzon, rappelle le P. Pernet aux PSA, nous a souvent répété : « Qui nous donnera une œuvre populaire qui prenne le peuple chez lui » ... « Si nous ne favorisons pas la conversion des classes populaires, la société est perdue ! », note le P. d'Alzon le 26/5/1871. (Adr. Pépin, p. 317).

B. Les Fondateurs des PSA :

Nos deux Fondateurs sont nés la même année (1824) :

Étienne PERNET, à Velleuxon, petit village de la "glorieuse" Franche-Comté. (23/7).

Antoinette FAGE, à Paris, sur la rive gauche de la Seine. (nov.).

La famille PSA restera marquée à la fois par leur commune pauvreté et leur laborieuse recherche de la volonté de Dieu et sa progressive réalisation, tout comme par leur diversité d'origine, de terroir, de cheminement humain et spirituel. Deux chercheurs humbles et pauvres, complémentaires et unis.

1. Étienne PERNET : un des fondateurs de l'Assomption

Ses racines :

E. Pernet est né d'une famille rurale pauvre et honnête, chrétienne (cf six lettres d'EP à sa mère, Madeleine Cordelet). Comme beaucoup de ruraux de la Haute-Saône, et aussi après la mort du chef de famille, les Pernet deviennent progressivement des appauvris. (On finira par vendre tous leurs biens sur la place publique !). Cette situation familiale précaire va marquer Étienne et sera cause d'hésitations et d'inconstances apparentes (qui ont posé problème pour l'avancement de la Cause du Père Pernet).

Déracinements :

Les déracinements se sont succédés dès l'enfance : de Velleuxon à l'école de Membrey (1838) puis les années d'études cléricales en 4 lieux différents, ensuite 5 années de travail comme surveillant et précepteur en 2 lieux différents. Premier départ à Paris, en 1849.

Rencontre avec Mère Eugénie de Jésus :

Cette rencontre est un événement décisif dans sa vie ; elle est le point de départ d'un tournant dans sa marche de chercheur : « il est désemparé et cherche la volonté de Dieu » (voir Lettre de M.M. Eugénie au P. d'Alzon, 19/5/1849).

Cette lettre nous donne un portrait d'Étienne Pernet : « il paraît intelligent, actif, franc, il est bien de figure et de tournure et paraît fort et bien portant... Il paraît sincère... »

Le jugement est prudent, Mère M. Eugénie le formule après avoir reçu des confidences où il exprime ses angoisses, ses hésitations, ses désirs.

Le P. d'Alzon lui avance l'argent pour le voyage Paris-Nîmes (LL. 24/5 et 2/6/1849) et lui réserve un accueil prudent...

Nîmes, le 6 juin, le P. d'Alzon complète le portrait : « Je remarque chez lui de l'ouverture, de la franchise, de la bonne volonté, un esprit sérieux, clair, peu d'imagination, mais il me fait l'effet d'un homme solide » (L. 6/6/1849).

Le 19/10/1848, après des mois de prière, de recherche, de pèlerinages, il entre au noviciat de l'Assomption.

Le déraciné s'enracine dans l'Assomption

Ce jeune rural de 25 ans, déraciné de son milieu, trouve enfin sa voie comme religieux de l'Assomption naissante. Les cheminements laborieux et les engagements successifs continuent à éprouver sa marche douloureuse, mais il est accompagné.

- 1ers vœux le 25 décembre 1850.
- prêtre à 34 ans (ordonné le 3 avril 1858 au Mans).
- il fait diverses expériences apostoliques :
- 14 ans d'enseignement. (Nîmes, Clichy, Nîmes).
- ministère pastoral.

Grâce à la confiance du Père d'Alzon, il apprend à avoir davantage de confiance en lui-même (L. du P. d'Alzon, 4/7/1850).

Près de son « bien aimé Père », comme il dit, il découvre l'amour de l'Église et la passion du Règne de Jésus-Christ. Comme les premiers frères, il fait à Noël 1850 le vœu de « travailler de toutes leurs forces à étendre le Règne de Jésus-Christ dans les âmes des fidèles comme des infidèles ».

Une marche dans la nuit

Étienne sent ses limites. Il ne réussit pas bien dans l'enseignement et ne se situe pas brillamment parmi ses confrères. Il se sait, se sent et se voit pauvre. Il connaît des nuits : « Je marche dans les ténèbres les plus profondes qui me font perdre le sens commun » (25/5/1854).

Le choc de Nîmes

En arrivant à Nîmes (1849), Pernet a reçu la charge d'un patronage dont s'occupaient les élèves du Collège de l'Assomption. Il a fait connaissance des familles des enfants (Enclos Rey). Il reçoit là un « choc » qui déterminera son orientation particulière au sein de l'Assomption.

« En vérité, j'ai compris ce qu'on peut appeler le mal de l'ouvrier et les remèdes qu'il faudrait y apporter, lorsqu'à Nîmes le P. d'Alzon m'eût confié le patronage où 200 enfants environ se réunissaient le jeudi et le dimanche.

Forcément, je me trouvais en rapport avec leurs parents que je visitais d'ailleurs aussi souvent que possible ; je ne leur portais aucun secours d'argent, mais je ne sais pourquoi ces pauvres gens me racontaient leurs peines, leurs misères. Les femmes de l'Enclos Rey surtout, me témoignaient une grande confiance, et c'est là que j'ai vu des détresses que je connaissais à peine de nom » (Instr. 1895).

Les rencontres de Paris

« Je me demandais quel moyen prendre, mais je ne voyais pas clair ». « Il n'y avait rien de défini dans mon esprit, l'heure du Bon Dieu n'était pas venue ». « Faites de moi, Seigneur, ce que vous voudrez, mais soyez glorifié, béni, aimé, servi, adoré in aeternum ».

Rappelé à Paris (17/10/1863), il écrit au P. d'Alzon : « Je me suis offert de tout cœur à Notre-Seigneur. Il disposera de moi tout entier, comme il voudra, par la volonté de mes supérieurs. » (L. au P. d'Alzon 19/10/1863).

À cause de son état de santé déficient, il n'a pas de responsabilité à la rue François 1er. Il confesse, il visite des malades. Il voit beaucoup de personnes en difficulté, des gens de toutes

conditions. Il écoute, prie, conseille. Les idées débattues par les Pères de la Communauté ne manquent pas de l'impressionner.

Naissance d'une intuition

À travers tous ces contacts, il est de plus en plus saisi par la souffrance, le désarroi et la désintégration des familles ouvrières, en particulier lorsque la mère est malade. « Il est le père des pauvres et le consolator afflictorum du quartier », écrit le P. Picard au P. d'Alzon.

Étienne Pernet pressent là un appel apostolique et songe à une réponse évangélique : Il faudrait témoigner de l'amour du Père parmi ces pauvres, ces ouvriers, et leurs familles, et cela à travers des gestes simples de présence et de service

2. Antoinette FAGE

Première réalisation et fondation des PSA

C'est cette intuition qu'il propose à Melle Fage, en mai 1864, et ensuite aux premières garde-malades en qui il a détecté une possibilité de s'engager. Elles seront six à vouloir vivre une existence aussi proche que possible de l'Évangile en donnant leur vie comme le Christ a donné la sienne, servant Dieu et les pauvres, autour d'Antoinette FAGE, la première PSA.

C'est le 17 juillet 1965 qu'est fondée la Congrégation (au moment de la fondation de nos Sœurs Oblates de l'Assomption). La petite communauté de « garde-malades des pauvres » porte le nom de « Filles de N.D. de la Compassion ». Mademoiselle Fage émet des vœux privés à la rue François 1er.

Femmes-religieuses-apôtres

Lorsqu'en 1897 (deux ans avant sa mort), le Père Pernet fera la relecture de ces événements, il dira : « C'est à Nîmes que j'ai eu la pensée de fonder les PSA... Il y avait à faire dans ses familles des choses que ni l'homme ni le prêtre ne pouvaient faire ni dire ; il fallait une femme et une femme religieuse. On parlait bien des garde-malades de l'Abbé Soulas, mais ce n'était pas ce qu'il fallait... Je ne dis rien de tout cela mais gardais mon affaire secrète jusqu'à l'heure du Bon Dieu » (ex un cahier de souvenirs, 23/3 et 4 avril 1897).

Dès le début, si le Père fait un choix pour les malades pauvres, nous voyons que ce choix n'enferme pas son intuition. Nous nous trouvons devant un projet cohérent.

C. Les Petites Sœurs de l'Assomption

1. Un projet apostolique qui dépasse le soin des malades

L'intention apostolique et la vie religieuse sont liées dès l'origine. La communauté est rassemblée à la suite de Jésus, pour le salut du prochain, en une vie commune basée sur la charité.

Dès le 7 mars 1867, le travail des sœurs (désormais appelées Petites-Sœurs de l'Assomption) est appelé « mission ». Celle-ci se précise peu à peu par la confrontation de l'intuition initiale et le mouvement même de la vie :

1° combler une lacune dans l'exercice de la charité.

2° approcher les ouvriers qui vivent généralement loin de l'Église. En les soignant chez eux, elles prêchent Jésus-Christ par les actes d'une vertu patiente et modeste et instruisent les ignorants des vérités nécessaires au salut. « Les Apôtres ont raconté Jésus en le rendant palpable », dit le Père Pernet à l'Abbé Galleran.

3° Sauvegarder la famille des pauvres en se mettant pour tout à leur service, comme de très humbles servantes : elles soignent les enfants, le ménage, la cuisine, font les courses chez le médecin, le pharmacien, etc. »

Ce qui élargit le rôle d'une simple garde-malade. (cf 19 rapports d'activité échelonnés de 1867 à 1879).

« Qui nous donnera une œuvre populaire qui prenne le pauvre chez lui ? Les ouvriers n'ont pas le temps de lire, d'aller à l'Eglise ; le travail prend tout leur temps. Vous, vous allez chez eux, vous leur prêchez par vos exemples, vous leur apprenez à prier, vous leur enseignez insensiblement les vérités de la foi ».

« Pénétrer dans la famille du pauvre, toucher les familles entières, gagner les âmes tout en se livrant aux soins des malades et de leur ménage » (Appr. 5, I, p.155).

« Vous devez être des apôtres au milieu de la classe ouvrière ».

« Etablir le règne de Notre-Seigneur dans les familles ouvrières » (id. p.156).

« Votre devise est « ADVENIAT REGNUM TUUM » et le caractère propre de votre zèle pour le royaume de Dieu, c'est d'aller trouver les petits, les malades, les infirmes, sans oublier que ce sont ces petits que Notre-Seigneur appelle siens ».

« Votre but n'est pas de soigner les malades... »

« Il (Dieu) vous demande de travailler à l'extension de son règne dans les âmes, au milieu du peuple et dans la famille de l'ouvrier, la régénérant surnaturellement autant qu'elle peut en avoir besoin ». (id., p.159)

2. Un projet religieux apostolique qui dépasse la famille ouvrière

« Reconstituant la famille, vous ferez un peuple à Jésus-Christ » (Appr. V, p.160).

« Je ne crois pas qu'on puisse refaire la société par des arrangements et des concessions venant d'en haut ; il faut aller à la base, prendre la famille, refaire un peuple à Jésus-Christ » (C.C. pp.226-227). Remarquons que ce texte daté du 21/12/1891 a été écrit six mois après la parution de l'Encyclique Rerum Novarum, sur la « condition ouvrière », et trois ans avant l'institution par Léon XIII de la fête de la Sainte Famille.

De la famille populaire au Peuple de Dieu. Pour le P. Pernet, la relation de personne à personne, restera toujours importante, mais « vous n'êtes pas des visiteuses », ni des « catéchistes » (Appro. p.165). Il y a un mouvement constant du malade à son entourage, sa famille, son milieu. Le projet dépasse donc le soin charitable, et même la conversion des malades. Il dépasse le cadre de la famille.

Le P. Pernet et les PSA sont conscients de rejoindre un milieu de vie. Et c'est ce milieu de vie tout entier qui est à évangéliser.

Son intuition s'appuie sur une observation, une analyse, un amour, un partage, une intelligence d'un monde en mutation. Quand il précise l'urgence de refaire la famille dans une société qui devient matérialiste, oppressive et sécularisée, il peut s'appuyer sur une expérience, la sienne propre, et celle des PSA qui ont déjà travaillé dans des centaines de foyers.

Dès 1868, dans les rapports annuels, on constate un début d'analyse de la situation ; les sœurs saisissent que les problèmes des familles concernent des quartiers entiers, les conditions de vie et de travail. La « misère imméritée » des travailleurs est devenue un signe des temps, ou un temps opportun, pour rappeler la parole prophétique : « Les pauvres sont évangélisés », le Royaume de Dieu est là.

3. La mission s'élargit

Ce peuple que Dieu aime a le droit de connaître l'amour de Dieu et de vivre en fils de Dieu.

Dans la pensée du Fondateur, les PSA, vivant en communautés, sont inséparables de ceux à qui elles sont envoyées. L'évolution de la mission, de l'intuition, se fera dans le sens d'un élargissement de la mission autour de ces trois axes : la famille, le monde des pauvres et des travailleurs, le règne de Dieu.

a. Les Dames Servantes des Pauvres

Dès 1876, elle s'étend au laïcat. À cette date, l'Association des Dames Servantes des Pauvres est constituée. Ce sont des femmes d'un milieu aisé qui se proposent de travailler avec les PSA, dans les familles, « en payant de leur personne » et non, plus seulement de leur argent. Elles s'engagent par des promesses annuelles. Elles ont un *Directoire*. Leurs engagements sont en rapport avec leur situation sociale.

b. Les Sœurs Auxiliaires

Plus tard, en 1887, se constituera l'Association des Sœurs Auxiliaires, prises parmi les Dames-Servantes. « Il était bon de choisir celles qui étaient plus capables de comprendre les choses de Dieu et de s'y dévouer pour les soumettre à une Règle plus complète et nous associer de façon plus intime. »

c. la Fraternité de N.D. de l'Assomption

En 1881, naît la Fraternité de N.D. de l'Assomption. Réaliste et connaissant la condition ouvrière par le concret, le Père cherche avec les sœurs, comment assurer la persévérance des familles connues : la FRATERNITE est un regroupement d'ouvriers pères de famille. Ces hommes s'aident à vivre leur foi dans leur vie de famille, de quartier, de travail, en lien avec la communauté PSA. Au début, les réunions se tiennent à la Maison-Mère.

Elles sont animées par le Père Pernet ou par l'une ou l'autre personne qualifiée qui partagent le souci apostolique du Père.

d. Les Filles de Sainte Monique

En 1884, naît la branche féminine des fraternités : Les Filles de Sainte Monique.

Les PSA sont ainsi amenées peu à peu à « élargir leur tente » (Is 54,2). Tous ces regroupements « se sont succédés par la force des choses ; nous n'y sommes pour rien, le Bon Dieu a tout fait. Le travail a été comme celui d'une plante qui croît, grandit, porte des fleurs en son temps ».

Petit à petit, par des rencontres vécues dans ces groupes et par leur action, grandit et se forme un Peuple à Jésus-Christ, grandit et se forme l'Église. L'unité des esprits et des cœurs se fait à travers don et pardon, service mutuel et engagement commun, prière et célébrations. Les pauvres évangélisent l'Eglise.

4 Une fraternité universelle

Le Père Pernet demande à chacun de vivre dans son propre milieu une conversion personnelle et permanente. Il met chacun sur le terrain de son baptême, appelle à une vie chrétienne authentique s'incarnant dans des actes qui ouvrent à une fraternité universelle en Jésus-Christ.

« Si nous vivions dans ces conditions (de vérité, de charité) ce serait un bouleversement dans l'ordre de la nature et nous nous mettrions dans celui de Notre-Seigneur (aux D.S.20/2/83). »

On peut penser à la force révolutionnaire de la première communauté chrétienne, comme aussi à la puissance évangélisatrice des pauvres. Le choix préférentiel des pauvres est, pour le Père Pernet, le moyen de refaire un peuple à Dieu, de réajuster les hommes et la société au projet de Dieu. Mission vaste, parce qu'elle concerne le salut universel en Jésus-Christ, la gloire de Dieu, son Règne.

Mais « vous êtes petites », à cause de l'Incarnation du Christ Serviteur et parce que, « dans les œuvres de Dieu, on trouve que les commencements sont toujours petits et humbles » (conf.2/4/1891, T. VI).

Le Père Pernet unit le travail, le pauvre, avec ses droits d'homme, sa famille et les droits de Dieu. On croit entendre CARDIJN qui disait aux Fraternités de Belgique, à l'occasion du

Centenaire de la Congrégation : « Étienne Pernet que je considère comme mon père » (notes d'audition).

« Rendez-vous dignes de votre mission et que la réaction que vous voulez opérer se propage et fasse le tour du monde » (Conf. 21/1/1894).

Le Père Pernet demande à chacun de vivre, dans son propre milieu, une conversion personnelle et permanente. Il met chacun sur le terrain de son baptême, appelle à une vie chrétienne authentique, s'incarnant dans des actes et qui ouvre à une fraternité universelle en Jésus-Christ (sic)¹.

« Vous êtes habituées à commander, dit le Père aux Dames Servantes, je vous demande d'oublier quelquefois le commandement pour payer de votre personne auprès des pauvres »

En juin 1882, il dit à la Fraternité :

« C'est un grand crime que commettent les patrons d'user de leurs ouvriers comme de machines. »

« Votre intelligence s'abaisse, vous ne pouvez vivre, la vie de famille, vous rentrez chez vous fatigués, maussades pour les vôtres » ...

« Le dernier de vos soucis est de faire élever vos enfants dans des écoles où les droits de Dieu ne soient pas méconnus ». (29/3/1885).

D. Une intuition missionnaire

Etienne Pernet n'a pas fait de théorie missionnaire. Ce sont les situations de misère et de souffrance qui l'atteignent douloureusement et le pressent. En même temps, il se laisse pénétrer par l'Évangile et se trouve ainsi entre deux « passions » : celle de Dieu pour l'humanité et cette passion que vit l'humanité en désarroi.

Son intuition se déploie dans :

- un lieu sociologique : les pauvres, les ouvriers, les petits, leurs malades et leurs familles.
- un lieu géographique : les quartiers populaires, là où se rassemblent les pauvres, les ouvriers.
- un lieu théologique : la dignité humaine des fils de Dieu à régénérer ; la foi d'un peuple à éveiller, réveiller, consolider, accompagner ; l'Évangile à vivre, porter, rejoindre, porter par des gestes simples de présence et de service.

« Par des actes, les PSA parleront Jésus-Christ, par des actes elles exprimeront l'amour du Père et serviront la rencontre entre Dieu et ce peuple, pour l'amour de Jésus-Christ qui s'est livré tout entier pour nous » (27/8/1864).

La pauvreté du Père Pernet, vécue devant Dieu, le presse d'annoncer l'Évangile aux pauvres. Sa hardiesse apostolique est une hardiesse de pauvre. Il est à la fois familier de l'Évangile et familier de la pauvreté. En septembre 1866, lorsque Antoinette FAGE émet des vœux, elle ajoute la promesse de « travailler à l'extension du Règne de Jésus-Christ dans les âmes de ses frères ».

« Procurer la gloire de Dieu par le salut des pauvres et des petits » est le texte fondamental repris par la Règle de Vie des PSA (RV n°5, tiré de EP Instr. vol. VII, 23/6/1892).

¹ Phrase doublon avec une phrase 6 paragraphes plus hauts !

« Le Règne de Notre-Seigneur parmi les pauvres et les petits, les ignorants, les délaissés, les laissés pour compte, ensevelis avec Jésus dans la misère et les humiliations » (Citation tirée des premières Constitutions, du *Directoire* PSA).

A cause de sa foi en l'Incarnation du Fils de Dieu, on pourrait dire que le Père Pernet a foi en l'homme. Il a mis sa confiance dans la famille populaire « portion vivante du Royaume de Dieu parmi nous » (Discours de mariage : 3/3/1875). En réunissant les Fraternités, il a fait confiance en des hommes peu instruits, ayant une foi rude et fruste, peu pratiquée, comme « autrefois les apôtres » et qu'il place simplement « sur le terrain de leur baptême » avec leurs responsabilités de parents et de travailleurs.

La mission confiée aux PSA est pour lui un engagement de foi et d'amour, un service du Royaume, bien dans la ligne de l'Assomption. « J'ose l'affirmer, c'est toujours votre esprit ou, si vous le préférez, l'esprit de Notre-Seigneur communiqué par vous qui règne dans cette partie de votre famille » (CLEHN I 76 : 20/2/1880 (Arch. AA) –

L'intuition du Père Pernet n'est donc pas seulement une œuvre de miséricorde, ou une œuvre sociale. Nos Fondateurs nous ont proposé une voie évangélique où se rencontrent la Passion du Royaume et les aspirations des pauvres, en Jésus-Christ, par Lui, pour Lui et avec Lui (Dir. I p. I) et ce qu'il a le plus aimé : la Vierge Marie, l'Eglise, les pauvres et les petits. Le *Directoire* des AA prend les couleurs de la mission PSA, le triple amour devient quadruple amour ?

C'est de là qu'a jailli la Congrégation des PSA : une vie religieuse apostolique caractérisée par : une approche simple, vraie, fraternelle des familles ouvrières et des pauvres, une attitude simple, vraie, filiale envers Dieu qui aime son peuple et veut le sauver.

Les premières PSA se rassemblent dans l'enthousiasme de cette intuition. Grâce à une vie familiale simple, elles font l'apprentissage de la vie commune augustinienne, de la pauvreté radicale des « enfants perdus de la Providence », de l'obéissance à ces deux chercheurs humbles et pauvres que sont Étienne Pernet et Antoinette Fage.

E. Etienne Pernet maître et disciple

S'il n'a laissé aucun traité spirituel, notre Fondateur a cependant beaucoup écrit et parlé pour établir sa famille religieuse élargie dans le dessein de Dieu sur elle. On découvre l'élan intérieur qui l'anime à travers des documents occasionnels et surtout à travers sa fondation. Il a été pour tous un guide spirituel humble, ferme et bon, attentif et confiant. Sa spiritualité se fonde sur : l'Écriture dont il est familier, la Tradition et l'enseignement de l'Eglise, la direction et l'animation qu'il reçoit de cette première communauté assomptionniste dont il est membre et disciple, la docilité à l'Esprit-Saint à travers les événements qui jalonnent sa route et les rencontres qu'il y fait.

+ Les Ecritures

Il est familier de l'Écriture « Les Saints Livres ». Il renvoie toujours à l'Écriture. Il la scrute, la médite, la prie, l'étudie. « Je médite ordinairement les Evangiles dont j'apprends les versets par cœur. Cette méditation fournit à mon cœur et à mon esprit un aliment très abondant et très varié » (Lettre au P. d'Alzon, 4/10/1864)

Il a le culte de l'Écriture qu'il utilise parfois naïvement, à la lettre, comme beaucoup de prédicateurs de son temps. Il n'est pas un exégète. En revanche, on trouve souvent chez lui une exégèse spirituelle de l'Écriture, tirée de sa lecture ou de sa contemplation personnelle. Il savoure et livre simplement son expérience. Il semble citer de préférence st Jean et st Paul.

Il reçoit l'Écriture de l'Église. « La Parole de Dieu dans des Saints Livres et dans son Église » (D.P.S. II p., c.1). Ayant expérimenté lui-même l'amour de Dieu, il a une vive perception du mystère chrétien, de la Très Sainte Trinité, des droits de Dieu, de son action, de son amour. Il a une notion pacifiante de la tendresse du Père révélée en Jésus-Christ. Il a une particulière ferveur

pour les mystères du Christ : Verbe Incarné « dans ses abaissements indicibles », Rédempteur, Sauveur, Serviteur, pauvre et obéissant (Lettre à M.M. du St Sacr. 13/5/1888).

+ Les Pères de l'Eglise

Le Père Pernet se réfère à l'Écriture, l'enseignement de l'Église, mais il connaît aussi les grands Maîtres spirituels. Il connaît et cite les Pères de l'Église. (Il a aidé le P. Hyppolite Saugrain à traduire les commentaires de St Augustin sur l'Évangile de St Jean).

Le Père d'Alzon, dit-il, s'inspirait de St Augustin ; il nous a entés sur ce grand Saint, sur sa Règle, sur son esprit (Instr. VII, p.477).

« J'ai demandé pour vous à St Augustin l'amour de la vérité incréée, le zèle des âmes, le dévouement entier à l'Église, la dévotion à la Ste Vierge ; amours qui ont rempli la vie de notre grand patriarche » (Inst. IX, p.338).

+ L'esprit de l'Assomption

Le Père Pernet se réclame d'un Maître : le Père d'Alzon et de l'esprit de l'Assomption « un esprit apostolique qui prend appui sur l'amour du Christ » (T. IX, p.85 et 465) « Jésus-Christ est le Centre »... « Jésus-Christ qui nous habite et en qui nous devons habiter (Lettre à M.M. du St Sacrement, 11/7/1884). Jésus-Christ pauvre, vivant parmi les pauvres et se donnant aux pauvres. Étienne Pernet reprend les autres lignes de force de l'esprit de l'Assomption en les nuancant d'après son charisme :

- le triple amour.
- une vie théologique et religieuse vigoureuse.
- une foi simple, naïve et forte,
- un zèle hardi et désintéressé.
- un style de vie caractérisé par des attitudes d'humilité, de prière, de charité et de service (D.P.S. III^e p. 1), comme aussi par la simplicité, la confiance et la joie.

Le Père Pernet souhaite pour ses filles une certaine unité de vie : « La marque qu'on est à Dieu, qu'on appartient à Jésus-Christ, qu'on est membre de son Corps mystique, c'est la charité pour le prochain, signe de notre amour pour Dieu ».

« Ne séparez jamais la contemplation des choses divines du dévouement au prochain », car il faut à la fois regarder et suivre le Christ dans son amour, le rejoindre dans le pauvre autant que dans le Sacrement de son amour, se nourrir de la Parole et de l'Eucharistie, comme de don et de service.

Lorsque le Fondateur aborde les attitudes spirituelles qu'il juge essentielles, il les place en lien avec l'amour du Christ et la mission confiée.

« L'oraison qui ne renvoie pas à la mission n'est qu'une fuite tout autant que l'action qui se déroulerait en dehors de la prière. »

Pas un instant le Père ne s'écarte du réalisme de la foi tout en situant les PSA au cœur du monde et de l'Église, en apôtres, « évangélisant les pauvres avec notre bien aimé Sauveur, jusqu'à ce que son Règne arrive ! ».

SESSION D'ALZON

23 avril 1988

F. Interventions après la conférence de sœur Marie-Madeleine TERMOND (P.S.A.)

P. Arno BURG (Président).

Introduction à la conférence.

La sœur Marie-Madeleine Termond est belge d'origine. À partir de 1968, elle a été pendant douze ans Supérieure générale de sa Congrégation. Et depuis, elle visite les différentes communautés de sa Congrégation pour parler de la spiritualité du P. Pernet. Aujourd'hui, elle veut nous faire part de cette spiritualité et peut-être montrer que cette spiritualité du P. Pernet avait ses sources dans les intuitions du P. d'Alzon. Dans certains pays (en tous cas dans le nôtre) on ne connaît pas du tout les Petites Sœurs de l'Assomption, ni les Religieuses de l'Assomption. Donc notre connaissance est assez restreinte, et nous sommes très contents de l'entendre parler aujourd'hui des Petites Sœurs de l'Assomption, et surtout des rapports entre la spiritualité du P. Pernet et des P.S.A. et celle du P. d'Alzon. Nous vous écoutons.

Introduction à la discussion.

Ce qui m'a frappé, dans votre conférence, c'est la clarté et la simplicité, dans le vrai et bon sens du mot. C'est vraiment le P. Pernet que nous avons vu devant nous, peut-être comme on ne l'a pas toujours connu. Ce qui m'a frappé personnellement, c'est cet aspect apostolique. Il a voulu dépasser d'un côté le soin des malades, dépasser la famille ouvrière, et atteindre ce que vous avez défini comme évangéliser tout le milieu de vie, tous les aspects de ce milieu de vie. Je crois que c'est toujours très actuel, et je suis étonné de voir cette richesse, provenant d'une même source, ces idées du P. d'Alzon, exposées tout à l'heure par une Religieuse de l'Assomption, maintenant par une Petite Sœur de l'Assomption, les mêmes idées, avec une application bien différente, adaptée à la société au moment où on vit.

Sr Claire TERESA, RA.

Est-ce que les Petites Sœurs ont aussi un *Directoire* ?

Sr. Marie-Madeleine.

Nous avons le *Directoire* de l'Assomption, remanié à la « sauce Pernet ». Je peux vous donner un exemple de ce remaniement. Prenons l'amour de l'Eglise. Le Père Pernet reprend le texte du *Directoire* des assomptionnistes, et il ajoute en dessous :

« Si donc la PSA aime l'Eglise, elle doit le lui témoigner en se dévouant au Règne de Notre-Seigneur Jésus-Christ, occupée à son règne et à son service au milieu de ces plus petits qui sont les siens. Et en entendant cela, la PSA n'oubliera jamais que tout en aimant l'Eglise comme sa mère, la part de son héritage, dans le Royaume, ce sont les petits, les ignorants, les malades et les pauvres. »

Et voici encore plus fort, dans le caractère de notre amour envers l'Eglise, qui est « surnaturel, hardi, désintéressé » (nous connaissons ça) :

« Sans doute la PSA, qui est la plus petite dans la famille de l'Assomption, et cependant qui veut être apôtre, s'animera de cet esprit surnaturel, de cette hardiesse, et de cette générosité ; mais ses moyens à elle de les mettre en pratique seront à la mesure de son humilité et de sa faiblesse. La part qui lui est dévolue est le pauvre, l'ouvrier et sa

famille. Cette part, elle l'aimera d'un amour de préférence, et alors, s'abaissant, s'effaçant tous les jours de sa vie au milieu de ces pauvres et de ces petits trop souvent abandonnés, elle deviendra l'humble servante et apôtre des familles. »

La « sauce Pernet » finit toujours le chapitre en disant : « Oui, mais pour nous c'est comme ça. »

Il y a peut-être un vocabulaire un peu fané, mais nous sommes en train de redécouvrir toute sa beauté. En 1968, au moment de la grande effervescence, on avait presque décidé de réécrire le *Directoire* ; et je remercie le Seigneur de la décision qui a été prise de ne pas le réécrire, mais de le vivre et de le prendre comme il nous est venu, parce qu'il est significatif.

Le travail des mains (on n'en parle pas trop dans le *Directoire* d'Alzon ; chez nous, c'est quelque chose de très important, c'est notre instrument apostolique) :

« Je me rappellerai donc toujours que je suis la très humble servante des pauvres, et qu'à l'imitation de Notre-Seigneur je dois préluder à son Règne en m'employant aux travaux les plus humbles ».

La mission passe par le balai.

P. Fidelis NULLE.

J'ai remarqué, dans la conférence, certaines expressions très modernes. Par exemple : la « puissance évangélisatrice des pauvres » ; et aussi la « misère imméritée » ; ou encore : la « nécessité de travailler à la base ». Ce sont des expressions du P. Pernet ?

Sr Marie-Madeleine.

La « misère imméritée » : c'est Léon XIII qui a employé cette expression dans *Rerum Novarum* ; le P. Pernet l'a citée, elle n'est pas de lui, mais il l'a citée. J'ai dit d'autre part qu'en écoutant le P. Pernet, on croirait entendre le document de Medellin parlant de « la puissance évangélisatrice des pauvres » ; le P. Pernet n'a pas dit ça ; mais la force qui émane d'une mise en commun de leur foi par ces gens-là devient évangélisatrice, il avait l'idée que ce sont les pauvres qui évangélisent l'Eglise.

P. Claude MARECHAL.

D'abord une petite considération générale. Il me semble que la dernière conférence clôture bien la journée d'une certaine façon parce qu'on s'est aperçu que « le souci des pauvres », comme on disait à l'époque, est le bien commun de l'Assomption, mais avec le P. Pernet il prend un visage très particulier où toute la Congrégation est mobilisée à cette fin, en vivant parmi eux, et en reprenant la spiritualité de l'Assomption, mais en soulignant un aspect de ce bien commun pour en faire le quatrième amour.

Une première question : j'ai noté l'expression « le peuple » : lorsque le P. Pernet l'emploie, quel en est le sens ?

Une deuxième question : est-ce que le P. d'Alzon a appuyé le P. Pernet dans sa fondation, lui a donné des conseils ? Est-ce qu'on a un peu un parallèle, sur le style masculin, et cette fois entre maître et disciple, de ce qu'on disait tout à l'heure de l'épaulement mutuel entre Marie-Eugénie de Jésus et le Père d'Alzon dans leurs fondations respectives.

Sr Marie-Madeleine.

«Peuple» n'a certainement pas une signification exacte comme nous l'entendons aujourd'hui. On disait : « le petit peuple de Paris » ; il emploie cette expression plusieurs fois. Il y avait, je crois, dans sa pensée la conscience qu'il y avait un peuple qui se formait. Il a peu employé le mot «classe», une ou deux fois. Mais il dit la plupart du temps : « ce peuple », c'est-à-dire cet ensemble de gens ayant les mêmes caractéristiques sociales, et religieuses aussi, qui constituait comme un peuple. Il y a aussi une résonance biblique dans son vocabulaire : l'Alliance de Dieu avec son peuple, les noces de Dieu avec son peuple. Je ne peux pas dire exactement le contenu,

mais je pense qu'il y a ces trois influences. On peut se référer aussi au P. d'Alzon disant : qui nous montera une œuvre populaire ? Cela vient aussi, étymologiquement, de cette notion d'une couche de la société qui normalement dans l'échelle se trouve en bas. Cela dépend comment on le voit.

Pour la deuxième question, je ne sais pas. L'influence du P. Pernet sur le P. d'Alzon ?

P. Claude MARECHAL.

Comment le P. d'Alzon considérait-il cette fondation ? A-t-il appuyé le P. Pernet ? Lui a-t-il donné éventuellement des directives ?

Sr Marie-Madeleine.

J'ai trouvé deux ou trois textes. De Rome, au moment du Concile, le Père d'Alzon écrit au P. Pernet : « On parle beaucoup de vous ici, et les évêques sont intéressés, continuez ».

Je pense que l'initiative d'écrire cela au P. Pernet était un encouragement. Je pense aussi à leur relation de père à fils, et au tempérament du Père Pernet qui avait besoin d'être encouragé, pas toutes les cinq minutes mais très souvent. Il faisait partie de la première communauté, il a même été, pauvre homme, assistant général, pendant deux ans, si je ne me trompe, en 1897, deux ans avant sa mort ; il a fait partie de tous les Chapitres : je pense que tout cela a été l'occasion de l'encourager dans sa démarche propre et dans sa formation.

Sr Georgette, OA.

Le P. d'Alzon a écrit une lettre à Mère Emmanuel-Marie, dans les premiers temps de la fondation de nos Congrégations, où il parle en termes très élogieux de vos sœurs. Il l'encourage à travailler avec nos sœurs qui sont humbles, et il souligne que le P. Pernet fait merveille avec ses petites-sœurs. Quatre ou cinq lignes, mais c'est très beau.

Sr Marie-Madeleine.

Nous avons les rapports annuels que le P. Pernet adressait au P. d'Alzon. Il y a aussi les rapports qu'il faisait aux dames. Mais il y a aussi comme un rendement de compte de sa tâche parmi nous. Je suppose (il faudrait chercher dans les archives) qu'il y a eu des suites à ces rapports. En tous cas il n'aurait pas continué s'il n'avait pas été encouragé.

P. Charles MONSCH.

Je voudrais dire deux choses qui peuvent présenter un intérêt : d'une part le P. Pernet et l'Écriture sainte, et d'autre part le P. Vincent de Paul Bailly et les pauvres.

Quand j'ai commencé à lire le P. Pernet, il y a un peu plus d'un an, une chose m'a frappé : il est nourri d'Écriture sainte. Et cet amour de l'Écriture sainte est allé chez lui beaucoup plus loin que chez les assumptionnistes de la première génération. Il est le seul d'entre eux à avoir appris l'hébreu (c'est quand même frappant) ainsi qu'en fait foi son cahier de notes qui est déposé aux Archives de la rue Violet ; toute la grammaire y passe, jusqu'à la syntaxe. C'est tout de même assez extraordinaire, et cela confirme un peu ce point que le P. Pernet était nourri d'Écriture sainte, puisqu'il lisait même l'Ancien Testament.

Le P. Vincent de Paul Bailly et les pauvres. Deux spécialistes de l'histoire de la presse m'ont fait part de leur surprise de lire dans les éditoriaux du P. Vincent de Paul Bailly dans *La Croix* une insistance à décrire la misère des pauvres parisiens. Dans l'immédiat, je n'ai pas su quoi leur dire. Maintenant, je crois que la réponse doit être cherchée dans le fait que le P. Pernet vivait avec le P. Bailly, pendant plus de trente ans, dans la même communauté, l'un s'occupant de presse, l'autre s'occupant des pauvres.

Sr Thérèse-Maylis.

Le P. Vincent de Paul Bailly était le fils de M. Bailly, qui est à l'origine des Conférences de Saint-Vincent-de-Paul, avec Ozanam. Et le prénom Vincent-de-Paul, qui lui avait été donné par son

père, était comme un symbole, une orientation. Il est donc assez normal que le P. Vincent-de-Paul Bailly se soit intéressé spécialement aux pauvres.

Sr Georgette-Marie.

J'ai été très intéressée par tout ce que vous avez dit, et je voudrais revenir sur les Fraternités de l'Assomption et les Filles de Sainte-Monique. Je crois savoir qu'elles ont eu une très grande vitalité dans le rayonnement de votre Congrégation. On peut penser qu'elles se prolongent aujourd'hui par les communautés de base. Est-ce que dans cette même foulée il y a aujourd'hui une filiation avec quelque chose qui vous est propre ? Comment se poursuit-elle aujourd'hui ?

Sr. Marie-Madeleine.

Je pense que plusieurs communautés vivent au milieu de personnes qui ne sont pas aptes à rejoindre les mouvements, ni chrétiens ni même sociaux, des gens qui doivent apprendre leur identité de personnes et leur identité d'ouvriers et de pauvres dans le beau sens du mot. Et les sœurs ont le souci, dans toutes les communautés, de mettre ces personnes en lien avec d'autres personnes. Parfois ces regroupements ont lieu chez nous, par exemple les Fraternités de France (ça ressurgit), les Fraternités en Belgique, dans plusieurs régions. Ces petits regroupements sont éphémères, en ce sens que leur mission est transitoire : mettre ces personnes sur le terrain de leur baptême, sur le terrain de leur dignité d'enfants de Dieu. On peut les éveiller de manière à ce qu'elles rejoignent autre chose qui est plus équipé, mieux structuré, plus adéquat pour continuer l'éducation populaire de ces personnes. Je pense que nos fraternités ont subi un très gros coup au moment de l'Action Catholique Ouvrière, où nous avons pensé, avec d'ailleurs des dirigeants, que ces personnes étaient capables de rejoindre directement des mouvements d'Église. Cela a été un échec, pour beaucoup, parce qu'elles n'étaient pas préparées, et bien des Fraternités ont connu alors des moments de nuit. Mais ça reprend. Il y a aujourd'hui d'autres moyens de vivre cette fraternité, en ce sens que les sœurs qui habitent dans un appartement font partie du comité des locataires, des comités de quartier et sont présentes dans des lieux où elles rejoignent ces personnes avec la même mission au cœur, sans essayer de les regrouper chez elles, continuant la mission d'une autre manière. Alors qu'au début ce sont eux qui venaient chez nous, et la rencontre se faisait chez nous. Actuellement, il y a encore des rencontres qui se font chez nous, mais la plupart des rencontres se font dans des lieux où sont les gens. Il y a aussi actuellement tout un mouvement associatif qui fait que ces personnes sont contactées pour prendre en charge elles-mêmes leurs besoins et leur avenir. C'est une façon de continuer la fraternité.

P. Fidelis NULLE.

Les Petites Sœurs au Brésil pensent qu'elles ont changé le but initial du P. Pernet pour un autre but, plus difficile, je pense travailler comme ouvrières au milieu des ouvriers. Je pense que c'était une fidélité à l'amour pour les pauvres. Mais je ne comprends pas très bien pourquoi elles ont changé il y a onze ans.

Sr Marie-Madeleine.

C'était au moment d'une réflexion de toutes les religieuses d'Amérique latine, et spécialement au Brésil où les communautés de base prenaient de l'importance, et où nos sœurs avaient envie de s'y situer en tant que Petites Sœurs de l'Assomption. Elles ont voulu rejoindre les femmes de leur quartier qui font partie avec elles de la communauté de base là où elles travaillent, et avoir avec elles des liens qu'elles reconduisent dans le quartier. En ce sens, je ne dirais pas qu'elles ont changé de but. Je pense qu'elles ont cherché à déployer leur identité dans la condition du monde populaire de certaines favelles où elles habitent, et où le fait de vivre ensemble, quatre femmes adultes, sans rien faire de toute la journée et sans gagner leur vie, était en soi un contre témoignage.

Session d'Alzon
Rome. 24 avril 1988
P. Désiré DERAEDT

Chapitre V

LE P. D'ALZON ET LES DROITS DE DIEU SUR LA SOCIETE

A. Le traditionalisme de son milieu d'origine

E. d'Alzon baignait depuis l'enfance dans un milieu ultramontain et traditionaliste. Ses études à Paris le marquèrent dans le même sens. (1).

L'école, ses lectures, la Conférence religieuse de l'abbé de Salinis, les conférences et les discussions de la Société des Bonnes Études de M. Bailly le mirent en contact avec les maîtres à penser de sa génération.

Nous avons conservé une dizaine de cahiers où le jeune d'Alzon notait les réflexions que lui inspiraient ses lectures (2). « Parmi les ouvrages du 19^{esi}ècle, écrit-il dans un de ces cahiers, nous en remarquerons trois principaux ; les Recherches philosophiques, l'Essai sur l'indifférence et les Soirées de St-Petersbourg... M. de Bonald nous donne des principes que M. de Lamennais développe et dont l'application peut être faite sur les œuvres de M. de Maistre (3). » Louis de Bonald, Lamennais, Joseph de Maistre, ils sont là tous les trois.

Pour les traditionalistes, l'indépendance de l'individu vis-à-vis de Dieu et de la société telle que la proclament le Contrat social et les Constituants est insoutenable. L'homme isolé n'est qu'un être de raison, l'homme réel est un être social, un « animal politique » comme disait Aristote. Pour de Bonald cet être social ne peut pas plus donner une constitution à la société qu'il ne peut donner la pesanteur au corps. Par son intervention il ne peut qu'empêcher la société de se constituer. Car, pas plus qu'il n'a fait son langage, l'homme n'a pu faire sa pensée ni sa loi. Il a reçu cette dernière de la nature des choses, c'est-à-dire finalement de la volonté de Dieu qui la lui a révélée. Révélation qui, avec l'avènement du Christ a été confié à l'Eglise qui parle par la bouche de Pierre et de ses successeurs.

J. de Maistre partage le sentiment de de Bonald en ce qui regarde l'impuissance de l'homme à créer dans le domaine politique. La seule organisation valable de la société est donc pour eux celle qui reconnaît le souverain domaine de Dieu. Or Dieu s'est révélé et l'Eglise catholique seule possède le dépôt authentique de la Révélation. À ces maîtres et à Lamennais, d'Alzon devra la conception d'une société chrétienne et plus précisément catholique sous l'autorité spirituelle du pape, suprême arbitre des conflits.

Pendant Lamennais s'est rendu compte que les idées de la Révolution progressaient dans la société de son temps et que les gouvernements étaient incapables, si même ils le voulaient, d'arrêter cette progression. L'Eglise ne pourrait triompher dans la guerre qui lui était faite qu'en se séparant de l'Etat athée, en se dégageant de tout lien de parti, en devenant une société exclusivement spirituelle et – soulignons-le, car l'idée sera chère au P. d'Alzon (4) – en renouvelant les sciences ecclésiastiques pour ramener les esprits à la vérité.

Dans un des cahiers d'Emmanuel d'Alzon nous lisons cette note : « Qu'a fait l'abbé de Lamennais ? Il a vu la religion persécutée, proscrite, sur le point d'abandonner une terre dont elle avait longtemps fécondé le génie ; et il s'est souvenu qu'il était prêtre, c'est-à-dire placé entre le ciel et la terre et il a voulu que ce ne fût pas en vain. Certain que la religion ne pouvait triompher qu'en se séparant des choses de la terre, il a dit aux prêtres et aux évêques : 'Soyez prêtres, soyez évêques'. Rien de plus. Toutes les chaînes qui semblaient encore la retenir aux intérêts matériels, il a voulu les briser et dès lors la grande lutte s'est établie (5). »

Ces quelques lignes nous semblent assez importantes, car nous y retrouvons la genèse de la vocation sacerdotale d'Emmanuel d'Alzon (et peut-être un indice de l'influence de Lamennais sur cette vocation). En effet, ayant décidé de consacrer sa vie à la défense de la religion, il avait cru d'abord pouvoir le faire par la tribune et c'est pourquoi il avait entrepris des études de droit. Mais bientôt il s'était aperçu qu'on ne pouvait avoir d'influence sur une société aussi malade « qu'en se séparant entièrement d'elle et en pesant sur elle de tout le poids des droits qu'il ne lui appartient pas de donner » (6).

Quels sont ces droits sinon ceux de Dieu ? L'expression n'est pas encore apparue une seule fois sous la plume d'Emmanuel d'Alzon. Elle ne devait pourtant pas lui être inconnue. De Bonald ne s'était-il pas écrié : « La Révolution a commencé par la Déclaration des droits de l'homme, elle ne finira que par la Déclaration des droits de Dieu ». Mais l'idée est là dans son refus de la société issue de la Révolution, qui a fait de l'homme son dieu et de la recherche des biens matériels son but, elle est là aussi dans son désir de consacrer sa vie à la défense et au triomphe de la religion dans la plus totale indépendance vis-à-vis des pouvoirs humains qui n'ont plus aucun souci des intérêts de Dieu. Elle est là et ne la quittera plus.

On ne peut qu'être frappé par la remarquable permanence des idées du Père d'Alzon note M. Mayeur, qui écrit dans sa contribution au Colloque d'Alzon : « Au long d'un demi-siècle d'une histoire dramatique marqué par trois révolutions, un coup d'Etat, deux guerres sociales, d'Alzon reste attaché au même système de pensée, constant dans ses hostilités comme dans ses fidélités. Certes cette permanence et cette continuité n'excluent pas certaines évolutions, et c'est à bon droit qu'on a dit l'importance du tournant de 1859 : avec la guerre d'Italie, avec la question romaine, avec les progrès de l'anticléricalisme, d'Alzon affirme avec une netteté croissante les « droits de Dieu », la nécessité de la « contre-révolution », de la lutte contre les « sociétés secrètes », cette armée de Satan (7). »

Toutes les positions politiques que le P. d'Alzon sera amené à prendre, le seront au nom de ses principes religieux. Quel que soit le pouvoir en place, il le jugera sur son attitude vis-à-vis de la religion et de l'Eglise. Il critiquera tout autant le légitimisme qui identifie Dieu et le roi que le régime de Juillet qui refuse la liberté à l'Eglise. Et quand viendra la révolution de 1848, dans un article fameux de La Liberté pour tous, le P. d'Alzon proclamera « nous sommes catholiques et républicains ». D'abord catholiques, le choix politique vient ensuite. « Nous sommes catholiques, écrit-il ; et qu'on le sache bien dans le sens le plus absolu du mot. Nous sommes les humbles enfants de l'Eglise catholique. Nous approuvons ce qu'elle approuve, nous condamnons ce qu'elle condamne... » On ne peut être plus clair. Il explique ensuite pourquoi il est républicain ; parce qu'il est impossible de revenir au passé, parce que le mouvement vers la démocratie ne se serait pas accéléré sans la volonté de Dieu, parce que le pape vient de se prononcer à ce sujet, parce que la démocratie est « l'application la plus rigoureuse des principes du christianisme qui ne reconnaît d'autre inégalité entre les enfants de Dieu que l'inégalité établie par Dieu-même » (8).

À ce propos M. Mayeur fait remarquer que la pensée politique du P. d'Alzon est commandée par une philosophie de l'histoire dominée par la montée de la démocratie et une théologie de l'histoire dominée par l'intervention de la Providence (9). On peut croire cependant qu'il y eut une éclipse de cette philosophie de l'histoire car, la république de 1848 ayant fait long feu, ce

n'est qu'au milieu des années 1860 que le P. d'Alzon reprendra conscience de la montée irrésistible de la démocratie. Et à ce moment sans doute se souviendra-t-il de ce qu'il a vu dans les rues de Paris où il se trouvait en février 1848 : les barricades, le drapeau rouge et le déferlement de la foule : la démocratie en marche.

Au fond, en 1848, à la différence de Mgr Maret par exemple, le P. d'Alzon n'est pas « démocrate parce que chrétien et catholique » mais parce que le bien de l'Église l'invite à l'être. Il le redeviendra quand les circonstances lui montreront à nouveau que tel est l'intérêt de la religion. Et si nous citons volontiers la lettre du 29 mars 1849 où Montalembert reproche au P. d'Alzon « d'avoir été entaché de ce catholicisme démocratique et social que je regarde comme l'erreur la plus dangereuse de notre temps », on peut regretter qu'il n'ait pas continué à mériter ce reproche en s'engageant résolument dans la voie de « la démocratie chrétienne et sociale » que Maret précisément, l'Ere nouvelle, Ozanam, ouvraient alors aux catholiques français (10).

B. L'apparition de l'expression « droits de Dieu » dans les écrits du P. d'Alzon

Nous voici en 1848 et nous n'avons toujours pas rencontré les « Droits de Dieu ». L'idée est certes sous-jacente dans la conception que le P. d'Alzon se fait de la société, dans son attitude de « catholique avant tout ». Elle l'est aussi dans la devise qu'il propose à sa congrégation mais l'expression ne se trouve ni dans les premières règles ni dans les documents contemporains de la fondation. Elle n'apparaîtra que plus tard, notamment dans les commentaires qu'il donnera de l'A.R.T.

Dès avant son ordination sacerdotale, Emmanuel d'Alzon avait songé à la vie religieuse dans un ordre qui aurait pour mission de « régénérer la société » qui oublie ses devoirs envers Dieu (11). S'il ne donne pas globalement cette mission à la congrégation qu'il fonde, c'est elle cependant qui motive les œuvres qu'il préconise dans les premières constitutions (1855) : diffusion des bons livres, œuvres de charité et surtout enseignement et travaux visant à la destruction du schisme et de l'hérésie (12). L'enseignement catholique se doit en effet de combattre l'esprit anti-chrétien qui se répand dangereusement et que véhicule l'Université : il le dit notamment dans le premier article qu'il donne à la *Revue de l'Enseignement Chrétien* créée par lui en 1851 et dont le but est précisément la restauration du règne de Jésus-Christ dans les études secondaires (13). Quant aux travaux visant à la destruction du schisme et de l'hérésie, ils sont une nécessité pour mettre fin à une situation intolérable, l'Église de Pierre étant la seule voulue par Dieu.

C'est le 11 mai 1859, dans la seconde partie d'une lettre connue sous le nom de *Directoire* ou Examen raisonné des Adoratrices, que nous rencontrons pour la première fois les « Droits de Dieu » sous la plume du P. d'Alzon. L'expression y apparaît en relation avec l'esprit d'adoration ou d'anéantissement que le P. d'Alzon donne comme un des quatre caractères des Adoratrices.

« Le grand crime des temps modernes, écrit-il, c'est que Dieu n'est pas suffisamment adoré, n'est pas suffisamment reconnu pour maître souverain de toutes choses... Voyez par quels anéantissements, par quelle destruction de vous-mêmes, par quelle proclamation des droits de Dieu, vous devez réparer les insultes qui lui sont faites (14). »

« Tout porte à croire, écrit le P. Sage, que le thème des droits de Dieu s'est imposé à l'attention du Fondateur au moment de ses grandes épreuves, au moment aussi où la Révolution s'apprêtait à liquider les États Pontificaux ; mais le mot de Révolution n'est pas encore prononcé ». Les grandes épreuves dont parle le P. Sage sont, rappelons-le : la crise cérébrale dont il fut victime le 19 mai 1854, et les difficultés financières du collège de Nîmes qui aboutirent à sa cession, au début de 1858, à une société d'actionnaires.

D'autre part, au moment où le P. d'Alzon écrit notre lettre, il y a deux semaines que l'Autriche a attaqué le Piémont et qu'en vertu du traité d'alliance franco-sarde, les troupes de Lyon et de Grenoble ont franchi la frontière. Le mois suivant, les batailles de Magenta et de Solferino donneront la victoire aux alliés. Mais personne n'ignore que l'ambition du Piémont ne se borne pas à libérer les régions d'Italie sous domination autrichienne : c'est l'unité de toute l'Italie, États Pontificaux compris, sous l'autorité du roi de Sardaigne, qui est à son programme. De plus la politique anticléricale de Cavour laisse présager le pire. Aussi dès le début de la guerre, le P. d'Alzon écrit-il à Mère Marie-Eugénie de Jésus : « ... je suis frappé de la nécessité de faire beaucoup prier pour l'Eglise dans l'état dangereux où se trouvent le Pape et la France car enfin nous ne pouvons nous dissimuler que la guerre qui commence sera très antichrétienne (15). »

Le mot de Révolution n'a pas encore été prononcé, disait tout à l'heure le P. Sage. C'est vrai, mais quelques jours auparavant, une autre lettre aux mêmes Adoratrices y fait une allusion très claire : « Je voulais vous dire que l'Eglise semble toucher à de pénibles moments... Nous nous trouvons sous la pression de je ne sais quelle angoisse, et, quoique depuis soixante-cinq ans, il plaise à Dieu de faire avancer son Eglise vers le triomphe malgré ses tribulations, on ne peut dire ce qui sera dans quelque temps... »

« Que deviendra le Pape, que deviendra la liberté de l'Eglise au milieu des agitations qui commencent ? Évidemment, il y a d'affreux projets, et ceux qui croient mener le train des affaires ne sont que les instruments aveugles d'un pouvoir supérieur. » (16).

Pierre Touveneraud commente « L'explication de ces événements part d'une vision de l'histoire écoulée : « depuis soixante-cinq ans Dieu fait avancer son Eglise vers le triomphe malgré ses tribulations, mais on ne peut dire ce qui sera dans quelque temps ». Ce chiffre de soixante-cinq ans nous renvoie à 1794, chute des Thermidoriens ; et donc les événements de 1859 sont mis en rapport avec ceux de 1789-1794 : de nouveau la révolution est en œuvre, « et ceux qui croient mener le train des affaires ne sont que les instruments aveugles d'un pouvoir supérieur ». La révolution est donc condamnée dans ses principes et dans ses agissements comme une œuvre diabolique, dès lors qu'elle affirme les seuls droits de l'homme sans tenir compte des droits de Dieu.

Il y a donc sous-jacente à ce texte, et comme antidote à l'état présent la notion de « contre-révolution ». Le mot est d'apparition récente. Qui l'a forgé, on ne le sait. Mais il est certain qu'à partir de ce moment, le Père l'accepte avec le programme de lutte pour les droits de Dieu qu'il recouvre... Avec l'Affaire d'Italie, c'est la reprise de la révolution ; il est temps de mener une « contre-révolution » ... Nous sommes à un moment de lutte des deux cités, selon la conception théologique augustinienne de l'histoire (17). »

Le thème de la Révolution est donc bien présent lui aussi dans la pensée du P. d'Alzon ainsi que celui de la contre-révolution nécessaire. Et le grand crime de la Révolution c'est de nier les droits de Dieu.

Le P. d'Alzon n'avait pas tort en présentant que la guerre n'annonçait rien de bon pour l'Eglise et pour le Pape. La paix n'était pas encore signée que les Piémontais provoquaient un soulèvement dans les Romagnes et les envahissaient. Pie IX protesta. De nombreux évêques français lui firent écho, dont l'évêque de Nîmes, Mgr Plantier.

Jusqu'à la fin du Second Empire, la question romaine allait empoisonner les rapports de l'Eglise et de l'Etat en France. Le P. d'Alzon farouchement ultramontain animera à Nîmes le mouvement de soutien à la souveraineté temporelle du Pape et de résistance à tout ce qui dans la politique du gouvernement de Napoléon III et de l'administration impériale lui apparaîtra comme susceptible de lui nuire. Il verra dans ces événements l'œuvre de la Révolution, de Satan et de son armée, les sociétés secrètes qui non seulement veulent déposséder Pie IX de ses états mais se dressent contre Dieu et ses droits imprescriptibles sur l'individu et sur la société. Aussi

élargit-il le débat et s'en prend-il à tout ce qui dans l'air du temps est opposé au souverain domaine de Dieu.

C. L'opposition entre les « droits de Dieu » et les « droits de l'homme » dans la pensée du P. d'Alzon

À ce propos le Carême qu'il prêcha à St-Charles de Nîmes, trois fois par semaine en 1861 et qui s'acheva le Vendredi-Saint par un sermon sur la Passion, est caractéristique. Pour en juger nous disposons non seulement des canevas du P. d'Alzon (18) mais encore de deux gros cahiers de notes d'audition du P. Vincent de Paul Bailly et du P. Galabert (19). Vincent de Paul nous a conservé dix sermons qui, dans la collection dactylographiée de ses écrits représentent 66 pages d'un texte serré tandis que dans les T.D. les sermons correspondants du P. d'Alzon font seulement 31 pages d'un texte beaucoup plus aéré. À partir du onzième sermon, le P. Galabert prit le relais. Ces notes nous restituent de très belles envolées et de beaux développements de l'orateur mais certains passages des canevas du P. d'Alzon, dans leur raccourci nerveux, ne manquent pas non plus d'éloquence.

Dans tout ce Carême nous avons trouvé trois fois la mention des droits de Dieu. Une fois à la fin du 2^e canevas du P. d'Alzon dans un contexte trop schématique pour être significatif et deux fois dans les notes d'audition. Au terme d'un développement historique bien enlevé sinon incontestable après avoir montré comment on en est arrivé, à ce que les princes catholiques eux-mêmes déclarent ne relever que de Dieu, le P. d'Alzon s'écrie : « à peine un siècle après cette étonnante déclaration (il s'agit de la Déclaration des Quatre Articles de 1682), les peuples dirent qu'ils ne relevaient que d'eux-mêmes et un épouvantable antagonisme s'éleva entre les peuples et les rois et, les droits de l'homme ayant été déclarés, on ne reconnut plus les droits de Dieu ». Et voici l'autre mention : « L'Église dépositaire de la vérité, a le droit de commander... elle abat l'intelligence des superbes. Elle leur dit : 'vous n'êtes que parce qu'il a plu à Dieu de vous permettre d'exister'. Elle réclame les droits de Dieu et les hommes ne veulent pas les reconnaître (20). »

Cependant l'idée des droits de Dieu est présente tout au long de ces sermons. On peut même dire que c'est sur elle que tout le carême est bâti : Dieu parle en maître, il a le droit d'être cru et celui d'être obéi, cette parole est notre seule loi en laquelle toute loi prend sa force. La société catholique est la société de Dieu avec les hommes, elle a un pouvoir et un pouvoir divin. Le Fils de Dieu en est le dépositaire et il l'a délégué à Pierre : le Pape-docteur, le Pape-pontife, le Pape-roi en est l'héritier.

Au milieu de ce carême, le 7 mars, le P. d'Alzon fut amené à remplacer à la cathédrale le prédicateur défaillant. Son canevas (nous n'avons que lui) a pour titre 'La propriété de Dieu'. Après avoir établi les droits de la propriété divine, le P. d'Alzon en expose les conséquences et notamment celle-ci : « Jésus-Christ avait un État. On ne l'a plus voulu. Et pourtant la terre est à Dieu. S'il a fondé une Église, s'il a voulu que l'Église maintint son indépendance, venir les voler, c'est voler Dieu lui-même ! Que faire ? Défendre les droits de Dieu et n'en céder aucun, les défendre par les moyens de la foi qui sait agir... » S'attaquer à la souveraineté du Pape, c'est donc aussi pour le P. d'Alzon s'en prendre aux droits de Dieu.

Mais revenons à St-Charles où la grande responsable des brigandages dont le Pape est victime est longuement dénoncée : la Révolution, la grande prostituée de l'Apocalypse, à l'œuvre depuis que Satan a proclamé « Non serviam ! » La révolution que dénonce le P. d'Alzon est donc une révolte contre Dieu inaugurée par Satan au début des temps et animée par lui depuis la création de l'homme (21). La Révolution française n'en est que le dernier avatar. Les conséquences sociales de ce refus de Dieu, ce sont la haine du pouvoir, du pouvoir en soi ; la haine du devoir, la haine de la loi : l'homme a des appétits, il n'a plus le sentiment du droit, et « pour ceux qui ne veulent pas du droit, il n'y a que l'habileté ou la force. Si je suis fort je dominerai, si je suis faible

je serai hypocrite. Et comme on n'a plus d'espérance, qu'on n'a plus que des désirs terrestres à satisfaire, il ne reste que le matérialisme le plus abject, un matérialisme érigé en théorie : Mandrin et Cartouche étaient des voleurs mais ils le savaient... aux temps actuels leurs principes sont érigés à l'état de système par ceux qui ont dit : La propriété, c'est le vol » (22).

Ainsi le socialisme est présenté comme la conséquence ultime du déchaînement des appétits libérés par la Révolution. Peut-être manque-t-il un échelon dans le développement du P. d'Alzon : entre la Révolution et le socialisme, il y a les excès du libéralisme, l'écrasement des faibles. Le socialisme est l'expression de leur révolte. Malheureusement ses chefs lui donnèrent une base matérialiste et athée.

Dans le Carême de 1861, le P. d'Alzon a donc prêché les Droits de Dieu sur l'individu et sur la société. Ce qui l'y a amené c'est la question romaine, la défense du pouvoir temporel du Pape. Mais au-delà de cette question, c'est tout le problème des relations de l'Eglise et de l'Etat, toute une conception chrétienne de la société en face de la conception laïque de la Révolution, avec le rationalisme et le matérialisme qu'elle véhicule, qui sont en cause.

D. L'intervention pontificale dans le débat (*Quanta cura* et *Syllabus*)

Aussi le P. d'Alzon, avec un grand nombre de catholiques de France et du monde entier, souhaite-t-il que le Pape se prononce sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat et sur les « idées modernes » que la Révolution a lâchées à travers l'Europe. Intervention pontificale qui devrait être couronnée par une définition conciliaire de l'infaillibilité du successeur de Pierre (23).

Il nous le dit, on ne peut plus clairement, quelques jours seulement après la fin de ce carême dans la lettre au ministre Delangle qu'il rédigea au nom du clergé de Nîmes. Le ministre de la Justice et des Cultes avait en effet adressé une circulaire aux procureurs généraux leur rappelant les peines prévues par une loi de 1810 contre les ecclésiastiques auteurs d'écrits ou de propos hostiles au gouvernement. Le P. d'Alzon proteste. Certes les catholiques sont obligés d'être soumis aux pouvoirs établis par Dieu, à la justice, aux règles légitimes mais la légalité a moins de titres à leur respect. S'il s'agit du mécanisme ordinaire des lois permettant la vie en société, personne n'y est plus soumis qu'eux. Mais quand ces lois ne s'appuient pas sur la justice éternelle et attaquent l'essence même des lois de l'Eglise elles n'ont aucun titre à leur respect. Et il conclut : « Ne craignez-vous pas que vos provocations n'amènent des controverses au terme desquelles la puissance spirituelle sera forcée de s'expliquer catégoriquement et de réclamer pour Dieu ce que César aura usurpé... On aura prétendu diminuer le pouvoir du Souverain Pontife en faisant taire la voix de ses défenseurs, le résultat sera de forcer les catholiques à examiner de nouveau... comment ils doivent défendre leur Père attaqué et préparer à l'Eglise l'occasion de fixer les barrières qui la sépare des sociétés humaines, comme aussi la plénitude de ses droits à enseigner infailliblement, par son chef, la vérité dont elle a le divin dépôt (24). »

Dès ce moment, une condamnation des idées modernes est donc dans l'air et le P. d'Alzon en est chaudement partisan.

L'année suivante, en mai 1862, de Rome où de nombreux évêques se trouvent rassemblés pour la canonisation des martyrs du Japon, le P. d'Alzon écrit à Mgr Pie, chef de file des ultramontains en France : « je suis très préoccupé du mouvement que font ici vos collègues gallicans. Orléans se démène d'une terrible façon. Je suis sur la trace d'une petite conspiration que votre présence contrecarrerait pour sûr. À moins que vous n'ayez de très puissants motifs, il serait très utile et même presque nécessaire que vous vinssiez ici et que vous partissiez le dernier (25). »

Quelle est donc cette conspiration ? Dans l'adresse au Pape que préparait une commission d'évêques, le cardinal Wiseman proposait non seulement de défendre le pouvoir temporel du Pape mais aussi de condamner les principes des sociétés modernes, 'libertates illas ridiculas quibus moderna nationes gloriantur'. Or Mgr Dupanloup s'opposait vigoureusement à cette

dernière partie du projet. Il eut d'ailleurs gain de cause mais, dans son allocution *Maxima quidem* Pie IX critique vivement les principes modernes visant à affranchir la philosophie, la morale et la politique de la religion (26).

Il faudra attendre la fin de 1864 pour voir ces principes condamnés par l'encyclique *Quanta cura* à laquelle était adjoind un catalogue de 80 propositions jugées inacceptables, le *Syllabus*.

Le P. d'Alzon salua l'encyclique comme « un chef-d'œuvre de courage et d'opportunité » et dit des propositions du *Syllabus* qu'elles étaient condamnées « avec une précision qui ne laisse plus aucun refuge à la chicane » (27).

E. Défense des droits de Dieu et lutte contre la révolution

Dans ces documents, les ultramontains virent la charte de la contre-révolution. « Désormais, écrit P. Touveneraud, et d'une façon plus nette, l'aspect politique de l'affaire d'Italie prend un aspect doctrinal. La division entre catholiques va se manifester au grand jour : pour ou contre les principes de 1789, pour ou contre l'infaillibilité pontificale, chacun espérant du prochain Concile, dont le Pape avait révélé le projet au Sacré Collège à la fin de 1864, une solution favorable à ses vues (28). » Mais le P. d'Alzon formule sa position en des termes que plus d'un refuseront : « La société divine, dira-t-il à la cathédrale de Nîmes, est attaquée par la plus complète révolte qui se soit manifestée depuis 1 800 ans : je dis qu'il n'y a plus que deux positions : catholique ou révolutionnaire... les positions intermédiaires ne sont plus tenables, les gens du juste milieu doivent se garer... Le terme du combat est entre le premier commandement de Dieu et les principes de 1789 (29). » Pie IX lui-même avait évité une formulation aussi précise...

Le P. d'Alzon ne se contente pas de polémiquer, de dénoncer. « Il faut absolument opposer une force quelconque au système qui se prépare par la persécution de l'Église, écrit-il à la bienheureuse Marie-Eugénie dès décembre 1860. Il n'y en a pas de plus puissante que l'organisation des hommes. »

Dans la perspective de la défense de la cause catholique, le Père d'Alzon accepta même de poser sa candidature au Conseil général de l'Hérault lors des élections du 13 juin 1861. Voici comment il s'en explique dans son adresse aux électeurs : « S'il se fût agi de combinaisons politiques, j'eusse demandé à rester dans la sphère de mon ministère sacré... mais on veut bien me dire que je puis par ma candidature vous fournir l'occasion de montrer qu'au-dessus des rouages de l'Administration, dont le Conseil Général a le contrôle, vous aimez à voir les principes religieux toujours debout. Le choix que vous feriez de moi serait une manifestation de votre foi, que semblent nécessiter les circonstances présentes (30). »

En 1864, il fait sortir de sa léthargie le Tiers-Ordre des hommes en sommeil depuis plusieurs années. Ici le P. d'Alzon s'adresse à une élite de chrétiens. Il va à l'essentiel : la formation de Jésus-Christ en eux. Et s'il lui arrive de faire allusion à la lutte engagée entre la révolution et l'Église, c'est pour inviter ses auditeurs à raviver leur foi et à accepter avec joie en union avec Jésus-Christ les grandes souffrances qui s'annoncent (31).

En même temps qu'il pousse à une réaction catholique (à une contre-révolution disait-on tout à l'heure), le P. d'Alzon précise les tâches de sa Congrégation en fonction de la défense des droits de Dieu et de la lutte contre la Révolution dans une société qui évolue rapidement.

En août 1867, il rédige une note sur un projet d'Université St-Augustin « Il faut qu'après les ténèbres hégéliennes, philosophiques et autres nous fassions la lumière. Et si nous le voulons avec la grâce de Dieu nous le ferons et pour notre petit groupe un des puissants moyens sera la fondation de l'Université St-Augustin ». Réfléchissant sur ce que doit être l'étude du droit dans cette université, il écrit notamment : « Les révolutions ont du mauvais, elles ont du bon. Que devons-nous accepter dans la société moderne ? Certaines conclusions honnêtes : l'égalité par

exemple, dans ce qu'elle a de chrétien, l'égalité par la charité et non par l'orgueil, la liberté dans une mesure sincère... Au nom de la liberté, montrer sans cesse la supériorité des principes catholiques (32). »

L'année suivante, en septembre 1868, le P. d'Alzon réfléchit avec les membres du Chapitre général au caractère distinctif de la congrégation. Les Actes du Chapitre nous ont conservé l'exposé qu'il y fit. Écoutons-le.

« Le caractère distinctif de la Congrégation peut encore résulter de la part qu'elle prendra au mouvement social... De nos jours par exemple, le monde s'en va tout entier à la démocratie et il y va par l'incrédulité. Ne pourrait-on point participer à ce mouvement, en versant de nouveau dans les rouages de la société civile l'esprit catholique qui s'y dessèche de plus en plus au détriment de la civilisation ? Et pour y parvenir plus sûrement, ne serait-il pas permis de faire quoiqu'avec respect, bon marché de certaines institutions anciennes, qui n'étaient que des formes, et dont la résurrection importe peu aux principes ? ... En un mot n'y a-t-il pas moyen en profitant sans parti pris de ce qu'il y a par un certain côté de bien et de généreux dans la transformation sociale à laquelle assiste le XIXe siècle d'en tirer des éléments favorables au triomphe de l'Église sur la Révolution, dont ils doivent être les adversaires. »

Le Chapitre adopta une résolution qu'il résuma comme suit : « Ainsi, participation directe au mouvement social actuel, pour en dégager la victoire de l'Église sur la Révolution » (33).

Le P. d'Alzon reprendra et développera ces idées dans sa célèbre allocution de clôture du Chapitre et dans les lettres au Maître des Novices rédigées dans les semaines qui suivirent. Les citations que nous venons de faire nous dispensent d'insister.

D'où vient chez le P. d'Alzon cette reprise de conscience de la « montée de la démocratie » dont il n'était pratiquement plus question depuis 1848 ?

Rappelons que c'est en 1864 que Napoléon III accorda aux ouvriers le droit de se coaliser et celui d'utiliser la grève pour appuyer leurs revendications, droits qui leur étaient contestés depuis la Constituante et la fameuse loi Le Chapelier (14 juin 1791). Aussitôt des associations d'ouvriers s'étaient formées et, usant des droits nouvellement acquis, les travailleurs avaient multiplié les grèves. Dès 1865 avait vu le jour une section française de l'Association internationale des travailleurs créée à Londres en septembre 1864. Au point de vue politique les ouvriers revendiquaient une représentation directe au Corps législatif et affichaient des opinions républicaines. À Paris et dans les grandes villes, les idées socialistes progressent à grands pas. Leur caractère anticlérical et surtout antireligieux ne peut qu'effrayer le P. d'Alzon. L'athéisme ne se cantonne plus dans une partie de l'intelligentsia, c'est le peuple tout entier qui est menacé. De blanc, le midi devient rouge. À la fin de 1868, le P. d'Alzon écrit : « Les rouges sont organisés d'une manière effrayante. 2400 rien qu'à Nîmes avec des fusils et 25 cartouches chacun », « à Paris tout s'ébranle et on peut compter sur un cataclysme » (34).

Ce nouveau péril il l'a dénoncé dans une conférence à la cathédrale de Nîmes le 28 janvier 1867 (35).

« Satan avait dit à Jésus-Christ : Haec omnia tibi dabo, Jésus-Christ le repoussa. Mais Satan a été répéter la même parole à l'oreille des empereurs, des rois, des nobles, des bourgeois qui se sont laissé séduire ». Il la souffle maintenant aux oreilles du « prolétariat qui s'avance et élèvera des statues à Proudhon » comme les bourgeois en élèvent à Voltaire. S'il triomphe c'est la fin ! « L'homme règne seul en ce monde et la révolution de 1789 est l'avènement de son règne... Voilà pourquoi, tout en acceptant certains principes secondaires, l'Église condamne, flétrit, anathématise les principes de 89. »

Remarquons que le P. d'Alzon effrayé par le caractère antireligieux du mouvement socialiste, ne dit rien de la question sociale qui l'a motivé. Ce n'est pas qu'il soit inconscient de la misère de larges couches de la société. Il a toujours prêché aux catholiques, et notamment à ses religieux et à ses collégiens, le devoir impérieux que l'Évangile leur fait d'aimer et d'aider les pauvres, ces membres souffrants de Jésus-Christ, et il leur a donné l'exemple. À l'époque où nous sommes il prodigue ses encouragements au P. Pernet et à la congrégation naissante des PSA et c'est quelques semaines après le Chapitre de 1868 que l'Assomption prit officiellement possession de l'orphelinat de l'abbé Halluin à Arras. Mais nous devons avouer que dans le contexte de la conférence que nous venons de citer, nous aurions aimé trouver le mot de justice.

Deux mois après le Chapitre général, en décembre 1868, le P. d'Alzon prononça à St-Charles de Nîmes une série de 8 conférences nettement orientées vers l'action (36).

Première conférence : Dieu. Dans une société ébranlée par l'athéisme, les catholiques doivent affirmer les droits de Dieu et agir « en mêlant la pensée catholique à tout ce qui peut en être vivifié »

Deuxième conférence : La démocratie. « Qu'est-ce que la démocratie ? Je réponds que c'est une société où le peuple a la plus grande part possible aux affaires. Cela est-il mauvais en soi ? Évidemment non. Du moment que vous établissez qu'il y a une monarchie, une aristocratie, il peut se trouver une démocratie... L'Église accepte la démocratie et préfère cet état au despotisme. Mais je vais plus loin. Peut-on espérer d'avoir une démocratie chrétienne ? Si par démocratie on entend un état où l'égalité prédomine, je ne vois pas de plus démocratique que l'Église » (et il le démontre).

Troisième conférence : La Révolution. « J'appelle révolution l'état d'un peuple qui ne veut plus du joug de Dieu. »

Quatrième conférence : L'Association. Dans la situation présente, le grand devoir des catholiques est l'association pour toutes les causes qui se rapportent à la défense de l'Église. « Quant à moi mes frères, en face de tout ce qui a été fait au nom des droits de l'homme, je voudrais une association qui s'occupât de combattre pour les droits de Dieu... Ces droits quels sont-ils ? Ils ne sont autres que ceux de l'Église catholique. »

Cinquième conférence : Nécessité de l'union.

Les trois dernières conférences sont consacrées à l'Église dont les droits se confondent avec ceux de Dieu.

L'Église revendique le droit de vivre libre au milieu des ennemis dont elle est entourée. « L'union de l'Église avec l'État est la situation préférable, l'Église l'a déclaré. Mais quand l'État empiète sur l'Église, cherche à l'absorber ou la persécute, la séparation est de beaucoup préférable. Et moi qui tiens à l'enseignement de l'Église, je soutiens l'union comme la meilleure ; mais en présence d'un fait éclatant que... les états non seulement tendent à se séparer de l'Église mais surtout à l'envahir et à l'absorber, je suis pour la séparation de l'Église et de l'État. Une fois cela dit... j'ajoute que c'est pour les catholiques un devoir rigoureux de combattre par tous les moyens pour assurer à l'Église la plus grande somme possible de liberté. »

F. L'intervention du concile dans le débat : l'infaillibilité pontificale

Quelques jours avant l'ouverture du Concile, le P. d'Alzon écrit : « L'Église se trouve en face de l'humanité qui semble s'éloigner d'elle. Il faut non pas que l'Église se réconcilie avec la société mais la convertisse : non par des concessions mais par des lumières plus abondantes, par une action plus puissante » (37).

Aussi attend-il du Concile qu'il oppose à l'incrédulité les principes de la foi, au naturalisme les espérances surnaturelles, au rationalisme l'autorité divine fortifiée par la doctrine de

l'infaillibilité du pape, au socialisme la notion la plus parfaite des principes sociaux de l'Évangile et qu'il fournisse ainsi leur ligne de conduite aux troupes de choc de l'Église, les congrégations modernes, et parmi elles, à son humble place à l'Assomption (38).

Pendant le Concile, le P. d'Alzon fut, on le sait, un farouche partisan de l'infaillibilité pontificale. Je ne reviendrai pas sur ce point, me contentant de renvoyer au très beau chapitre que lui a consacré le P. Touveneraud dans la Documentation biographique. Non sans avoir rappelé cependant que pour le P. d'Alzon l'infaillibilité pontificale est comme la clef de voûte de l'édifice des Droits de Dieu : Dieu, maître de toute créature a parlé et confié cette parole à l'Église catholique qui l'interprète infailliblement par la voix des évêques réunis en Concile et désormais par la bouche du successeur de Pierre. En écoutant le Pape, le catholique est sûr d'agir en conformité à la volonté de Dieu.

Mais le Concile fut surtout pour lui une période d'intense mûrissement de ses convictions de longue date sur les fondements de la vie religieuse et de ses intuitions des dernières années sur l'orientation à donner à l'action de sa congrégation et à celle des catholiques dans le monde moderne.

Un apôtre doit être un saint, brûlant de foi d'espérance et de charité. D'où les innombrables appels à la prière, à la conversion, à la sainteté apostolique adressés par le P. d'Alzon pendant le Concile à ses religieux, à Mère Emmanuel-Marie de la Compassion et aux Oblates, à Mère Marie-Eugénie et aux Religieuses de l'Assomption, aux élèves du collège, aux Enfants de Marie de l'Assomption, à ses dirigées.

Et puisque l'Assomption s'est donné pour but particulier de défendre l'Église et d'assurer son expansion en luttant contre la Révolution, ne pourrait-elle s'y engager par un vœu spécial ? Le 4^e vœu – d'étendre le règne de Dieu – prévu par les Constitutions est difficile à obtenir de Rome. Ne pourrait-on, demande-t-il au P. Picard le remplacer par celui de nous porter à toutes les œuvres que le Saint-Père nous proposerait dans le but de combattre la révolution et sa satanique incarnation, la Franc-Maçonnerie ? (39).

En même temps il confie à son correspondant son désir de créer une Association contre la Franc-Maçonnerie. Le lendemain il précise cette idée dans une lettre au P. Bailly. Ce serait une association s'adressant à tous ceux, clercs ou laïcs qui ont la flamme catholique, une association de prières, d'aumônes, d'action, de fondation d'écoles ; de missions, de propagation, à l'aide de laquelle on pénétrerait partout, une vaste conspiration pour le bien (40).

Quant aux religieux de l'Assomption, ils doivent se pénétrer de l'esprit du Concile et l'infuser partout, par eux-mêmes ou en y poussant les autres. Qu'ils aient à cœur notamment les œuvres populaires – soit en s'en occupant eux-mêmes, soit surtout en poussant les catholiques à s'en occuper (41).

À mesure que se déroulent les travaux du Concile, le P. d'Alzon se rend compte combien la question des études s'impose à l'attention de l'Église.

« Souvenez-vous, écrit-il aux religieux de Nîmes que le but spécial de notre Institut est l'enseignement à tous les degrés... Il faut bien vous pénétrer de cette vérité que le monde, même en décadence, est gouverné par les idées. Après le Concile, les religieux qui se feront semeurs d'idées, mais d'idées fécondes, seront les vrais régénérateurs de la société (42). »

Le P. d'Alzon quitta Rome le 18 juillet, le soir même de la définition de l'infaillibilité pontificale. Quand il arriva à Nîmes le 21, la guerre avait éclaté depuis deux jours entre la France et l'Allemagne. Comme beaucoup de ses contemporains le P. d'Alzon vit dans le désastre de la France et les événements sanglants de la Commune un châtement divin et une invitation pour les chrétiens à travailler avec plus de zèle à leur conversion et à celle de leur milieu (43). Cette conviction ne pouvait que renforcer le désir qu'il rapportait de Rome de consacrer les dernières années de sa vie à la défense des droits de Dieu et de l'Église et à la rechristianisation de la société (44).

Mais s'il faut « des guerriers et des guerrières pour rendre à Dieu ses droits », leur lutte est vouée à l'échec s'ils ne reconnaissent pas d'abord eux-mêmes le souverain domaine de Dieu sur leur être par l'adoration. C'est un préalable absolu que le P. d'Alzon ne cessera de répéter.

G. Unir et organiser les catholiques ; aller vers le peuple

Pendant le Concile, le P. d'Alzon avait entretenu ses religieux de son projet de grouper les forces catholiques en une vaste association destinée à défendre les Droits de Dieu et de son Église. En mars 1871 à Nîmes il étudia cette question avec quelques religieux. De leurs entretiens sortit un projet de Ligue pour la défense de l'Église catholique et la décision de reprendre la publication de la Revue de l'Enseignement Chrétien. L'article programme de la Ligue parut dans le premier numéro de la nouvelle série de la *REC* sous la signature du P. Picard mais son inspirateur était le P. d'Alzon lui-même et nous possédons encore la note qui servit de base au travail du P. Picard. Son début ne nous étonnera pas :

« Un grand combat se livre aujourd'hui dans le monde entre l'Église catholique et la révolution. La Révolution se propose hautement de renverser l'Église, le royaume de Jésus-Christ sur la terre. C'est la guerre de Satan contre Dieu. » Il faut lui opposer une association dont les membres s'engageront à travailler au triomphe de l'Église sur tous les terrains où elle est attaquée, par la prière d'abord et par tous les moyens que lui imposeront les circonstances.

Le P. d'Alzon énumère quelques-uns de ces moyens : la presse, l'enseignement, des associations de prière et de charité et « toute œuvre tendant à améliorer le sort du peuple, en rendant ses mœurs chrétiennes ».

C'est ce programme que lui-même et ses fils vont prendre immédiatement à leur compte. Quant à la Ligue elle connut un début d'organisation mais comme elle ne rencontrait pas le succès escompté, le P. d'Alzon et ses religieux jugèrent plus efficace d'apporter leur soutien aux Comités catholiques qui se répandaient à travers la France et dans lesquels ils retrouvaient leurs objectifs.

Depuis quelques années, le P. d'Alzon est très préoccupé de la « montée de la démocratie » et des moyens de la rendre chrétienne. À partir, de 1870, selon une expression de M. Dupré, on peut parler en ce qui le concerne d'un véritable « élan vers le peuple ».

Après les excès de la Commune il s'interroge : ce qui vient de se passer aurait-il eu lieu si les archevêques de Paris s'étaient davantage occupés de Belleville et de Montmartre ? Il est urgent de travailler à la conversion des ouvriers et il supplie ses religieux de Paris de se mettre immédiatement à la tâche. Sa lettre au P. Bailly est bien connue : « Il me semble que vous devez vous, P. Vincent de Paul, fils de M. Bailly, fondateur des Conférences, vous rendre compte de ce que vous avez à faire en face de toutes les horreurs commises par les révolutionnaires. Laissez les chefs. Ne croyez-vous pas que l'on peut s'occuper du peuple ? ... Vous avez un bien infini à opérer... »

Sur une suggestion de la Bienheureuse Marie-Eugénie, chaleureusement approuvée par le P. d'Alzon, les PP. Picard et Bailly fondèrent le 24 janvier 1872 l'Association de Notre-Dame de Salut dont le but était « le salut de la France par la prière et la moralisation des ouvriers ». À l'Assemblée des Comités catholiques d'avril 1872, Vincent de Paul Bailly la présentait comme suit : L'association « se propose de soutenir de ses ressources et de ses travaux l'Union des Œuvres catholiques ouvrières... et de former dans la société riche les apôtres des patronages, des cercles ouvriers, etc. Elle veut user de toutes les influences pour combattre les redoutables antagonismes des classes et obtenir de nos lois et de nos institutions des mesures favorables aux ouvriers... »

Auxiliaire des œuvres ouvrières, l'association est avant tout une œuvre de prière. Elle organisa de nombreux pèlerinages et ces manifestations publiques de foi ne pouvaient que rencontrer

l'approbation du P. d'Alzon qui voyait en elles « une réparation publique des insultes faites à Dieu et la proclamation de ses droits, une reprise de possession de la vie publique par les catholiques. »

Comme les œuvres populaires, l'enseignement figurait au programme de la Ligue. Depuis toujours il a été considéré par le P. d'Alzon comme le principal devoir de sa congrégation. Dieu, souverain maître, a le droit de parler et celui d'être cru. Faire entendre la parole, c'est lutter pour ce droit. L'existence d'un enseignement catholique libre et fort à tous les niveaux était aux yeux du P. d'Alzon une des conditions de la restauration chrétienne en France. Aussi décida-t-il de relancer la *REC* qui mit au premier rang de ses objectifs la lutte contre le monopole universitaire – Delenda Carthago – notamment dans l'enseignement supérieur. Les 2/3 des quelque trente articles que le P. d'Alzon donna à la *REC* jusqu'à sa disparition en 1876, sont consacrés à ce thème. Nous n'entrerons pas dans le détail de cette collaboration mais notre sujet ne nous permet pas de passer sous silence le long et chaleureux compte-rendu qu'il consacra dans le numéro d'octobre 1875 au premier volume du livre de l'abbé François Chesnel, *Les Droits de Dieu et les idées modernes*, un livre que « je lis pour la seconde fois, dit le P. d'Alzon, et que je me propose, à cause du plaisir que j'y trouve, de relire une troisième ». Écoutons-le donc rendre compte de cet ouvrage :

« La grande erreur des temps modernes, c'est l'erreur libérale : l'État débarrassé de l'Église, l'ordre naturel repoussant l'ordre surnaturel, l'humanité affranchie de Dieu. En face de cet adversaire voici le plan de l'auteur : « Il traitera d'abord de la souveraineté de Dieu sur tout l'ordre social. Il traitera ensuite de la part de souveraineté sur l'ordre social donnée par Dieu à l'Église dans la personne de Pierre. Il exposera enfin l'histoire des rébellions contre la souveraineté qui appartient à Dieu et qu'il a confiée à son Église ».

Rien de plus simple que ce principe : le créateur est maître absolu de la créature qu'il a tirée du néant et qu'il peut y faire rentrer. La conséquence est rigoureuse : le créateur a un domaine absolu sur la créature, sur les individus, les peuples, l'humanité considérée comme un tout moral. Maître absolu, personne ne commande que par lui.

Souverain domaine de Dieu donc sur l'univers dont il est le créateur et le conservateur mais aussi droit du Dieu régénérateur qui a parlé aux hommes, de commander aux réunions d'hommes vivant en société.

Il y a longtemps que nous avons rencontré toutes ces idées sur les lèvres ou sous la plume du P. d'Alzon. Rien d'étonnant à ce qu'il ait salué avec chaleur ce livre où il se reconnaissait.

La presse avait toujours été considérée par le P. d'Alzon comme un moyen privilégié pour la défense et la promotion des droits de Dieu et de l'Église et pour la restauration des mœurs chrétiennes. Dans les cinq dernières années de sa vie il allait avoir l'occasion de guider et de soutenir diverses initiatives de ses religieux en ce domaine, qui allait se révéler par la suite comme un de leurs principaux champs d'action.

En 1876, le P. Bailly imagina de transformer le *Pèlerin*, organe du Conseil central des pèlerinages en un hebdomadaire de grande diffusion ouvert à toutes les préoccupations de l'Église. Le P. d'Alzon approuva l'initiative dans laquelle il vit aussitôt le moyen de sanctifier les lecteurs et surtout les prêtres que toucherait le périodique et d'imprimer une solide direction aux esprits. Il promit sa collaboration et tint parole. Dans ses articles nous retrouvons à la fois son zèle pour la sanctification des âmes et son souci d'ouvrir les yeux des lecteurs sur la situation faite à l'Église.

Le *Pèlerin* s'adressait au grand public. Le P. d'Alzon estimait que le public cultivé lui échappait. C'était là un de ses grands regrets. Aussi quand, à la fin de 1879, certains de ses religieux é mirent l'idée de lancer un mensuel destiné à un public plus cultivé, le P. d'Alzon s'en empara et prit la direction des débats. C'est lui qui, parmi les nombreux titres envisagés pour la nouvelle revue, choisit celui de *La Croix*, lui aussi, qui dans le premier numéro, en présenta le programme qui est

en fait celui qu'il assignait à la Ligue pour la défense de l'Église préconisé en 1871. On peut le résumer comme suit : « Défense de l'Église catholique sur tous les points où elle est menacée » et il citait notamment : l'enseignement, la famille, les congrégations religieuses.

Au moment où paraissait cet article programme, il y avait 3 ou 4 jours qu'avaient été promulgués les décrets contre les congrégations religieuses (29 mars). *La Croix* fournissait au P. d'Alzon une tribune pour mener sa dernière lutte. Jusqu'au mois de sa mort, le P. d'Alzon donna chaque mois à la revue son éditorial, inspiré par les développements de la politique du gouvernement contre les congrégations. Sur cette série d'éditoriaux je vous renvoie à l'analyse et au jugement du P. Charles Monsch dans sa contribution au Colloque. Je ne citerai qu'un extrait du P. d'Alzon qui nous montre bien que pour lui ce qui est en cause, une fois de plus, ce sont les Droits de Dieu :

« Pourquoi ces mesures odieuses ? ... Un journal révolutionnaire l'a dit. C'est que les religieux ne veulent plus reconnaître la souveraineté nationale. Entendons-nous. St Thomas reconnaît parfaitement que le pouvoir vient de la multitude... mais cette multitude l'a reçu de Dieu et, monarchie, aristocratie, démocratie, peu importe, c'est toujours le pouvoir divin. Omnis potestas a Deo, dit saint Paul.

... pour la révolution le pouvoir vient du peuple et rien que du peuple. La souveraineté populaire face de la souveraineté divine, l'homme contre Dieu, telle est la lutte... Aussi est-il absolument indispensable d'affirmer plus que jamais les droits de Dieu et de son Fils contre les prétendus droits de l'homme. Le champ de bataille est là... » (45).

En 1871, le P. d'Alzon a fondé les alumnats. Les diocèses, les congrégations, l'Assomption ont besoin de prêtres pour mener la lutte de l'Église. En 1875, le P. d'Alzon donne à la revue *L'Assomption* un article sur le but et l'esprit des alumnats. Je vous en cite un extrait, car nous y retrouvons toutes les préoccupations dont il est question depuis un bon moment :

« Ce que nous voulons communiquer par-dessus tout c'est la vie, la vie divine... Ah ! qui nous donnera de pétrir nos enfants pour en faire des guerriers contre Satan et le monde ; des médecins pour les âmes blessées et malades ; des amis des classes ouvrières où l'on entasse aujourd'hui tant de haine contre tout ce qui est bon, juste, vrai ; des docteurs en face de la science moderne ; et en face des avilissements modernes, des caractères si fortement trempés qu'ils ne se contentent pas d'une vulgaire vertu, mais qu'ils aient la généreuse ambition de toutes les perfections pour eux et du prosélytisme pour les autres (46). »

Le P. d'Alzon vient de tracer là le portrait de l'assomptionniste tel qu'il le rêve et jusqu'à la fin de sa vie il invoquera les droits de Dieu pour exhorter ses religieux et religieuses à la perfection et pour motiver leur action apostolique. Les textes abondent. Je n'en citerai qu'un. Inaugurant en 1872 un cours de Théologie mystique aux Oblates, il donne six motifs d'embrasser cette étude et parmi eux celui-ci : « Combattre les erreurs modernes et venger les droits de Dieu ». (47).

H. Conclusion

En décembre 1868, dans sa 4^e conférence à St-Charles de Nîmes, le Père d'Alzon avait émis l'idée d'une « association qui s'occupât de défendre les droits de Dieu ». Dans la dernière conférence de cette série, il dit : « des adhésions m'ont été données... » Ces adhésions concernent-elles une Ligue des Droits de Dieu ? Nous n'avons rien retrouvé d'explicite à ce sujet.

Les Écrits Spirituels ont cependant publié un texte autographe mais non daté du P. d'Alzon intitulé « Ligue des Droits de Dieu » (48). À la suite du P. Vailhé, ils le datent de 1872. Nous ne savons pas de quels critères disposaient ces bons connaisseurs du P. d'Alzon pour avancer cette date. Pour notre part nous préférons le situer en juin 1876. A ce moment-en effet le P. d'Alzon rédigea un projet de "Ligue des Droits de Dieu" et l'envoya au P. Picard. Le P. Picard objecta l'existence depuis 1871 – au moins sur le papier – de la "Ligue pour la défense de l'Église

catholique" : cette nouvelle proposition risquerait donc d'étonner. Le P. d'Alzon finit par se ranger à son avis et conclut : « Ne pensez-vous pas qu'au sujet des Ligues, Unions, etc., nous aurions une force immense en reprenant tout simplement le Tiers-Ordre en sous-œuvre ? » (49).

Quelle que soit la date de ce projet, le P. d'Alzon y ramasse sa pensée et nous ne pouvons mieux faire, pensons-nous, pour conclure cet exposé que d'en citer 2 articles :

Article 2. Le but est de combattre les attaques de la libre-pensée, de la morale indépendante et des sociétés secrètes contre les vérités révélées, la Loi de Dieu, l'Eglise, en un mot, contre les droits de Dieu dans toute leur plénitude.

Article 5. Les moyens de la Ligue sont : 1° la prière ; 2° la fréquentation des sacrements ; 3° tous les travaux de propagande catholique qu'on peut opposer à tous les genres de propagande impie qui tendent à ruiner la foi.

Et voici l'engagement solennel que le P. d'Alzon se proposait d'exiger des membres lors de la communion d'admission :

« En présence de la Sainte Trinité et de Notre-Seigneur que j'adore dans cette hostie, je m'engage à défendre de toutes mes forces les droits de Dieu attaqués et la sainte Église catholique » (50).

Rome, 24 avril : 1988.

P. Désiré DERAEDT.

NOTES.

(1) Sur le P. d'Alzon dans son cadre historique :

- P. TOUVENERAUD, *Le critère de fidélité à l'esprit du fondateur*, p. 225-237 dans *Approches et Recherches*, p. 191-255, Rome 1968.

- A. SEVE, *Ma vie, c'est le Christ, Emmanuel d'Alzon*, Paris, 1980 (les deux premiers chapitres).

- G. CHOLVY, *Emmanuel d'Alzon. Les racines, dans Colloque*, p. 19-36, Paris, 1982.

- Sur le traditionalisme du P. d'Alzon : A. SAGE, *Essai sur notre vie assumptionniste*, p. 171-176, dans *Approches et Recherches*, p. 171-189.

(2) ACR, CU 111-119 ; T D 49, p. 1-51. Dix cahiers numérotés par lui-même et portant un titre de sa main.

CU 120, Notes diverses (un cahier) ; T D 49, p. 52-89.

(3) CU 120 ; T D 49, p. 53.

(4) C'est sous l'aspect de défense de la vérité qu'Emmanuel d'Alzon envisagera volontiers la défense de la religion. On sait qu'il demanda un programme d'études à Lamennais.

(5) CU 120 ; T D 49, p. 58.

(6) A d'Esgrigny, 24 janvier 1830.

(7) J.M. MAYEUR, *Les idées politiques du P. d'Alzon*, p. 145 dans *Colloque*, p. 144-156.

(8) Ce que nous sommes, 30 mars 1848 (VAILHE, *Lettres III*, p. 666-669).

(9) *Colloque*, p. 150.

(10) v. Claude BRESSOLETTE, *Le P. d'Alzon et Mgr Maret*, dans *Colloque*, p. 119-139.

Paul CHRISTOPHE, *L'Eglise dans l'histoire des hommes du XV^e siècle à nos jours*, p. 410-419, Paris, 1983.

(11) Il s'était intéressé notamment à la fondation de M. Bautain et à la Congrégation de Saint-Pierre de Lamennais et nous savons que ce dernier l'avait invité à la Chesnaie (v. *Documentation biographique*, p. 82 et les textes cités p. 94, 98 et 100-101, Rome 1986).

V. LE P. D'ALZON ET LES DROITS DE DIEU SUR LA SOCIÉTÉ

Pour la Congrégation de St-Pierre v. *Premières Constitutions*, p. 176-186 où P. Touveneraud présente et publie les trois premiers chapitres des Constitutions de cette Congrégation.

- (12) Constitutions de 1855 dans *Premières Constitutions*, p. 43-45.
- (13) Introduction, *REC I* (1851), p. 5-17.
- (14) *Écrits Spirituels* (ES) p. 1260. On sait que la bienheureuse Marie-Eugénie de Jésus affectionnait particulièrement ce thème (v. MS, p. 79, n. 1).
- (15) Lettre du 30 avril 1859.
- (16) ES, 1247-1249.
- (17) P. TOUVENERAUD, *La participation du P. d'Alzon à la défense des États Pontificaux, 1859-1863*, p. 389 dans *Pages d'Archives*, t.2, p. 385-410 (octobre 1960).
- (18) Orig. ms. CR 163-177 ; T D 45, 258-307. Il faut enlever de ce dossier comme n'appartenant pas au Carême de 1861 :
 - CR 169 (T.D., p. 280-281) : sermon prêché à la cathédrale le 7 mars.
 - CR 176 (T.D., p. 295-298) : à dater du 11 février 1867.
 - probablement CR 177 (I.D., p. 299).
- Sur ce Carême v. MS, p. 104-106 et *Pages d'Archives*, 2, p. 396-398.
- (19) Orig. ms. GO 1 et GO 2 ; Bailly, *Écrits*, t. 18, p. 170-236 (pour les dix premiers sermons).
- (20) Sermon sur la Révolution : Bailly, t. 18, p. 197 et Sermon sur les Destinées de l'Église : GO 2, p. 385 (Galabert).
- (21) Le protestantisme est présenté à diverses reprises par le P. d'Alzon comme un épisode particulièrement aigu de cette révolte permanente de l'esprit humain contre l'autorité divine. Balmès et d'autres pensaient comme lui et cette « attitude apologétique » est citée par G. TAVARD, *A la rencontre du protestantisme*, p. 78-79, Paris, 1954, dans son inventaire des attitudes négatives vis-à-vis de la Réforme.
- (22) Sermon sur la Révolution, Bailly, t. 18, p. 198-200.
- (23) Dans son 9^e sermon du Carême de St-Charles, Le Pape-Roi, après avoir démontré l'infaillibilité de l'Église, il ajoute : « et cet enseignement infaillible a pour le diriger le Souverain Pontife... il n'est pas encore de foi que le Souverain Pontife seul soit infaillible... mais celui qui le nie est très proche de l'hérésie » (Bailly, t. 18, p. 211 bis).
- (24) Lettre du 19 avril 1861.
- (25) Lettre du 25 mai 1862.
- (26) v. AUBERT, Pie IX, p. 248-249.
- (27) Au P. Saugrain, 30 décembre 1864 et à Mère Marie-Eugénie, 26 décembre 1864.
- (28) *Pages d'Archives*, 2, p. 408.
- (29) Sur les luttes de l'Église, CS 165 ; T.D. 47, 12-13.
- (30) Lettre du 9 juin 1861.
- (31) Procès-verbaux du T.O. d'hommes (1864-1865), CE 16-17. Un seul procès-verbal est de 1865.
- (32) CS 169-170 ; T.D. 47, 21-23. *Actes des Chapitres généraux*, C 31, p. 75-78 ; *L'Assomption et ses Œuvres* (1893), p. 631-635.
- (34) A Galabert, 9 et 30 décembre 1868.
- (35) CS 165 ; T.D. 47, p. 12-15.
- (36) Orig. ms. (sans titre général et sans date) CR 151-159 ; T.D. 45, 218-246. Extraits dans *Doc. Biogr.*, p. 752-754. – Sur ces conférences v. MS 109-110. Des rapports de police nous

ont conservé des comptes-rendus de ces conférences (Archives Nationales F19 5835 ; Copie dactylographiée ACR, DL 95, p. 22-31).

(37) *Quid agendum ?* (19 novembre 1869) ; ES 1069-1073.

(38) Note sur le Concile (1868 ou 1869), ES 1073-1074.

À Mère Emmanuel-Marie (4 décembre 1869), ES 1074-1076.

(39) À Picard, 29 janvier 1870.

(40) À Vincent de Paul Bailly, 30 janvier 1870.

(41) À Picard et Bailly, 10 février 1870.

(42) 11 avril 1870.

(43) Dans l'autre camp, il est vrai, on impute la défaite à une sorte de sous-développement de la France que le catholicisme aurait tenue à l'écart des progrès de la pensée et de la liberté (v. Daniel OLIVIER, *Le Père d'Alzon et l'œcuménisme*, p. 36).

(44) Sur l'activité du P. d'Alzon et de sa congrégation en France de 1870 à 1880 v. Doc. Biogr., p. 872-923 où l'on trouvera les références des textes cités.

(45) La persécution, p. 418-419 dans *La Croix* I (1880), p. 417-420 (octobre).

(46) L'Assomption, I (1875), p. 173-174.

(47) ES 850.

(48) CR 144 ; T.D. 45, 194-195 ; ES 1434-1436.

(49) Lettres au P. Picard des 17 et 27 juin, 2 et 23 juillet 1876.

Lettres du P. Picard n° 1366 et n° 1367.

Voir aussi la lettre à Mgr Mercurelli du 15 février 1876 sur l'opportunité d'un encouragement du Saint-Siège aux sociétés visant à la défense des droits de Dieu et de l'Église.

(50) ES 1435-1436.

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACR : Archives de la Congrégation des Assomptionnistes à Rome.
La cotation des documents comprend une ou deux lettres (parfois un chiffre et deux lettres) suivies de chiffres.

Bailly, Écrits : Collection dactylographiée des écrits du P. Bailly.

Colloque : Emmanuel d'Alzon dans la société et l'Église du XIXe siècle, Paris, 1982.

Docum. biogr. : Emmanuel d'Alzon. Documentation biographique, 2 tomes, Rome 1986.

ES : Écrits Spirituels du Serviteur de Dieu Emmanuel d'Alzon, Rome 1956.

MS : A. SAGE, Un Maître spirituel du 19e siècle. Les étapes de la pensée du P. Emmanuel d'Alzon, Rome 1958.

Premières Constitutions : *Premières Constitutions* des Augustins de l'Assomption, 1855-1865, éditées, présentées et annotées par A. SAGE et P. TOUVENERAUD, Rome 1966.

T D : Textes déposés. Collection dactylographiée des écrits du P. d'Alzon.

SESSION D'ALZON

24 avril 1988

I. Interventions après la conférence du P. Désiré DERAEDT

Sr Clare Teresa R.A. (Présidente).

Introduction à la conférence.

Hier, nous avons eu les idées-forces du P. d'Alzon, son entourage et son influence, et aujourd'hui nous retenons uniquement la défense des droits de Dieu que nous verrons à travers les quatre conférences. Nous allons commencer, avec le P. Désiré, par la façon d'entendre la défense des droits de Dieu. Suivront deux conférences du P. Monsch, sur la façon dont on a vécu la défense des droits de Dieu dans la Congrégation, à travers son histoire, surtout à travers les pèlerinages et à Bayard Presse. Enfin le P. Bourque reviendra sur le fond : la défense des droits de Dieu s'inspire-t-elle de la « *Cité de Dieu* » de St Augustin ? Et il ouvrira de façon plus générale sur le P. d'Alzon et Saint Augustin. Je crois que je n'ai pas besoin de présenter le P. Désiré. Il est belge. Il est depuis cinq ans à la Maison généralice, et vice-postulateur de la cause du P. d'Alzon. Il va traiter la question : Le P. d'Alzon est-il original dans sa défense des droits de Dieu ? Les a-t-il compris de manière nouvelle ou différente aux diverses étapes de sa vie ?

Introduction à la discussion.

Le P. Désiré a traité le sujet avec la rapidité et avec la cohérence qui caractérisaient les pensées et les amours du P. d'Alzon. C'était facile à suivre. J'ai été très frappée par le fait que cette idée des droits de Dieu soit venue si tard. J'avais l'impression que c'était antérieur, de la part du Père d'Alzon comme de celle de la Mère Marie Eugénie.

Sr Thérèse-Maylis.

En ce qui concerne la Mère Marie-Eugénie, l'idée des droits de Dieu sur elle vient déjà dans ses notes personnelles avant la fondation. Elle lutte pour savoir si elle va suivre cette orientation qui lui a été donnée par l'abbé Combalot. Elle dit :

« Je dois suivre cela, je le dois aux droits de Dieu qui m'a aimée, qui m'a suivie, qui m'a appelée, qui m'a soutenue », etc.

Après, elle l'exprime assez souvent. On trouve une grande explication dans les textes du Chapitre de 1878, les instructions de Chapitre, où elle déclare (et là j'ai retrouvé très fort ce que vous disiez) : « Le premier droit de Dieu, c'est d'être cru quand il parle ». Dans un autre Chapitre au contraire, en 1873, elle avait dit : « Le premier droit de Dieu, c'est d'être aimé ». Pour elle, la foi et l'amour, c'est une seule et même chose.

P. Fidelis NULLE.

A aucun moment le P. d'Alzon ne parle des droits de l'homme, il ne spécifie pas quels sont les droits de l'homme.

P. Désiré DERAEDT.

Il les oppose aux droits de Dieu, mais je n'ai jamais vu énumérer les droits de l'homme.

P. Claude MARECHAL.

Je voudrais pour ma part faire trois remarques.

La première : j'ai mieux senti l'intérêt d'une étude génétique de la pensée du P. d'Alzon, c'est-à-dire de voir comment s'étoffe la notion de « droits de Dieu », qui existe avant que n'apparaisse l'expression, mais qui, au fur et à mesure du développement de la société française va s'étoffer, va prendre des colorations particulières. Je trouve qu'il est très intéressant de voir comment, au cours de l'existence d'un homme qui se veut fils de l'Eglise et apôtre de son temps, cette notion évolue, s'étoffe, se complexifie.

Deuxième : C'est seulement ce matin que je me suis aperçu que le P. d'Alzon, au moins dans les quinze dernières années de sa vie, avait été confronté, par le biais de la Révolution, et de ce qu'il mettait dessous, à des formes d'athéisme. Le refus de Dieu prend le visage d'une négation de Dieu, avec la difficulté de voir si ce sont les droits qui sont niés ou Dieu lui-même. Cela m'a semblé intéressant surtout compte tenu des textes de notre dernier Chapitre.

Troisième remarque : je vois aussi qu'en étudiant un thème, on touche à d'autres réalités. En développant un peu, compte tenu des conférences d'hier et de celle d'aujourd'hui, je crois qu'on commence à voir quelle a pu être la pensée des assumptionnistes, de Marie-Eugénie de Jésus, du P. Pernet, du P. d'Alzon, quant à l'évangélisation du monde ouvrier, pour reprendre une terminologie actuelle. En étudiant les droits de Dieu, j'ai mieux compris que le peuple, c'est-à-dire les classes populaires, est toujours à l'horizon, on a des retombées très intéressantes pour sentir la sensibilité de l'Assomption quant à cette réalité.

P. Arno BURG.

Ce qui m'a frappé (qui est cependant connu) c'est cette identification, qu'on rencontre tout le temps au XIXe siècle, entre droits de Dieu et droits de l'Eglise catholique, entre l'enseignement religieux chrétien et l'enseignement catholique. Dans cette ecclésiologie du XIXe siècle il n'y a pas de différence entre l'Eglise de Dieu et l'Eglise catholique. Cela dénote un œcuménisme, dont nous parlerons demain, où il y a peu de place, pour ne pas dire pas de place, pour les protestants, pour les orientaux, etc. On pensait que les orientaux, qui se rapprochent davantage du catholicisme, étaient des chrétiens de deuxième rang. Est-ce qu'il y a des allusions aux droits des protestants ?

P. Désiré DERAEDT.

Le schisme, l'hérésie, sont contraires à la volonté de Dieu.

P. Charles MONSCH.

Il y a eu juste une petite interruption, dans cette pensée constante que nous venons d'évoquer, au moment de la parution de La liberté pour tous en 1848, où le P. d'Alzon dit : « Nous, catholiques, nous avons tous les droits ; mais très généreusement, nous vous les accordons à vous aussi, protestants, qui êtes la partie minoritaire de notre population. » Là, il a donc une vue plus large, mais, c'est à un moment très ponctuel.

P. Wilfrid DUFAULT.

Il me semble que le P. d'Alzon formule la base des droits de l'homme dans un texte de 1867 que j'ai cité hier, un projet de cours de droit pour l'Université Saint Augustin dont il rêvait. Il dit que cette base se trouve seulement dans les droits de Dieu. Je ne sais pas s'il a considéré les droits de l'homme dans toute leur étendue, mais il est certain qu'il a défendu la liberté de l'homme : la liberté d'enseignement, la liberté de pensée, en un sens, la liberté de l'éducation. Ce qu'il ne semble pas avoir perçu, c'est le droit à un bien-être physique, ce que nous appelons l'objet de la justice sociale. Est-ce que cette carence infirme sa position dans ce qu'elle a d'essentiel ? Ou est-ce que nous devons savoir distinguer, faire la part des choses, et retenir toute la force de son plaidoyer lorsqu'il défend les droits de Dieu ?

P. Désiré DERAEDT.

À un certain moment, il a dit qu'il fallait accepter la liberté, l'égalité, dans une large mesure. Il semble avoir fait à un moment la distinction entre la thèse et l'antithèse qu'a faite Dupanloup pour expliquer le *Syllabus*, cette distinction chère aux catholiques belges pour défendre leur Constitution depuis 1830. Le P. d'Alzon a fait cette distinction, entre la théorie et la pratique, tout simplement.

P. Claude MARECHAL.

Souvent, à propos de la Révolution, le P. d'Alzon parle de ce que nous appelons le matérialisme pratique, qui se diffuse avec la Révolution, où on n'est sensible qu'à l'immédiateté d'un certain nombre de biens, à la facilité de vie qu'ils accordent. Je voudrais savoir s'il y a chez le P. d'Alzon des textes où il valorise non pas la pauvreté comme attitude spirituelle, mais la situation des pauvres comme si elle était voulue de Dieu et qu'il ne pouvait qu'en être ainsi, comme on le trouve chez certains auteurs du XIXe siècle. Vous souvenez-vous d'avoir trouvé des textes de ce genre ?

P. Désiré DERAEDT.

Il faudrait chercher.

P. Charles MONSCH.

Les tout derniers articles que le P. d'Alzon a rédigés pour *La Croix mensuelle* représentent un stade ultime de sa pensée, peut-être pas le stade le plus parfait ; c'est un stade polémique, excessif, de sa pensée. Je me souviens d'une lecture que j'ai faite récemment, je ne puis que vous la résumer substantiellement. Le P. d'Alzon s'efforce de tenir la balance égale entre le pauvre et le riche. Il dit au riche : Pense à tout ce que tu dois au pauvre ; tu dois compenser l'inégalité par l'aumône. Ensuite, il s'adresse au pauvre et il lui dit : Reste à ta place, ne sois pas envieux du bien du riche. Voilà en gros comment je résume, très injustement, cette pensée ultime du P. d'Alzon devant les maux de la société.

Sr Georgette-Marie.

À propos de ce que le P. d'Alzon dit sur les pauvres, je signale que dans une lettre qu'il a écrite aux Oblates (en décembre 1869, je crois, quand il était à Rome) il a dit des choses un peu prophétiques, qu'on peut, peut-être, interpréter en des sens différents, mais qui sont assez impressionnantes. Il dit par exemple :

« Ceux pour qui le Concile se tient, ce ne sont pas les canonistes, ce ne sont pas les puissants, ce sont les amis de Dieu : les petits et les pauvres ; la puissance de l'avenir est là. »

Avant, il avait dit : « la montée de la démocratie sera terrible. » Mais il dit aussi : « la puissance de l'avenir est là », « les petits et les pauvres. » Il pense d'ailleurs autant aux missions, aux évêques missionnaires qui sont au Concile. Il y a à la fois cette crainte des peuples qui montent et qui vont faire éclater les choses, et en même temps le respect, en un certain sens, de cette évolution des peuples. Il dit aux Oblates : Votre mission est d'être auprès d'eux, c'est votre aptitude à être proches des petits et des pauvres. Il y a donc sur le peuple, sur la montée des démocraties, quelque chose qui est prophétique, redoutable, et en même temps presque admiratif. Je ne sais pas comment le P. Charles interpréterait ce texte, et je serais (in)capable de discuter avec lui, mais cela concerne les petits et les pauvres, du monde entier et des démocraties occidentales.

P. Richard LAMOUREUX.

Ma question va un peu dans le même sens que celle du P. Wilfrid. Quelle est la valeur de cette idée pour nous aujourd'hui, quelle est la réalité derrière l'expression « les droits de Dieu » pour nous aujourd'hui ? L'expression semble porter la marque du XIXe siècle, et je me demande quelle est son étymologie. Est-ce que c'est une expression qui remonte à la philosophie médiévale, ou à la philosophie classique ? Est-ce une expression qu'on retrouve avant le P. d'Alzon ? Ou est-ce

une expression qu'il emploie dans le contexte de la Révolution, justement, qui insisterait beaucoup sur les droits de l'homme, et le P. d'Alzon emploierait donc une expression qui réponde à un vocabulaire de la Révolution ?

P. Désiré DERAEDT.

Je suis incapable de dire si l'expression existait avant. J'ai cherché dans des dictionnaires de théologie, je n'ai pas trouvé d'article sur le sujet.

P. Edgar BOURQUE.

J'anticipe un peu sur la conférence de ce soir, mais il me semble qu'il faut revenir au principe, et je crois que depuis qu'il y a une théologie chrétienne, la vertu de religion est liée à la justice, comme une chose que nous devons à Dieu. Il n'est pas difficile, alors, de faire le lien entre les droits de Dieu (et il est intéressant de savoir si l'expression remonte au XIXe siècle) et la question de la justice envers Dieu (qui remonte au moins à St Augustin). Cela dit, je pense qu'il est important d'examiner la situation historique dans laquelle nous sommes nés, et de voir les applications que le P. d'Alzon s'est attaché à faire parce qu'il était tellement engagé dans sa situation à lui. Pour nous aujourd'hui, je crois qu'il faut monter au niveau des principes pour être capable de répondre à des questions comme celle-là. J'en dirai davantage ce soir.

P. Antoine WENGER.

Sans être spécialiste du P. d'Alzon, je croirais volontiers que son affirmation des droits de Dieu est une réaction contre l'affirmation des droits de l'homme par la Révolution. Et je voudrais évoquer ici un fait montrant combien cet enseignement a eu une influence, pas toujours bonne, sur des disciples moins éclairés que lui. Je pense à une des premières leçons du P. Gosbert au Grand Noviciat devant trente novices. Il nous a demandé de prendre le cahier dont le dos de la couverture représentait les deux tables des droits de l'homme selon la définition de la Révolution. Il a dit : « Prenez vos cahiers, page 4 de la couverture : les droits de l'homme. Il n'y a pas de droits de l'homme. » Et il nous a demandé de déchirer cette page. Cela marque un novice quand il a 17 ou 18 ans, et il vit sous cette idée qu'il n'y a que les droits de Dieu et qu'il n'y a pas de droits de l'homme. J'étais très heureux que le P. d'Alzon mentionne au moins le droit à la liberté d'enseignement. Cela, c'est très important. Il a oublié le droit à la justice, et peut-être que nos recherches ultérieures doivent porter là-dessus. Mais nous avons trouvé deux éléments importants des droits de l'homme : droit à la liberté de conscience, donc à l'enseignement, même s'il l'entendait de manière trop restreinte. Si l'on trouve le droit à la justice pour le peuple, ce serait très important. Mais on ne trouve que des noyaux, qu'il faut énucléer.

Chapitre VI

LES DROITS DE DIEU ET LES PELERINAGES

Comment, dans les pèlerinages, les disciples du P. d'Alzon sont-ils restés fidèles à l'affirmation, par leur fondateur, des droits de Dieu ?

Il y a plusieurs points à retenir dans l'énoncé du thème de mon exposé :

1. D'abord l'affirmation des droits de Dieu par le P. d'Alzon. Je ne reviendrai qu'occasionnellement sur ce point, traité par le P. Désiré.

2. Les disciples du P. d'Alzon. Je pense surtout aux Pères Picard et Vincent de Paul Bailly, et j'évoquerai rapidement, à la fin, les disciples plus actuels du P. d'Alzon.

3. L'œuvre des pèlerinages. Je pense surtout aux pèlerinages des origines : La Salette en 1872, Lourdes et Rome en 1873. Et à la fondation de Notre Dame de Salut et du Pèlerin. Je finirai par les pèlerinages actuels.

4. La notion de "fidélité".

Sur ce dernier point, je me suis référé au remarquable exposé du Père Pierre Touveneraud sur le critère de fidélité à l'esprit du fondateur, paru dans le volume collectif : Esprit de l'Assomption. Approches et recherches. (Rome 1968).

Je vous signale, en passant, que nulle part, dans ce volume, il n'est question des droits de Dieu.

Une des affirmations essentielles du P. d'Alzon, nous l'avons vu, c'est celle des droits de Dieu.

A. Les pèlerinages à l'Assomption

D'autre part, le P. d'Alzon a pratiqué une dévotion populaire, qui avait repris dès le lendemain de la Révolution : le pèlerinage. Il est resté fidèle à cette pratique de dévotion jusqu'à la fin de sa vie. Je ne fais qu'évoquer les sanctuaires locaux qu'il fréquenta et que parfois il contribua à embellir. Le plus connu de tous, celui de Notre Dame de Rochefort, se trouvait à 30 km de Nîmes. Il y allait à pied avec des groupes de collégiens triés sur le volet. Il fut l'initiateur du pèlerinage du Mont Bouquet, Mater Admirabilis, près d'Alès. Il monta souvent seul ou avec des groupes à l'Espérou, au sanctuaire de Notre-Dame du Bonheur, qui domine Le Vigan. Enfin, il alla fréquemment à la Chartreuse de Valbonne, pour y faire des retraites individuelles ou en groupe. Il a fait de nombreux voyages à Rome, mais à partir de 1862, il en considère certains comme des pèlerinages vers le Vicaire du Christ. À la fin de sa vie également, il fit plusieurs pèlerinages à Lourdes, dont je reparlerai. Peut-on établir un lien entre cette pratique des pèlerinages et son

affirmation des droits de Dieu ? Il semble que non, du moins pour sa jeunesse et, son âge mûr. À la fin de sa vie, ce fut différent. Ce que le P. d'Alzon voit dans les pèlerinages qu'il pratique surtout dans le cadre du midi, c'est d'abord une manière de développer le culte de la Sainte Vierge ; ensuite une pratique de pénitence et d'expiation ; enfin, un moyen de regrouper une élite de ses disciples.

Pour lui, le pèlerinage est une dévotion comme les autres ; il n'est même pas persuadé que ce phénomène survivra à son époque. C'est du moins son opinion dans les années 1873-1875, quand l'œuvre des pèlerinages prend son essor. Le 8 septembre 1875, le P. d'Alzon envoie au P. Picard une lettre assez sèche, au retour d'un voyage qu'il vient de faire à Grenoble. Il dit notamment ceci :

« J'estime le moment venu de laisser aux évêques la direction des pèlerinages... On peut prier sans pèleriner et sans diriger soi-même des pèlerins. »

L'association Notre-Dame de Salut avait été fondée au mois de janvier 1872 par le P. Picard. Durant la même année, elle se déploya en facettes successives à la façon d'un papillon qui sort de sa chrysalide : en janvier, son but était « le soutien des œuvres ouvrières par l'aumône et la prière » ; au mois de mars vient s'y ajouter « l'organisation de la prière de la nation pour son salut. » Enfin au mois d'août de la même année, l'association s'enrichit d'un conseil des pèlerinages.

Quand on jette un coup d'œil rétrospectif sur cette fondation, deux choses retiennent l'attention : d'une part l'opportunisme du P. Picard qui se laisse littéralement saisir par des urgences apostoliques qui se présentent à lui et qui se les approprie : d'autre part, le déploiement merveilleux de l'œuvre à partir de l'intuition initiale.

Dans cette deuxième phase de son œuvre, le P. Picard sera heureusement secondé et son action décuplée par l'esprit d'organisation du P. Vincent de Paul Bailly.

B. L'œuvre des pèlerinage et l'affirmation des droits de Dieu

Maintenant, quelles ont été les réactions du P. d'Alzon à Nîmes, devant les initiatives de ses disciples à Paris ?

Il est le patriarche de tous ces hommes. Il les a formés à ses idées apostoliques. Ses propres intuitions, son charisme sont venus s'implanter en eux et s'y manifestent sous une forme à laquelle il ne s'attendait pas nécessairement. Il ne faut pas s'étonner si l'attitude du fondateur à Nîmes devant les initiatives de ses disciples à Paris n'est pas en tous points positive. Cela est tout à fait normal, et cela s'est retrouvé chez tous les fondateurs d'ordres et d'œuvres dans toute l'histoire de l'Église. Cela se voit encore de nos jours.

Le P. d'Alzon commence par concéder que les pèlerinages ne sont pas tout à fait inutiles. Cela permet de deviner l'ampleur de ses réserves. Il n'éprouve aucun enthousiasme à voir ses religieux se lancer dans une aussi vaste organisation. Ils risquent de s'éparpiller ; mais il oublie qu'en cela il leur a donné plus d'une fois l'exemple. Puis, le P. d'Alzon craint pour la santé du Père Picard. Ceci reste encore un argument épisodique. Mais voici plus sérieux : le P. d'Alzon tient à rappeler à ses disciples que l'apostolat premier de la Congrégation est d'ordre doctrinal. C'est dans les lettres qu'il écrit à Picard à cette occasion que l'on trouve quelques-unes de ses plus belles affirmations du charisme propre de l'Assomption.

Mais le P. d'Alzon continue de suivre l'expérience de ses religieux de Paris. Une évolution se fait sentir chez lui, et nous avons là un exemple de plus de son intelligence et de la largeur de ses vues apostoliques. De plus, nous découvrons ici une façon de gouverner qui n'a rien à voir avec l'autoritarisme.

Le P. Picard est le premier à percevoir, dans ce vaste mouvement des pèlerinages qui s'amorce, la réalisation d'une des affirmations de base de son fondateur, l'affirmation des droits de Dieu.

VI. LES DROITS DE DIEU ET LES PELERINAGES

Dieu, souverain maître de tout, avait été chassé de la vie publique par la Révolution. Grâce aux pèlerinages, Dieu allait reparaître en plein sur les routes, dans les sanctuaires éloignés. Brisant les limites des paroisses, les pèlerinages étaient des manifestations du culte qui prirent vite un caractère national, puis international. Le chemin de fer, cette invention récente, devait être mis au service de l'affirmation publique de la souveraineté de Dieu. Plusieurs réflexions du P. d'Alzon montrent qu'il abonde de plus en plus dans le sens du P. Picard.

Les miracles qui se produisirent à Lourdes ont particulièrement impressionné le P. d'Alzon et lui ont fait rallier le projet des pèlerinages. Les miracles étaient, pour le P. d'Alzon, des signes éclatants de la maîtrise de Dieu sur la nature. Au fond, les pèlerinages mettaient en évidence une triple maîtrise de Dieu : sur la nature, sur la technique et sur la société.

En 1877, le P. d'Alzon fait amende honorable au P. Picard et reconnaît l'influence des pèlerinages sur ce qu'il appelle l'« Europe chrétienne ». Il en conclut dans une lettre au P. Vincent de Paul Bailly :

« Tout acte de foi extérieur, surtout quand Jésus-Christ s'y montre, chasse les miasmes révolutionnaires, fait rugir le diable et confesse Celui qui vous confessera devant le Père. »

Le P. d'Alzon finit par payer de sa personne et par s'engager lui-même dans l'œuvre des pèlerinages au niveau du diocèse de Nîmes. Il organise plusieurs pèlerinages locaux dans les dix dernières années de sa vie. Par leur ampleur (à l'échelle d'un diocèse) et par leur caractère populaire, ces pèlerinages locaux répercutent le grand mouvement général parti de Paris.

C'est ainsi qu'il présida le pèlerinage diocésain, avec 6000 pèlerins, en majeure partie des hommes adultes, à Notre-Dame de Rochefort. En 1878, il grimpa deux fois sur l'Espérou à Notre-Dame du Bonheur. Il a directement pris part au National à Lourdes, en 1873, 1874, 1877 et 1879.

En 1874, il fut particulièrement fier d'amener avec lui 3000 Nîmois, beaucoup plus nombreux cette année-là que les Parisiens. Mais il se sent obligé de ramener toujours à l'essentiel :

« Seulement, après avoir affirmé notre foi par ces courses purificatrices, après avoir proclamé notre droit de sortir de la sacristie, ne conviendrait-il pas de rentrer bientôt dans le sanctuaire pour offrir de plus nombreuses adorations au Dieu qui l'habite et le vivifie. » (Chapitre de 1873).

Et d'insister sur la nécessité du culte de Jésus-Christ au Saint-Sacrement « au centre même de l'Eglise ».

On sent nettement, dans ses propos, la persistance d'une réticence devant les manifestations trop voyantes d'un populisme religieux et devant les risques de déviations doctrinales auxquels elles exposent les fidèles. En réalité, les pèlerinages organisés par le P. Picard rejoignent, en profondeur, les grandes idées du P. d'Alzon sur : Dieu, sa souveraineté, ses droits.

Les pèlerinages nouvelle manière (par rapport aux pèlerinages traditionnels d'avant 1870) prennent avant tout l'allure, non pas d'une démarche de dévotion individuelle, mais plutôt celle :

- d'une protestation contre la sécularisation.
- d'une expiation pour les crimes commis par la France.
- d'une démarche en faveur du rétablissement du règne public du Christ et des droits de l'Église.

Les PP. Picard et Bailly ont su canaliser et organiser tout un ensemble d'aspirations latentes, en 1872, au sein du catholicisme français. Ils lui ont tracé un objectif clair, concrétisé dans la cause du pape, « prisonnier au Vatican », puis dans l'inscription de l'emblème du Sacré-Cœur sur les drapeaux, enfin dans la construction de la basilique du Sacré-Cœur à Montmartre. La grande idée alzonienne de la restauration de la société chrétienne homogène, totalement soumise aux exigences de Dieu, a reçu une application particulière dans différents aspects des pèlerinages de ses fils.

Les moyens de la technique moderne étaient mis au service de la gloire de Dieu. La vraie destination de ces moyens est de contribuer, presque contre la volonté de leurs inventeurs, à l'affirmation du surnaturel. Il y eut ainsi la vapeur, puis le bateau affrété par l'armateur chrétien Berteaux, par ailleurs patron de la Bonne Presse. La vie à bord du bateau, comme dans les wagons des trains de Lourdes, est organisée comme celle d'une communauté religieuse. Avec ses vœux, ses supérieurs, sa coupure d'avec le monde ambiant, cette vie devait reproduire la société théocratique idéale, au sein de laquelle les laïcs menaient la vie des clercs. Les acclamations sur l'esplanade de Lourdes résonnaient comme autant de défis au sens commun, comme des provocations dirigées contre l'impiété de la société. C'étaient des affirmations de la foi qui restituaient à Dieu la première et l'unique place sur la terre des hommes.

C. Limites : les grands pèlerinages n'auront pas l'impact escompté sur l'évolution générale de la société

Mais en y regardant de plus près, on ne peut s'empêcher de voir par quelle faille s'est introduite la déviation par rapport au rêve global du P. d'Alzon (et par rapport à l'intuition initiale du P. Picard). Ce qui, à l'origine devait être un simple moyen, a fini par prendre des proportions démesurées. Et les ferveurs d'une foule réunie sur l'esplanade, d'un groupe entassé sur le pont d'un bateau, de pèlerins réunis dans un wagon, risquaient de faire oublier l'objectif final, qui devait être la régénération de l'ensemble de la société, non seulement au cours de ces manifestations passagères, mais dans la vie de tous les jours, vie politique, sociale, économique.

Ce moyen finissait par focaliser excessivement l'attention et l'énergie des religieux et des laïcs organisateurs de ces manifestations. Le P. d'Alzon avait vu juste ; il avait mis ses disciples en garde contre les déviations et les fixations de la pensée initiale. Car dans sa pensée à lui (et sans doute aussi dans celle du P. Picard) ; c'est toute la vie de la société qui devait se plier à l'affirmation de la souveraineté de Dieu.

On ne peut nier que les pèlerinages aient eu des retombées positives. Plusieurs centaines de personnes vivant la vie commune pendant six à huit semaines, parmi elles, des religieux de toutes robes, d'éminents représentants des hautes classes sociales. Cela représentait un creuset dans lequel ont été conçus divers projets apostoliques. Cela est surtout vrai des pèlerinages en Terre Sainte. Un détail intéressant : le grand nombre d'évêques issus des rangs des prêtres séculiers pèlerins en Terre Sainte.

Cependant, si de nombreuses initiatives apostoliques (dont celle de la Bonne Presse) sont issues des pèlerinages assumptionnistes, il faut bien convenir que ceux-ci n'ont pas réussi à exercer, en profondeur, et en largeur, sur la société de la fin du XIXe siècle, l'influence que le P. d'Alzon en escomptait. La société française avançait inexorablement dans le processus de sécularisation qui aboutit à la société d'aujourd'hui.

Divers historiens ont relevé cet échec de notre mouvement des pèlerinages. Ceux-ci ont manqué leur objectif, si l'on entend par là le rêve alzonien d'une société intégralement rechristianisée, totalement soumise aux exigences de Dieu.

Sans vouloir pousser plus loin la réflexion, je veux sommairement évoquer les développements ultérieurs du mouvement assumptionniste des pèlerinages.

On retrouve pendant assez longtemps cet essai de reconstitution d'une petite chrétienté à l'échelle du train, du wagon, du bateau. On pratique jusqu'à nos jours les prières communes dans les trains, avec la présence des prêtres.

Le National lui-même, tout en restant une manifestation imposante, est noyé dans la foule des pèlerins individuels et des touristes, très nombreux à Lourdes en août. Il ne proclame plus cet hommage unitaire, quasiment exclusif à Marie qu'il avait été. Mais il reste un fort témoignage précisément au milieu de ces foules plus ou moins indifférentes de touristes d'un jour. Cela est dû, non seulement à la sécularisation, mais aussi à la multiplication des pèlerinages diocésains.

VI. LES DROITS DE DIEU ET LES PELERINAGES

Restent encore les acclamations sur l'esplanade, dernier vestige des manifestations de la foi publique de nos prédécesseurs.

Pour les pèlerinages en Terre Sainte, le dernier voyage dans un bateau spécialement affrété a eu lieu en 1913. Depuis lors, les groupes de pèlerins se trouvent noyés dans la masse des passagers profanes, bien que les organisateurs s'efforcent de maintenir une certaine cohésion extérieure. Le dernier pèlerinage en Terre Sainte en bateau eut lieu en 1952, avec le naufrage du Champollion au large de Beyrouth. Depuis lors, ils se font par avion, et les organisateurs veillent à grouper les pèlerins dans les avions. On est même arrivé à cette situation paradoxale d'un avion dont la moitié droite était réservée aux pèlerins chrétiens, la moitié gauche aux musulmans. Cela s'est vu avant 1967. Image ultime de ce que le P. d'Alzon ne pouvait même pas rêver les chrétiens confrontés avec l'affirmation musulmane de la souveraineté de Dieu et de ses droits absolus sur la création. Affirmation en face de laquelle nos propres gestes et nos prières apparaissent bien timides.

Seules les apparences trompent. Cela se situe au niveau d'un certain style, d'une certaine manière de s'afficher, sans plus.

Il est vrai que le P. d'Alzon a prêché « une noble et franche intolérance » (instruction de 1868). Nous ne le suivons pas sur ce terrain.

Mais des milliers de disciples du P. d'Alzon se lèvent parmi les adorateurs, jeunes et vieux, du National, parmi tous ces contemplatifs pour la durée d'un pèlerinage, qui reçoivent la parole de Dieu en eux, comme nous en avons des témoignages multiples qui nous viennent des religieux qui les animent.

L'adoration retrouvée, voilà le fruit des pèlerinages assumptionnistes qui remonte en droite ligne jusqu'au P. d'Alzon. Ce que nous voyons à Lourdes, à Jérusalem, c'est Dieu qui est d'abord reconnu au fond de l'âme de ses adorateurs avant d'être proclamé.

P. Charles MONSCH.

**Session d'Alzon
24 avril 1988**

D. Interventions après la conférence du P. Charles MONSCH

Sr. Clare Teresa (Présidente).

Je ne pensais pas qu'il y avait une telle théologie, une telle idée derrière l'entreprise des pèlerinages.

P. Charles MONSCH.

J'ai oublié un détail : les Petites Sœurs ont eu au début un rôle extrêmement important, au même titre que l'hospitalité Notre-Dame de Salut, dans l'organisation des pèlerinages. Sur les photos de l'époque, on les voit en train de conduire les malades vers le train, et à Lourdes les transporter jusque dans les hôtels.

Sr Yolande de CHAMPAGNY, ORA.

Une petite rectification historique : le naufrage du Champollion a eu lieu en 1952, et non en 1950.

P. Louis-Armel PELATRE.

Le P. d'Alzon ne pouvait pas le prévoir, mais il est sûr que le pèlerinage est un des lieux que nous avons en commun avec les musulmans. Depuis deux jours, je pense à ce vocabulaire du P. d'Alzon sur les droits de Dieu : c'est le vocabulaire que nous entendons employer constamment dans les pays musulmans, de la part de ceux qui sont les plus croyants. L'expérience du pèlerinage qu'ils font à La Mecque est exactement ça : se couper complètement de la société, faire cette société parfaite.

P. Charles MONSCH.

Le pèlerinage est un phénomène commun à toute l'humanité. Il n'est pas spécifiquement chrétien. C'est une démarche religieuse fondamentale, qui se retrouve aussi dans l'hindouisme, dans les pays d'Afrique également.

P. Wilfrid DUFAULT.

Mais chez les catholiques, est-il vrai que la pratique des pèlerinages avait été abandonnée à la fin du Moyen Âge, et qu'elle a été reprise au XIXe siècle grâce surtout aux assomptionnistes ? Ce n'est certainement pas grâce au P. d'Alzon que cette pratique a été ressuscitée, c'est grâce au P. Picard.

P. Charles MONSCH.

Dans ce domaine des grands pèlerinages collectifs, surtout en Terre Sainte, les assomptionnistes ont été les véritables pionniers. On peut dire qu'au cours du XIXe siècle, jusqu'en 1870, il y a eu un certain nombre de pèlerinages collectifs en Terre Sainte, mais c'étaient des phénomènes isolés, qui ne se reproduisaient pas régulièrement. Il y avait notamment des pèlerinages autrichiens. Mais c'était un phénomène très restreint et très modeste. Les assomptionnistes ont été vraiment les initiateurs de pèlerinages organisés régulièrement, et avec une participation massive le premier dépassait mille personnes.

P. Wilfrid DUFAULT.

On dit parfois que deux prêtres de Paris avaient formé le premier projet d'un pèlerinage, à La Salette...

VI. LES DROITS DE DIEU ET LES PELERINAGES

P. Charles MONSCH.

C'est là l'opportuniste du P. Picard ; il avait l'art de saisir les initiatives que certains lui proposaient, et il se les appropriait. L'idée du tout premier pèlerinage collectif, à La Salette, vient en effet de deux prêtres parisiens, qui se sont ensuite totalement dessaisis de l'idée. Eventuellement, je pourrai ajouter une note à mon texte, en annexe. C'est un exemple assez frappant de la démarche du P. Picard.

P. Wilfrid DUFAULT.

Est-ce à cause du P. Picard qu'une année tout le noviciat est allé en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle ?

P. Charles MONSCH.

Oui, le noviciat d'Osma. C'est une véritable épopée, qui est racontée par le jeune Ernest Baudouy, avec le talent qu'on lui connaît. Ils sont allés à pied ; le P. Picard a voulu faire une partie du chemin avec eux, mais à cause de son handicap il a fait le reste en voiture. Le P. Emmanuel Bailly était maître des novices. Ce récit mérite d'être réédité, il est très pittoresque. Ils vont de couvent en couvent. Le futur Mgr Petit était de ce pèlerinage, et il a été très fortement impressionné notamment par l'austérité du catholicisme espagnol, qui l'a marqué pour le restant de ses jours. Il raconte des scènes de nuit effrayantes, où un moine se lève, et se met à crier dans le couloir : « Mon frère, es-tu sûr d'être fidèle à Dieu ? » Alors, tout le monde se réveille, on se prosterne, on baise la terre, puis on se recouche. Ils passaient comme ça par des couvents où ils assistaient à des scènes terrifiantes, et ils en restaient marqués jusqu'à la fin de leurs jours.

P. Antoine WENGER.

Vous avez mentionné l'idée de construire une basilique à Montmartre. Est-ce que dans la réalisation du projet l'Assomption a eu sa part ?

P. Charles MONSCH.

L'Assomption est restée de bout en bout le principal auteur de la construction de cette basilique. L'exemple le plus typique est le suivant. Je crois que c'est en 1900 que l'on a placé la croix sur la coupole. Parmi les trois personnages admis là-haut, il y avait l'architecte, l'archevêque de Paris, et le P. Vincent de Paul Bailly. Le P. Bailly n'en menait pas large, mais il a tenu à y aller pour représenter tout ce que l'Assomption avait mis dans cette entreprise. Il existe une photo, où on voit le P. Bailly avec une pèlerine et un chapeau sur la tête. Le photographe devait être le quatrième, là-haut.

P. Daniel STIERNON.

Si le but ambitieux fixé par le P. d'Alzon n'a pas été atteint, il reste que les assomptionnistes sont représentés dans le dictionnaire Larousse comme une Congrégation fondée pour les pèlerinages et les œuvres de propagande. Nous sommes, jusqu'à présent, connus comme ça. C'est cela que ceux qui ont fait ce dictionnaire ont retenu en premier lieu de notre caractéristique.

P. Claude MARECHAL.

J'ai l'impression que, comme beaucoup d'œuvres que nous recevons de nos Pères fondateurs, les pèlerinages avaient une certaine représentation, même si tu nous as montré que certainement le P. d'Alzon et le P. Picard essayaient de juguler les excès que pouvait avoir la ferveur d'une foule. Bayard Presse aussi avait une certaine conception des droits de Dieu, et il va y avoir toute une évolution de la presse qui va s'emparer de cette notion et va l'adapter aux besoins d'une époque. Pour le pèlerinage aussi, il est cadré historiquement, et il va survivre. Comment, et à travers qui s'est opéré le passage du style des premiers pèlerinages, avec les trois fins, à un pèlerinage adapté à la pastorale d'une Église très différente ?

VI. LES DROITS DE DIEU ET LES PELERINAGES

P. Charles MONSCH.

Est-ce qu'on peut faire une galerie de portraits des différents animateurs de pèlerinages après le P. Picard ? Il y a des hommes célèbres : le P. Olivier Dabescat, le P. Daniel Vanecke pour les acclamations... Et puis le P. René Le Boullec est certainement un très bel exemple d'assomptionniste selon le cœur du P. d'Alzon. Et c'est un des tout derniers puisqu'il est mort il y a une quinzaine d'années. Je crois qu'il avait à la fois la fidélité au P. d'Alzon et la volonté d'adapter les pèlerinages aux circonstances nouvelles.

P. Claude MARECHAL.

Je me demande s'il n'y aurait pas une étude à faire sur l'état dans lequel était le pèlerinage national quand le P. Le Boullec en a pris la direction, quelle est l'orientation du National au moment où il le prend, et quelle est l'orientation quand il meurt.

P. Charles MONSCH.

Il faut dire qu'avec lui a commencé le pèlerinage des jeunes à Lourdes. Je ne pense pas qu'avant lui ait été lancée cette idée, qui est une des idées rénovatrices du pèlerinage à Lourdes.

P. Claude MARECHAL.

Je voudrais donner ici mon témoignage. J'ai été très frappé par la conférence. J'ai pris la direction du pé-lé-jeunes trois ans après sa création, et je l'ai fait pendant dix ans, mais pas tout ce temps comme responsable. Il n'y avait de jeunes à ce moment-là que ceux de l'hospitalité, qui restaient dans la mouvance du pèlerinage traditionnel, et très fidèles aux trois objectifs que tu as rappelés. On s'est dit : il doit y avoir de la place pour une autre jeunesse et un autre type de démarche. Et toute la démarche que l'on a faite, qu'on travaillait à ce moment-là avec l'Action catholique (c'était vraiment l'essor de l'Action catholique), et il a fallu un peu greffer cette perspective sur le National. Le P. Le Boullec venait toujours à nos réunions, et de temps en temps, il nous disait : « mais vous cassez la baraque ! ». On avait adopté la pédagogie suivante : vous venez pendant un temps exceptionnel ; et on réfléchissait à partir de ce qu'ils vivaient à Lourdes (mais à partir de tout Lourdes, pas seulement l'enceinte des sanctuaires mais toute la vie à Lourdes), et on passait insensiblement à leur vie ordinaire à partir de ce qu'ils constataient. Car ils découvraient aussi des visages, un peu moins souriants de Lourdes, et leur relation même entre eux n'était pas toujours facile. On repassait à la vie pour que ces quelques jours ne soient pas un feu de paille et un peu une rencontre mythique, mais qu'ils reviennent dans leur milieu. Et les deux derniers jours on parlait de leur vie chez eux et de ce qu'ils pourraient faire à la lumière du message de Lourdes. C'était tout à fait, mis dans une autre pédagogie, le souci qu'avait déjà le P. Picard. Et ça m'a frappé, parce que jamais on n'avait pensé à ça quand on a imaginé le pé-lé-jeunes, jamais. Comme quoi des choses peuvent se renouveler à des époques différentes, dans des contextes différents.

P. Miguel FUENTEALBA.

Ce n'est pas une question, seulement une remarque. Il faut dire que c'est grâce au pèlerinage que l'Assomption a été appelée au Chili. L'évêque de Santiago a fait la connaissance du P. Picard sur l'esplanade de Lourdes. Il a été très touché, très frappé par la foi et l'esprit apostolique du pèlerinage. Alors a commencé une correspondance, et il nous a demandé de venir.

P. Charles MONSCH.

Les pèlerinages, notamment en Terre Sainte, ont été le creuset de très nombreux projets. J'ai demandé à M. Soetens, qui est professeur à l'Université de Louvain, de bien vouloir faire une étude là-dessus. Il connaît bien nos pèlerinages. C'est étonnant : le couvent de St Étienne des dominicains de Jérusalem est dû au pèlerinage national du P. Picard. Nous en avons les preuves dans nos Archives. Pendant que tu parlais du Chili, je pensais à la mission de Russie : un certain prélat russe, Czarnowiecki, va à Lourdes, rencontre le P. Chardavoine, et conçoit avec lui le projet d'envoyer un religieux comme précepteur à l'Académie ecclésiastique de Moscou.

VI. LES DROITS DE DIEU ET LES PELERINAGES

Sr Clare Teresa.

Est-ce que je peux poser une question sur la non-réussite ? J'ai trouvé que c'était un peu sévère. Est-ce parce que les pèlerinages débordaient les possibilités de l'animation ?

P. Charles MONSCH.

C'est vrai qu'il ne faut pas trop attendre des pèlerinages, on ne peut en attendre la régénération de la société toute entière. Mais cependant, le Père d'Alzon rêvait de ça dans les dernières années de sa vie. Il y a eu aussi la presse, c'était aussi un moyen par lequel on pensait pouvoir régénérer la société.

Sr Clare Teresa.

Les pèlerinages avaient-ils un caractère populaire ?

P. Charles MONSCH.

On a fait quelques études, mais elles ne sont pas assez poussées, sur la composition socio-professionnelle des pèlerins. Il est évident que la majorité venait de la bourgeoisie ou de l'artisanat. Par contre, il y avait dans chaque pèlerinage un petit lot de « pauvres » auxquels on payait le pèlerinage, et surtout des malades. Ceux-ci étaient pris dans toutes les classes de la société. En Terre Sainte, le décalage était encore beaucoup plus fort entre la société française moyenne et cette élite extraordinaire qui partait. En Terre Sainte, on ne peut plus parler de pèlerinages populaires.

P. Daniel STIERNON.

À Lourdes, le National reste beaucoup plus populaire.

P. Claude MARECHAL.

Est-ce qu'on n'avait pas finalement une structure qui ressemble à celle des sociétés ? L'hospitalité était très aristocratique. Il y a encore quelques années, on parlait de l'annuaire de l'Hospitalité comme du bottin de l'aristocratie. Et avec cela, de fait, parmi les malades et les pèlerins, on avait le peuple. Donc c'était conçu comme le reste des œuvres de l'époque.

P. Charles MONSCH.

Il y a eu un cas particulier, c'est le pèlerinage ouvrier à Rome, à l'initiative de Léon Harmel et du cardinal Langénieux. Il y a eu pendant plusieurs années un pèlerinage ouvrier à Rome, jusqu'au jour où, par le biais de la nonciature, les bons Pères assomptionnistes ont appris que c'était très mal vu à Rome parce que c'étaient des manifestations contre le gouvernement italien. Je n'ai pas la date précise à l'esprit, mais à un moment donné ça a été stoppé. Mais c'étaient vraiment des ouvriers, pas seulement ceux du « Bon Père » Léon Harmel, mais des ouvriers venant surtout de la partie nord de la France.

P. Arno BURG.

Il y avait aussi les Congrès eucharistiques pour lesquels les Pères organisaient des pèlerinages.

P. Charles MONSCH.

Jusqu'à des temps relativement récents, environ vingt-cinq ans, les assomptionnistes ont été la cheville ouvrière des Congrès eucharistiques internationaux. Maintenant ils ont cessé de l'être. Celui qui a joué le rôle le plus important, c'est le P. Chardavoine, secrétaire général de la Bonne Presse, qui a été pendant de longues années l'organisateur de très nombreux Congrès internationaux, et il organisait donc des pèlerinages vers les différents lieux : Melbourne, Budapest... Jérusalem, en 1893, est le plus important, avec un très grand pèlerinage présidé par le cardinal Langénieux. C'est aussi là qu'a été conçu le projet des Echos d'Orient.

P. Daniel STIERNON.

Le titre était d'abord : Echos de Notre-Dame de France.

VI. LES DROITS DE DIEU ET LES PELERINAGES

Sr Thérèse-Maylis.

J'ai été frappée par les dates de la venue du P. d'Alzon à Lourdes, que vous avez signalées : 1873, 74, 77, 78. Or pour nous il y a eu un projet de venir à Lourdes en 1876, et Mère Marie-Eugénie a rencontré le P. d'Alzon à Lourdes. A ce moment-là, l'œuvre qui était prévue était d'être associées aux pèlerinages des Pères, de les aider par la prière et d'avoir une maison d'accueil. On a acheté, à ce moment-là, un terrain qui était en biais par rapport à la grotte. On n'a jamais construit sur ce terrain, et on est venu à Lourdes seulement en 1884, nous avons repris un ancien pensionnat de bénédictines, qui est notre maison actuelle. Le premier projet d'aide aux Pères assumptionnistes ne s'est donc pas réalisé de la façon qui avait été prévue, mais dans les lettres du P. d'Alzon et de Mère Marie-Eugénie à ce moment-là, on retrouve surtout l'idée de culte à la Vierge, manifestation d'Eglise. Quant au pèlerinage en Terre Sainte, à peu près tous les ans, avant son départ et au retour, le P. Picard passait à Auteuil, et on retrouve dans les annales (j'ai feuilleté ça pour faire la chronique d'il y a cent ans) l'écho de son passage, on parle de « ses vaillants pèlerins », et là on insiste sur la pénitence et le règne du Christ, c'est toujours cette dimension. Alors l'étendard, le Sacré-Cœur, ça ressort partout.

P. Charles MONSCH.

Une petite note pittoresque : le fondateur des Sœurs de Sainte Jeanne d'Arc, le P. Staub, a fait un pèlerinage en Terre Sainte comme étudiant, et du coup il a été autorisé à porter la barbe, c'était un privilège assumptionniste ; mais au retour de Jérusalem, par obéissance, il a rasé sa barbe, bien qu'il y soit sentimentalement très attaché.

P. Antoine WENGER.

Vous avez dit que le P. d'Alzon est passé à Lourdes en 1877. C'est cette année-là qu'il est resté un jour de plus pour demander un signe, pour savoir si sa Congrégation devait vraiment aller en Russie. Il a demandé à la Vierge un signe, de la manière qu'elle voudrait et quand elle voudrait. Le lendemain ou surlendemain, le 2 septembre 1877, il a dit la messe chez les Oblates à Nîmes. Une novice mourait, et elle a été guérie, disons miraculeusement. Le Père a demandé à Rome si c'était là le signe. Il avait même demandé l'avis de Pie IX ! Mgr Mercurelli lui répond : « Vu les circonstances, vu le but de cette Congrégation, il me paraît clair que votre œuvre sera la conversion de la Russie ».

P. Claude MARECHAL.

Au Chili, on nous dit parfois : « Mais vous avez aussi un Lourdes en France ? » Je l'ai entendu de mes propres oreilles. Alors je sais qu'il y a un Lourdes au Chili, comme en Argentine. Les fils du P. d'Alzon ont donc transporté cette forme d'apostolat du pèlerinage au Chili et en Argentine. Est-ce arrivé aussi dans d'autres Provinces, ou est-ce typique du Chili et de l'Argentine ?

Réponses de l'assemblée.

Au Canada ; en Espagne (P. Niceto CALLE : les pèlerins ont construit en 1907 une grotte comme celle de Lourdes, réduite de moitié, et à cette occasion ils ont organisé un pèlerinage diocésain très suivi) ;

En Hollande (P. Arno BURG : nous n'avons pas eu de sanctuaire, mais depuis 1925 environ jusqu'à la guerre, on organisait chaque année, d'abord avec les Français, ensuite avec les Belges, des pèlerinages en Terre Sainte ; et après la guerre on a eu des pèlerinages à Banneux, à Lourdes, etc., organisés par nos Pères).

(Manque une question du P. Wilfrid sur les Congrès eucharistiques, non enregistrée.).

Session d'Alzon
Rome. 24 avril 1988
P. Charles MONSCH

Chapitre VII

DROITS DE DIEU ET ŒUVRES DE PRESSE

Comment dans les œuvres de presse, les disciples du P. d'Alzon sont-ils restés fidèles à l'affirmation, par leur fondateur, des droits de Dieu ?

Je suis obligé de revenir sur les activités du P. d'Alzon en matière de presse, bien que ce sujet ait déjà été largement traité dans le passé par les PP. Vailhé, Colette et moi-même. Je vais résumer en trois étapes l'évolution de la pensée du P. d'Alzon sur les rapports entre la presse et la défense des droits de Dieu, et les droits de l'homme.

A. La nécessité de l'affirmation des droits de Dieu par la presse à la fin du XIXe siècle

En remontant à 1848, nous voyons le P. d'Alzon comme l'un des principaux inspirateurs du quotidien *La Liberté pour tous*. Et aussi surprenant que cela paraisse, ce n'est pas des droits de Dieu qu'il est question dans ce journal, mais des droits en général, de la liberté, des libertés, des « droits de tous ». C'est bien des droits de l'homme qu'il s'agit : droit d'association, de la famille, de l'enseignement, de la presse, liberté de conscience, liberté religieuse. En plusieurs éditoriaux, dont plusieurs rédigés par le P. d'Alzon, le journal revendique ces différents droits et fait de longs développements sur chacun de ces droits.

Comme son titre l'indiquait, *La Liberté pour tous* avait essentiellement pour but de défendre les libertés, toutes les libertés. Le P. d'Alzon utilisait donc dans le cas présent, la presse comme un instrument pour défendre les droits de tous. Je n'y ai pas vu la mention des droits de Dieu. D'ailleurs, le climat de la révolution de 1848 ne s'y prêtait guère.

Cinq ans plus tard, le 21 mars 1853, Pie IX publie l'encyclique *Inter mirifica*, par laquelle il voulut mettre fin aux polémiques entre catholiques français particulièrement dans la presse et dans le livre.

Ces polémiques portaient sur les compétences de l'épiscopat face à la papauté, sur la réforme liturgique, sur les auteurs païens dans l'enseignement.

Le P. d'Alzon a commenté cette encyclique dans la *Revue de l'Enseignement Chrétien* de mai 1853. Il reprend un à un les différents points de l'encyclique, sauf un seul : celui des polémiques entre catholiques dans la presse. Il parle très vaguement des « droits et des devoirs des écrivains laïques ».

En revanche, dans son instruction au Chapitre général de 1868, le P. d'Alzon insiste sur l'interdiction de polémiques entre catholiques.

Il faudrait voir maintenant comment, à partir de 1870, le P. d'Alzon en est arrivé, dans la toute dernière partie de sa vie, à concevoir un organe de presse pour la défense des droits de Dieu et des droits de l'Eglise. Ce fut le cas de *La Croix mensuelle*, fondée par lui.

Dans l'éditorial du premier numéro de *La Croix* (avril 1880) le P. d'Alzon réclame « toutes les libertés nécessaires à l'Eglise », et plus spécialement la liberté d'enseignement. La seule liberté humaine que le P. d'Alzon revendique en dehors des libertés de l'Eglise, c'est la liberté du don de soi, la liberté de la charité, la liberté de la prière.

Dans le numéro de mai 1880, intitulé « La Crise » le P. d'Alzon pose la double question : « Dieu sera-t-il enseigné, connu, aimé, servi, adoré ? Dieu sera-t-il oublié, blasphémé, désobéi, nié ? » Dans le même numéro, Louis Allemand, maître à l'Assomption, démontre que « la liberté de l'Eglise est nécessaire à la vraie liberté des individus et des peuples. » Sans une Eglise libre de déployer son action en faveur du bien de l'humanité, il n'y a pas de liberté pour l'individu. Il conclut qu'il y a incompatibilité entre la liberté telle que la conçoivent les catholiques, et la conception des ennemis de la foi. Conclusion : le *Syllabus* a raison. En y regardant de plus près, nous voyons que le P. d'Alzon défend non seulement les droits de Dieu, mais aussi un certain nombre de libertés humaines. Mais cette fois-ci à la différence de 1848, il s'agit uniquement des libertés des catholiques, et non plus des droits de tous.

C'est que la situation avait changé en trente ans. En 1848, le P. d'Alzon, porte-parole des catholiques majoritaires dans le pays, se fait le héraut généreux d'une liberté égale pour tous, pour la majorité catholique comme pour la minorité protestante. À partir de sa position de force, il concède volontiers que la liberté est le bien de tous.

En 1880, le P. d'Alzon exprime les déceptions et les angoisses des catholiques minoritaires, ou du moins fortement attaqués dans leurs derniers retranchements, par les ennemis de l'Eglise qui ont pris le pouvoir en 1880. À partir de ce moment-là, il ne peut plus être question de proclamer la liberté d'opinion pour tous, puisque de toutes façons les adversaires l'ont et en usent et en abusent. Il ne s'agit plus que de réclamer la liberté d'expression pour les catholiques opprimés. Et dans ces conditions-là, la bonne façon d'assurer cette liberté des catholiques, c'est de l'ancrer dans le massif solide des droits de Dieu.

B. Du pessimisme du Père d'Alzon avançant en âge au pragmatisme de ses disciples

Dans la dernière année de sa vie, la presse, en l'occurrence *La Croix*, a été entre les mains du P. d'Alzon un outil pour proclamer les droits de Dieu et par voie de conséquence les libertés des catholiques, et pour cela un outil pour rabaisser les soi-disant droits de l'homme.

Je précise bien : aux yeux du P. d'Alzon la presse devait surtout servir à proclamer. La presse avait à ses yeux une valeur incantatoire, en ces moments de désespérance sur le plan humain. Quand on lit les huit éditoriaux du Père d'Alzon dans *La Croix*, on ne voit pas à quelle action concrète ces articles mènent, ou invitent les catholiques. Tout est dans l'anathème, dans le refus, dans la réprobation. Tout est noir d'un côté et blanc de l'autre. On voit plus le noir que le blanc. Dans l'article intitulé l'Etat-Dieu, qui est le dernier qu'il ait écrit avant de mourir, le P. d'Alzon s'étend sur l'Etat-Dieu, mais c'est tout juste s'il évoque les attributs du vrai Dieu, les caractéristiques de la cité de Dieu, ainsi que St Augustin le fait dans son célèbre traité. St Augustin réservait une part égale à la description de l'une et de l'autre cité. Ici, tout ce qu'on voit, c'est une description au vitriol de la cité terrestre. Cela ne semble déboucher sur aucune perspective politique concrète. Sauf dans quelques rares cas, où l'évocation de l'avenir prend les formes de l'utopie. Le P. d'Alzon rêve d'un brusque revirement de l'opinion publique, qui par un miracle donnerait la victoire inespérée aux bons. Cette attitude finale du P. d'Alzon va beaucoup

plus loin que celle qu'il avait adoptée quelques années auparavant, à partir de 1877, quand il fournit au P. Vincent de Paul Bailly tout un ensemble de matériaux pour enseigner le peuple de Dieu : sermons, récits édifiants. Dans *La Croix* de 1880, les lecteurs ne sont pas un levier d'action, ils n'ont plus qu'une utilité marginale : être les témoins des anathèmes portés par leur journal. Il ne reste plus que la prière, la pénitence, à la rigueur les pèlerinages. Comme je l'ai dit ailleurs, le P. d'Alzon est ici un représentant de l'anarchisme chrétien, comme il y en eut à tous les siècles et spécialement de nos jours.

Il faut essayer de comprendre cet état d'esprit. Cet homme qui avait consacré toute sa vie à l'avènement du royaume de Dieu, se voyait assiégé dans son collège durant les tout derniers mois de sa vie. Tout risquait de s'effondrer autour de lui. Finalement, ses craintes sont exagérées. L'Eglise de France eut encore un sursis de 25 ans avant la confrontation décisive avec l'Etat.

Et j'en arrive aux deux disciples du P. d'Alzon : Picard et Bailly. Ceux-ci étaient alors à la force de l'âge (49 et 48 ans) ; ils étaient d'une autre génération. Ils étaient moins portés à tout voir en noir. Ils ont regardé la situation avec de tout autres yeux.

D'abord, ils ont continué de publier *La Croix* après la mort du fondateur. Quand on lit leur correspondance au lendemain de la mort du P. d'Alzon, on n'y trouve pas de trace d'abattement. Bien au contraire, ils débordent de projets nouveaux. Cela s'explique évidemment d'abord du fait des structures très décentralisées de la petite Congrégation dès avant la mort du fondateur. Ces structures fonctionnaient déjà de façon autonome et avec le succès que l'on sait ; elles ont donc pu poursuivre leur progression après le 21 novembre 1880.

Le P. Picard avait dépassé la phase incantatoire du journalisme pratiqué par le P. d'Alzon. Il était persuadé de l'efficacité de la presse sur le terrain. « Le soldat qui se sert du glaive pour défendre la patrie, disait-il, ne fait point pour cela l'apologie de son glaive, il s'en sert. » Pour lui, le glaive de la presse était quelque chose d'à la fois redoutable et ambigu.

Une fois de plus, se vérifie ici le sens de l'opportunité du P. Picard, doublé d'un génie de la construction réaliste, adaptée aux circonstances.

La Croix quotidienne est née deux ans et demi après la mort du P. d'Alzon. La décision de la lancer a été précédée de longs débats, au plus haut niveau, puisque le P. d'Alzon y fut associé durant toute la période 1870-1880. Malgré dix ans de réflexions et d'échanges de vue, rien ne semblait encore mûr en avril 1883.

C'est à ce moment-là que l'accumulation d'un certain nombre de faits qui se produisirent à la façon d'une avalanche et en un laps de temps très bref, déclenchèrent l'apparition d'un seuil critique. Au-delà de ce seuil, le journal devait paraître. Le P. Picard a eu le génie de ressentir cette urgence qui s'imposait à lui ; il l'a faite sienne, bien qu'elle lui soit parvenue d'ailleurs.

J'énumère ici quelques-uns de ces faits :

- la disparition de *La Croix mensuelle*, début avril ;
- la mort de Louis Veuillot, le 7 avril ;
- le retour du P. Bailly de Terre Sainte, le 20 avril ;
- l'assemblée des catholiques de France (9-12 mai) avec le rapport de Gibon sur la presse populaire ;
- la disparition de la *France Nouvelle*, le 20 mai ;
- la visite de Don Bosco à la rue François 1er, le 23 mai.

Et c'est le lendemain de cette visite, le 24 mai, que le P. Picard décide, en son conseil, de lancer *La Croix* quotidienne.

C. Les raisons d'un choix : *La Croix*

Le titre choisi, c'est celui que le P. d'Alzon avait prévu pour la revue mensuelle, mais en aucune façon pour le futur quotidien s'il avait été créé. Hardiment, le P. Picard passe outre aux refus du fondateur et lance *La Croix*, symboliquement, dans la mêlée du quotidien.

C'est là précisément qu'il interprète à la lumière de la situation qui s'offre à lui, la pensée profonde du P. d'Alzon. Pour défendre les droits de Dieu, maître souverain de la création, contesté et combattu, il fallait le rendre présent, dans la mêlée du temps, sous la forme même où Dieu et l'Eglise étaient le plus attaqués : l'insigne de la Croix.

Allant plus loin que *La Liberté pour tous*, le choix du titre *La Croix* obligeait les assomptionnistes de 1883 à se positionner ouvertement dans leur temps.

Le P. Picard a choisi le titre *La Croix* parce qu'en ces années 1882-1883, on avait enlevé les crucifix des écoles, des hôpitaux et des cimetières. Les journaux catholiques regorgent de récits d'enlèvements de croix, ils racontent la résistance des populations. On relate aussi nombre de sacrilèges et de cérémonies expiatoires.

C'est dans ce climat de ferveur douloureuse que s'explique la décision du P. Picard de munir son journal de l'emblème le plus disputé dans les débats du jour. Le point de vue des assomptionnistes, largement inspiré des enseignements de leur fondateur, était le suivant : c'est dans la mesure où ils sont combattus que les droits de Dieu doivent être défendus. Et c'est l'aspect sous lequel ces droits étaient le plus combattus qui devait être choisi par eux comme terrain de combat.

Je rappelle ce bref passage d'une allocution du P. d'Alzon aux Adoratrices, qu'il faudrait lire en entier :

« Plus vous aimez Jésus crucifié, plus le monde doit être pour vous une croix et un crucifiement... Vous devez être crucifiées aux yeux du monde, afin de continuer le terrible mystère de sa condamnation et du jugement porté contre son prince selon la parole de Notre-Seigneur. » (E.S. 1237),

Et dans son allocution de 1868, il dit :

« Oui, nous allons à Jésus-Christ, nous affirmons Jésus-Christ en face de ceux qui le nient ou le détestent, ou l'abandonnent ; la négation de l'incrédule, la haine de l'impie, le délaissement de l'indifférent ou du traître sont pour nous autant de motifs d'entourer Jésus-Christ d'un amour plus ardent, plus actif, plus tendre et plus solennellement manifesté. » (E.S., 133).

Le choix de l'emblème de la croix correspondait d'autre part de façon idéale à une certaine spiritualité de la fin du XIXe siècle faite de dolorisme et d'expiation. Elle avait cours aussi bien dans les prédications que dans les ouvrages de piété. Certains traits de la spiritualité du P. d'Alzon ne lui sont pas étrangers.

La Croix, mieux que la Résurrection, était au premier plan de la piété et traduisait mieux que la joie de Pâques, l'existence chrétienne, toute de larmes, de luttes et souffrances et de sang.

« L'incomparable innocence de Marie et ses non moins incomparables douleurs nous donnent, dans leur apparente contradiction, le mot d'un mystère auquel le monde ne peut rien comprendre, le bonheur de prouver l'amour par la souffrance et la puissance du sacrifice quand l'amour en est le principe. » (P. d'Alzon, allocution de 1868).

Et l'expiation de Jésus sur la Croix appelait à l'expiation du chrétien, du religieux pour ses fautes et celles de l'humanité :

« ... vous vous assujettissez à la croix par vos saints vœux, comme Jésus l'est à la sienne par les clous, et là, attachées à l'instrument de votre supplice, vous acceptez vos peines, vos douleurs, vos hontes... » (Allocution à des religieuses, E.S., 937).

Cette acceptation de la souffrance était en même temps une protestation contre la soif de jouissance et le sensualisme que les religieux dénonçaient dans la société de leur temps.

Sur un autre plan, le P. Picard est tout à fait original, dans l'ensemble de la presse catholique de l'époque, et Dieu sait si celle-ci était nombreuse et variée en 1883. Chacun des journaux catholiques concurrents, au milieu desquels *La Croix* vient prendre place, a pour souci de défendre et les intérêts des catholiques et les intérêts d'un prétendant au trône de France : le comte de Chambord, les princes d'Orléans, les princes Victor ou Jérôme.

Picard, dans son premier éditorial, montre clairement qu'il prend ses distances par rapport à ces prétendants ; il défendra, non pas les droits d'un prétendant, mais uniquement les droits de Dieu. Il est en cela fidèle aux consignes du fondateur, spécialement dans son allocution capitulaire de 1868 :

« Les rois n'ont plus voulu du pape ; nous voyons comment aujourd'hui les peuples ne veulent plus des rois. Où irons-nous avec cette haine antimonarchique ? N'importe ! Un pouvoir est nécessaire, mais il n'est pas nécessaire qu'il soit confié à une tête couronnée. » (E.S., 143).

Autre caractéristique de la position originale de *La Croix*, d'ailleurs en conséquence de la position apolitique en matière de régime constitutionnel : le refus de polémiquer avec ses confrères, la volonté de concentrer toute son énergie combative sur les ennemis de l'Eglise. Là aussi, le P. Picard s'inspire directement du P. d'Alzon, quand celui-ci dit en 1868 :

« Nous cherchons à ne pas tenir compte de toutes ces causes de dissensions intestines parmi les enfants de Dieu qui, sous prétexte de droit, de dignité chrétienne, détournent les plus utiles efforts de la guerre contre l'ennemi commun pour s'occuper de luttes entre frères. » (ES. 140).

Enfin, dernière contrepartie de l'apolitisme affiché de *La Croix* : un surnaturalisme intégral, également directement hérité des consignes du fondateur. Celui-ci dit, dans son allocution de 1868 :

« (Notre amour) est surnaturel. C'est l'ordre surnaturel qui nous ravit d'admiration pour l'Eglise. »

Et de traduire cette consigne au niveau du journal quotidien ; c'est-à-dire au niveau non seulement des péripéties de la vie religieuse ou politique, mais au niveau des faits divers. Tout est présenté et interprété à la lumière de la surnature : les accidents, les crimes, le temps qu'il fait, la réussite dans les affaires, la déconfiture des méchants. Cela a été en même temps une des conditions du succès de *La Croix*, notamment auprès du public populaire des vingt premières années.

Ils affirmaient la primauté des droits de Dieu et de l'Eglise là précisément où ceux-ci étaient contestés : dans la vie quotidienne, dans les péripéties les plus ordinaires, les plus triviales de l'existence. C'est sur ce registre-là que le P. Bailly, mieux que le P. Picard, sut déployer ses talents de journaliste populaire.

Voilà donc les PP. Picard et Bailly lancés dans l'entreprise accaparante du quotidien, avec ses multiples tentations de diversion dans toutes sortes de directions nouvelles. Ils ne se laissent pas détourner de leur propos initial, en ce qui concerne la défense des seuls droits de Dieu. Volontairement les assumptionnistes se laissent enfermer dans ce champ clos nettement délimité, et par eux-mêmes et par leurs adversaires. Ayant pris, une bonne fois pour toutes, position sur le champ de bataille, ils eurent du mal, les péripéties de la bataille venant à changer, à modifier leur position de départ. C'est ce qu'on peut observer en 1894-1899, au moment du procès Dreyfus. Là, les assumptionnistes ont vraiment manqué de souplesse. Ils ont condamné dès sa naissance la Ligue des droits de l'homme née à l'occasion du procès ; celle-ci convoyait assurément une idéologie à rejeter, mais ils auraient au moins pu reconnaître le caractère désintéressé de ses objectifs humanitaires.

D. La question des droits de l'homme

Il a donc fallu attendre les années trente pour que *La Croix* manifeste sa prise de conscience du problème des droits de l'homme. Là encore, c'est à l'occasion des atteintes aux droits de l'homme dans l'Allemagne nazie que les dirigeants de *La Croix* commencèrent à entrevoir les grandes lignes d'un droit affectant toute personne humaine. La vaste culture juridique de P. Merklen, fortement nourrie des juristes espagnols et hollandais Vitoria, Suarez et Grotius, a permis à celui-ci de mettre en évidence, à l'usage de ses lecteurs, les implications des droits de l'homme dans la nature humaine.

La fatalité voulut que le P. Merklen présidât également aux destinées de *La Croix* quand celle-ci, bâillonnée par la censure, fut obligée de se taire devant les violations des droits de l'homme en Allemagne nazie entre 1940 et 1945.

En 1945, quand L'ONU publia la charte de la déclaration universelle des droits de l'homme, *La Croix* s'est abstenue de faire des commentaires, apparemment à cause de la querelle de l'absence de la référence à Dieu en tête de cette déclaration. Je tiens à signaler que le commentaire de L'Osservatore Romano, car il y en eut un, fut particulièrement fielleux.

Un pas de plus a été fait par *La Croix* en 1953, quand elle publia l'enquête de Jacques Duquesne sur les tortures commises par l'armée française en Algérie. Cette fois-ci, il ne s'agissait pas de dénoncer des crimes commis par le voisin, il s'agissait de condamner l'armée française. Ce pas a été fait, et il coûta cher au journal.

Enfin, en 1980, *La Croix* crée le prix des droits de l'homme, destiné à récompenser chaque année les efforts d'hommes voués à la défense et à la restauration des droits de l'homme dans le monde.

Sans s'y référer, le journal a tourné une page de son passé. Renie-t-il sa longue lutte pour les droits de Dieu ?

On peut dire que, par son intermédiaire, l'Assomption reste fidèle à l'intuition de son fondateur :

« Toutes les œuvres par lesquelles le peuple peut être relevé, instruit, moralisé, par lesquelles la démocratie peut être rendue chrétienne, sont nos œuvres. » (Allocution de 1868).

Cette consigne du fondateur trouve son écho dans ce paragraphe de notre Règle de vie :

« L'esprit du Fondateur nous pousse... à nous porter là où Dieu est menacé dans l'homme et l'homme menacé comme image de Dieu. »

P. Charles MONSCH.

SESSION d'ALZON

24 avril 1988

E. Interventions après la conférence du P. Charles MONSCH

P. Wilfrid DUFAULT.

À partir de quand le ton de *La Croix* est-il devenu trop élevé pour le peuple ?

P. Charles MONSCH.

À partir de 1900, quand M. Féron-Vrau a pris en main la Bonne Presse. A ce moment-là, le P. Bailly avait déjà établi les plans d'une réorientation de *La Croix*. Mais cela devait se faire par étape. Il était prévu que le 1er octobre on adopterait le grand format ; selon les us et coutumes de la presse à l'époque, un journal de grand format était destiné à un public cultivé ; il coûtait d'ailleurs deux fois plus cher, 10 centimes au lieu de 5. Cela, c'était le premier pas. Le deuxième était d'avoir six pages au lieu de quatre. C'est ce qui s'est produit en 1907. C'est pour cette instauration d'une pagination plus grande et plus large que l'on a attiré peu à peu des lecteurs plus cultivés, notamment les prêtres. On peut dire que jusqu'à 1900, peu de prêtres lisaient *La Croix*. C'était essentiellement un public d'artisans, de petits commerçants. Jusqu'alors c'était le journal de Louis Veuillot, *L'Univers*, qui était le grand journal du clergé. En 1910, *La Croix* atteint un sommet d'environ 170 000 lecteurs. Il y eut un deuxième sommet vers 1930, et un troisième avec Vatican II. On peut dire qu'aujourd'hui *La Croix* n'a plus de lectorat populaire, alors que *La Croix* des débuts avait un lectorat populaire très large. Un signe pendant ses six premiers mois d'existence, *La Croix* a publié 811 caricatures, soit environ 5 par numéro. C'étaient des caricatures très simples, presque infantiles, mais c'était fait pour attirer les lecteurs vraiment du peuple.

P. Arno BURG.

Quelles ont été au début les relations entre *La Croix* et la hiérarchie de l'Église ?

P. Charles MONSCH.

L'archevêché de Paris n'a jamais eu de quotidien. L'épiscopat français, non plus. On peut dire que jusqu'à l'arrivée de *La Croix*, c'étaient seuls les cabinets des prétendants au trône de France qui éditaient des journaux catholiques. *La Croix* avait des rapports très confiants avec l'archevêque de Paris, mais sans aucune dépendance, et je pense que cette situation s'est maintenue jusqu'à nos jours, il n'y a jamais eu de dépendance directe ni de la nonciature, ni de l'archevêché. Ceci dit en ligne générale. Mais à certains moments cruciaux de son existence, *La Croix* a fait l'objet de pressions de la nonciature, parfois allant dans le bon sens. Au moment de l'approche de la suppression des assomptionnistes en 1900, il y a eu de nombreuses interventions de la nonciature pour calmer l'ardeur des assomptionnistes, qui allaient beaucoup plus loin que le Pape. Souvent d'ailleurs ces interventions se faisaient auprès du P. Emmanuel Bailly, procureur de la Congrégation à Rome, mais parfois aussi sur place. Il y a eu une deuxième période cruciale, c'est au moment où, entre 1919 et 1927, *La Croix* était trop favorable à l'Action Française, trop nationaliste. Là, il y a eu des interventions directes de la nonciature. Le nonce convoquait chez lui le rédacteur en chef de *La Croix* et lui faisait des sermons, et comme cela ne servait à rien, c'est à ce moment, comme vous le savez tous, que le Pape Pie XI a nommé le P. Merklen rédacteur en chef de *La Croix*. Là, c'est vraiment une intrusion directe du pouvoir pontifical dans le journal. Le Père Gervais Quénard ne l'a su qu'après. Cela explique qu'il y ait eu des tensions entre deux personnages aussi importants, le P. Merklen sachant qu'il était investi par le Pape, et le P. Gervais cherchant tout de même à préserver ses prérogatives de Supérieur

général. Depuis il n'y a pas eu d'interventions directes de la nonciature. Il y a eu des rapports confiants, le P. Wenger pourrait peut-être nous en dire un mot.

P. Antoine WENGER.

De 1957 à 1969, je ne peux pas dire qu'il y ait jamais eu une intervention directe ni de la nonciature, ni de l'archevêché. Pour ce qui est de l'archevêché, le cardinal Feltin nous a fait une telle confiance qu'il nous ignorait presque : aucune remarque. La nonciature, c'est tout autre chose : elle intervenait sur le plan de l'amitié, nous invitant sans cesse, nous demandant ce qui arrivait dans la maison, quelle était l'orientation des revues que l'on créait. C'était une sorte de sollicitation. Mais jamais d'intervention directe. Pour la question si brûlante de la guerre d'Algérie, le nonce n'est jamais intervenu. Le seul qui soit intervenu, c'est le cardinal Grente qui un jour m'a invité pour me convaincre qu'il fallait être plus patriote. C'était à titre personnel, comme archevêque-évêque du Mans. Je sais qu'ici, par contre, à l'ambassade de France auprès du Saint-Siège, il y a eu des convocations sur deux sujets : la politique européenne de *La Croix*, (traitée par Boissonnat, très vivement critiquée par le gaulliste qu'a toujours été M. Brouillet), et l'Algérie (article du P. Gabel, "*Les jeunes du contingent doivent-ils obéir ?*"). Après, j'ai eu beaucoup d'ennuis, mais je dois dire qu'ils ne sont jamais venus ni de Tardini, ni de Cicognani. Nous avons eu quelquefois des conflits amicaux avec le Père François Bernard, nous avons beaucoup souffert ensemble. Mais du côté de Jean XXIII nous avons été soutenus, dans l'idée générale du droit à l'indépendance du peuple algérien. Partant de ce principe moral, évidemment, les moyens mis en œuvre, ou la façon dont *La Croix* les a défendus, le reportage de Duquesne était-il irréprochable, l'article de Wenger « Comment parler de la guerre d'Algérie ? », vous en avez parlé, des lettres, des menaces, Duquesne, Limagne et moi-même, au point que mon cousin, le P. André Wenger, a dû changer de nom parce qu'il se trouvait à Bône et ne pouvait plus porter mon nom... Mais intervention directe, non.

P. Arno BURG.

Et sur le plan doctrinal ?

P. Antoine WENGER.

Nous étions à l'époque des encycliques bienveillantes : *Fidei Donum* était conforme au but de *La Croix*. Nous étions absolument accordés à cette encyclique. Ensuite, les encycliques de Jean XXIII, *Pacem in terris* : il est raconté dans la vie de Jean XXIII que le dernier article qu'il a lu est le commentaire d'Antoine Wenger sur cette encyclique, et qu'il a dit à Capovilla : « Que c'est beau ! ». Après, *Humanae Vitae*. Là, la manœuvre a été Bertoli. C'était 68, il y avait déjà eu le *Credo* de Paul VI. Après, avec François Bernard, nous allons à Upsal, à l'assemblée du COE. Là-dessus paraît le *Catéchisme hollandais*. Dur, dur, quand vous êtes responsable du journal. On avait beau dire que ce n'étaient pas les éditions du Centurion... Au retour, Bertoli me dit : « Quand prenez-vous vos vacances ? Ne partez pas, ne partez pas. » Alors un jour il m'appelle, c'était dix jours avant l'encyclique, il m'a donné le texte, plus la lettre d'envoi du cardinal Cicognani, secrétaire d'Etat, aux conférences épiscopales. J'avais onze ans de journalisme, je savais que ça ne passerait pas. Alors je suis parti avec le texte, je l'ai donné à sœur Marie du Calvaire, je lui ai dit de le faire composer un samedi après-midi, quand tout le monde serait parti sauf les sœurs.

Et je suis parti trois jours au lac de Laffrey pour essayer de faire l'éditorial. Et le lundi matin 25 juillet, on a annoncé à la conférence du matin que paraîtrait l'encyclique. Buisson, du Comité d'entreprise, a demandé qui l'avait composée, comment elle était arrivée...

Je dirai que grâce à cette publication, et aussi grâce aux editoriaux, au moins il y a eu une opinion minoritaire qui essayait d'expliquer et de justifier l'encyclique. Et cela, je le dois à Mgr Bertoli, qui savait que ce serait difficile et qu'il fallait donc aider la presse, et lui-même a cherché à trouver le relais auprès d'évêques, de laïcs, de mouvements familiaux. Ce n'est pas

une pression qui a été exercée, c'est une aide, évidemment pour que *La Croix* aille dans le sens voulu par le Saint-Siège.

P. Charles MONSCH.

Je remonte un peu en arrière, au temps de l'encyclique *Humani generis*. Le P. Gabel nous disait : « Nous avons un poisson-pilote à Rome, c'est Mgr Fontenelle ; et puis nous pratiquons l'auto-censure ». Mgr Fontenelle, notre correspondant à Rome, un membre de l'équipe de la rédaction, nous donnait des indications sur ce que Rome pensait ou ne pensait pas. Nous nous laissions guider par ces indications pour trier les informations et rendre compte des réactions à l'encyclique *Humani generis*. Il faut dire que le P. Gabel a fait quelques très bons éditoriaux à propos d'*Humani generis*, quelles que soient les positions un peu restrictives qu'il a été obligé de prendre. Il a souligné ce qu'il voyait comme doctrine de l'Eglise. Notamment, j'ai toujours retenu ça, l'Eglise n'est pas un club d'intellectuels, l'Eglise est faite du Peuple de Dieu. Il ramenait la chose à son noyau essentiel. C'est le Peuple de Dieu, c'est pour lui que le Pape est le docteur, et pas pour des noyaux d'intellectuels.

P. Claude MARECHAL.

Deux questions : La première se greffe sur ce que nous sommes en train de débattre. Dans l'explicitation que le P. d'Alzon fait des droits de Dieu, on disait ce matin qu'il les identifiait aussi aux droits de l'Eglise. Est-ce qu'on a déjà une étude historique assez documentée pour voir comment, à travers son histoire, *La Croix* et plus généralement Bayard Presse, la Bonne Presse, s'est référée à l'Eglise et comment se sont comportées les autorités de l'Eglise et les rédacteurs en chef successifs ? Est-ce qu'on a des notes là-dessus ? Cela me semblerait un point très intéressant pour voir comment se déclinent les droits de Dieu en fonction de situations historiques données dans une Eglise donnée. En ce sens la guerre d'Algérie, ou des encycliques comme *Humani generis* et *Humanae vitae*, deux encycliques très différentes mais difficiles toutes les deux, me semblent des choses très intéressantes dans la vie de l'Assomption. Dans le concret, comment se comporte-t-on ? Car en théorie on est tous d'accord.

P. Charles MONSCH.

Comme tu l'as entendu au "*Colloque du centenaire de La Croix*", à l'occasion de telle ou telle péripétie il y a eu des échanges entre le rédacteur en chef de *La Croix* et le Supérieur général de la Congrégation. Mais je ne pense pas avoir jamais vu un document d'ensemble définissant une stratégie en ce qui concerne la défense des droits de Dieu et des droits de l'homme. Tu as entendu Marchasson parler des lettres du P. Bailly et du P. Picard ; par la suite on parle des lettres du P. Franc au P. Gervais Quenard. Mais ce sont toujours des lettres ayant trait à des péripéties limitées dans le temps, ce ne sont pas du tout des documents de stratégie d'ensemble. Je n'en connais pas. Je ne connais pas de définitions à la manière d'une grande charte du journal *La Croix*.

Jean Potin a constitué un corpus de ce que nous considérons comme les éditoriaux les plus importants de *La Croix* en cent ans. Il a été remis à certains des participants au *Colloque*, et ils l'ont étudié, chacun à la lumière de leur secteur à traiter ; ils l'ont fait séparément, chacun dans son coin. Il faudrait peut-être reprendre cette collection d'environ 200 éditoriaux et voir si on pourrait faire ce travail à partir de là.

P. Claude MARECHAL.

La deuxième question : l'association des Oblates à Bayard Presse est-elle l'effet d'une conjoncture historique ? Comment cela s'est-il passé ?

P. Charles MONSCH.

Je n'ai pas tous les détails, les archivistes des Oblates devront m'aider. Les Oblates sont parties en Orient, tandis qu'un certain nombre d'entre elles ont été orientées sur Paris et ont créé le premier atelier de typographie féminine, qui a permis à *La Croix* de survivre. Je pense que si on

avait été obligé de recourir à des typographes laïcs, (donc hommes, à l'époque) *La Croix* n'aurait pas pu survivre. C'est par la présence de femmes dans cet atelier, des sœurs formant des jeunes filles, que *La Croix* a pu être composée, pas seulement à bas prix : cet atelier était tout dévoué à la direction de *La Croix*. Il ne faut pas oublier que la plupart des ateliers typographiques, à l'époque, étaient des ateliers de gauche. Je parlerai demain de la sœur Jeanne de Chantal Dugas. Les Oblates ont eu aussi un autre rôle, assez intéressant et assez inattendu. Elles sont à l'origine de la constitution du capital immobilier de Bayard Presse, qui est important, comme vous le savez sans doute. Bayard Presse est comme toute entreprise industrielle, quelles que soient les préventions de ceux d'entre vous qui ne peuvent pas le comprendre ; il faut que cette entreprise ait un capital immobilier, sinon elle ne peut pas exister. Ce capital immobilier s'est particulièrement constitué grâce aux têtes chercheuses des assumptionnistes qu'étaient les Oblates, qui fouillaient dans le quartier. Le cas le plus typique est celui de la sœur Jeanne de Chantal Dugas, qui au coin de la rue Bayard découvre une petite affiche annonçant que M. Gustave Doré est mort, son atelier est mis en vente lundi prochain à telle heure. Elle alerte le P. Picard, et lui dit qu'il faudrait aussi acheter, à côté, l'hôtel du général Foy. C'est ainsi qu'on a acheté le 3 et le 5 rue Bayard, le 20 et le 22 cours Albert 1er, et le 17 rue Jean Goujon. Cela, c'était la stratégie immobilière des Oblates.

Sœur Georgette-Marie.

Une sœur, sœur Marie de la Croix, a joué un grand rôle dans la constitution de l'esprit de la Maison. J'avais été très intéressée en lisant son histoire, elle m'a mieux fait comprendre que cet esprit de la maison, comme de toute institution catholique, est passé par des initiatives de toutes sortes et une certaine qualité d'accueil, de présence.

P. Charles MONSCH.

Elles ont aussi arrangé beaucoup de mariages entre membres du personnel. Cela prouve à quel point s'exerçait leur influence.

P. Wilfrid DUFAULT.

Deux remarques. Vous avez fait allusion à l'article du P. Gabel : « *Les jeunes du contingent doivent-ils obéir ?* » Je viens de relire mes notes sur ce moment-là. Je relevais une chose qui s'est peut-être produite assez souvent. C'est vous qui pourriez préciser davantage. J'ai l'impression que les interventions du Saint-Siège ont assez souvent été provoquées par des plaintes venant moins des évêques que des laïcs de France. Ici, au Saint-Siège, on vous fait une remarque, ce n'est pas une condamnation, une mise à l'index, et il ne faut pas s'émouvoir. D'autre part, à la fin de mon mandat, à propos du catéchisme de Hollande. Je ne me rappelle plus très bien. C'est le cardinal Cicognani qui a dû m'appeler pour se plaindre de ce que la Bonne Presse était mêlée à la publication en France. J'ai enquêté, et je savais déjà que le P. Ehlinger avait inclus dans le livre un supplément de mise au point. J'ai fait un rapport que j'ai envoyé à Cicognani, lui disant qu'on ne pouvait faire autrement que de parler de ce catéchisme, de le communiquer, qu'il avait beaucoup de mérites, et qu'il y avait en même temps l'antidote. Je n'en ai plus entendu parler.

P. Antoine WENGER.

J'ai tout le dossier, parce que j'ai les lettres de Mgr Villot, du Père Dufault, du cardinal Cicognani et de Charles Ehlinger. Cela paraîtra dans un chapitre de mon livre sur le cardinal Villot. Pour répondre à la question du P. Claude, sûrement le P. Merklen avait une doctrine. Le P. Gabel avait une doctrine. Le P. Wenger n'en avait pas : je n'avais pas été préparé à cette tâche et j'y ai été catapulté dans des circonstances difficiles. Ensuite est venu, pour ma consolation, le Concile. Je me sentais évidemment plus à l'aise pour traiter du Concile. Mais après sont venus *Humanae Vitae*, le *Catéchisme hollandais*, et le mouvement de 68. Je vous assure que c'était lourd à porter, et tout cela a eu raison de moi. Mais quand je serai mort, il y a tout un journal notant tous les entretiens avec les archevêques, les nonces, la secrétairerie d'Etat, ça fait tout un rayon de ma bibliothèque.

P. Charles MONSCH.

Le P. Merklen a tenu pendant plusieurs années un journal personnel dans lequel il s'explique sur ses différentes prises de position. Il l'a d'abord tenu de 1927 à 1931. Ensuite il y a une interruption. Il reprend de 1940 à 1943. Ce journal est très éclairant sur les motivations et les raisons profondes pour lesquelles il prend telle ou telle position dans son journal. Avec des chercheurs, j'ai l'intention de publier le journal de 1940 à 1943, dans quelques années. Ce sera un document de la plus haute importance, non pas tant pour l'histoire de la Congrégation... Le P. Merklen, dans ce journal, parle d'une part des événements de la Congrégation, et d'autre part des événements politiques. En ce qui concerne la politique, c'est d'une grande hauteur de vues, très grande sérénité, très grande perspicacité. En ce qui concerne la vie de la Congrégation, le P. Merklen fait ressortir là un certain nombre de rancœurs, qui ne sont pas sans raison, car il a beaucoup souffert, mais c'est impubliable parce que c'est très injuste dans les jugements qu'il porte sur certains de ses frères en religion. Nous avons l'intention de publier ce qui concerne la politique, ce sera largement suffisant et assez intéressant pour le grand public.

P. Wilfrid DUFAULT.

Quelles étaient les relations de *La Croix* avec les évêques ?

P. Antoine WENGER.

Vous m'avez nommé le 27 janvier 1957, j'ai pris la fonction le 2 février. J'ai catalogué très vite les évêques, après une rencontre à la nonciature à l'occasion d'une réception. On voit très vite les gens qui ne sont pas amicaux, les gens qui sont très amicaux et les gens qui sont critiques. Ce n'est pas une réponse. Mais prenons le cardinal Feltin. Il venait peut-être d'un autre bord, puisqu'on l'a accusé de collaboration. Mais il a laissé à *La Croix* une souveraine liberté, ayant l'air de dire : débrouillez-vous. Ensuite, les trois cardinaux Feltin, Gerlier et Liénart, se sentaient très fortement soutenus par le P. Gabel dans l'affaire des prêtres-ouvriers, même si le P. Gabel était pris entre l'arbre et l'écorce, entre Rome et les désirs de nos évêques de France ; quelquefois, il faisait un pas en arrière. Quand le P. Gabel est parti, ces évêques ont mis cela un peu en rapport avec la suppression de l'expérience des prêtres-ouvriers, et le secrétariat de l'épiscopat, Villot, qui était très lié avec le P. Gabel, a montré de la froideur envers le successeur que j'étais, et vous vous rappelez des difficultés que l'on a suscitées, à travers le cardinal Gerlier, à ma nomination. C'est le cardinal Feltin qui a dit : c'est votre affaire -en se disant : le pauvre homme, qu'est-ce qu'il va faire ?

Ah ! J'ai trouvé quand même une réponse à la question que vous posez : l'attitude des évêques à l'égard de *La Croix*, elle se détermine au secrétariat de l'épiscopat, parce que c'est l'organe directeur qui fait l'opinion des évêques de France et qui marginalise (c'était du moins comme ça durant le règne de Villot) ce qui ne cadre pas avec la ligne générale. C'est Villot et le P. Gabel qui se mettaient d'accord, ça ne se passait pas à la nonciature, et par la suite c'était Villot avec Wenger. Et je donne un exemple : quand de Gaulle est revenu, il y a eu une Constitution en France qu'on devait voter, et il y a eu toute une campagne de la droite pour appeler à voter contre cette Constitution, laquelle ne proclamait pas les droits de Dieu, mais la laïcité de la République. Villot m'a appelé. Il avait fait des études juridiques, et il m'a montré le plan d'un éditorial exposant pourquoi les catholiques peuvent, et à la limite doivent voter pour la Constitution. Voilà donc un article qui, à la limite touche de près à la politique, et qui était inspiré par Villot. De telles interventions étaient rares, mais elles passaient par Villot, et sans doute aussi après lui, (même si ses successeurs étaient moins politiques que lui, Gouet, Etchegaray, Huot-Pleuroux, Defois).

P. François BERNARD.

Juste un point d'histoire sur les rapports entre les évêques et *La Croix*. Il y a eu toute une série de congrès de *La Croix* et de la Bonne Presse. Aucun évêque n'y est jamais venu jusqu'à la

rupture du Concordat en 1905. L'année de la rupture du Concordat, il y avait le coadjuteur de Paris, et dès l'année suivante il y a eu un déluge d'évêques.

P. Charles MONSCH.

Ils ne pouvaient pas assister à un Congrès de *La Croix* étant donné qu'ils avaient un statut de fonctionnaire de la République. Dès qu'ils ont été délivrés de ce statut, ils sont venus rallier *La Croix*.

P. Arno BURG.

Est-il vrai que le P. Merklen a influencé la nomination de pas mal d'évêques ?

P. Charles MONSCH.

Oui, il semble bien, et c'est impressionnant. On n'en a pas de preuve écrite, mais on a une preuve indirecte. Quand le P. Merklen a célébré ses cinquante ans d'ordination sacerdotale, plus de la moitié des évêques de France étaient présents. On n'a jamais vu un humble religieux fêter son jubilé avec environ 70 évêques autour de lui, dont tous les cardinaux. Mais je vous signale qu'à son enterrement il n'y avait plus beaucoup d'évêques. J'y étais.

P. Arno BURG.

Moi, j'ai assisté à la messe de son jubilé. Tous les évêques étaient là, il n'en manquait que deux ou trois qui étaient malades... Mais quelle était la relation entre *La Croix* et les évêques du temps du P. Merklen ?

P. Charles MONSCH.

Il y avait d'une part entre le P. Merklen et le nonce Maglione une véritable amitié humaine très profonde. C'est explicable notamment parce qu'ils avaient de nombreux points communs ; ça ne tenait pas nécessairement au fait que Maglione était nonce, ils sont devenus amis l'un de l'autre, ils se voyaient sans arrêt. Le jour où le P. Merklen est mort (c'est la seule fois où j'ai vu le P. Merklen, il était en train de mourir). Nous étions tous agenouillés autour de son lit, et le P. Point, supérieur de la communauté, disait au P. Merklen : « Mon Père Merklen, le ciel s'ouvre, Pie XI et le cardinal Maglione vous attendent là-haut. »

P. Daniel STIERNON.

Quel était l'investissement assomptionniste, l'investissement humain, en personnel, dans la rédaction de *La Croix* avant 1900 ? Était-ce l'œuvre de deux Pères, ou est-ce que l'ensemble de l'Assomption parisienne y participait ?

P. Charles NEUSCH.

Jusqu'en 1900, la Bonne Presse était propriété personnelle de trois religieux, le P. Bailly, le P. Chilier et le P. Ambroise Jacquot. Ils l'étaient en tant que représentants de la Congrégation, aux yeux de la loi. En droit public français, ils étaient les représentants de la Congrégation de l'Assomption comme propriétaires de la maison. À cette époque, les rédactions étaient très réduites, tout se faisant autour d'une grande table, on rédigeait *La Croix*, Le Pèlerin, Le Cosmos, les Questions actuelles autour de la même table. Ils étaient en tout une quinzaine de personnes, dont trois ou quatre religieux. Tous les journaux, à cette époque, se faisaient avec des ciseaux et un pot de colle. Mais beaucoup de religieux ont fait un bref passage (un an) à la Bonne Presse. Le P. Gervais lui-même. Demain je parlerai du P. Christophe Portalier, missionnaire en Orient. Il a été un an à la Bonne Presse.

Session d'Alzon
Rome, le 24 avril 1988
P. Edgar A. BOURQUE, A.A.

Chapitre VIII

LE PERE D'ALZON – AUGUSTINIEN

A. Plan de la conférence

Introduction : Quoi de neuf ?

Enoncé : L'importance de la *Cité de Dieu*.

1. Différents titres auxquels le Père d'Alzon peut être dit Augustinien.
2. Comment le Père d'Alzon possède son « Augustin »?
3. *Cité de Dieu* – Droits de Dieu.
4. Travail à faire.

Conclusion : Deux sources de l'héritage du Père d'Alzon.

B. Dossier de textes

I. La Cité de Dieu

Les couvents ne sont que le vestibule, le parvis de la cité sainte ; mais c'est là qu'était l'autel des holocaustes, des sacrifices parfaits, où la victime était entièrement détruite *Stantes erant pedes nostri in atriis tuis, Jerusalem !*

0049T20, 5e méditation, E.S., p. 351.

En voici une troisième, non moins importante. Ecoutez : « C'est Jérusalem bâtie comme une cité : *Jerusalem quæ ædificatur ut civitas.* » Le travail de l'Eglise consiste à s'édifier dans un merveilleux ensemble. Jérusalem, c'est la ville par excellence, c'est la vision de la paix, *pacis visio*, et il y a trois Jérusalem : celle de la figure, celle de la préparation, celle de la jouissance. Celle de la figure a disparu ; celle de la jouissance n'apparaît pas encore ; nous sommes au sein de la Jérusalem de la préparation. Tel est notre travail consistant à bâtir Jérusalem.

0049T24, 5e méditation, E.S., p. 351-352.

Mais, dans cette ville, chaque pierre doit être taillée selon la forme qui lui est propre, et c'est le travail des âmes de se laisser tailler, polir, placer ensuite au lieu convenable. L'architecte divin dispose les choses pour faire une cité divine. À qui dit : « Je veux être là », l'architecte répond « Je veux que tu sois ailleurs ». Il y a des dispositions providentielles et des obstacles providentiels, qui poussent, soit dans un sens, soit dans un autre, et il faut se laisser faire, pour que Jérusalem se bâtisse selon les plans de Dieu.

0049T25,26, 5e méditation, E.S., p.352.

Jerusalem quæ ædificatur ut civitas, cujus participatio ejus in idipsum. C'est ici que je vous prie de redoubler d'attention. Saint Augustin s'effraye à la pensée de ne pouvoir se faire comprendre. Que veut dire, selon le grand Docteur, ce mot *idipsum* ? Rappelez-vous, je vous en conjure, dit-il, ce moment où Dieu dit à Moïse ; « Va et dis aux enfants d'Israël : Celui qui est m'a envoyé vers vous. » Ce mot : Celui-là même, signifie quelque chose de semblable. La distribution de la vraie Jérusalem se rapporte tout entière vers son centre, et ce centre, c'est Dieu. En effet, si Dieu a fait toutes choses pour Lui, à plus forte raison sa ville par excellence, la Jérusalem du ciel ; et dès lors nous savons que là-haut tout se rapporte à Dieu. Mais si les matériaux de cette ville admirable se préparent ici-bas, dans la Jérusalem de l'attente, ces matériaux doivent, même dans leur imperfection, avoir Dieu pour but, et telle est la condition de ces pierres vivantes et choisies, *vivi et electi lapides*, d'être dans un effort perpétuel pour tendre vers Celui-là même qui est Jérusalem : *quæ ædificatur ut civitas cujus participatio ejus in idipsum.*

0049T27, 5e méditation, E.S., p. 352-353.

Mais comment cela se fera-t-il ? Ecoutez : vous êtes une pierre vivante, mais Celui en qui est le plan vivant de tous les êtres, le Verbe de Dieu, s'est fait homme et est venu se proportionner à vous. Et de même que le sculpteur, qui taille la pierre pour en faire l'ornement de l'édifice, regarde sans cesse le plan qui lui a été donné, de même vous devez toujours avoir les yeux sur ce modèle divin, vers qui tout doit tendre dans l'ensemble comme ville, vers qui chaque partie de la ville doit tendre, en d'autres termes sur qui toute âme qui tend à sa perfection doit avoir les yeux constamment fixés. Rapporter tout à Dieu, réaliser le plan donné par Dieu, entrer comme très petite partie dans le plan de la cité de Dieu, être une pierre choisie dans cette ville

par l'effort constant pour réaliser en soi les perfections de Dieu, au sens où il nous est permis de les imiter : tel est le sens de ce passage du psaume : *Cujus participatio ejus in idipsum*.

0049T28, 5e méditation, E.S., p.353.

Résumons-nous. Celui qui veut monter les degrés mystérieux de la cité sainte doit les franchir avec joie, persévérance, sentiment profond de ce qu'il doit devenir pour être digne du commerce de Dieu, pour être admis parmi les pierres vivantes de la cité de Dieu.

0049T29, 5e méditation, E.S., p.353.

Et quel sera ce jugement ? Ecoutez, tribus choisies : « *Rogate quae ad pacem sunt Jerusalem, et abundantia diligentibus te* ; demandez la paix pour Jérusalem, et que ceux qui t'aiment, Jérusalem, soient dans l'abondance. » Voici l'admirable mission des tribus du Seigneur, des âmes parfaites ; voici un trône pour le jugement ; mais, avant de prononcer la sentence, celui qui s'y trouve assis ne désire qu'une chose, qu'on lui demande la miséricorde et la paix, et des dons toujours nouveaux seront accordés à ceux qui aiment cette cité sainte. *Rogate quae ad pacem sunt Jerusalem, et abundantia diligentibus te*.

0049T33, 5e méditation, E.S., p. 354.

Et le prophète parle à son tour à la cité sainte : *Fiat pax in virtute tua !* Grande leçon : la paix dans la force, et l'abondance dans les tours, ces lieux choisis où se réfugient les troupes d'élite. Elles y trouveront avec abondance tout ce qui peut leur être utile pour le combat et pour la perfection de Jérusalem : « *Fiat pax* ; oui, que la paix soit accordée ! » Dans la paix se trouve l'ordre, dans la paix se trouve l'union à Dieu. Mais cette paix, elle implique l'effort : « *Fiat pax in virtute tua* ; que la paix se fasse dans la force »

0049T35, 5e méditation, E.S., p.355.

Mais je vais plus loin. La règle prend tous vos actes et les transforme en vertu. Saint Augustin dit dans la *Cité de Dieu* : « *Virtus est ordo amoris* ; la vertu est l'ordre dans l'amour ». Qu'est la règle sinon cela ? J'aime, mais je dois aimer avec ordre, car l'amour désordonné ne sera jamais l'amour divin ; mais si j'aime dans l'ordre, malgré mes répugnances, et à cause même de mes répugnances, ce que je fais se transforme en vertu. Et dès lors, plus j'aime, plus je montre mon amour dans l'ordre, c'est-à-dire dans la règle ; plus je fais effort pour aimer dans l'ordre, plus je pratique la vertu. Telle est l'importance de la règle ; pour être règle religieuse, il faut qu'elle parte de l'amour, pour être règle, il faut qu'elle soit l'image d'un ordre supérieur divin ; pour être règle parfaite, il faut qu'elle impose les vertus ordonnées selon le but proposé.

0054T20, 10e méditation, E.S., p.393.

Remarquez que le Saint-Esprit a dit : « *Frater qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma* ; le frère qui est soutenu par son frère est comme une ville forte ». (Prov. XVIII, 19). Cette cité, c'est le couvent. Voyez ce que vous avez à y mettre du vôtre. Que si, au contraire, vous malédifiez, comme votre mauvais exemple sera évidemment suivi et entraînera d'autres, le résultat sera qu'un certain nombre de religieux tomberont dans la décadence.

0076T7, 31e méditation, E.S., p.570.

Que dirai-je de notre amour pour l'Eglise ? L'Eglise est quelque chose de si admirable que les expressions semblent toutes informes sous la plume des écrivains sacrés pour peindre ses grandeurs, ses richesses, sa puissance, sa beauté, sa gloire. Ecoutez-les vous dire que l'Eglise est le tabernacle de Dieu avec les hommes, la colonne et la base inébranlable de l'éternelle vérité ;

qu'elle est le corps mystique et la dernière perfection de Jésus-Christ ; qu'elle est encore son épouse sans tache et entièrement belle. Pour elle, le Fils de Dieu est venu sur la terre et s'est uni à l'humanité ; c'est elle dont il veut dilater les tentes, c'est sa cité de prédilection, c'est l'armée par laquelle il terrassera ses ennemis. De tous ces titres de l'Eglise, celui qui nous touche le plus, c'est celui d'Epouse. Elle est l'objet des prédilections très jalouses de son Epoux divin ; nous aimons l'Eglise parce que Jésus-Christ l'a aimée. Or, notre amour a un triple caractère : il est surnaturel, hardi, désintéressé.

0107T17, Instruction 1868, E.S., p.135-136.

Le livre de la *Cité de Dieu* est pour nous comme une seconde révélation, et plus nous l'étudions, plus par analogie nous pouvons y trouver le secret de l'avenir. Que de tristesses, que de découragements ne sortaient pas de ces immenses décombres faites par l'épée et la torche d'un Attila, d'un Genséric ? Pourtant c'était Dieu balayant une société pourrie pour en préparer une nouvelle. Les évêques des Gaules surtout ne s'y méprirent point ; ayons l'intelligence de nos Pères. Eux saluaient et transformaient la barbarie féodale : pour nous, saluons et transformons la barbarie démocratique. Il y avait sans doute chez nos vieux pontifes gallo-romains quelques regrets de grandeurs évanouies ; ils n'en formèrent pas moins la France, ainsi que les abeilles une ruche. Faisons de même : sans regrets trop inutiles du passé, sans espérances trop décevantes dans l'avenir, poursuivons notre œuvre telle que Dieu nous la propose. Peut-être sera-t-elle plus grande avec les peuples redevenus chrétiens qu'avec les barbares arrachés à toute la grossièreté du monde sauvage.

0107T34, Instruction 1868, E.S., p.142-143.

II. Royaume-Directifs

Dieu avait ajouté : « *Et veni in terram quam monstrabo tibi* ; viens dans la terre que je vais te montrer. » Oui, il y a une autre terre, pour le religieux, que celle des autres hommes : il y a la terre des saints. Il y a la solitude, et là l'occupation d'un ordre de devoirs tout différent, parce que le principe des actions est tout autre que celui des hommes de la terre vulgaire. Dans cette terre, il y a un royaume nouveau, des espérances contraires à celles que l'on entretient ici-bas ; il y a le désir du bonheur, le sentiment qu'il sera réalisé bien autrement ; en un mot, il y a des horizons ouverts du côté de l'éternité, du côté de Dieu possédé dans des proportions incomparablement plus grandes que pour les hommes ordinaires, parce qu'on va à lui bien plus parfaitement. Où en sommes-nous de cette vocation et qu'en ai-je fait ? Retentit-elle toujours au fond de mon cœur, et ne l'ai-je pas laissée s'endormir dans un silence coupable ?

0047T9, 3e méditation, E.S., p.328-329.

Dans un royaume, tous sont sujets du souverain, mais il y a des sujets de choix auxquels sont confiées les fonctions les plus délicates. Pour en être digne, il faut s'y être exercé. Telle est la vie du noviciat : un exercice perpétuel pour se rendre digne de servir Dieu selon la perfection qu'il veut lui-même nous communiquer. Or, de même que le roi de Babylone faisait donner à Daniel et aux autres exilés de Jérusalem, choisis parmi les captifs, tout ce qu'ils pouvaient demander, de même, pendant le noviciat, Dieu verse dans une âme tous les secours dont elle a besoin pour s'élever jusqu'à Lui.

0049T13, 3e méditation, E.S., p. 330.

Jésus veut être le modèle de notre pénitence, et Celui qui a dit : « Faites pénitence, parce que le royaume des cieux est proche ; *poenitentiam agite, appropinquavit enim regnum caelorum* » (Matth. IV, 17), veut nous apprendre, par son exemple, en quoi cette pénitence consiste. Arrêtons-nous à quelques notes principales : 1° le caractère surnaturel ; 2° la solitude ; 3° le silence ; 4° la lutte ; 5° la privation.

0053T2, 9e méditation, E.S., p. 380.

Ne vous faites pas illusion, le royaume des cieux souffre violence, il faut le conquérir les armes à la main. Et voyez, en effet, ce qui se passe. Jésus voit le tentateur s'approcher de Lui. Satan ne le connaît pas encore ; il ignore à quel adversaire il a affaire. Était-ce le Messie ? C'est pourquoi il procède par des questions insidieuses : « *Si Filius Dei es, dic ut lapides isti panes fiant* ; si tu es le Fils de Dieu, dis un mot, et ces pierres deviendront, du pain ». Oui, sans doute, mais pour cela il faut faire un miracle, et ce que Jésus veut cacher sera découvert. Donc le miracle ne se fera pas, et Satan une première fois sera vaincu par le silence de Celui qu'il veut tenter pour surprendre son secret. Qu'il y ait une défaite positive pour Satan, les nouvelles attaques auxquelles il se livre en sont la preuve. Il ne recommencerait pas avec un acharnement pareil, si quelque chose ne lui disait qu'après tout il s'agit de son empire ; et c'est ce qu'avec un sentiment de terreur moins profond sans doute Satan essaie, toutes les fois qu'il craint qu'une âme ne soit prête à lui échapper.

0053T21, 9e méditation, E.S., 384-385.

Car, après tout, que de religieux qui font des vœux et cherchent à secouer le joug, oubliant cette parole : « Quiconque met la main à la charrue et regarde en arrière n'est pas propre au royaume de Dieu ». Peut-être leur infidélité vient-elle de ce qu'ils n'ont pas suffisamment réfléchi à la nature de pareils engagements, à la gravité de l'état d'une âme qui se lie à Dieu de la manière la plus forte, et qui ne sait plus tenir ses serments. Ah ! qu'il importe de réfléchir là-dessus ! Qu'il est nécessaire de ne se faire aucune illusion afin que, si la tentation venait nous assaillir, nous puissions savoir comment lui résister !

0066T24, 21e méditation, E.S., p.494.

« *Quaerite primum regnum Dei et justitiam ejus, et haec omnia adjicientur vobis* ; cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera ajouté. » (Matth. VI, 33).

0067T1, 22e méditation, E.S., p. 499.

Mais après cela, il ressuscite, et son corps, victime du dénuement, devient glorieux. Bien plus, après la résurrection, il monte au ciel et va prendre possession d'un royaume tel qu'aucun empereur n'en a pu conquérir un semblable pour une durée qui n'aura pas de fin, *et regni ejus non erit finis.*0067233, 22e méditation, E.S., p. 505.

Quelle que soit votre vocation, soyez purs, marchez dans la pureté, et souvenez-vous que rien ne donne ici-bas de force contre les êtres souillés par la débauche comme la pureté, que, rien de souillé ne devant entrer dans le royaume de Dieu, la vertu qui nous en ouvre les portes est la pureté, comme la virginité est la vertu qui nous y réserve des récompenses privilégiées.

0069T45, 24e méditation, E.S., p. 522.

1° L'amour de l'Eglise. -- Nous sommes les soldats du royaume de Jésus-Christ, et comme jamais l'Eglise n'a été plus attaquée, il importe de la défendre avec le plus ardent amour. Ne nous faisons pas illusion. On ne veut plus de Dieu, de Jésus-Christ, de son Eglise. C'est pourquoi rien

n'est beau comme de se dévouer à la cause de Dieu, de Jésus-Christ, de l'Eglise. Certes, ce n'est pas une exagération de dire que tout croule autour de nous. On voudrait entraîner l'Eglise dans la ruine universelle. La beauté de notre vocation consiste à prendre les armes pour elle.

0082T12, 1ère méditation supplémentaire, E.S., p. 616-617.

9° Le salut des âmes. -- Or, il me demande ma sanctification d'abord, puis le salut des âmes qui forment son royaume. Toute œuvre qui concourt à ce but et qui entre dans ma faculté d'agir, je la dois entreprendre sans autre pensée que c'est pour Jésus-Christ que je travaille.

0083T14, 2e méditation supplémentaire, E.S., p. 621.

10° L'amour de l'Eglise. -- Enfin, le royaume des âmes dont Jésus-Christ est le souverain monarque, c'est l'Eglise, son épouse, son corps mystique. L'amour de l'Eglise, la défense de ses droits, l'étude de ses enseignements, la sainteté de ses membres, l'extension de ses limites, voilà mon but, parce qu'en me consacrant à l'Eglise je me consacre à l'œuvre par excellence de Jésus-Christ.

0083T15, 2e méditation supplémentaire, E.S., p. 622.

3° Le Tiers-Ordre de saint Dominique, en particulier, avant d'être transformé en Tiers-Ordre de la Pénitence, avait pour nom : Tiers-Ordre des chevaliers de Jésus-Christ. Ce titre seul indiquait le but : il s'agissait de défendre l'Eglise contre certaines prétentions lombardes assez semblables à celles que, en Italie, en Allemagne et ailleurs, on élève aujourd'hui contre elle. Tous les chrétiens étaient invités à une croisade d'un nouveau genre. Après celles de la Terre Sainte, des Albigeois, auxquelles saint Dominique avait eu une si large part, on estimait très utile celle qui consistait à défendre les droits de l'Eglise contre les prétentions envahissantes du pouvoir temporel. Plus tard, le Tiers-Ordre ne fut qu'une forme de la vie pieuse et sévère de certains Chrétiens ; mais pourquoi ne pas reprendre ces formes énergiques et si pleines d'avantages par l'union qu'elles établissent : *Frater, qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma*. Ah ! que nous avons besoin de ces villes fortifiées aux frontières du royaume de Jésus-Christ pour repousser les envahissements de l'ennemi, et pour préparer des incursions sur les terres qu'il nous a usurpées ?

00917T6, 3e Circulaire, E.S., p. 203-204.

Nous avons choisi Jésus-Christ pour notre roi, et non seulement l'humanité entière lui appartient, mais son royaume de choix, c'est l'Eglise. Et, comme Jésus-Christ est le miracle perpétuel, la destinée de l'Eglise est de vivre de miracles : miracle dans sa fondation par un Crucifié, miracle dans les germes de son expansion, qui est le sang répandu par un Dieu : miracle dans ses conquêtes, formées par la folie de la prédication : *per stultitiam praedicationis* ; miracle dans sa conservation au milieu des causes de ruines de toute espèce, miracle par le fait des sacrements, effusion constamment miraculeuse de l'amour de Dieu sur les hommes : miracle dans la perpétuité des promesses faites à l'Eglise et accomplies tellement en dehors des notions humaines. Après cela, nier le miracle dans le développement des choses humaines, c'est non seulement nier Jésus-Christ, mais nier le fait, aussi visible que le soleil, de l'existence de l'Eglise.

0094715, 6e Circulaire, E.S., p. 230.

Pouvez-vous voir une peinture plus prophétique, plus exacte de la Révolution ? Telle est la grande ennemie de Dieu et de son Eglise. Notre amour pour l'Eglise trouvera sa mesure dans notre zèle à combattre la Révolution. Or, l'Eglise, nous l'aimons, parce qu'elle renferme tous les trésors de l'ordre surnaturel qui lui ont été confiés par son divin Epoux et que la Révolution

déteste. En elle nous trouvons la prédication de la vérité, la loi parfaite, le germe de toutes les vertus ; en elle, nous trouvons le véritable royaume de Dieu ici-bas, l'assemblée des saints et des disciples de Jésus-Christ ; en elle, nous contemplons la stabilité au milieu des sociétés qui s'écroulent ; par elle, nous avons la divine espérance d'un bonheur inaccessible à l'homme isolé ; par elle, nous sentons la force de nous élancer de l'exil de la terre vers le ciel, notre éternelle et glorieuse patrie. Mais tout cela est au-dessus de la nature, tout cela est de l'ordre divin, auquel Jésus-Christ par son Église seule nous initie, et c'est pour cela que notre amour pour l'Église est avant tout surnaturel.

0107T19, Instruction 1868, E.S., p. 137.

L'Apôtre disait : *Unum corpus multi sumus omnes qui de uno pane participamus*. Que l'autel soit notre centre, parce que nous y trouvons Jésus-Christ ; qu'il soit aussi pour nous le trône de notre Roi. On remarque que la Victime par excellence reçoit depuis quelque temps de plus universels hommages dans le sacrement de son amour. Il convient qu'il en soit ainsi. Quand le trône du représentant du roi semble ébranlé, n'est-il pas bon que le trône du Souverain lui-même apparaisse plus resplendissant de nos adorations ? Et ce n'est pas pour nous un médiocre honneur d'avoir contribué selon notre faiblesse à l'extension de ce culte réparateur. Là, en effet, nous retrouvons encore Jésus-Christ, notre amour, se donnant à nous et nous apprenant à nous donner à lui et au service de son Église pour lui. Poursuivons donc notre but avec joie et confiance et méritons ainsi, après avoir travaillé à accroître le royaume de Dieu sur la terre, d'en jouir au ciel pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

0107T45, Instruction 1868, E.S., p. 146.

« Regnum Dei intra vos est, nous dit l'Apôtre : le royaume de Dieu est au dedans de vous-mêmes. » Il n'est pas nécessaire d'aller le chercher ailleurs. Quel est donc ce royaume de Dieu ? C'est l'état de relations intimes où nous devons arriver, selon ce que Dieu est et selon ce que nous sommes. Mais Dieu, infiniment parfait, est immuable. Ce n'est pas de son côté que peut avoir lieu le changement, c'est du nôtre, en ce sens que nous dépouillant tous les jours de nos défauts, de nos habitudes coupables, nous nous rendons moins indignes de ces communications ineffables que Dieu ne dédaigne pas de faire par sa grâce aux âmes qui, dans la sincérité et la générosité de l'effort, s'appliquent à lui donner une puissance absolue sur elles-mêmes.

0112T5, 1ère Lettre au Maître des Novices (M. des N.), E.S., p. 150.

Ce travail se fait d'une manière plus ou moins rapide, selon la générosité de l'âme et sa promptitude à répondre à l'appel, son ardeur pour obéir à tout ce qui lui est commandé, son courage à surmonter les épreuves qui lui sont imposées ; mais si elle avance, si, pour se rapprocher de Dieu, elle se sépare des créatures et d'elle-même, elle sent Dieu s'approcher, s'unir à elle d'une manière ineffable, et c'est alors qu'est consommé, autant qu'il peut l'être ici-bas, le royaume de Dieu au plus secret de son cœur et comme dans les profondeurs de son être. Alors elle dit comme saint François d'Assise : « Mon Dieu, qui m'êtes toutes choses. *Deus meus et omnia*. » Mais pour arriver là, il faut beaucoup lutter, beaucoup souffrir. On avance lentement, on croit quelquefois ne pas avancer du tout, Dieu semble se retirer, Satan pousse au découragement, les résolutions prises avec les ardeurs de l'esprit ne sont pas toujours tenues par la faiblesse de la chair. Telle est la cause de tant de chutes plus ou moins graves, qui arrêtent dans les âmes les plus prévenues par la souveraine Bonté l'accroissement intérieur du royaume de Dieu.

00112T7, 1ère Lettre au M. des N., E.S., p. 151.

Aussi, mes très chers Frères, je ne saurais trop vous recommander de réfléchir sérieusement avant de mettre la main à l'œuvre. Si vous vous sentez appelés à la perfection, n'hésitez pas. Mais souvenez-vous qu'une fois la main mise à la charrue, vous ne devrez plus regarder en arrière. Une fois enrôlés dans l'armée de Jésus-Christ, fuir serait pour vous un opprobre éternel. Tous ne sont pas appelés à la même perfection, et je ne prétends pas que le royaume de Dieu impose à tous les mêmes obligations. Il y a plusieurs demeures dans la maison du Père céleste, mais le religieux qui, par la sainteté de son état, est appelé à pénétrer dans les appartements secrets au grand Roi, doit sans cesse se rappeler que, tant qu'il n'est pas arrivé au sommet de la perfection, il n'a rien fait : et qu'il peut y atteindre, puisque cette perfection n'est autre que l'imitation parfaite des vertus dont Notre-Seigneur nous a donné le modèle pendant sa vie sur la terre ?

0112T8, 1ère Lettre au M. des N., E.S. p. 152.

Le royaume de Dieu en nous est donc la dépendance la plus absolue de tout notre être, de toutes nos facultés à l'action intime de Dieu. Dieu est le maître, nous sommes les sujets : *Ego autem servus tuus et filius ancillae tuæ*. Si Dieu est notre roi, et s'il a le droit de nous commander selon l'étendue de sa puissance, de son intelligence et de son amour pour nous, nous sommes tenus de lui obéir selon toute l'étendue de notre reconnaissance pour ses bienfaits, de l'intelligence que nous avons de ses droits et de ses dons, et selon toute la puissance d'agir qu'il nous a départie. Que nous reste-t-il qui ne lui appartienne pas ? Qu'avons-nous que nous ne devons lui consacrer très librement et très volontairement, car de tous ses dons, le don le plus précieux peut-être est la liberté, et, comme il a droit à ce qu'il y a de plus excellent en nous, c'est par notre liberté surtout que nous pouvons l'honorer le plus. Mystère admirable, où Dieu nous rend toujours plus libre, à mesure que nous le faisons régner plus parfaitement sur nous, et où la perfection de notre obéissance est le principe de la perfection même de notre liberté.

0112T10, 1ère Lettre au M. des N., E.S., p. 152-153.

Cherchons donc, mes très chers Frères, ce royaume de Dieu, proclamons-le avec toute la plénitude et de notre liberté et de notre amour, car Dieu ne veut pas régner sur des esclaves, mais sur des âmes libres, sur des fils qu'il puisse aimer d'une tendresse paternelle et qu'il puisse, dans son royaume, faire asseoir sur son trône pour régner avec lui.

0112T11, 1ère Lettre au M. des N., E.S., p. 153.

Créatures de Dieu tirées du néant par sa toute-puissance et sa miséricorde infinie, tout en nous, jusqu'au moindre atome de notre corps, à la plus insaisissable de nos pensées, au plus délicat des sentiments de notre cœur, lui appartient d'une manière absolue, souveraine ; chrétiens rachetés du sang de son Fils, il a droit à toute la reconnaissance dont nous sommes capables, à l'accomplissement le plus dévoué de la loi qu'il nous a révélée ; religieux appelés à la perfection évangélique, nous ne devons pas seulement exécuter ses ordres, nous devons aller comme au-devant de ses désirs ; enfin, appelés à la gloire d'une union incompréhensible sans terme, c'est par la dépendance, l'adoration, l'amour, que toute notre vie doit être transformée ici-bas, pour mériter de partager son royaume et sa gloire pendant l'éternité.

0112T12, 1ère Lettre au M. des N., E.S., p. 153-154.

Si vous voulez étendre le règne de Dieu, ne vous le dissimulez pas, vous aurez de grandes persécutions, de grandes souffrances : *in mundo pressuram habebitis* ; l'apôtre qui n'a pas souffert, que fait-il, et celui qui n'a pas été tenté, que sait-il ? *Qui non est tentatus quid scit* ? Le courage vous est une condition absolument indispensable. J'irai plus loin, et souvenez-vous de ceci : Si vous voulez être des ouvriers du royaume de Dieu, il vous faut conserver la joie dans les

opprobres et la douleur : « *Ibant apostoli gaudentes a conspectu concilii, quoniam digni habiti sunt pro nomine Jesu contumeliam pati.* » Oui, la joie dans l'épreuve et les humiliations, parce que vous étendez par ce moyen apostolique, de la manière la plus sûre, le royaume de Dieu.

0113T14, 2e Lettre au M. des N., E.S., p. 158.

La prédication, l'enseignement, la direction des âmes, les œuvres de charité seront nos principaux moyens d'action : vous les combinerez selon le résultat final que nous nous proposons dans la plus grande unité de conduite, et en vous efforçant de marcher comme une armée dont la force est dans l'unité du commandement, et dont la perte est assurée quand les soldats combattent selon leurs caprices. Que la beauté du royaume de Dieu vous transporte d'ardeur. Pourquoi le monde est-il créé, sinon pour le royaume de Dieu ? Pourquoi Notre-Seigneur s'est-il fait homme, sinon pour réparer les ruines de ce royaume dévasté par Satan ?

0113T14, 2e Lettre au M. des N., E.S., p. 158.

2° Le règne de Dieu le Fils qui s'est fait homme et qui est comme homme, le roi de l'humanité régénérée. Son règne est le règne de la vérité révélée ; son royaume est l'Eglise, où Jésus-Christ Verbe éternel, vit d'une triple vie parmi nous : par la prédication de la vérité, par le Saint Sacrement, par son Vicaire, le Souverain Pontife. Voyez quelle seconde série de devoirs découle de ces principes : c'est la défense de la vérité révélée, le culte de l'Eucharistie, le dévouement au Saint-Siège.

0114T6, 3e Lettre au M. des N., E.S., p. 161.

Vous le voyez, mes très chers Frères, ces pensées doivent vous encourager à porter vos regards au plus haut. Vous avez de magnifiques choses à accomplir, pour faire arriver le royaume de Dieu selon votre devise.

0114T21, 3e Lettre au M. des N., E.S., p.164.

La lettre sur l'avènement du royaume de Dieu est faite. Je commence ici ce que je veux dire sur l'amour de Notre-Seigneur (1).

0115T1, 4e Lettre au M. des N., E.S., p. 165.

Mais que sont ces communications de l'adorable Trinité s'épanchant vers un pécheur tel que je le suis, vers mon néant ? L'ange annonce un trône et un règne éternel au Fils de Marie. En effet, Jésus-Christ sera roi, et son royaume, c'est l'Eglise. Il vient pour régner et, de toutes les créatures, aucune ne l'aidera à prendre possession de son royaume comme Marie.

0115T21, 4e Lettre au M. des N., E.S., p.167-168.

4 S'il veut n'avoir d'autre amour ici-bas que celui de la cause de l'Eglise, qui est le royaume de Dieu ; et s'il est prêt à s'exposer à tous les périls pour le salut des âmes.

0118T5, Constitutions 1855 I, 2, ; p. 46.

III. Droits de Dieu-Directifs

Ainsi va la légèreté humaine : ceci montre sans doute une disposition peu favorable à notre intelligence, et surtout peu flatteuse. Nous ne savons pas nous recueillir, nous ne sommes pas maîtres de nos pensées, nous n'avons aucun empire sur notre imagination : fait déplorable ! Et pourtant, quel respect dû à la majesté de Dieu !

0058T7, 14e méditation, E.S., p.419.

Il s'agit de se rendre compte de ses droits sur nous. Se contente-t-il, par rapport à nous, de vaines cérémonies ? Nullement. Il ne s'en contentait pas sous l'ancienne loi. Il se plaignait du peu de respect qu'on lui portait : « *Populus iste labiis suis glorificat me, cor autem eorum longe est a me* : ce peuple, m'honore du bout des lèvres, mais son cœur est loin de moi » (Is. XXIX, 13). Si Dieu avait le droit de faire ce reproche sous la loi ancienne, où il ne parlait pour ainsi dire qu'en figure ; « *Umbram habens lex futurorum bonorum* ; où la loi était l'ombre des biens futurs » (Hebr. X, 1), à combien plus forte raison ne doit-il pas exiger, sous la loi nouvelle, toute l'attention de notre esprit et de notre cœur. Dieu a le droit d'aller au fond des choses et de nos sentiments les plus intimes : « *Deus autem intuetur cor* : il regarde le fond du cœur » (I Reg. XVI, 7). C'est dans le cœur qu'il met son sanctuaire, c'est sur nous-mêmes qu'il veut que nous nous replions, afin d'être adoré par nous dans ce qu'il y a de plus pur et de plus parfait au fond de notre vie.

0058T8, 14e méditation, E.S., p. 420.

Où en suis-je à cet égard, et comment ai-je considéré, dans ma prière, les droits de l'éternelle Majesté ?

0058T9, 14e méditation, E.S., p. 420.

L'adoration, dans la prière, devrait nous manifester les droits de Dieu. Qu'avons-nous que nous ne l'ayons reçu, et si nous l'avons reçu, au lieu de nous en glorifier, pourquoi ne pas rapporter tous ces dons à Celui qui les a répandus sur nous ? Ne serait-ce pas le meilleur moyen d'en obtenir de plus abondants encore ?

0058T25, 14e méditation, E.S., p. 424.

Une justice infinie offensée, l'humanité entière incapable de payer la dette contractée par le père de tous : que faire ? Un homme sera pris par un Dieu, et Dieu, ne faisant qu'un avec un homme, lui donnera sa personnalité, en conservant la nature de la créature et du Créateur : « *Salva utriusque natura substanti et in unam coeunte personam.* » Quel prodige qu'une victime, humaine parce que l'homme a péché, mais en même temps divine, afin de réparer tous les droits de Dieu lésés !

0061T25, 16e méditation, E.S., p. 453.

La vie austère a un autre avantage. On s'est fait l'idée la plus étonnante de la bonté de Dieu, comme si Dieu n'était pas infiniment bon parce qu'il est infiniment juste, et comme si, dans l'ordre des perfections divines, ces deux attributs n'étaient pas inséparables ! Dès lors, confions-nous à la bonté de Dieu pour nous pardonner, mais à la condition que nous aurons apaisé sa justice par une vie austère qui, prenant un caractère de pénitence, ne sera que le sentiment de ce qui est dû aux droits de Dieu. Poussons, par nos exemples, les chrétiens à la pénitence, et Dieu se laissera toucher.

0063T19, 18e méditation, E.S., p. 467-468.

Avant toutes choses, la vérité catholique tout entière avec toute sa majesté, son immensité, si j'ose dire, ses horizons infinis, son affirmation puissante des droits du Dieu tout-puissant, l'explication des mystères, grandissant à mesure que les petites intelligences auxquelles on s'adresse grandissent.

0064T17, 19e méditation, E.S., p. 475.

Et, laissant encore de côté les droits de la justice de Dieu sur les autres, quels droits n'a-t-elle pas sur nous, à cause de nos ingratitude, de nos péchés, de nos révoltes de toute espèce ?

0070T3, 25e méditation, E.S., p. 523.

Or, la vraie faim et la vraie soif de la justice, c'est la faim et la soif que nous devons avoir de payer nos dettes envers Dieu, et nous pouvons prévenir les rigueurs de sa justice au-delà du tombeau, par l'austérité de la vie dès ce monde.

0070T4, 25e méditation, E.S., p.523.

Pour se faire une idée des droits de la justice, il faut se rappeler seulement comment un seul acte de révolte a précipité les anges des hauteurs célestes dans les abîmes infernaux ; il faut se rappeler comment un fruit, mangé au mépris d'une défense divine, a chassé nos parents du jardin de délices, les a condamnés aux hontes de la concupiscence, au travail, à la mort sur la terre, à l'enfer au sortir de la vie. Et cela est très juste, alors même que nous ne le comprendrions pas.

0070T6, 25e méditation, E.S., p. 524.

Le chrétien pécheur se débat, mais si la trompette de la justice retentit à son oreille, il est saisi d'une crainte victorieuse, il repousse la passion, il écarte l'occasion, il fuit le danger ; si la passion le poursuit, il peut la combattre, il la dompte même par l'austérité des privations. Toutes les théories de la morale indépendante sont jugées à leur valeur. La privation offerte à la justice supprime les causes du mal, encore une fois la passion est vaincue, la justice commence à reprendre ses droits. |

0070T14, 25e méditation, E.S., p. 525-526.

Ainsi, êtes-vous pécheur ? Soyez austère pour faire pénitence et solder les droits de la justice. Quel privilège d'obtenir la réconciliation avec Dieu à si bon marché !

0070T19, 25e méditation, E.S., p. 527.

1° Le profond sentiment des droits de Dieu, à cause de ses perfections infinies. Je dois être toujours sous le regard de Dieu, contempler ses attributs infinis, me rendre compte de l'infinité de son être et du néant de mon origine. Sous ce rapport, je ne saurais trop méditer sur les perfections divines, dont la claire vue sera pour moi la vie éternelle et le bonheur éternel. Dieu, être infini, souverainement bon, vérité absolue, puissance, justice, miséricorde, sagesse, amour, toutes ces notions réalisées dans l'Être des êtres à un degré dont mon intelligence ne se fera jamais une idée adéquate : voilà de quoi me ravir d'admiration et du sentiment de ma dépendance.

0083T2, Méd. Supp. 2, E.S., p. 618-619.

2° Oubli de soi. -- Oui, en face des droits de Dieu, quels peuvent être les miens, créature infirme, sinon que je ne suis pas à moi, mais que je suis à lui ; que je n'ai d'autre droit que de faire sa volonté, de façon à m'oublier complètement moi-même.

0083T3, Méd. Supp. 2, E. S., p. 619.

10° L'amour de l'Eglise. -- Enfin, le royaume des âmes dont Jésus-Christ est le souverain monarque, c'est l'Eglise, son épouse, son corps mystique. L'amour de l'Eglise, la défense de ses droits, l'étude de ses enseignements, la sainteté de ses membres, l'extension de ses limites, voilà mon but, parce qu'en me consacrant à l'Eglise je me consacre à l'œuvre par excellence de Jésus-Christ.

0083T15, Méd. Supp 2, E.S., p. 622.

3° Le Tiers-Ordre de saint Dominique, en particulier, avant d'être transformé en Tiers-Ordre de la Pénitence, avait pour nom : Tiers-Ordre des chevaliers de Jésus-Christ. Ce titre seul indiquait le but ; il s'agissait de défendre l'Eglise contre certaines prétentions lombardes assez semblables à celles que, en Italie, en Allemagne et ailleurs, on élève aujourd'hui contre elle. Tous les chrétiens étaient invités à une croisade d'un nouveau genre. Après celles de la Terre Sainte, des Albigeois, auxquelles saint Dominique avait eu une si large part, on estimait très utile celle qui consistait à défendre les droits de l'Eglise contre les prétentions envahissantes du pouvoir temporel. Plus tard, le Tiers-Ordre ne fut qu'une forme de la vie pieuse et sévère de certains chrétiens : mais pourquoi ne pas reprendre ces formes énergiques et si pleines d'avantages par l'union qu'elles établissent : *Frater, qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma*. Ah ! que nous avons besoin de ces villes fortifiées aux frontières du royaume de Jésus-Christ pour repousser les envahissements de l'ennemi, et pour préparer des incursions sur les terres qu'il nous a usurpées ?

0091T6, 3e Circulaire, E.S., p. 203.

2° À Jésus-Christ : *Deum nemo vidit unquam ; uni genitus Dei filius qui est in sinu Patris, ipse enarravit*. C'est Jésus-Christ, auteur et consommateur de la foi : *auctorem fidei et consummatorem Jesum*, que nous devons surtout étudier. *In Christo omnia*, tout est en Jésus-Christ, mais à l'état révélé, régénéré, surnaturalisé. La foi par Jésus-Christ nous découvre des vérités que la raison seule ne peut atteindre ; mais c'est dans la doctrine de Jésus-Christ que nous devons trouver la connaissance d'un monde nouveau, supérieur à nos investigations et dont les lumières, accordées par un don purement gratuit, se reflètent pourtant sur le monde naturel, et nous apprennent à le connaître et à le juger à un point de vue plus divin, si l'on peut dire ainsi. En Jésus-Christ se trouve la science de Dieu dans son essence ; de l'homme déchu, relevé, réconcilié, régénéré ; des droits de Dieu sur l'homme et des devoirs de l'homme envers Dieu. Etudions Jésus-Christ en lui-même, dans la loi dont il est le terme ; dans sa vérité, qui n'est autre que lui-même ; dans les vérités qui en découlent, et qui ne sont vérités qu'autant qu'elles remontent à lui. Etudions Jésus-Christ dans sa puissance : *Christum Dei virtutem*, et, puisque son œuvre semble plus attaquée de nos jours, rendons-nous compte de tout ce que nous devons lui donner pour être ses ministres : *ut ministros Christi*.

0092T11, 4e Circulaire, E.S., p. 210.

Mais je dis que la contemplation de l'être de Dieu, du bien infini, qui n'est autre que Dieu même, de ses perfections, de sa puissance, de sa justice, de sa miséricorde, nous pénétrera très certainement du sentiment de ses droits sur nous, de nos devoirs envers lui, nous apprendra à l'adorer, à nous anéantir, à le remercier, à détester le péché, à combattre tout mal dans nos âmes. J'affirme que plus nous connaissons Dieu, à l'image de qui nous avons été créés, plus nous serons

embrasés du désir de réaliser le précepte : *estote ergo vos perfecti, sicut Pater vester caelestis perfectus est.*

0093T16, 5e Circulaire, E.S., p.218.

1. -- Dieu est le souverain Seigneur de toutes choses : *Domini est terra et plenitudo ejus, orbis terrarum et universi qui habitant in eo.* Le monde et ses habitants sont la propriété de Dieu ; ce que les hommes habitant le monde ont de mieux à faire, c'est de se soumettre à l'éternelle Majesté. Si les hommes partaient de ce principe pour régler leur conduite, leurs relations sociales et leur politique, que de maux ne seraient pas évités ! Or, la Révolution étant dans son essence la négation radicale des droits de Dieu, n'établit-elle pas une révolte perpétuelle de l'homme contre Dieu, dont il faut que Dieu, dans sa patience, finisse par triompher ? D'où il faut conclure : 1° le crime de la Révolution, quand elle nie les droits de Dieu ; 2° l'obligation rigoureuse de défendre les droits de Dieu attaqués ; 3° la possibilité du triomphe momentané des méchants, triomphe dans lequel ils trouvent en fin de compte un châtiment providentiel, ne fût-ce que par la mort des sociétés empoisonnées de leurs doctrines et de leurs crimes, comme l'histoire nous le montre si souvent ; 4° la certitude du triomphe définitif de Dieu, qui prend son temps pour juger les justices mêmes : *cum accepero tempus, ego justitias judicabo.*

0094T4, 6e Circulaire, E.S., p. 225-226.

4. -- L'Eglise a-t-elle une politique ? Manifestement, oui. Cette politique a deux buts : 1° la prédication de la vérité ; 2° l'enseignement de la loi morale qui sort de la vérité divine, et qui n'est autre que la loi de Dieu. La prédication de la vérité, la proclamation de la loi divine, voilà la raison d'être de l'Eglise, et comme pour cela il faut un pouvoir, le maintien de ce pouvoir et de la hiérarchie qui en découle, l'intégrité des droits qui se rapportent à la distribution des dons divins transmis aux hommes par la hiérarchie sacrée, tel est le but de la politique ecclésiastique.

0094T12, 6e Circulaire, E.S., p. 229.

La politique, ainsi considéré, reste dans les hauteurs convenables à des religieux qui peuvent se grouper de toutes les parties de la terre : personne n'est blessé par un point d'honneur national. Sur toutes les parties de la terre proclamer les droits de Dieu, de Jésus-Christ, de son Eglise, telle doit être notre grande préoccupation. Ceux qui les défendent sont nos alliés, ceux qui les combattent sont nos adversaires. Là où l'Eglise, organe de Dieu, laisse libre, nous respectons la liberté de chacun : là où elle proclame des obligations, nous les proclamons avec elle ; là où elle condamne, nous condamnons ; là où elle déclare la guerre, nous luttons, peu soucieux de voir la fin de la bataille, certains que nous sommes de la victoire définitive, et sachant que, comme pour saint Paul, si nous combattons le bon combat, nous recevrons la couronne de justice des mains du juste Juge, au jour qu'il sait.

0094T18, 6e Circulaire, E.S., p. 231-232.

Toute l'éducation chrétienne et religieuse se résume dans ces paroles de saint Paul aux Galates : *Filioli mei quos iterum parturio, donec formetur Christus in vobis.* La formation de Jésus-Christ dans les âmes, voilà le but unique de l'éducation et, comme Jésus-Christ est arrivé à l'état d'homme parfait : *in virum perfectum*, quand nous aurons mis les jeunes âmes sur la voie où elles peuvent s'approcher des perfections de l'Homme-Dieu, nous leur aurons donné la plus admirable préparation à la vie. La connaissance de Jésus-Christ, selon tout ce qu'il est et selon son action humaine et divine ; l'amour de Jésus-Christ, selon l'impression de ses bienfaits pour nous et de sa beauté théandrique ; le dévouement à Jésus-Christ, selon les droits souverains de notre Roi ; les récompenses auxquelles il nous invite, la pratique des devoirs et des vertus qui

découlent de nos rapports avec Jésus-Christ ainsi considéré, tel est, ce me semble, le but le plus parfait de l'éducation.

0095T5, 7e Circulaire, E.S., p. 235-236.

De notre devise *Adveniat regnum tuum*, il découle évidemment que nous sommes un Institut apostolique. Le zèle pour les droits de Dieu sur la terre et le salut des âmes, voilà la forme essentielle de notre charité ; l'oubli de nous-mêmes, l'abnégation nous sont avant tout imposés ; nous faisons bon marché de tout ce qui nous concerne, pourvu que Jésus-Christ soit annoncé : *dummodo Christus annuntietur*. Nous cherchons à ne pas tenir compte de toutes ces causes de dissensions intestines parmi les enfants de Dieu, qui, sous prétexte de droit, de dignité chrétienne, détournent les plus utiles efforts de la guerre contre l'ennemi commun pour s'occuper de luttes entre frères. Quand les chrétiens et leurs chefs ne nous voudront plus dans un pays, nous irons dans un autre, c'est le précepte de Notre-Seigneur, qui, bien appliqué, nous laissera toujours la liberté nécessaire à des ouvriers apostoliques.

0107T27, Instruction 1868, E.S., p. 139-140.

À mesure que l'âme se purifie par la destruction des taches qu'elle aperçoit, Jésus-Christ, la véritable lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, lui manifeste d'une manière plus admirable et les perfections de Dieu, et ce qu'elle lui doit, et lui donne en même temps une énergie plus grande pour accomplir ses devoirs mieux connus. L'âme connaissant mieux ce qu'il lui est ici-bas donné de savoir de Dieu, de ses perfections, désire connaître toujours davantage, s'embrase d'un amour plus grand, proclame avec plus de bonheur ses droits, et s'abandonne plus entièrement à son empire souverain.

0112T6, Lettre au Maître des novices 1, E.S., p. 151.

Le royaume de Dieu en nous est donc là dépendance la plus absolue de tout notre être, de toutes nos facultés à l'action intime de Dieu. Dieu est le maître, nous sommes les sujets : *Ego autem servus tuus et filius ancillae tuæ*. Si Dieu est notre roi, et s'il a le droit de nous commander selon l'étendue de sa puissance, de son intelligence et de son amour pour nous, nous sommes tenus de lui obéir selon toute l'étendue de notre reconnaissance pour ses bienfaits, de l'intelligence que nous avons de ses droits et de ses dons, et selon toute la puissance d'agir qu'il nous a départie. Que nous reste-t-il qui ne lui appartienne pas ? Qu'avons-nous que nous ne devons lui consacrer très librement et très volontairement, car de tous ses dons, le don le plus précieux peut-être est la liberté, et, comme il a le droit à ce qu'il y a de plus excellent en nous, c'est par notre liberté surtout que nous pouvons l'honorer le plus. Mystère admirable, où Dieu nous rend toujours plus libres, à mesure que nous le faisons régner plus parfaitement sur nous, et où la perfection de notre obéissance est le principe de la perfection même de notre liberté. '

0112T10, Lettre au Maître des novices 1, E.S., p. 152-153.

1° Le règne de Dieu le Père. On ne veut plus de Dieu, on nie son existence, on professe la morale indépendante et on repousse la Providence divine. De là, les ébranlements de la société. La proclamation des droits de Dieu, de son souverain domaine sur toutes les créatures, tel est notre premier devoir.

0114T5, Lettre au Maître des novices 3, E.S., p. 161.

IV. La volonté de Dieu

Suis-je habituellement en présence de Dieu ? Suis-je en sa présence avec le sentiment que je lui dois tout ? Suis-je convaincu, autant que je puis l'être par la foi, de la plénitude de son être, et, si je puis dire ainsi, de la plénitude de mon néant ? Ai-je assez pensé que mon corps, mes sens, mon cœur, mon intelligence, tout cela vient de lui, subsiste en lui et cesserait d'exister au premier signe de sa volonté infinie ?

0003T5, Directoire I-3, E.S., p.26.

Ai-je son obéissance [*Note de l'édition numérique : il s'agit ici de l'obéissance de Marie*], dès que la volonté de Dieu m'est connue, non seulement par mes Supérieurs, mais par ceux qui me les représentent ?

0003T8, Directoire I-5, E.S., p. 33.

Si le religieux donne ce qu'il a par la pauvreté, son corps et ses sens par la chasteté, il se donne tout entier lui-même par l'obéissance. Cette vertu dont le vœu est le lien de la vie religieuse, consomme le sacrifice de tout son être, et c'est pourquoi il doit en chercher le principe dans le sein même de l'adorable Trinité et dans l'éternelle obéissance de Dieu le Fils, Verbe incréé, à la volonté de Dieu le Père.

0011T2, Directoire II-3, E.S., p.52.

L'obéissance prise en ce sens est le sacrifice de ma volonté, à laquelle je renonce pour ne plus faire que la volonté de Dieu, manifestée pour moi par mes Supérieurs.

0011T9, Directoire II-3, E.S., p. 53.

Ténèbres de châtement. -- Elle s'était éloignée de Dieu, et Dieu s'éloigne d'elle. Jésus-Christ s'en éloigne pour la forcer à le chercher davantage. Elle ne voit rien, elle n'y comprend en quelque sorte plus rien. Et il convient qu'il en soit ainsi : c'est la peine de ses recherches humaines, terrestres, égoïstes ; c'est un châtement purificateur, une vraie tentation, où quelquefois de vains fantômes viennent obséder l'imagination, où le souvenir ramène vers le passé et suscite parfois des regrets. Il est juste qu'il en soit ainsi : au dernier jour, Dieu abandonnera ceux qui l'auront abandonné. Il se passe quelque chose de semblable pendant la retraite. Dieu se cache, il est dans la nuit, et l'âme est privée de ses impressions. Peindre cet état serait trop long ; mais, enfin, on l'a mérité ; il n'y a qu'à se soumettre. Il dure plus ou moins, selon la volonté de Dieu, mais aussi selon la générosité avec laquelle on l'accepte.

0045T25, 1ère méditation, E.S., p.315-316.

5° Mais il ne suffit pas de fouler aux pieds ses répugnances, il faut mettre un frein à tous les désirs humains, et l'on sait combien la chair en est tourmentée. Que de rêves où l'imagination se perd ! Il faut leur couper les ailes. Rêves de succès, rêves de domination, rêves d'influence, rêves d'affection légitime, rêves d'étude, rêves de solitude, rêves de sainteté ! Oui, ce ne sont que des rêves, et Dieu veut l'accomplissement très pur, très droit, très simple, très amoureux de sa volonté, jalouse à juste titre de toutes les usurpations, plus ou moins masquées, de sa créature, sous forme de désirs. Non, il ne faut que la volonté de Dieu : « *Domine, ante te omne desiderium meum, et gemitus meus à te non est absconditus* : Seigneur, tout mon désir est exposé à vos yeux, et mon gémissement ne vous est pas caché ». (Ps. XXXVIII, 14). Tout ce que je désire est devant vous, tout ce que je regrette de ne pas avoir vous est connu, je ne vous cache rien : mon désir, mon unique désir, c'est vous, je ne veux pas autre chose ; tout le reste n'est qu'un moyen pour moi d'aller à vous, et comme vous connaissez mieux que moi le moyen de

m'unir à vous, c'est à vous que je m'adresse, c'est vous que je veux, c'est sur vous seul que je veux compter pour diriger mes voies là où je vous posséderai sans partage.

0050T12, 6e méditation, E.S., p. 360.

Mais on se trompe sur le moyen de parvenir à ce but désiré, et c'est là où la pureté d'intention fait quelquefois défaut. Remarquez que Dieu n'appelle pas tout le monde par la même voie. Dans le corps mystique de Jésus-Christ, les uns, dit saint Paul, sont les yeux, la bouche, les autres sont les pieds, les mains. De même il y a divers services à rendre à la volonté divine qui règle très sagement l'ensemble des choses. Ce n'est pas sur ce point qu'il convient d'insister. Mais tandis que les uns disent en toute sincérité : « *Notum fac mihi, Domine, finem meum, et numerum dierum meorum quis est, ut sciam quid desit mihi ?* Seigneur, faites-moi connaître mon but et le nombre de mes jours ; qu'est-il donc, pour que je sache ce qui me manque ? » (Ps. XXXVIII, 5). D'autres, sans consulter Dieu, font leur choix et se trompent. Leur intention n'est pas pure.

0052T6, 8e méditation, E.S., p. 373.

Seigneur, je tremble à ces pensées. Mon cœur est-il assez droit devant vous ? Est-ce que je vous recherche assez sincèrement dans tout ce que je fais, et n'ai-je aucun reproche à m'adresser sur cet épouvantable sujet ? Ne permettez pas que jamais je m'éloigne de votre volonté, et faites que, conformant mon intention à vos intentions divines sur moi, ce soit vous que je cherche et ce soit vous que je trouve au terme de ma vie.

0052T16, 8e méditation, E.S., p. 376.

2° Intention dirigée par l'obéissance. --- Une des consolations de la vie chrétienne, c'est que nous n'avons pas besoin, pour arriver au ciel, d'avoir toujours raison. Qui peut se vanter d'être infaillible ? Mais ce à quoi nous sommes obligés, c'est d'être de bonne foi dans l'effort pour être dans le vrai. Eh bien ! Dieu nous donne un moyen assuré : c'est l'obéissance. Pourvu que le mal positif ne nous soit pas commandé, restons en paix et rapportons-nous-en à Dieu, en faisant la volonté de nos supérieurs. Purifions notre intention par le sacrifice de notre volonté propre : peut-être notre sagesse pencherait-elle vers une direction autre que celle qui nous est indiquée : ne nous effrayons pas. Nous savons que nous allons selon la volonté de Dieu, manifestée par ceux que Dieu a mis au-dessus de nous. Que cela nous suffise pour marcher en repos.

0052T22, 8e méditation, E.S., p. 377-378.

Concluons : le vœu d'obéissance, par sa nature, est un acte par lequel ma volonté s'oblige à une plus grande perfection. Considéré ainsi, l'état d'obéissance qui en découle est une sainte habitude qui nous oblige à accomplir toutes les actions, légitimement commandées, pour faire la volonté de Dieu. La vie, encore une fois, est prise dans son ensemble, et plus on la laisse saisir par l'obéissance, plus l'âme religieuse fait de progrès dans la perfection.

0071T30, 26e méditation, E.S., p. 537.

2° Oubli de soi. -- Oui, en face des droits de Dieu, quels peuvent être les miens, créature infirme, sinon que je ne suis pas à moi, mais que je suis à lui ; que je n'ai d'autre droit que de faire sa volonté, de façon à m'oublier complètement moi-même.

0083T3 2e méditation supplémentaire, E.S., p. 619.

V. Mouvement-Directif

Jésus est mon Dieu, et, comme Dieu, il est la plénitude de l'être : « C'est en lui que nous avons la vie, la respiration et toutes choses ; c'est en lui que nous vivons, que nous nous mouvons, que nous sommes » (Actes XVII, 25-28).

Directoire I-3, E.S., p.25. <0003:2>

De toutes les vertus, la plus indispensable aux religieux de l'Assomption est certainement l'humilité ; car s'il est vrai, comme dit saint Paul, que la science enfle, il est incontestable que nous sommes exposés à de très grands dangers, à cause des travaux auxquels nous serons employés. Le péril se trouvera dans le bien même que nous serons appelés à faire, et c'est pour cela que nous devons nous efforcer sans cesse d'apporter, par l'humilité, une très grande pureté d'intention dans tous les actes de notre vie, de peur que nous ne mettions notre amour-propre à la place de la gloire de Dieu, que nous devons très uniquement chercher. Nous élèverons donc sans cesse nos pensées vers Celui qui doit être le principe et le terme de tous nos mouvements, de peur de trouver notre récompense dans la satisfaction personnelle que nous aurons mise à accomplir telle ou telle action, bonne en elle-même, mais que nous n'aurions pas assez dirigée vers Dieu.

Directoire II-2, E.S., p. 48. <0010:2>

Que de difficultés et quelle attention constante ne dois-je pas exercer sur moi-même, afin de faire tout le bien que je puis, sans me laisser surprendre par une fausse démarche, un mouvement de colère qui me déconsidérerait !

Directoire III-10 ; E.S., p. 98. <0030:3>

Que si, au contraire, comme il arrive souvent, grâce à Dieu, la misère fait rentrer ces malheureux en eux-mêmes, du cri de la famine au cri du repentir la distance est bien moins grande ; il n'y a entre ces deux cris que le cri de la honte : « *Quanti mercenarii, in domo patris mei, abundant panibus !* Combien de valets, dans la maison paternelle, ont du pain sans mesure ! » Et aussitôt il ajoute : « *Surgam et ibo ad patrem meum : je me lèverai et j'irai vers mon père !* » Heureux mouvement ! Il se lève, en effet ; il va trouver son père. Et son père le reçoit avec tendresse, oubliant tous ses torts devant l'humiliante confession qu'il en fait.

4e Méditation, E.S., p.342. <0048:22>

1° La sincérité. --- En effet, il y a une question de bonne foi, et il semble au premier abord que rien n'est facile comme d'être sincère, quand il s'agit d'intérêts aussi importants. Erreur très grave ! On se fait illusion comme à plaisir, soit par un sentiment d'enthousiasme mal raisonné, soit par un mouvement de présomption peu raisonnable, soit par un retour personnel et égoïste sur soi, soit par des influences étrangères et subies comme à notre insu. Or, avec ces conditions, comment être sincère, d'autant plus que, dans une foule de circonstances, la sincérité exige un effort. Après une communion fervente, vous êtes dans un transport admirable ; comme saint Thomas, vous dites à vos frères : « *Eamus et nos et moriamur cum illo ;* allons, nous aussi, et mourons avec lui ! » (Joan. XI, 16). Mais ce beau feu ne dure pas longtemps, et si l'heure de l'épreuve arrive, on peut bien s'attendre que, comme saint Thomas et les apôtres, vous prendrez la fuite : cette ferveur n'était pas sincère. Ou bien vous avez accepté une vie relativement pénible, sans enthousiasme, mais aussi sans aucun des sentiments élevés qu'elle exige pour être une source de vrai bonheur pour vous.

8e Méditation, E.S., p.376-377. <0052:19>

Je ne crains pas de dire qu'elle s'étend à tout. Elle s'étend à tous les instants de la journée, au sommeil qu'elle règle, à la veille qu'elle dirige. Elle nous prend au réveil, et tous nos actes sont préparés en quelque sorte, par ses prescriptions. Elle fixe par la prière nos devoirs directs envers Dieu, par la charité l'offrande de nos moindres mouvements. Cette même charité fixe, non seulement nos relations extérieures, mais nos sentiments les plus intimes avec le prochain, avec nos frères d'abord, puis envers les chrétiens, même envers tous les pécheurs et les errants, au moins dans la mesure où le religieux doit prier pour leur retour à Dieu.

10e Méditation, E.S., p. 392. <0054:17>

C. Références augustiniennes dans les Ecrits Spirituels (classement par pages)

Pages	
140	St Aug., notre patriarche, notre guide principal
142	<i>Cité de Dieu</i> comme un seconde révélation
149	Protection de N.S., de la T.S.V., de St Augustin et de nos patrons
171	Citation sans référence
213	Nos auteurs : St Augustin. Commentaire de la Bible, les œuvres de notre patriarche
234	Note du P. Sage au sujet de la 6e Circulaire
292	Lettre 130 à Proba, 18-19
293	<i>Lettre 118 à Dioscore</i>
294-5	<i>De l'utilité du jeûne</i>
296	Lettre 187 à Dardanus, 17, 19
303	Restaurer l'enseignement supérieur selon les principes de St Thomas et de St Augustin
304	<i>Confessions XII. XXXI, 42</i>
305	St Aug. : lien entre la charité et la vie religieuse
313	Le Christ est la montagne sainte fait remarquer St Aug.
319	<i>App. Serm. CXXVIII</i>
336	<i>De Nat. et Gr., XXVI</i>
339	<i>De Nat. et Gr., XXVI</i>
346	<i>In Ps. CXX, 1</i>
346	<i>In Ps. CIX, 1</i>
347	<i>In Ps. CXXI, 1</i>
348	<i>In Ps. CXXI, 1</i>
348	<i>In Ps. CXXI, 1</i>
352	<i>In Ps. CXXI, 5</i>
381	<i>In Ps. CXI, 3</i>

VIII. LE PERE D'ALZON – AUGUSTINIEN

383	<i>In Ps. XXVII, 14</i>
390	St Aug. établit son genre de vie religieuse à Hippone
392	<i>Reg. Mon. VIII, 3</i>
393	<i>De Civ. Dei XV, 22</i>
399	<i>De Pred. Sanc. V</i>
412	<i>De Doct. III, 10</i>
415	Citation sans référence
416	<i>In Joan. Ev., LXXIV, 2</i>
417	<i>De Doct. 1.4:20</i>
417	<i>In Joan. Ev. LXV, 1</i>
421	<i>In Joan. Ev. V, 1</i>
427	<i>Conf., I, IV, 4</i>
428-431	<i>Conf., I, IV, 4 ; I, V, 5-6</i>
431-2	<i>Conf., IV, VII, 12</i>
432-7	<i>Conf., IV, IX, 14 ; X, 15 ; XI, 16 ; XI, 17 ; XII, 18.</i>
437-47	<i>De Mor. Ecc. Cath., ch. 11-14</i>
450-531	Citation sans référence
475	Citation sans référence
476	<i>Conf., VIII, XI, 27</i>
479	<i>Conf., I, XIII</i>
490	St Aug., notre patriarche, éducateur modèle
495	Citation sans référence
496	<i>De Virg., VII</i>
512	<i>De Bono Vid., 21</i>
518	<i>De Sancta Vir., VIII</i>
518	<i>De Sancta Vir., XXVII, 27, 29</i>
522	<i>De Sancta Vir., XXVII, 29</i>
551	<i>De Doct. Christ.</i>
568	Conf., III, XII... Ste Monique, exemple de prière
589	St Aug., exemple d'études faites sous l'inspiration d'humilité et d'amour
590	Le P. d'Alz. parle d'élèves nourris dans les notions de St. Aug.
598	La charité de St François de Sales, de St Bernard, de St Augustin surtout !
604	"comme dit St Aug., tout se réduit à l'amour"
635	<i>De ordine, 9</i>
636	Que faut-il étudier ? ... "les Pères"
715	<i>Conf., XII, XXXI, 42, De Doctrina, III, 27</i>
721	<i>In Jo., XX</i>
722	La doctrine de l'Assomption
762	<i>Conf., VIII, II</i>

VIII. LE PERE D'ALZON – AUGUSTINIEN

789	Plan d'études... <i>La Cité de Dieu</i>
796	P. d'Alz. se donne au Seigneur sous les auspices de plusieurs saints, dont St Augustin
849	<i>In I Jo. VII, 8</i>
854	<i>De Doct., II, 9</i>
858	<i>De Civ. Dei., XIV, 28</i>
870	<i>De Nat. et Gra., XXVI</i>
872	<i>Conf., X, XXIII, 33</i>
889	Citation sans référence
890-91	<i>In Jo., II, 14</i>
897	"Toujours à recommencer", c'est la doctrine de St Aug, etc.
925	<i>In Jo., LV, 5</i>
932	Référence aux deux cités de la <i>Cité de Dieu</i>
943	St Aug. sur la résurrection du Christ
991	<i>De Gen. contra Man., XI, 17</i>
1003	<i>De Virginitate, II</i>
1006	<i>De Virginitate, II</i>
1008	<i>De Virginitate, XXVIII</i>
1008	St Augustin, renouvelé par l'amour et la pénitence
1032	<i>Conf., VII, IX</i>
1037	<i>St Augustin immortel</i>
1045	Les textes bibliques de St Augustin criblés de notes
1085	<i>De Trinitate, XII</i>
1094	St Augustin, une mine inépuisable pour tout, mais étonnamment pour les principes de piété solide.
1096	St Augustin et St Thomas : nos maîtres spirituels par excellence.
1114	<i>Enchiridion, 1.1</i>
1124	Citation sans référence
1133-41	<i>In Ps., LXXXIII</i>
1148	<i>De Doct. Christ., I</i>
1148	<i>Conf., I, I, I.</i>
1149	<i>Reg. Mon. VIII, 3</i>
1152-53	<i>De Doct. Christ., I, 6</i>
1155	<i>De fide rerum, II</i>
1158	Citation sans référence
1159	Citation sans référence
1160	Citation sans référence
1170	Citation sans référence
1171	<i>De Cat. Rud., IV</i>
1173	<i>In Ps. CXVIII. 7, 4</i>

VIII. LE PERE D'ALZON – AUGUSTINIEN

1174	<i>In Ps. CXVIII. 4, 1</i>
1176	<i>De Q., 71 (De quantitate animae?)</i>
1213-15	Bénédiction de la chapelle des Oblates : "Disons avec St Aug. ce qu'est une église dédiée à Dieu".
1214-15	<i>Sermo 336, 1 et 2</i>
1217	<i>De Bono Vid., 16</i>
1220	<i>Ep. 168. I</i>
1222	Citation sans référence
1247	Citation sans référence
1272	<i>In Jo., V, 1</i>

D. Références augustinienne dans les Ecrits Spirituels (classement alphabétique par références)

Pages	
604	"comme dit St Aug., tout se réduit à l'amour"
897	"Toujours à recommencer", c'est la doctrine de St Aug., etc.
319	<i>App. Serm. CXXVIII</i>
1213-15	Bénédiction de la chapelle des Oblates : "Disons avec St Aug. ce qu'est une église dédiée à Dieu".
171	Citation sans référence
415	Citation sans référence
450-531	Citation sans référence
475	Citation sans référence
495	Citation sans référence
889	Citation sans référence
1124	Citation sans référence
1158	Citation sans référence
1159	Citation sans référence
1160	Citation sans référence
1170	Citation sans référence
1222	Citation sans référence
1247	Citation sans référence
142	<i>Cité de Dieu</i> comme un seconde révélation
1148	<i>Conf., I, I, I.</i>
427	<i>Conf., I, IV, 4</i>
428-431	<i>Conf., I, IV, 4 ; I, V, 5-6</i>
479	<i>Conf., I, XIII</i>
568	<i>Conf., III, XII...</i> Ste Monique, exemple de prière

VIII. LE PERE D'ALZON – AUGUSTINIEN

432-7	<i>Conf., IV, IX, 14 ; X, 15 ; XI, 16 ; XI, 17 ; XII, 18.</i>
431-2	<i>Conf., IV, VII, 12</i>
1032	<i>Conf., VII, IX</i>
762	<i>Conf., VIII, II</i>
476	<i>Conf., VIII, XI, 27</i>
872	<i>Conf., X, XXIII, 33</i>
715	<i>Conf., XII, XXXI, 42, De Doctrina, III, 27</i>
304	<i>Confessions XII. XXXI, 42</i>
1217	<i>De Bono Vid., 16</i>
512	<i>De Bono Vid., 21</i>
1171	<i>De Cat. Rud., IV</i>
393	<i>De Civ. Dei XV, 22</i>
858	<i>De Civ. Dei., XIV, 28</i>
417	<i>De Doct. 1.4:20</i>
551	<i>De Doct. Christ.</i>
1148	<i>De Doct. Christ., I</i>
1152-53	<i>De Doct. Christ., I, 6</i>
412	<i>De Doct. III, 10</i>
854	<i>De Doct., II, 9</i>
1155	<i>De fide rerum, II</i>
991	<i>De Gen. contra Man., XI, 17</i>
294-5	<i>De l'utilité du jeûne</i>
437-47	<i>De Mor. Ecc. Cath., ch. 11-14</i>
336	<i>De Nat. et Gr., XXVI</i>
339	<i>De Nat. et Gr., XXVI</i>
870	<i>De Nat. et Gra., XXVI</i>
635	<i>De ordine, 9</i>
399	<i>De Pred. Sanc. V</i>
1176	<i>De Q., 71 (De quantitate animae ?)</i>
518	<i>De Sancta Vir., VIII</i>
518	<i>De Sancta Vir., XXVII, 27, 29</i>
522	<i>De Sancta Vir., XXVII, 29</i>
1085	<i>De Trinitate, XII</i>
496	<i>De Virg., VII</i>
1003	<i>De Virginitate, II</i>
1006	<i>De Virginitate, II</i>
1008	<i>De Virginitate, XXVIII</i>
1114	<i>Enchiridion, 1.1</i>
1220	<i>Ep. 168. I</i>
849	<i>In I Jo. VII, 8</i>
890-91	<i>In Jo., II, 14</i>

VIII. LE PERE D'ALZON – AUGUSTINIEN

925	<i>In Jo., LV, 5</i>
1272	<i>In Jo., V, 1</i>
721	<i>In Jo., XX</i>
417	<i>In Joan. Ev. LXV, 1</i>
421	<i>In Joan. Ev. V, 1</i>
416	<i>In Joan. Ev., LXXIV, 2</i>
346	<i>In Ps. CIX, 1</i>
381	<i>In Ps. CXI, 3</i>
1174	<i>In Ps. CXVIII. 4, 1</i>
1173	<i>In Ps. CXVIII. 7, 4</i>
346	<i>In Ps. CXX, 1</i>
347	<i>In Ps. CXXI, 1</i>
348	<i>In Ps. CXXI, 1</i>
348	<i>In Ps. CXXI, 1</i>
352	<i>In Ps. CXXI, 5</i>
383	<i>In Ps. XXVII, 14</i>
1133-41	<i>In Ps., LXXXIII</i>
598	La charité de St François de Sales, de St Bernard, de St Augustin surtout !
722	La doctrine de l'Assomption
313	Le Christ est la montagne sainte fait remarquer St Aug.
590	Le P. d'Alz. parle d'élèves nourris dans les notions de St Aug.
1045	Les textes bibliques de St Augustin criblés de notes
293	<i>Lettre 118 à Dioscore</i>
292	Lettre 130 à Proba, 18-19
296	Lettre 187 à Dardanus, 17, 19
213	Nos auteurs : St Augustin. commentaire de la Bible, les œuvres de notre patriarche
234	Note du P. Sage au sujet de la 6e Circulaire
796	P. d'Alz. se donne au Seigneur sous les auspices de plusieurs saints, dont St Augustin
789	Plan d'études... La <i>Cité de Dieu</i>
149	Protection de N.S., de la T.S.V., de St Augustin et de nos patrons
636	Que faut-il étudier ? ... "les Pères"
932	Référence aux deux cités de la <i>Cité de Dieu</i>
392	<i>Reg. Mon. VIII, 3</i>
1149	<i>Reg. Mon. VIII, 3</i>
303	Restaurer l'enseignement supérieur selon les principes de St Thomas et de St Augustin
140	St Aug. notre patriarche, notre guide principal
589	St Aug., exemple d'études faites sous l'inspiration d'humilité et d'amour

VIII. LE PERE D'ALZON – AUGUSTINIEN

490	St Aug., notre patriarche, éducateur modèle
1008	St Augustin, renouvelé par l'amour et la pénitence
1214-15	<i>Sermo 336, 1 et 2</i>
390	St Aug. établit son genre de vie religieuse à Hippone
943	St Aug. sur la résurrection du Christ
305	St Aug. : lien entre la charité et la vie religieuse
1096	St Augustin et St Thomas : nos maîtres spirituels par excellence.
1037	St Augustin immortel
1094	St Augustin, une mine inépuisable pour tout, mais étonnamment pour les principes de piété solide.

Session d'Alzon

25 avril 1988

P. Désiré DERAEDT

Chapitre IX

SCHISME ET ORIENT CHRETIEN

A. Le Père d'Alzon, le Schisme et l'Orient chrétien

Dans son intervention au Colloque de 1980, M. Fouilloux a exposé à des auditeurs certainement médusés la manière dont, selon lui, avait évolué la présentation de l'œuvre orientale du P. d'Alzon par les porte-parole officiels ou officieux de la Congrégation (1). Selon les tournants pris par l'œuvre ou les changements de la politique romaine, on sortait de l'ombre telle prophétie, tel document, on mettait au placard tel autre jusque-là privilégié. « La fonction du discours sur les origines, écrit-il, n'est-elle pas de préserver une continuité pour mieux minimiser l'écart entre le P. d'Alzon et l'évolution ecclésiale ? »

Tel n'est certainement pas le but de notre session dont l'ambition est de cerner au plus près le P. d'Alzon, sa personnalité, son projet, son action tels qu'ils ont réellement été ou, comme disait le P. Hervé Stéphan lors d'une table ronde du Colloque. « le noyau de l'acte fondateur par lequel d'Alzon est capable d'inspirer et de dire quelque chose aux assomptionnistes d'aujourd'hui ! » (2).

Quand, en 1855, le P. d'Alzon inscrit dans ses Constitutions les travaux visant la destruction du schisme (3), c'est à l'anglicanisme et au gallicanisme qu'il songe avant tout.

L'ultramontain de toujours qu'est le P. d'Alzon a pressenti que le despotisme du régime impérial allait sans tarder fournir au gallicanisme l'occasion de s'affirmer davantage. Quant à la situation de l'Eglise en Angleterre il s'y intéressait depuis l'époque de ses études à Rome où il s'était lié d'amitié avec le jeune Mc Carthy et son oncle le Dr Wiseman. Ajoutons qu'au moment où dans sa règle le P. d'Alzon inscrit les travaux visant la destruction du schisme, il songe à suivre en Angleterre les Religieuses de l'Assomption.

Le schisme auquel pense le P. d'Alzon en 1855 n'est donc pas le schisme oriental. Il faudra attendre 1861 pour qu'il tourne ses regards vers l'Orient.

Avant cette date, quelle connaissance le P. d'Alzon a-t-il de l'Orient chrétien ?

Le P. d'Alzon était un familier des Pères grecs. St Jean-Chrysostome surtout avait sa faveur et il s'y réfère volontiers. Lors de la retraite préparatoire à son ordination sacerdotale, il en avait même fait un de ses patrons et, jeune prêtre, il lui consacra en 1839 un article dans les *Annales de Philosophie Chrétienne*. Dans une étude sur le P. d'Alzon homme de doctrine le P. Edmond Bouvy réserve plusieurs pages à son intérêt pour les Pères grecs (4).

L'intérêt du P. d'Alzon pour les Pères grecs n'implique pas en soi un intérêt spécial pour les Eglises orientales. Oserions-nous cependant prétendre qu'avant 1861, il ne leur porta jamais le moindre intérêt ? A priori déjà ce serait étonnant, rien de ce qui était "catholique", ne lui ayant été étranger.

Il ne pouvait ignorer par exemple l'intérêt porté par Pie IX lui-même depuis le début de son pontificat aux chrétiens d'Orient. Il devait connaître aussi l'activité et les publications des catholiques russes de Paris, Mme Swetchine, les PP. Gagarine, Martynov, etc. Le P. Gagarine, fondateur des *Études*, était l'auteur d'un livre qui avait fait grand bruit en 1856 : La Russie sera-t-elle catholique ? (5). Et Le P. d'Alzon qui avait été un admirateur de J. de Maistre pouvait-il ignorer tout ce que celui-ci avait écrit sur le schisme grec et l'Eglise russe ? (6). Mais nous sommes là dans le domaine des hypothèses. Voyons plutôt les faits.

En 1831 Emmanuel d'Alzon avait partagé l'indignation des catholiques de France devant l'implacable répression par les armées tsaristes de la révolution polonaise. En 1833 il avait lu *Le livre des pèlerins polonais* d'Adam Mickiewicz dans la traduction qu'en avait faite son ami Montalembert et dans l'exemplaire qu'il lui avait envoyé et que conservent toujours nos Archives. Oppresseur de la nation polonaise, le tsar est aussi celui de la religion catholique et spécialement, avec la complicité de l'Eglise orthodoxe, des catholiques de rite oriental. En 1845, Mère Macrine, supérieure d'une communauté de religieuses basiliennes, qui avait eu cruellement à souffrir de la persécution russe, avait été hébergée pendant quelque temps chez les Religieuses de l'Assomption. Le Père d'Alzon s'intéressa à elle et au couvent des Basiliennes qu'avec l'autorisation du Pape elle put établir à Rome (7).

Vers 1843 et toujours grâce à la bienheureuse Marie-Eugénie, le P. d'Alzon est entré en contact et en relations d'amitié avec quelques réfugiés polonais qui étaient en train de former une congrégation, les Résurrectionnistes. À plusieurs reprises il donna l'hospitalité à certains d'entre eux à Nîmes. Où la chose devient intéressante pour notre propos c'est quand nous apprenons un des buts que s'étaient fixés ces religieux. « Ils veulent travailler, écrit le P. d'Alzon à M.M.E. le 2 novembre 1846, à la pacification de l'Eglise d'Orient avec l'Eglise d'Occident. Ce projet qui me paraît magnifique me semble offrir le plus bel avenir à ces Messieurs, qui se proposent de prendre pour un de leurs foyers Constantinople et qui aussi se dévoueront quand le pape le voudra à aller travailler en Russie. » Et quelques jours plus tard, le 11 novembre : « L'abbé Semenenko est toujours ici... Je me trouve heureux de pouvoir donner cette marque de respect à ces bons religieux, qui veulent se dévouer à ramener l'unité dans le sein du schisme oriental. » Le P. d'Alzon apprécie donc vivement ces desseins, mais il n'envisage pas de les faire siens. Et quelques années plus tard, au moment où un projet de fusion entre les deux congrégations sera à l'étude, il dira encore : « Les Polonais s'occuperaient de l'œuvre des missions comme ils la rêvent. Les collègues nous seraient confiés » (8). Dans la perspective de la fusion, le travail de pacification de l'Eglise d'Orient avec l'Eglise d'Occident est donc réservé aux Polonais.

Mais quelle idée le P. d'Alzon se fait-il du schisme et spécialement du schisme oriental ?

Une instruction du Carême de 1861, à St-Charles de Nîmes, va nous donner quelques lumières. Elle fut prononcée le 1er mars et a pour thème le Schisme. Pour le P. d'Alzon, tous les schismes ont leur origine dans l'ambition de quelques hommes. « Jésus-Christ, je cite ici les notes de Vincent de Paul Bailly (9), est venu fonder une société qui doit avoir un seul corps, une seule unité. ... unité de foi, de sacrements, de gouvernement. Il s'est trouvé des hommes assez abominables pour dire à Dieu : ces plans sont mauvais... et pour leur opposer leurs intentions, leurs intérêts, leurs ambitions, leurs appétits." Ainsi en fut-il pour le schisme grec : "Profitant de la décadence déplorable de l'empire d'Orient, un homme d'un grand génie et d'une grande fourberie, Photius... s'adressa à l'oncle de l'empereur, Bardas, qui vivait avec sa belle-fille, et lui dit : 'vous avez besoin de quelqu'un qui vous donne l'absolution, faites-moi nommer patriarche de Constantinople et je vous servirai'. Le marché satanique fut conclu et c'est ainsi que le vieil Orient commença à se détacher de Rome jusqu'à ce que le schisme fût définitivement proclamé par Cérulaire. » (Dans le canevas du P. d'Alzon ce paragraphe est résumé comme suit : "Photius et Bardas, l'ambition d'un homme !")

Le P. Gagarine lui se refuse à déterminer de manière aussi précise l'époque de la rupture. « La ligne de démarcation que nous voyons tracée aujourd'hui ne s'est creusée qu'à la longue ». L'état du schisme est l'aboutissement d'un processus complexe et souvent insensible. Pour l'Eglise

russe notamment le schisme fut longtemps un schisme purement matériel dans lequel elle avait été entraînée par une espèce de contre-coup (10).

Revenons à St-Charles. Le P. d'Alzon y décrit les conséquences du schisme. La conséquence du schisme tient dans un mot : l'avilissement : avilissement des sacrements et de l'enseignement, du clergé et des populations.

« Voyez comment, dans l'Orient séparé, les évêques achètent leurs charges d'un grand vizir ou de je ne sais quel pacha... comment les archevêques sont obligés de rançonner les évêques qui à leur tour rançonnent le peuple, de sorte que le schisme n'est plus qu'une grande exploitation d'argent. » En Russie, l'absolution s'obtient contre argent !

Au moment où le P. d'Alzon parle d'avilissement des sacrements et de l'enseignement dans le schisme, le P. Gagarine, lui, souligne le caractère éminemment dogmatique de la liturgie orientale, arsenal inépuisable contre les erreurs...

Pas plus que dans le protestantisme, le P. d'Alzon ne semble enclin à reconnaître des aspects positifs dans l'orthodoxie... « Son ecclésiologie, écrit le P. Walter, très influencée par Lamennais et Dom Guéranger, tendait à être monolithique... Ennemi déclaré du gallicanisme et des particularismes diocésains, il suivait Dom Guéranger en soutenant qu'il ne pouvait y avoir une seule Eglise que s'il n'y avait qu'un seul rite. ...Dom Guéranger considérait les rites orientaux comme des pièces de musée et voulait confiner leurs livres liturgiques dans les bibliothèques. » Un mouvement se préparait qui aboutirait à leur disparition : le jour viendrait où « la langue comme la foi de Rome serait pour l'Orient et l'Occident l'unique moyen d'unité et de renouveau ! » Il va même jusqu'à dire que les rites orientaux sont un obstacle qui augmente la difficulté d'union avec le centre de la communion catholique ! (11)"

C'est Dom Guéranger aussi qui écrivit à Gagarine après la parution de son livre *La Russie sera-t-elle catholique ?* : « Je ne croirai à l'union que quand l'Eglise russe frappera sa poitrine et demandera merci au Saint-Siège. » Le Père Gagarine, lui, avait écrit : « Je ne crois pas qu'on puisse songer à des négociations sérieuses entre la Russie et le Saint-Siège s'il faut partir du principe que les Russes doivent se présenter en suppliants. » (12).

L'œcuménisme actuel estime qu'aucune approche de l'unité n'est possible sans « mea culpa » mais des deux côtés...

Le massacre des chrétiens maronites perpétré au Liban en 1860 par les Druses musulmans avait eu un grand retentissement en France où les catholiques se mobilisèrent pour venir en aide aux survivants. Nîmes ne fut pas la dernière à prendre part à ce mouvement de solidarité. Le P. d'Alzon décida d'offrir l'hospitalité de son collège à 6 jeunes maronites désireux d'être prêtres. Pour être leur mentor, il fait appel à Benjamin Bailly, ancien élève du collège de Clichy, qui ne faisait pas mystère de son désir de suivre à l'Assomption son frère Vincent de Paul. « Ils resteraient une dizaine d'années en France, lui écrit-il le 19 janvier 1861, puis on les renverrait dans leur pays, et s'ils sont religieux nous aurons des assomptionnistes au mont Liban. »

Une semaine plus tard, il écrit au cardinal Barnabo pour lui exposer son plan et lui demander des instructions sur la formation à donner à ces jeunes orientaux (26 janvier). Relevons simplement ici cette perspective d'avenir : « Si mon projet est béni de Dieu, je les renverrai dans leur pays dans une dizaine d'années. Ils auront conservé la science de la langue maternelle, chose qui me paraît très importante ; ils pourront former une communauté à l'aide de laquelle ils se soutiendront mutuellement. »

La réponse de la Propagande se perdit mais en mai suivant, à Rome, le Père d'Alzon vit le cardinal Barnabò et, à sa demande, rédigea un bref mémoire sur la question (mai 1861). Cette fois le P. d'Alzon entrevoit une activité possible pour la communauté évoquée dans la lettre précédente :

IX. SCHISME ET ORIENT CHRETIEN

« Peut-être avec de pareils sujets, serait-il possible de fonder un jour un séminaire sur les lieux. Mais ceci est une idée à laquelle je me permets de croire qu'il n'est pas temps de s'arrêter, je l'indique seulement. »

Le P. d'Alzon songe-t-il déjà à mêler sa congrégation à cette future fondation ? Le texte ne permet pas de le dire. Il y pensera bien vite cependant et cela en liaison avec une offre qui lui a été faite de racheter le Cénacle à Jérusalem. L'idée d'installer ses religieux dans la Ville Sainte l'a séduit. Et voilà qu'on propose aux Religieuses de l'Assomption une fondation à Beyrouth.

« Si vous faites un établissement en Orient, écrit-il à Mère Marie-Eugénie, je voudrais que ce soit au tombeau de la Sainte Vierge à Jérusalem (il y a confusion ici dans l'esprit du P. d'Alzon entre le terrain de la Dormition qui est effectivement à vendre et le tombeau de la Vierge). Le tombeau de la Sainte Vierge pour vous, le Cénacle pour nous » (22 septembre 1861).

Mais quel est le but du P. d'Alzon en cherchant à acquérir le Cénacle ? Une lettre du 30 octobre 1861 de l'abbé Payan d'Augery, directeur de l'Œuvre des Écoles d'Orient à Marseille, ne nous laisse aucun doute à ce sujet : le Père d'Alzon a conçu le projet d'un séminaire maronite *« en présence des vieux murs du Cénacle »*. Le projet a rencontré l'approbation chaleureuse de Mgr Lavigerie, directeur général des Écoles d'Orient qui vient d'être nommé auditeur de rote à Rome.

« Monseigneur, écrit l'abbé Payan d'Augery, tout en estimant très fondées vos répugnances contre le clergé maronite, pense que dans la réalisation de votre plan, des prêtres maronites choisis devraient être appelés à professer avec vos Pères, car il voit d'immenses inconvénients à l'interruption, même momentanée du rite originel. »

Retenons de cette phrase à côté de la mise en garde de Mgr Lavigerie contre une éventuelle allure latinisante du futur séminaire, le fait que dans les vues du P. d'Alzon les professeurs devaient en être des assomptionnistes.

Cette fois donc le P. d'Alzon s'est bien tourné vers l'Orient où il envisage d'envoyer ses religieux et de fonder un jour un séminaire au bénéfice du clergé d'une Église unie à Rome. Ce projet rejoint une de ses préoccupations de toujours, la formation spirituelle et doctrinale du clergé. En tant que vicaire général il en donna de nombreuses preuves. En tant que fondateur, le premier moyen pour étendre le règne de Notre-Seigneur qu'il assigne à ses fils est *« l'enseignement dans le sens le plus absolu du mot ; c'est-à-dire les collèges, les séminaires, l'enseignement supérieur, etc. » (13).*

Le P. d'Alzon n'a pas encore dressé de plan de formation pour ce futur séminaire, qui n'est pas pour l'immédiat, mais les questions qu'il a posées au cardinal Barnabò dans ses lettres du 26 janvier et de mai 1861 à propos de l'éducation à donner aux petits Syriens accueillis à Nîmes, nous permettent au moins de dire ce qui suit :

- il est soucieux de sauvegarder la langue nationale de ces jeunes gens en vue d'une bonne insertion dans leur peuple à leur retour au pays ;
- il se préoccupe de la question des rites et n'envisage pas du tout de latiniser ses petits Syriens.
- il se conformera en tout point scrupuleusement aux directives romaines.

Et tandis que les négociations pour obtenir le Cénacle vont bon train, le P. d'Alzon part pour Rome le 19 mai 1862 avec son évêque et une impressionnante délégation de prêtres nîmois pour assister à la canonisation des martyrs du Japon. À ce moment-là personne en France, à Rome ou à Jérusalem n'ignore plus qu'il se propose d'affecter quelque 400 000 francs de l'héritage maternel au rachat de sanctuaires palestiniens et à la fondation d'un séminaire maronite.

Les religieux, eux, se communiquent leurs inquiétudes devant les projets grandioses de leur Père... (14).

Nous ne raconterons pas par le menu le séjour du P. d'Alzon à Rome en mai-juin 1862. Le P. Vailhé l'a fait excellemment (15). Retenons seulement quelques faits :

Un certain nombre de personnes réussirent sans trop de peine à convaincre le P. d'Alzon que l'aide au mouvement bulgare était plus urgente que la fondation d'un séminaire à Jérusalem. (16).

Le P. d'Alzon mit comme condition de son acceptation, d'y être formellement invité par le cardinal Barnabò, préfet de la Propagande ou par le Pape lui-même.

Pie IX, mis au courant des dispositions du P. d'Alzon le convoqua, et le dirigea vers la Bulgarie.

Le P. d'Alzon lui-même mit en avant les Résurrectionnistes polonais comme collaborateurs éventuels de cette œuvre, relança le projet d'union des deux congrégations et se mit d'accord avec le P. Jérôme Kajziewicz pour que ce dernier fasse sans retard un voyage d'exploration à Constantinople et en Bulgarie.

Le cardinal Barnabò, dont le P. d'Alzon venait prendre les instructions, lui dit de se mettre sous la direction de Mgr Brunoni, vicaire apostolique patriarcal de Constantinople et de Mgr Hassoun, patriarche des Arméniens.

Dès cette époque – et pour le plus grand dommage de l'avenir immédiat de l'œuvre AA en Orient – le P. d'Alzon retint l'idée émise par Brunoni de s'en prendre au « *schisme photien tout entier* » et celle du P. Jérôme Kajziewicz de laisser la Bulgarie aux Résurrectionnistes et de travailler parmi les Grecs et les Roumains. Le P. d'Alzon n'abandonnait pas cependant la mission reçue du Pape de fonder un séminaire, mais il l'élargissait à « *l'ensemble du schisme photien* ».

Quant aux Résurrectionnistes, dont l'objectif était d'obtenir une mission parmi les Bulgares, ils surent mieux que le P. d'Alzon entrer dans les vues immédiates du Pape et ce sont eux, qui ayant promis d'établir le séminaire demandé à Andrinople, eurent dès lors son soutien et celui de la Propagande tandis que les AA, loin de travailler à l'extinction du « *schisme photien tout entier* » durent se contenter pendant de longues années de ce que les autres congrégations avaient dédaigné en Bulgarie... Mais n'anticipons pas.

Le projet de Jérusalem visait essentiellement l'aide à apporter à des chrétiens orientaux unis à Rome. C'est aussi le but du séminaire à créer mais là ne se borne pas l'ambition du P. d'Alzon. Voici ce qu'il dit, un mois après sa rentrée à Nîmes, dans son discours des prix du collège, en parlant de l'audience privée à laquelle l'a convié Pie IX :

« Ce qui se passa dans les précieux instants qui me furent accordés, le respect, vous le comprenez, m'empêche de le répéter ; mais j'emportai le droit, je dirai presque la mission, d'étudier cette question si grave du retour à la foi des populations orientales, et de chercher, avec l'aide de plusieurs personnages éminents, quels seraient les moyens à prendre pour atteindre le but indiqué. » (17).

C'est dans cet état d'esprit que le P. d'Alzon s'embarqua pour Constantinople le 14 février 1863. Le P. Galabert à qui le Chapitre général tenu en septembre 1862, avait confié la mission naissante s'y trouvait depuis près de deux mois.

Au terme de son séjour à Constantinople (18), le P. d'Alzon rédigea à l'intention du Pape un rapport sur la situation de l'Eglise en Orient dans le contexte politique du moment. Il y soumettait à Pie IX les conclusions qu'il tirait des observations faites sur place, sur l'attitude à adopter par Rome vis-à-vis des chrétiens d'Orient. De ce long rapport, terminé le 25 avril 1863, extrayons quelques points.

Dans le mouvement qui se produit en ce moment parmi les chrétiens d'Orient il n'y a guère que des aspirations politiques : l'union à Rome est pour eux avant tout un moyen d'affranchissement. Il faut cependant profiter de ces dispositions, d'autant plus que les Turcs voient dans l'union à Rome des peuples chrétiens de leur empire un moyen de défense contre les Russes.

Partant de ce principe que faut-il faire ?

IX. SCHISME ET ORIENT CHRETIEN

D'abord rendre le centre de la catholicité le plus visible possible à Constantinople en y établissant un patriarcat latin (l'idée est chère Mgr Brunoni avec lequel le P. d'Alzon a préparé ce rapport).

Il faut ensuite préparer un séminaire patriarcal inter-rites sous direction latine car c'est l'Eglise latine qui a le plus de sève. Cependant, même si l'on peut prévoir à plus ou moins long terme l'absorption des rites orientaux par le rite latin, il faut former les séminaristes à leur rite d'origine, car il reste un puissant moyen d'action sur le peuple.

Ce rapport fut très mal accueilli par Pie IX qui ne pouvait admettre d'arrière-pensée à propos des rites à latiniser : il avait donné des assurances à ce sujet et ne pouvait se déjuger. D'autres choses demandées par le P. d'Alzon avaient déjà été tentées et regardées comme impossibles ou inopportunes. C'était le cas du patriarcat latin proposé par le Pape lui-même quelques années auparavant et qui avait provoqué une levée de boucliers de la part de la France et d'autres puissances (Vincent de Paul Bailly, lettre du 13 juin 1863).

L'accueil fait par le Pape à son rapport peina le P. d'Alzon qui tint à s'expliquer auprès du cardinal Barnabò (début juillet 1863).

« Je n'avais reçu aucune direction et l'on désirait connaître le résultat de mes impressions. Suis-je bien coupable si, ne sachant pas dans quel sens on désirait me voir parler, je communique en toute simplicité les idées suggérées par un séjour de deux mois ?

Maintenant on semble craindre que je veuille travailler à latiniser l'Orient. Je ne vois rien de semblable dans ce que j'ai proposé. J'indique l'utilité de ce que j'appelle un séminaire patriarcal, où seront élevés des Latins, des Grecs et des Bulgares, chacun selon son rite...

Dans ce projet, qu'y a-t-il qui manifeste un désir de latinisation ? J'indique comme un fait que l'Orient reçoit tous les jours davantage les idées européennes, mais cette observation est de tous les voyageurs...

Une fois cela dit, je prie Votre Eminence d'être convaincue que je ne tiens nullement à mes idées, pourvu que l'on veuille bien m'indiquer celles que je dois suivre. Si l'on eût bien voulu me les suggérer plus tôt, peut-être eussé-je moins perdu de temps ? Je ne tiens pas davantage à l'œuvre de la Bulgarie, et si l'on croit que d'autres doivent s'en occuper, qu'on veuille bien me prévenir à temps, afin de ne pas m'exposer à faire des fondations inutiles. »

La mission ne lui fut pas enlevée mais aucune directive ne vint de Rome.

Une autre déconvenue l'attendait encore : le séminaire gréco-bulgare qu'il voulait, selon le désir de Mgr Brunoni, établir à Constantinople dut être abandonné par suite de l'indécatesse de l'ecclésiastique qu'il avait chargé de l'achat du terrain à Cadi-Keuï.

Et ainsi pendant de nombreuses années les assomptionnistes vont être confinés en Bulgarie où le P. Galabert a trouvé accueil auprès de Mgr Canova, vicaire apostolique latin de Plovdiv.

A la fin de l'année 1863 (22 décembre), le P. d'Alzon note dans son carnet d'impressions :

« Dieu semble manifester sa volonté. Notre petite Congrégation a son but marqué : la réunion de l'Eglise Orientale, la lutte contre le schisme ; ce qui implique plus particulièrement un esprit d'humilité et de charité pour lutter contre l'esprit d'orgueil et de division qui a déchiré la robe du Christ ; l'amour de l'unité, l'obéissance au chef de l'Eglise ; comme conditions, l'étude des langues orientales, des canons, de l'histoire ecclésiastique, des rites et de la théologie proprement dite.

IX. SCHISME ET ORIENT CHRETIEN

Je me sens pressé de pratiquer plus exactement la pauvreté et de vendre au plus tôt mes terres. Si Notre-Seigneur approuve l'idée, je lui demande comme preuve la vocation de Marie Correnson. » (19).

En dehors des dispositions intérieures du P. d'Alzon il importe de souligner ici :

- d'abord que, malgré l'accueil fait à son rapport, il ne se considère pas comme déchargé de la mission reçue,
- ensuite que dès le début il a compris l'importance d'un approfondissement des richesses de l'Orient (l'Institut Byzantin est ici en germe),
- que parmi ces richesses, il y a les rites orientaux.

Fidèle aux directives pontificales, le P. d'Alzon ne mérita plus jamais le reproche partiellement justifié que lui avait valu son rapport et se montra toujours soucieux de sauvegarder les rites orientaux. Il était même tout disposé à permettre le passage au rite de ses religieux si les circonstances l'exigeaient.

Cinq ans plus tard, le Chapitre général dresse un premier bilan de ce qui a été fait par les religieux de l'Assomption en Bulgarie. Le P. Galabert y est devenu le conseiller de Mgr Popov, évêque-administrateur des Bulgares-Unis depuis le 4 août 1865. L'école primaire de Philippopoli est un établissement de plus de 200 enfants, sur lequel peut prendre appui le séminaire toujours à fonder. Par des subsides on a permis à la communauté de l'higoumène Panteleimon de survivre à ses difficultés.

A ce bilan dressé par le Chapitre des religieux, il faut ajouter le départ en mission, au mois d'avril précédent, des cinq premières Oblates, que trois autres allaient suivre en octobre.

C'est qu'entre-temps le P. d'Alzon avait créé pour l'Œuvre d'Orient une Congrégation féminine nouvelle. Cette fondation est certainement sa contribution personnelle la plus importante – et de loin – à la mission entreprise en 1862. (20).

Pendant son séjour à Constantinople, le P. d'Alzon avait été frappé par le rôle apostolique éminent qu'y jouaient les religieuses, par la prière – et surtout l'adoration eucharistique – les écoles et les œuvres de charité. Et dès ce moment, il avait conçu l'espoir d'assurer à ses religieux d'Orient le concours des Religieuses de l'Assomption. Ce projet et celui de développer la branche "Oblates" prévue par les constitutions des Religieuses de l'Assomption n'ayant pas abouti, il se résolut à fonder lui-même une congrégation nouvelle à partir d'un groupe de jeunes filles ferventes et dévouées découvert au Vigan. Deux dates sont à retenir pour cette fondation : le 24 mai 1865 où le P. d'Alzon réunit les six premières Oblates dans une maison du Vigan et le 27 juin 1867 où Marie Correnson (devenue le 7 avril précédent Sr Emmanuel-Marie de la Compassion) fut accueillie par les premières Oblates et reconnue par elles comme la Mère que le P. d'Alzon leur donnait. Le 18 avril 1868, Mère Emmanuel-Marie prononça ses vœux perpétuels, et le lendemain cinq de ses filles, désignées pour partir les premières en Orient firent de même et quelques jours plus tard, le 25, elles s'embarquaient à Marseille.

Le P. d'Alzon a confié au P. Galabert la direction de la mission d'Orient. Selon le désir du P. d'Alzon, le P. Galabert tient son supérieur au courant de tout ce qui se passe, lui soumet ses idées et ses projets, lui demande son avis voire ses ordres. Mais si le P. d'Alzon, en qualité de Supérieur général, a pleinement conscience de ses responsabilités vis-à-vis de la mission, il n'entend pas régler tout jusque dans le moindre détail. Il laisse au P. Galabert une grande latitude, mais il définit les priorités et n'hésite pas à faire appel à sa conscience pour en assurer le respect.

Parmi ces priorités citons :

— l'enseignement de la doctrine catholique. « *Vous vous perdez peut-être dans d'admirables œuvres de charité, écrit-il à Galabert en 1877, mais vous laissez de côté votre but principal, le schisme* ».

— autre priorité : la préparation d'une pénétration en Russie : nous y reviendrons.

— celle d'un séminaire bulgare : il estimait tenir du Pape lui-même la mission d'en fonder un. Mais la Propagande n'en voyait plus l'utilité depuis qu'en 1872 les Résurrectionnistes en avaient organisé un à Andrinople. Qu'à cela ne tienne, ce sera un séminaire pour les religieux (1873), « *pour les Augustins et pour la Russie !* » (1878).

— enfin priorité des priorités : Former des saints, être des saints : « *Fortifions-nous, recueillons-nous, soyons modestes, devenons des saints. Voilà l'essentiel* » (22).

Si le P. d'Alzon ne prétend pas régenter la mission d'Orient jusqu'au dernier détail il s'intéresse à tous ses problèmes, à tous ses espoirs. C'est ainsi que jusqu'au bout il porta un grand intérêt aux religieux et religieuses du P. Nicetas, successeur de l'higoumène Panteleimon qui s'était uni à Rome en 1864. Il avait même prévu pour eux, dès 1870, une place dans son plan de propagande catholique en Russie.

C'est précisément de la Russie qu'il nous faut parler à présent. À partir du Concile elle tint en effet une telle place dans l'esprit du P. d'Alzon qu'il fallait lui consacrer un chapitre spécial.

B. L'obsession de la Russie 1869-1880

Le P. d'Alzon arriva à Rome le 6 novembre 1869 pour assister au Concile jusqu'au 18 juillet 1870. Au contact d'évêques venus de partout son sens de l'unité de l'Eglise s'exalte et son désir de voir tous les chrétiens groupés autour de Pierre s'intensifie.

Derrière la Bulgarie où quelques religieux AA, rejoints depuis 1868 par les premières OA travaillent depuis 7 ans, il entrevoit l'ensemble du schisme slave. Il s'en ouvre à ses correspondants et spécialement à Mère Emmanuel-Marie : Quelle trouée des cœurs d'apôtres ne pourraient-ils pas effectuer dans le vaste champ des missions étrangères et notamment du côté de la vaste agglomération des slaves schismatiques dont les Bulgares ne sont qu'une branche ! « *Au moins 60 millions à convertir !* »

En décembre 1869, le P. d'Alzon a longuement parlé de la conversion des Slaves et en particulier des Russes avec un Belge nommé Célestin Dinsart, ancien secrétaire de Mgr Lubiensky, évêque de Sejny, condamné à l'exil par les Russes et mort sur le chemin de la déportation. Et aussitôt il a entrevu pour ses religieux une action possible en Russie, à partir d'un point central établi à Andrinople.

« *Le moment approche, écrit-il à Mère Emmanuel-Marie, où si nous sommes prêts, si surtout nous sommes pénétrés d'un esprit de sacrifice qui aille jusqu'au martyre, nous ferons des prodiges.* »

Et déjà il bâtit des plans.

Dans son journal, à la date du 20 février 1870, le P. Galabert a noté « *Projet : préparer religieux slaves pour pénétrer plus facilement en Russie, leur donner instruction française, religieux travaillant la terre* ».

Ces idées se retrouveront dans une note intitulée « *Des moyens de travailler à la conversion des schismatiques slaves* » (23). Elle est destinée à la Propagande et doit avoir été rédigée vers la fin du séjour du P. d'Alzon à Rome. Le Père d'Alzon y propose de fonder, en s'adjoignant des orientaux, des couvents pour y préparer des missionnaires qui, en prenant la Bulgarie comme point de départ, s'avanceraient du côté de la Russie au fur et à mesure que les circonstances le permettraient. Et puisque les Polonais, qui ont fait du catholicisme le boulevard de leur nationalité, ne semblent pas pouvoir être les instruments de la Providence pour convertir la

Russie, ne pourrait-on faire au Sud de l'Empire ce qui ne peut se faire à l'Ouest ? Une loi sur la liberté des cultes est à l'étude en Russie et sera, semble-t-il, promulguée dès que les esprits seront prêts. En attendant, tout en travaillant à la conversion des Bulgares, il faut préparer les missionnaires qui s'élanceront sur la Russie au moment opportun.

Désormais l'idée d'une fondation en Russie ne quittera plus le P. d'Alzon. Jusqu'en 1877, le P. Galabert est le principal confident de cette préoccupation. Il lui rappelle que « *notre but est la conversion des Slaves* », lui recommande de se préparer par tous les moyens à pénétrer un jour en Russie et dans ce but d'apprendre et de faire apprendre le russe et s'ouvre à lui en 1875 d'un projet qu'il caressera jusqu'à la fin de sa vie : une fondation à Odessa. En 1873, dans un passage bien connu de l'allocution de clôture du Chapitre général c'est à toute la Congrégation qu'il avait désigné la Russie comme champ d'apostolat :

« Je tremble en vous parlant ainsi, et pourtant quelque chose me crie que si l'Assomption le veut, Dieu aidant, la moisson lui appartiendra. »

Au cours de la période allant d'avril 1877 à avril 1878 et qui s'ouvre et se termine par un séjour à Rome, la Russie se trouve vraiment au centre des préoccupations du P. d'Alzon. En 1877, à Rome, où le P. Galabert est venu le rejoindre, il multiplie les contacts avec des cardinaux et des prélats de la Propagande, leur soumet ses idées et obtient leurs encouragements ainsi que ceux de Pie IX qui l'a reçu en audience.

Rentré en France, il prend toutes les informations possibles sur la Russie. En août, il se rend à Paris dans ce but.

« Je ne voulais pas y aller, écrit-il à Galabert le 27 juillet 1877, j'y vais uniquement pour préparer l'affaire d'Odessa ».

Cette façon de parler indique que le P. Galabert sait de quoi il retourne : à Rome on a envisagé ensemble une installation à Odessa. Le P. d'Alzon n'a pas abandonné son idée d'attaquer la Russie par le Sud et l'attente en Bulgarie lui semble bien longue. D'autre part les circonstances ne s'y prêtent-elles pas ? La Russie qui en ce moment fait la guerre aux Turcs pour la libération des chrétiens orthodoxes de l'empire ottoman, pourra-t-elle refuser dans son propre empire la liberté aux catholiques ? (24).

Mais une fois de plus, le P. d'Alzon s'est mis à coucher ses idées sur le papier. Plusieurs rédactions successives aboutissent en août 1877 à un "*Mémoire sur un essai d'évangélisation en Russie*" (25) qu'il fait lithographier pour pouvoir le soumettre à toutes les personnes capables d'émettre un avis autorisé.

« Sa Sainteté Pie IX, écrit le P. d'Alzon, me fit l'honneur, le 6 juin 1862, de me proposer une mission en Bulgarie. Après m'en être occupé pendant douze ou quinze années, je me suis permis de jeter les yeux plus loin, et, considérant que le Schisme russe est un des plus redoutables adversaires de la Papauté envisagée comme centre de l'Eglise, je me suis senti pressé de m'occuper de l'Evangélisation de la Russie.

Voici quelques idées destinées à servir de base à un plan de campagne apostolique dans le nord de l'Europe ».

Il nous a paru que la meilleure façon de présenter ces quelques idées ou les principales d'entre elles, était de les mettre en parallèle avec les observations d'une dame russe catholique, Mme Fricero, à qui le P. d'Alzon avait envoyé son *Mémoire* et qui lui en accusa réception le 30 septembre. (26).

Le préambule de Mme Fricero nous apparaît quelque peu embarrassée. Visiblement cette sainte femme est gênée d'avoir à émettre sur presque tous les points un avis différent de celui de l'auteur. Pourtant, dit-elle, elle a étudié la question de l'unité, elle connaît bien son pays...

« Je ne puis en ce moment, je n'ose dire toute ma façon de voir sur chacun des paragraphes de votre mémoire... Seulement je connais mon pays, j'oserais dire comme

peu le connaissent, je l'ai étudié et dès mon enfance j'ai embrassé avec ardeur, avec passion même la question religieuse d'unité. Je la considérais alors en sens inverse, il est vrai, mais c'est ainsi que j'ai pu voir les deux faces et que j'ai pénétré dans l'intime des sentiments populaires, jusqu'à la moelle de ce grand corps. »

Enfin elle se jette à l'eau. D'abord le titre du Mémoire : « *sur un essai d'évangélisation en Russie* ». On comprend qu'elle ait dû en être choquée.

« Ce qui me semble un terme impropre à l'égard de la Russie, c'est le mot d'évangélisation. Les Russes ont constamment l'évangile en main et s'y croient aussi forts que l'Eglise elle-même. »

Cela dit, elle passe aux idées exprimées par le P. d'Alzon.

1°. « *Les dernières guerres entre la Russie et la Pologne permettent peu d'espérer que les Russes laisseront de longtemps les Polonais évangéliser leur empire. »*

C'est le seul point sur lequel ils seront d'accord. Mme Fricero renchérit même : « *La Pologne malgré sa foi vivace et ardente, a été une pierre d'achoppement et de scandale, par la dépravation de ses mœurs même à ses plus beaux jours. »*

2°. « *Il faut donc, au lieu de pénétrer en Russie par l'occident, attaquer par le midi. »*

et 3°. « *Ne serait-il pas possible de donner à quelques jeunes religieux la permission d'aller à Odessa, en habit laïque, étudier le russe, sous la direction d'un religieux prêtre, qui leur servirait de supérieur et, extérieurement d'aumônier ?*

Quand ces jeunes religieux sauront parfaitement la langue russe, on pourrait leur donner diverses missions propres à éclairer sur le meilleur moyen d'évangéliser la Russie. Leurs rapports fourniraient d'utiles documents pour bien connaître l'intérieur de l'empire moscovite et les points plus faciles à envahir. »

Mme Fricero répond :

« Il ne serait pas plus possible d'attaquer la Russie par le midi que par une autre partie, tant qu'il y aura défense formelle de convertir ou de se convertir. »

Cela, le fils de Mme Fricero avec lequel le P. d'Alzon avait eu un entretien à Paris le mois précédent l'avait déjà dit. Interrogé sur la possibilité de s'établir à Odessa, il avait répondu :

« Il serait très facile de s'y établir, très difficile d'y faire quelque chose. » (27).

Et Mme Fricero continue :

« Il n'y a rien de plus facile aujourd'hui que de connaître l'intérieur de l'empire ; nous (les russes) le voyons comme sur la main et je puis tout vous dire ; j'ai même l'intention aussitôt que j'aurai un peu de temps de vous adresser des pièces curieuses sur l'état présent des choses. »

Autrement dit, il est tout à fait superflu de créer un réseau d'agents secrets pour avoir des informations sur la Russie.

4°, « *Ne serait-il pas désirable que l'Ordre de St Basile fut relevé par des mœurs monastiques plus pures, par une piété plus éclairée, par une science théologique plus abondante ? Des moines orientaux plus instruits seraient incontestablement de très utiles ouvriers. »*

Le P. d'Alzon n'a pas l'air de se faire une très haute idée des moines orientaux et Mme Fricero a dû en être peinée. Elle fait observer :

« Les moines les plus éclairés font leur instruction au mont Athos ; mais il a été fondé il y a quelques années près de St Petersbourg sur les côtes du Ladoga (Finlande) un monastère immense sur le modèle d'une Chartreuse. Il est très protégé de la famille impériale et on parle de nombreux saints qu'il renferme. Ceux de Moscou ne sont pas moins célèbres ainsi que la Laure de Kiev et de St Serge à Troïtzkoï. »

5°. Ces moines existent près d'Andrinople.

« On développerait encore une école monastique déjà existante, en lui donnant de bons maîtres que nous avons sous la main et qui, avant un an, prépareraient sur les lieux un Petit Séminaire gréco-slave. Ces maîtres sont trois religieux bulgares prêtres élevés en France dans le rite latin, mais que l'on pourrait faire passer au rite oriental comme le Souverain Pontife me l'a proposé de lui-même dans le temps. »

Mme Fricero écrit :

« A quoi servirait de faire passer des moines catholiques au rite oriental, puisque ce serait une des conditions sine qua non de la conversion, que le rite grec ne se mêlât jamais au rite latin, l'un respectant l'autre sans se fondre si ce n'est par le contact des siècles. »

Et elle conclut :

« Il faut, ce qui va arriver, une Constitution en Russie et avec elle la liberté des cultes et des consciences. »

Oui mais ce moment-là, cela fait sept ans que le P. d'Alzon l'attend...

On aimerait savoir comment notre fondateur accueillit les critiques de sa correspondante. En tout cas elles ne le firent pas renoncer à son plan car dans la lettre suivante, Mme Fricero s'écrie :

« Comment, vous penseriez encore à aller à Odessa ! » (sous-entendu : malgré tout ce que je vous ai dit dans ma lettre précédente !).

Le séjour que le P. d'Alzon fit à Rome au printemps de l'année 1878 est marqué lui aussi par une intense activité en faveur du projet russe. Comme l'année précédente, il s'informe, consulte, bâtit des plans. En mars il a revu Dinsart.

« Sa conviction, écrit-il à Mère Emmanuel-Marie le 21 février, c'est que nous devons commencer à Odessa avec un couvent de filles... On aurait un pensionnat de 300 à 400 élèves. Après les religieuses viendraient un ou deux religieux comme aumôniers et le reste viendrait ensuite. Mettez donc vos Sœurs en prière pour obtenir des sujets. »

Et quelques jours plus tard :

« ... nous devons tout faire pour accroître les Oblates. Il m'en faut pour Odessa, d'ici à un temps assez rapproché. Le P. Galabert prend en Orient de l'influence surtout par la charité et le dévouement de vos filles. Or je suis convaincu qu'elles sont destinées à nous ouvrir les portes de la Russie d'abord par un hôpital, ensuite par un pensionnat... »

Des responsables de la Propagande, plusieurs cardinaux et le nouveau pape Léon XIII lui-même, l'encouragent.

« Vous ai-dit, écrit-il à Picard le 24 avril, que j'avais obtenu un succès complet pour l'œuvre de la Russie ? Depuis les ministres jusqu'au Pape, en passant par les secrétaires et les cardinaux, j'ai été admirablement reçu partout et encouragé et poussé. »

Avant de quitter Rome, il a laissé à la Propagande une nouvelle mouture de son *Mémoire* : Note sur un projet d'évangélisation en Russie (28).

La première partie rappelle la mission reçue de Pie IX en 1862 et décrit sommairement les œuvres des religieux et des Oblates en Bulgarie.

La deuxième concerne la Russie.

« ... Depuis que Pie IX m'eut proposé la mission de Bulgarie, mes vues se sont étendues beaucoup plus loin : la Russie est devenue ma grande préoccupation. Vers le mois de mai 1877, il y a moins d'un an, ayant été reçu en audience par le Saint-Père, je me permis de lui demander sa bénédiction et ses encouragements pour préparer un séminaire destiné à former des missionnaires pour la Russie. Pie IX m'encouragea beaucoup, me donna ses bénédictions et je me retirai, préoccupé de cette pensée. Depuis une dame catholique russe m'a offert de m'établir dans ses terres, au Caucase, avec quelques

IX. SCHISME ET ORIENT CHRETIEN

jeunes gens, j'accepterais si je savais qu'on pût y apprendre la langue russe dans toute sa pureté ; sinon je demanderais que l'on me donnât un prêtre français à la colonie française d'Odessa, et je verrais ce que l'on peut faire dans cette ville que l'on m'assure très corrompue. Mais la corruption de Corinthe n'empêcha pas saint Paul d'aller y passer bien du temps : ce fut le centre de sa prédication en Grèce. On m'assure que si l'on établissait un couvent pour éducation des jeunes personnes, au bout de peu de temps, on aurait par les dames une grande influence et une certaine liberté. »

Dans cette dernière proposition nous reconnaissons l'idée émise par Dinsart. Quant à la dame russe qui a offert un établissement au Caucase, elle n'est autre que Mme Fricero.

Le 3 janvier 1878, elle a écrit au P. d'Alzon :

« Il est très probable que je sois obligée de retourner en Russie à la fin de cette année... Vous me donnerez un prêtre pour établir une mission au Caucase, n'est-ce pas, mon Très Révérend Père ? Nous tâcherons ensuite d'en avoir deux et plus... »

Une telle proposition ne pouvait pas laisser le P. d'Alzon indifférent.

Le 25 janvier il écrit à Galabert :

« Je vais voir si l'on ne pourra pas nous faire donner par le gouvernement français une mission pour Odessa. On me demande un aumônier catholique pour le Caucase. Je crois que de grandes choses sont prêtes à s'accomplir. »

Au début de février, le P. d'Alzon se rend à Paris. Mais à peine arrivé, il apprend la mort de Pie IX et part immédiatement pour Rome.

De Rome, le 17 mars, il écrit à Mme Fricero et lui pose 9 questions relatives à un établissement en Caucase. La lettre du P. d'Alzon, comme toutes ses lettres à Mme Fricero, est perdue mais les 9 questions sont conservées dans un dossier qu'il ouvrit à ce moment. Elles portent le titre « *Négociations avec Mme Fr[icero] Questions posées le 17 mars 1878* ».

La réponse de Mme Fricero est datée du 25 mars. Son préambule en dit long sur l'effroi qui dut s'emparer d'elle à la réception de ces questions. Il faut reconnaître que leurs perspectives sont bien différentes. Le P. d'Alzon est prêt à foncer tout de suite, impatient même de le faire. Sa correspondante a des vues tout autres. Elle les a déjà exposées au P. d'Alzon, elle les redit encore et elle connaît bien son pays...

« Sur les questions que vous posez il y aurait beaucoup à dire quand on connaît la Russie comme le P. Gagarine et moi la connaissons. » (Aurait-elle consulté le P. Gagarine avant de répondre ?).

Pour elle il faut attendre l'issue de la crise actuelle, attendre surtout le moment où il sera légalement possible d'entrer en Russie pour y travailler à l'œuvre de l'unité. Il faut préparer ce moment par des conversations entre le Pape et l'empereur. Les seules choses possibles en ce moment sont la prière et la diffusion de la vérité par la presse et elle ajoute « *le relèvement du catholicisme en Pologne et à St-Petersbourg* ».

Mais venons-en aux questions du P. d'Alzon et aux réponses de sa correspondante.

1°. Où offre-t-on l'aumônerie ? Préciser le lieu.

2°. Combien de prêtres accepterait-on ?

R. : « *Quand je vous parlais d'une mission à introduire au Caucase, c'était tout à fait éventuellement* » (actuellement on ne peut rien préciser : la conversion est toujours passible de mort).

3°. Pourraient-ils prendre le rite slave ?

R. : « *Pourquoi adopter le rite slave ? Cela soulèverait le problème si délicat du célibat des prêtres.* »

4°. Pourraient-ils emmener des jeunes gens pour apprendre le russe ?

R. : « *Il est impossible à des prêtres étrangers d'apprendre le russe assez bien pour prêcher. Je connais deux prêtres qui feraient des conversions en masse.* » (Autrement dit, c'est sur des Russes qu'il faut compter).

5°. Parle-t-on le vrai russe au Caucase ?

6°. Pourraient-ils donner des leçons tout en étudiant ?

7°. Si le Caucase ne parle pas le russe, où aller pour l'avoir ?

Ces questions étant devenues sans objet n'ont pas de réponse.

8°. À qui s'adresseraient-ils, à des riches ou à des pauvres ?

R. : « *Le mouvement de conversion commencera par les classes élevées comme en 1800.* »

9. S'il est vrai que des Allemands aient émigré pour l'Amérique, des Français pourraient-ils les remplacer ?

Pas de réponse.

La réponse de Mme Fricero aux 9 questions du P. d'Alzon ne laissait rien subsister de son plan... Aussi la déception fut-elle grande. Il l'exprime dans une lettre du 29 mars 1878 à Mère Correnson :

« J'ai reçu hier une lettre de la dame russe qui me promettait monts et merveilles. Cette lettre de 12 ou 16 pages m'a abasourdi. Quand j'ai vu qu'elle parlait avec un enthousiasme ridicule selon moi, j'ai voulu poser des questions ; elle n'a répondu à rien et s'est bornée à dire que tout serait bien obtenu, si le Pape écrivait une bonne lettre au czar. Qu'elle aille se promener ! Est-ce à moi de proposer au Pape des avances... Mais il faut passer par-dessus, avoir son plan et le poursuivre avec acharnement. »

Le P. d'Alzon était évidemment trop bien élevé pour exprimer aussi brutalement son avis à Mme Fricero elle-même.

Il est à supposer qu'il se contentât de ne pas répondre et de poursuivre dans la ligne qu'il s'était tracée : « *...il faut passer par-dessus, avoir son plan et poursuivre avec acharnement* ».

Le jour même où il envoie promener Mme Fricero, il écrit à Galabert à propos de la Russie :

« Je reçois une foule de renseignements au sujet du plan à adopter. Le meilleur de tous est de former des saints. »

Son esprit surnaturel a eu raison de sa mauvaise humeur. L'un me pousse, l'autre me retient. Dieu nous montrera la voie à suivre... En attendant formons des saints...

Le P. d'Alzon n'a plus en ce moment qu'un peu plus de deux années à vivre. Jusqu'au bout il restera obsédé par la Russie, entretenant de ses projets des personnalités romaines, pressant le P. Galabert d'étudier la situation et de préparer l'installation à Odessa, faisant miroiter la Russie aux yeux des jeunes religieux dont il oriente la formation en ce sens.

Sauf erreur, la dernière mention de la Russie dans la correspondance du P. d'Alzon se trouve dans une lettre au P. Alexandre Chilier du 16 septembre 1880 :

« Supposé, comme on le dit, que la Russie se dispose à laisser pénétrer les catholiques chez elle, c'est à Odessa qu'il faudra porter nos efforts. »

Enfin, l'année même de sa mort, il donna à *La Croix* nouvellement fondée un triple article sur la Russie. Il y voyait l'empire des tsars voué à la destruction par le nihilisme, les missionnaires pénétrant dans le pays sous la protection des pays catholiques et les âmes honnêtes poussées par les horreurs de l'anarchie vers la seule vérité.

Dans la lettre de condoléances qu'elle adressa au P. Bailly à la mort du P. d'Alzon, Mme Fricero écrivit :

« Ce cher saint que nous pleurons si sincèrement était un des apôtres les plus ardents et passionnés pour l'Union... » (29).

Laissant de côté toutes leurs divergences de vue – et elles étaient de taille – sur les moyens d'obtenir cette union, elle n'a retenu que l'amour passionné de l'Eglise qui inspirait toute l'action du P. d'Alzon.

C'est, je crois, ce que, nous aussi, avons de mieux à faire.

Rome, 25 avril 1988

P. Désiré DERAEDT.

NOTES

- (1) L'œuvre orientale du P. d'Alzon vue par ses fils dans *Emmanuel d'Alzon dans la Société et l'Eglise du XIXe siècle (Colloque)*, p. 199-220, Paris 1982.
- (2) *Colloque*, p. 226-227.
- (3) *Premières Constitutions des Augustins de l'Assomption*, p. 45, Rome 1966.
- (4) *L'Assomption et ses Œuvres* (éd. 1893), p. 141-183.
- (5) Sur le P. Gagarine et sa pensée, voir les articles de G. REMMERS dans *Christelijk Oosten en Hereeniging*, II (1949-1950), p. 91-101, 165-189, 261-281, et R. TANDONNET, *Le fondateur et l'Union des Églises*, dans *Études*, t. 291, p. 182-195 (Novembre 1956).
- (6) M. JUGIE, *J. de Maistre et l'Eglise gréco-russe*. Paris, 1922.
- (7) D'après *Notes et Documents*, III, 545-550.
- (8) Lettre du 18 octobre 1854 à Mère Marie-Eugénie de Jésus.
- (9) BAILLY, *Écrits*, t.18, p. 201-217.
- (10) TANDONNET, o. c., p. 188-189.
- (11) J. WALTER, *Les Assomptionnistes au Proche-Orient (1863-1980)*. p. 15-16. Série Centenaire n° 6, Paris.
- (12) Cités par REMMERS, o. c., p. 105 et n. 1.
- (13) Constitutions de 1855, *Premières Constitutions*, p. 43.
- (14) Picard à Bailly, 9 mars, 30 mars, 10 avril, 27 avril 1862. Galabert à Bailly, 6 avril 1862. *Avec quoi fera-t-on tout cela ? On ferait mieux d'accepter la fondation qu'on nous offre à Londres... Le cardinal Barnabò lui-même se montrera très sceptique* (Journal de Vincent de Paul Bailly, Entretien du 10 janvier 1962 avec Barnabò, BAILLY, *Écrits*, t. 23, p. 51-64). Et Mère Marie-Eugénie confiera au P. d'Alzon : « *Le cardinal Barnabò, à ce qu'on dit, vous regarde comme un homme à projets* » (12 mai 1862).
- (15) VAILHE, *Vie II*, p. 325-344.
- (16) Mgr Lavigerie, directeur des Écoles d'Orient – Mgr Talbot, consultant de la Propagande – Mgr Simeoni, secrétaire de la Propagande pour les Affaires orientales – Les Résurrectionnistes, Mgr Howard.
- (17) T.D. 1-5, p. 198-207.
- (18) Sur le séjour à Constantinople : SOFRANOV, *Histoire du mouvement bulgare vers l'Eglise catholique au XIXe siècle*, Rome-Paris, 1960. VAILHE, *Vie II*, p. 354-372. J. WALTER, *Les Assomptionnistes au Proche-Orient*, p. 18-21.

IX. SCHISME ET ORIENT CHRETIEN

(19) *Écrits Spirituels*, p. 826-827.

(20) Sur la fondation des Oblates de l'Assomption voir notamment P. TOUVENERAUD et Sœur MARIE-LEONIE, *La fondation des Sœurs Oblates de l'Assomption*, Série Centenaire n° 4, Rome.

(22) A Galabert, 28 octobre 1878.

(23) T.D. 40, 121-124,

(24) À Picard, 19 juin 1877.

(25) T.D. 40, 127-129.

(26) Les ACR possèdent 9 lettres de Mme Fricero au P. d'Alzon entre le 15 août 1877 et le 30 janvier 1879). Aucune du P. d'Alzon.

(27) A Galabert, 7 septembre 1877. (27) A Galabert, 7 septembre 1877.

SESSION D'ALZON

25 avril 1988

C. Interventions après la conférence du P. Désiré DERAEDT

« Le Père d'Alzon, le schisme et l'Orient chrétien »

P. Louis-Armel PELATRE.

Introduction avant la conférence.

Je pense à ce que le P. Edgar nous disait hier sur Saint Augustin et le P. d'Alzon. Lors de la mort de Saint Augustin, c'est tout un monde qui mourait, et pourtant ça continuait. Quand le Père d'Alzon est mort, c'est tout un monde aussi qui s'écroulait, et pourtant l'esprit d'Alzon n'était pas mort. Je pense que pour l'Orient aussi : beaucoup de choses se sont écroulées, mais ça continue quand même. Nous écoutons maintenant le Père Désiré qui nous parle de la façon dont tout a commencé. Nous célébrons cette année, en ce mois d'avril, le 125^e anniversaire de la venue du P. d'Alzon à Constantinople, et précisément à Kadi Köy où il a célébré la messe, et où nous gardons toujours ce souvenir.

P. Louis-Armel PELATRE.

(Après la conférence).

Merci au Père Désiré pour le tableau suggestif qu'il nous a fait de la situation. Il nous reste à peine vingt minutes pour les questions.

Sœur Thérèse-Maylis.

Ce n'est pas une question (j'en aurais beaucoup). Mais je voudrais d'abord partager quelque chose que j'ai relu hier soir dans les dossiers que j'avais emportés. C'est une lettre du P. d'Alzon il y a 125 ans, vous l'avez souligné, le 25 avril 1863, de Rome, à Mère Marie-Eugénie, au retour de ce premier voyage.

« Me voici à Rome avec un travail assez fort, ma chère fille. Je vous écris entre mon rapport au Pape sur ce que j'ai vu, et que je viens de finir, et la rédaction définitive de nos Règles, que M. Chaillot a révisée ce matin avec moi, et dont il me promet l'approbation d'ici à quinze jours. Vous voyez que les choses vont bien. Cela me décidera peut-être à rester, si c'est nécessaire, quelques jours de plus à Rome. Priez et faites prier à cette intention. Adieu, ma fille, mille fois vôtre en Notre-Seigneur. »

Et en note :

« Je n'ai pas encore vu le Pape. Mais le Cardinal Barnabo m'a admirablement reçu. Je n'écris à aucune de vos filles, le temps me manque tout à fait. »

P. Antoine WENGER.

Je ne vais pas beaucoup intervenir dans cette discussion, puisque j'aurai l'occasion de revenir cet après-midi. Mais je voudrais dire que cet abbé Chaillot n'a pas eu une bonne influence, ni sur le rapport ni sur le Père. La conversation qu'ils ont eu la veille, le 24, était vraiment de très bas niveau. Ils discutaient du Seigneur qui n'est pas présent, qui n'est pas honoré dans les liturgies grecques, de la vénalité du clergé grec... (il lit une note) : « Mgr Chaillot lui parle d'une prophétie de Marie de Bologne : il n'y aura de salut pour ces peuples que dans le retour au rite latin. Mais,

remarque le P. d'Alzon, Rome ne désire pas tant le rite latin » ; Et l'autre conversation, c'est avec le P. de Ratisbonne.

« Le 24 avril, le P. d'Alzon lui dit : il faut des Français là-bas ; on ne peut pas le dire ici, mais en Orient on repousse plus le Pape parce qu'il est italien que parce qu'il est Pape ; ceci résulte de ma conversation avec les chefs des différents rites schismatiques que j'ai absolument dû voir. Le malheur est que les Français, en dirigeant, laissent trop voir leur esprit de domination. Ils ne reconnaissent pas la supériorité des Italiens qui sont plus fins et plus patients. »

P. Daniel STIERNON.

On est abasourdi par la façon dont le P. d'Alzon présente en deux mots le schisme de Photius, alors qu'il avait surmonté à époque les suspicions qui pesaient sur saint Augustin, surtout depuis le jansénisme. Pour la présentation du schisme de Photius, il partage les idées communes ; les historiens de cette époque présentent Photius comme emporté par l'orgueil. Mais en même temps, il perçoit (et c'est important pour un missionnaire là-bas) qu'il faut l'humilité. Car s'il y a quelque chose qui repousse l'Orient, c'est certainement l'arrogance des latins, depuis les Croisades où ils sont venus en conquérants. Nos Pères ont peut-être un peu suivi cette ligne, qui était assez générale, de considérer l'Orient comme en pleine décadence. À l'époque de Photius, s'il y avait une Église en décadence, c'était l'Église latine, qui commençait à chavirer, tant et si bien que le « *Liber Pontificalis* » s'arrête à l'époque de Photius, tandis qu'à cette époque c'était la grande renaissance de l'humanisme byzantin. On se rend compte dans quelle déviation nous sommes tombés, et on s'en relève difficilement. Il faut cette humilité pour reconnaître les richesses des autres. Le P. d'Alzon admirait les richesses des Pères orientaux, mais il semblait penser que ces richesses nous appartenaient à nous, latins, et n'appartenaient plus à l'Église orthodoxe.

P. Arno BURG.

On pourrait peut-être aussi souligner qu'à l'époque du P. d'Alzon jusqu'à notre temps on n'a pas bien compris ce qu'est le "rite". On pensait que le rite était le rite liturgique uniquement, tandis que pour un Oriental, le rite est tout l'ensemble qui forme une "nation", comme on disait à l'époque : ça comprend la théologie, le droit canonique, toute la culture ; la liturgie en est une partie importante, mais à cette époque-là on ne voyait que la liturgie, on voulait imposer la liturgie latine, et on croyait qu'alors tout serait bien organisé. Jusqu'au Concile de 1870, dans la préparation, il y avait encore des évêques (entre autres le fameux Patriarche latin de Jérusalem) qui voulaient absolument imposer le rite latin. Ils disaient que pour faire des Orientaux de vrais catholiques, il fallait en faire des latins, sans quoi ils resteraient toujours des catholiques de deuxième catégorie. D'autre part, je crois aussi (et vous l'avez bien souligné) que ce rapport envoyé à Rome par le P. d'Alzon après sa visite à Constantinople a été très inspiré par Mgr Brunoni, le vicaire apostolique. C'est lui qui voulait faire venir les assomptionnistes, notamment à cause de l'argent. Ces idées qui sont dans le rapport sont bien de Mgr Brunoni, je crois que le P. d'Alzon en parle plus tard dans une lettre.

P. Antoine WENGER.

Le cardinal Barnabo dit au P. d'Alzon : Comment pouvez-vous attribuer ces idées à Mgr Brunoni alors qu'il sait pertinemment que ce ne sont ni celles de la Congrégation, ni celles de Pie IX ? Et il ajoute qu'on va lui écrire en ce sens. Comment a-t-il pu vous inspirer ces sentiments, notamment sur le rite et sur l'intégration des Grecs, des Bulgares et des Arméniens dans un séminaire latin de culture française, se demande le Cardinal.

P. Claude MARECHAL.

Je ne suis pas étonné outre mesure de ce que le P. d'Alzon comprenne le schisme de Photius à travers des images d'Épinal. Quand on voit ce qu'on a pensé de Luther et la représentation qu'on a eue de lui dans le catholicisme, on s'imagine bien que l'on vivait sur des images qui

n'étaient pas du tout mises en question, et le procès qu'on faisait à Luther presque jusqu'à Vatican II dans l'Eglise catholique était lié aussi à l'orgueil et à la concupiscence, concluant que rien de bon ne peut venir de là. Cela fonctionnait un peu de la même façon pour l'hérésie et le schisme.

Deuxième question. Nous avons le rapport du P. d'Alzon de 1863 : il est alors acquis à la latinisation de l'Orient pour la réintégration dans l'Eglise catholique. Et par la suite, il va non seulement accepter les rites orientaux mais il va être très préoccupé, lorsqu'il pense à la Russie, d'apprendre la langue et de se situer en vérité, de respecter l'identité autant que faire se peut.

Sous quelle influence est-il passé d'une « latinisation » au respect de l'expression chrétienne de ces peuples ?

P. Désiré DERAEDT.

C'est parce que le Pape a montré que tel était son désir. C'est la réaction du Pape à son rapport qui l'amène à une révision.

P. Louis-Armel PELATRE.

A cette époque, c'est le Saint-Siège qui avait des idées nouvelles. Les idées de Brunoni étaient celles de son clergé, de l'ensemble des nombreux missionnaires. Les assumptionnistes n'ont pas été bien accueillis parce qu'ils étaient des nouveaux venus, avec des idées nouvelles qu'on ne voulait pas appliquer sur place. À Istanbul, on nous a donné le quartier de Koum Kapou, il n'était pas question de nous laisser entrer dans un des beaux quartiers habités par les chrétiens.

P. Antoine WENGER.

Vous avez parlé de l'image d'Epinal que l'on avait du schisme de Photius. La même chose existe pour le schisme russe. Parfois c'est affreux. À l'occasion de la guerre de Crimée (1854-1856), que déclare dans un mandement l'Archevêque de Paris, bien connu du P. d'Alzon, Mgr Sibour ? L'Archevêque annonce à la France que la « guerre qu'elle va faire à la Russie n'est point une guerre politique, mais une guerre sainte. Ce n'est point une guerre d'Etat à Etat, de peuple à peuple, mais uniquement une guerre de religion. Toutes les autres raisons mises en avant par les Cabinets ne sont, à les bien prendre, que des prétextes. La cause véritable de cette guerre, la cause sacrée, la cause agréable à Dieu, c'est la nécessité de repousser l'erreur de Photius, de la dompter, de la briser : tel est le but avoué de cette croisade, tel avait été le but latent de toutes les autres croisades qui, au reste, ne l'avouaient. » C'est terrible. Ce texte est cité avec beaucoup de tristesse par Alexis Stepanovitch Khomiakov dans son livre paru en 1872 : « L'Eglise latine et le protestantisme au point de vue de l'Orient » (Lausanne, 1872). Le P. d'Alzon a pu connaître ces textes parlant de la Russie à laquelle il s'intéressait tant.

Vous avez parlé de Mme Fricero. J'ai été passionné parce que j'ignorais cela. C'est une réserve que, heureusement, vous vous êtes gardée (rires, applaudissements). Non, mais c'est heureux, car l'exposé a été passionnant. Le seul regret que j'ai est que nous n'avons pas réussi à trouver qui est cette Madame Fricero.

P. Désiré DERAEDT.

Elle était en relation avec les Religieuses de l'Assomption.

Sœur Thérèse-Maylis.

Je n'ai pas pu découvrir son nom dans nos archives, mais je ne désespère pas de le trouver un jour. Il nous semblait qu'une des rencontres aurait pu avoir lieu à Auteuil. Mais cela reste une hypothèse.

P. Désiré DERAEDT.

Nous savons qu'elle a habité au Mans, mais nous ne savons rien de son mari.

P. Claude MARECHAL.

Une chose m'a frappé depuis le début de ce colloque. On prend des filons qu'on exploite pour mieux comprendre. Je crois que c'est légitime, on ne peut travailler que comme ça. Mais en fait, je crois qu'il faudrait mettre ces filons en parallèle et voir comment ils se tiennent les uns aux autres. Je me demande comment le P. d'Alzon pouvait mener tout cela de front ? Sa prière, sa correspondance (on a vu qu'en rentrant de Constantinople il s'occupe aussi des premières Constitutions) ... Je n'arrive pas à comprendre comment cet homme pouvait fonctionner avec tant de soucis simultanés.

Sœur Clare Teresa.

C'était son charisme d'être fondateur, de mettre toutes ces choses ensemble dans une spiritualité, dans une vie, et, comme Claude vient de l'évoquer, d'être capable d'embrasser toutes sortes de choses. Nous voyons peut-être parfois cela comme un défaut, mais je crois qu'à son époque il a été une personne ardente, qui réalisait, à partir des idées qu'il pouvait avoir. Et particulièrement en ce qui concerne l'Orient, on se rend compte qu'à l'époque peu de gens étaient informés.

Session d'Alzon
25 avril 1988
P. Charles MONSCH

Chapitre X

LES HOMMES ET LES FEMMES DE LA MISSION D'ORIENT

La chronologie de la Mission d'Orient commence par la mort de la mère du P. d'Alzon. Pourquoi ? Parce que tout est parti de là. Comme beaucoup de grands projets, celui-ci est parti d'une chose triviale, d'une histoire de gros sous. En 1860, le P. d'Alzon a hérité de sa mère décédée. Il s'agissait de 600 000 francs de l'époque (dont 400 000 immédiatement disponibles), somme considérable, puisqu'elle correspond à quelque 9 millions de francs d'aujourd'hui. La nouvelle s'est vite ébruitée, d'autant mieux que le P. d'Alzon lui-même ne se gênait pas pour en parler, affirmant qu'il voulait se débarrasser au plus vite de cette somme, qui pesait à son esprit de pauvreté. Ce sont surtout les milieux romains qui en ont vent, et les appétits s'aiguisent. On connaissait la générosité et l'esprit ultramontain du Père.

À partir de là, la naissance de notre Mission d'Orient est le fruit d'un ensemble de rêves, d'utopies, d'illusions, de quiproquos et de malentendus. Ce fut surtout chez le P. d'Alzon le résultat d'un acte de foi. Le Père d'Alzon rêve d'abord. Il rêve de racheter le Cénacle de Jérusalem, où Notre-Seigneur célébra la dernière Cène. Le Cénacle est aux mains des musulmans. Là-dessus vient se greffer un deuxième rêve, celui de racheter le tombeau de la Vierge (un des deux tombeaux présumés), aux mains des orthodoxes. Mais là il a été mal renseigné ; il prend pour le tombeau de la Vierge le terrain de la Dormition de la Vierge sur le mont Sion, à côté du Cénacle. Puis il veut établir un séminaire pour former les Maronites à Jérusalem. 1860 est l'année des grands massacres des Maronites par les Druzes. Mais d'autres et de plus puissants sont sur les rangs pour ce projet, notamment Mgr Lavigerie, fondateur des Pères Blancs. Bien appuyé en cour de Rome, Lavigerie réussit à se faire accorder le séminaire.

Les milieux romains réussissent à intéresser le Pape Pie IX d'abord, le P. d'Alzon ensuite, à la mission auprès des Bulgares. Ce qui se cache derrière cet objectif apostolique, c'est la délégation apostolique de Constantinople, criblée de dettes, que le St Siècle ne peut éponger. Mais en même temps cette mission auprès des Bulgares va dans le sens du grand projet du Pape, qui est de favoriser l'émancipation des minorités dans les Balkans, pour contrecarrer l'avancée de l'impérialisme russe dans ces régions.

Le 4 juin 1862, à l'audience publique, Pie IX se serait adressé au Père d'Alzon en lui déclarant : « Je bénis vos œuvres d'Orient et d'Occident ». Cet événement marqua profondément le P. d'Alzon et la scène fait partie de ce qu'on est convenu d'appeler la « mythologie assomptionniste ». (1).

L'entourage du Pape multiplie à plaisir les suggestions à l'adresse du Père d'Alzon, embrouille même parfois les pistes, sans que le Père s'en laisse impressionner, sûr qu'il est d'être dans la direction que le Pape veut lui donner. Les Pères Résurrectionnistes polonais, qui se disent

*X. LES HOMMES ET LES FEMMES
DE LA MISSION D'ORIENT*

également investis de la même mission en Orient, réussissent à arracher aux autorités romaines le droit exclusif de la mission auprès des Bulgares unis. Le P. d'Alzon, généreusement, la leur laisse, et se rabat sur les Latins de Bulgarie et sur les Grecs d'Andrinople. Pie IX, ignorant sans doute les manœuvres de ses dicastères, confie au P. Galabert, qu'il reçoit à la veille de son départ pour Constantinople, le soin de fonder un séminaire à Andrinople. Le P. Galabert ne pourra jamais réaliser ce projet ; il devra se contenter de faire l'école à des enfants de toute provenance.

A. Père Victorin GALABERT (1830 – 1885)

Quel était l'homme que le P. d'Alzon allait lancer en Orient, pour jeter les bases de l'œuvre ?
GALABERT (Victorin).

Né le 6 novembre 1830 à Montbazin (Hérault).

Etudes secondaires à Montpellier.

Etudes de médecine à Montpellier (1849-1854).

Docteur en médecine en 1854.

Noviciat à Nîmes : 1854-1855.

Théologie à Rome : 1855-1858.

Prêtre en 1857.

Docteur en droit canonique en 1858.

Professeur au collège de Nîmes : 1858-1862.

A Constantinople et à Andrinople : 1862-1863.

A Philippopoli : 1863-1866.

A Andrinople : 1866-1885.

Mort à Nîmes le 7 février 1885.

Le P. Galabert a 32 ans en 1862. Il arrive à Constantinople le 20 décembre 1862. Il est bien armé pour cette tâche. À la fois humble et équilibré, d'une sûreté de jugement et d'une générosité à toute épreuve. Il a les apparences d'un ours mal léché, sa tenue est négligée ; son embonpoint et sa calvitie précoce lui donnent un aspect assez original. Dès son arrivée à Constantinople, il tient son journal. Ses premières impressions sont peu engageantes. Il visite les communautés religieuses de la ville. Elles sont nombreuses, toutes installées à Galata-Péra ou sur la rive asiatique. Elles ont de belles et grandes églises et d'innombrables écoles. La délégation apostolique (Mgr Brunoni) a 400 000 F de dettes, dont le P. d'Alzon paiera la moitié. Les rivalités entre communautés sont vives. Mais le P. Galabert est admis, d'abord pour sa mine humble, mais aussi à cause de la réputation de générosité du P. d'Alzon.

Le P. d'Alzon, arrivé à son tour à Constantinople, attend le retour de la première tournée que le P. Galabert fait en Bulgarie. Ce que son disciple lui dit, et qui n'est pas rassurant du tout (surtout les nouvelles manœuvres des Résurrectionnistes contre nous) décident le P. d'Alzon à faire créer tout simplement une école primaire pour les enfants du tout venant à Philippopoli. Le 10 décembre 1863, l'école St-André, première maison assumptionniste en Orient, ouvre avec 90 élèves. Le fameux collège ne viendra que vingt ans après !

Le P. Galabert commence son école avec un frère convers dégourdi qui sait faire la classe et la cuisine. A Philippopoli, il y a des catholiques latins un peu primitifs et méprisés par le reste de la population, les Pavlikans. C'est dans leurs rangs que le P. Galabert recrute ses premiers élèves. Voilà le docteur en médecine et en droit canon maître d'école, enseignant les rudiments de l'alphabet et du calcul. Apprenant à de petits marmots à se faire une paillasse, à tenir une cuillère et bien d'autres soins corporels élémentaires. Le P. Galabert se donna personnellement à cette humble tâche jusqu'à la fête de Pâques 1865. À ce moment-là, il pratiquait déjà à la perfection le turc et le bulgare, travaillant à une grammaire à l'usage des Pavlikans. Il profitait des soirées

X. LES HOMMES ET LES FEMMES DE LA MISSION D'ORIENT

d'hiver pour organiser des cours d'adultes, des soirs de mai pour célébrer le mois de Marie, dévotion inconnue en Orient, comme le chapelet. Cela lui attira le peuple des humbles.

En 1864, le P. Galabert inaugura en Bulgarie une tradition typiquement assumptionniste : la procession de la Fête-Dieu à travers les rues de la ville, sous l'égide des consuls de France et d'Autriche et sous la protection des gendarmes de Toustain Pacha (2).

À partir de 1865, l'activité du P. Galabert prit une nouvelle tournure. Les Bulgares réussirent à obtenir enfin un évêque digne d'eux, en la personne de Mgr Popov, prêtre bulgare converti. Il prit le P. Galabert comme conseiller et compagnon de toutes ses visites. La situation du P. Galabert était des plus délicates, entre son évêque et les manœuvres des Résurrectionnistes. En très peu de temps il réussit à réconcilier ceux-ci avec le nouvel évêque. Les Bulgares unis étaient confiés aux Résurrectionnistes, les Latins aux Conventuels et aux Capucins. Il restait néanmoins beaucoup à faire pour les assumptionnistes nouveaux venus qui s'occupaient du reste.

Le P. Galabert, accompagnant son évêque à Andrinople, projeta d'y ouvrir une école de filles qui soulèverait moins de difficultés que l'école de garçons. La fondation des Oblates en 1865, est à mettre en rapport avec la correspondance échangée entre le P. d'Alzon et le P. Galabert dans ces années-là. Rentré en Europe en 1867, le P. Galabert obtint que les premières Oblates lui soient envoyées l'année suivante, avec Mère Thérèse.

Le P. Galabert avait encore de vastes projets qu'il ne put qu'esquisser : la création d'une école normale d'instituteurs, d'un institut agricole, et surtout d'un séminaire slave. Il dut passer beaucoup de temps à convaincre les Résurrectionnistes et les Conventuels qu'il n'avait pas l'intention de les concurrencer. Il fut obligé d'envoyer en France ses premières vocations de l'école de Philippopoli : ce furent les premiers assumptionnistes bulgares Francesco Chiskoff et Luigi Dimitroff : remarquez les noms italiens dont on les affubla pour ne pas éveiller les soupçons des Résurrectionnistes.

Le P. Galabert prit en mains la vie monastique bulgare, en donnant une règle plus précise à l'œuvre du moine Pantéléimon et de son disciple Nicétas, higoumène d'un curieux couvent mixte d'hommes et de femmes, dont la spiritualité était axée sur la dévotion eucharistique.

Le P. Galabert accompagna son évêque au Concile Vatican I. Il fut le théologien du groupe des évêques orientaux au Concile, dont beaucoup ne savaient pas le latin.

En 1877, éclata la guerre russo-turque, avec ses massacres épouvantables des populations civiles et ses épidémies de typhus. Le P. Barthélémy Lampre, d'abord seul, se dévoua et mourut à la tâche. Il était pharmacien diplômé et put mettre ses connaissances à profit. Le P. Galabert accourut, ouvrit deux ambulances à Andrinople, avec les Sœurs Oblates. Andrinople fut prise par les Russes et la mission coupée en deux. Le P. Galabert ouvrit un orphelinat pour recueillir les enfants abandonnés qui erraient par centaines dans les campagnes. Il s'occupa aussi bien des Turcs que des Russes et rencontra à ce sujet le général Stolypine, gouverneur de Thrace, dont il avait connu la petite sœur, élève de l'Assomption à Paris. À ce moment-là le P. Galabert fut autant et plus médecin que professeur ou prêtre ; mais il ne parle qu'allusivement de cette activité extraordinaire. Après la fin des hostilités, il créa l'alumnat de Kara Agatch en 1878. Après la mort du P. d'Alzon, il tenta une nouvelle fois de s'occuper des petits Bulgares unis, il en fut empêché par le nouvel évêque conventuel Menini. En 1882, un bref pontifical nous autorisa à ouvrir des chapelles et des écoles des deux rites. Mais l'opposition des deux évêques nous en empêcha. Malgré l'opposition de l'évêque latin, il réussit à ouvrir le collège de Philippopoli en 1884, un an avant sa mort. L'année d'avant, il avait ouvert à Koum Kapou, quartier de Stamboul jusque-là délaissé par les ordres religieux, une école de quartier, fréquentée par les petits Grecs, Arméniens, Turcs, Latins.

Le P. Galabert est le témoin actif de la scission des Sœurs Oblates. Sœur Jeanne de Chantal Dugas, Supérieure des Sœurs d'Orient, soutint entièrement le Père dans cette affaire.

X. LES HOMMES ET LES FEMMES DE LA MISSION D'ORIENT

À ce moment-là, le Père a 54 ans. Prématurément vieilli, miné par l'asthme, il apparaît sur les photos comme un vieillard. Il part à Paris pour se soigner, puis à Nîmes, où il meurt le 7 février 1885, à l'âge de 55 ans.

Deux de ses pensées :

« Il faut avoir le courage de travailler dix ou quinze ans sans succès apparent. »

« Nous serons les semeurs, et cette graine portera les fruits que nos 3 successeurs recueilleront. »

B. Sœur Jeanne de Chantal DUGAS (1848-1940)

Joséphine Dugas était une jeune fille gaie, ardente, aimant le chant, le jeu, le bruit. Une vraie méridionale, aux grands yeux noirs, de petite taille. Avec l'âge, elle allait forcir, mais gardera jusque dans un âge avancé ce regard de feu que lui admiraient les femmes turques.

À la suite d'une retraite, elle fut dirigée par son confesseur vers le Père d'Alzon, en 1868. Elle a vingt ans. Voici le dialogue entre le fondateur et elle :

— « Qu'est-ce qui vous attire dans la vie religieuse, quelles sont vos qualités, vos défauts ? »

— « Mon défaut dominant est certainement la vanité. »

— « Qu'est-ce qui vous fait constater cela ? »

— « C'est que je ne puis supporter d'être mal habillée, il faut absolument que je sois bien mise. »

— « Alors vous êtes certainement faite pour l'Assomption. Car, moi aussi, je veux que mes Oblates aient une tenue soignée, distinguée même. »

Sœur Jeanne de Chantal resta fidèle à ce trait et de son caractère et de la Congrégation naissante. Elle fut une lingère émérite.

Maîtresse des novices à Sèvres en 1883, elle disait :

« Soignez votre extérieur, c'est par là que le monde vous jugera d'abord. »

Sur les quelques photos que nous avons d'elle, on la voit tirée à quatre épingles, redressant sa petite taille, avec le léger pli latéral des lèvres, qu'on voit souvent chez les femmes bulgares.

Son premier souci pour les enfants qu'elle recueillait, que ce soit à Andrinople ou à Bagnolet, fut de les baigner, de les peigner et de les habiller.

Dès ses vœux perpétuels, à 23 ans, elle fut nommée supérieure de la communauté de Nîmes. Pendant six ans, elle vécut dans la proximité immédiate du fondateur, plus que n'importe quelle autre Sœur de sa Congrégation. Celui-là avait déjà, dès ce moment-là, ses visées sur son affectation future. Il la formait quotidiennement pour cette tâche. En annonçant au P. Galabert le départ d'un nouveau groupe de religieuses pour l'Orient, il les énumère :

« Je vous envoie les Sœurs Christine Badetti, Alexandrine Compand, Nathalie Puech, Delphine Geniès, Françoise Chambourdon et enfin Sœur Jeanne Dugas, que je veux établir supérieure de toutes les maisons d'Andrinople. »

C'était en 1876.

L'année après son arrivée éclate la guerre russo-turque. J'ai déjà parlé du dévouement des Pères Barthélémy Lampre et Victorin Galabert. Sœur Dugas accompagna les Pères pour recueillir les centaines d'hommes, de femmes et d'enfants exténués ou blessés, à l'arrière du front. Les enfants, sans distinction de race ou de religion, furent soignés. Beaucoup d'entre eux moururent et reçurent le baptême in extremis. Pieuse coutume familière aux religieuses sous toutes les latitudes : « Faire de petits anges », comme elles disaient. Pour nourrir ces centaines d'enfants, les Sœurs eurent le bonheur de recevoir l'aide d'un généreux marchand de Karagatch, M. d'Orfani, qui envoya des charretées de farine en provenance de ses moulins. Comme dit la

X. LES HOMMES ET LES FEMMES DE LA MISSION D'ORIENT

légende, ce bienfaiteur fut récompensé par la vocation oblate de sa belle-sœur et de sa nièce, qui travaillèrent à leur tour en Orient.

Les Religieuses, encouragées par Sœur Jeanne, s'imposèrent de rudes privations pour nourrir et vêtir leurs enfants. Elles souffrirent cruellement de la faim, comme les religieux. Seul subsistait l'impeccable habit religieux, qui en imposait à tous les combattants.

En 1882, Sœur Jeanne de Chantal fut au centre de la crise qui secoua sa Congrégation. Elle fut certainement l'élément moteur du groupe qui voulut avant tout être fidèle aux Pères. Elle reçut fraternellement Mère Chamska venue recueillir en Orient les avis des différentes sœurs ; mais avec toutes les autres, elle lui remit sa réponse écrite, où elle déclarait vouloir rester au service de l'apostolat des Pères.

La même année 1882, nous voyons Sœur Jeanne à Constantinople, cherchant un local pour sa future école en plein quartier turc de Stamboul. Elle le trouva à Koum Kapou et l'inaugura avec le P. Galabert le jour de Noël. Dès le lendemain, elle était appelée en France par le P. Picard. Il faut dire qu'on avait reconnu, à Paris, le caractère exceptionnel de cette femme. Elle prit en main le noviciat des Oblates missionnaires établi à Sèvres. Elle venait avec trois novices et une postulante orientales.

Elle imprima à la nouvelle génération d'Oblates une direction ferme et sévère, exigeant la droiture et l'ouverture de cœur. Elle n'excluait pas la joie débordante des récréations qu'elle savait animer.

En 1883, année de fondation de *La Croix*, elle inaugura le premier atelier typographique féminin de la Bonne Presse à Sèvres. Puis elle le transporta plus près du lieu de l'impression, Rue François 1er. Il fallait trouver des locaux pour la Bonne Presse grandissante, et là encore son talent s'exerça : ce fut Sœur Chantal qui dénicha l'affiche de vente de l'atelier de Gustave Doré qui venait de décéder. Ce fut le début des ateliers du 3 Rue Bayard auxquels était liée la vente de l'hôtel du général Foy au 20 Cours la Reine. À ce moment-là se produisit un événement imprévu : Sœur Jeanne prend apparemment peur devant l'ampleur des développements de cette œuvre gigantesque, dans laquelle elle a eu à jouer un rôle majeur. Elle demande un poste plus modeste. Voilà du moins la version officielle. Mais on peut supposer que l'arrivée des deux Sœurs Franck, femmes de condition supérieure, ne permettait plus le maintien de Sœur Jeanne à la tête des ateliers de la Bonne Presse. De toutes façons, le P. Picard avait déjà prévu Mère Marie du Christ Mauvise comme supérieure majeure de la branche parisienne des Oblates.

En 1885, la mort du P. Galabert la frappe douloureusement. J'ai photocopié une lettre d'elle, où elle demande de ses nouvelles.

Après avoir ouvert à Clairmarais une école de filles, on la voit de retour à Koum Kapou. Après un nouveau séjour en France, elle ouvre à Andrinople, en 1890, l'externat Sainte-Hélène qui fut la plus florissante de nos écoles en Orient. Pour ouvrir cette école dans ce quartier d'Andrinople, il-fallait une bonne dose de courage, car le clergé orthodoxe anathématisait les parents qui y envoyaient leurs enfants. Cet établissement allait disparaître dans l'incendie général de la ville d'Andrinople en 1905, pour renaître partiellement de ses cendres jusqu'en 1914. Nommée supérieure à Ismidt, elle réussit grâce à son culot phénoménal, à faire libérer des prisonniers bulgares enfermés par les Turcs dans une prison de la ville.

En 1914, expulsée par les Turcs, Sœur Jeanne de Chantal commence une nouvelle étape de sa vie alors qu'elle a déjà 66 ans : l'action sociale dans les bidonvilles de la banlieue parisienne. En 1925, à 77 ans, elle crée un dispensaire à Bagnolet dans ce qu'on appelait la zone. Elle garda la direction de l'œuvre jusqu'en 1936. A 88 ans, elle rejoignit la Maison-Mère pour y mourir en 1940. Son livre de chevet resta jusqu'au bout le livre des méditations du Père d'Alzon.

C. Père Joseph (Vincent) GERMER-DURAND (1845-1917)

Né le 23 septembre 1845 à Nîmes.

Etudes secondaires au collège de Nîmes (-1863).

Noviciat à Nîmes : 1863-1865.

Profession perpétuelle en 1865.

Etudes de philosophie et de théologie : 1865-1869 à Nîmes.

Prêtre en 1869.

1869-1872 : Collège de Nîmes.

1872-1877 : Paris, Le Pèlerin.

1877-1912 : Jérusalem, Notre-Dame de France.

1912-1917 : Rome, puis San Remo.

Décédé à San Remo le 27 septembre 1917.

Joseph Germer-Durand est le fils du directeur du Collège de l'Assomption à Nîmes. Il a été complètement élevé depuis son plus jeune âge et à tous les niveaux de ses études, dans l'ambiance de l'Assomption. Sa mère devenue veuve prendra le voile chez les Oblates sous le nom de Sœur Cécile et partira en Orient pour Kara Agatch.

Dès son enfance également, il manifesta des goûts pour la bibliophilie, la numismatique, l'épigraphie, la paléographie.

Après avoir enseigné au Collège, une fois prêtre, il vint fonder *le Pèlerin* à Paris (avant le P. Vincent de Paul Bailly, qui ne le prit en main qu'en 1877). Il collabora également à *La Croix*.

C'est en tant que rédacteur du *Pèlerin* qu'il fut amené à conduire en Terre Sainte plusieurs pèlerinages de prière et de pénitence. À l'issue du pèlerinage, de 1887, il resta en Terre Sainte pour y vivre jusqu'en 1912. L'Assomption venait d'acheter un vaste terrain pour y construire une hôtellerie destinée à recevoir les pèlerins que les Pères amenaient chaque année. Premier Supérieur de Notre-Dame-de-France, il le resta jusqu'en 1898. Ce fut un noviciat et une maison d'études où furent formés de nombreux jeunes assomptionnistes, entre autres le P. Gervais Quenard, futur Supérieur général de la Congrégation. Le Père Germer-Durand, aidé du comte de Piellat et du P. Étienne Boubet, dirigea les travaux de construction qui s'étendirent sur plus de vingt ans. Il créa dans une aile du bâtiment le musée archéologique de Palestine, le premier du genre, aujourd'hui disparu. Il acheta sur le mont Sion, près du Cénacle, quelques hectares de terrain autour d'une grotte où l'on vénérât les restes du palais de Caïphe et les lieux du reniement de St Pierre. Il y fit des fouilles remarquables qui permirent de prouver l'authenticité du site de St-Pierre en Gallicante (« au chant du coq »). En même temps, il guidait des caravanes de jeunes assomptionnistes pour faire des relevés et des fouilles archéologiques dans le désert. Il collabora à l'Ecole biblique du P. Lagrange et à la *Revue biblique*. Un article posthume du P. Benoît sur soixante ans de travaux archéologiques de l'Ecole biblique de Jérusalem, signale le P. Germer-Durand comme un des premiers collaborateurs de l'Ecole pour les inscriptions grecques. Il jalonna sur des centaines de kilomètres le réseau des voies antiques au Moyen-Orient, en retrouvant les bornes milliaires posées par les Romains (le long du chemin actuel des pèlerins de la Mecque). Il retrouva l'emplacement des camps fortifiés et des tours de garde romains. Il avait le don d'enthousiasmer les jeunes pour ces expéditions : par monts et par vaux, il faisait chanter et avait lui-même un talent de poète fantaisiste et imaginaire. Il avait une certaine facilité pour compléter les inscriptions tronquées. De nombreuses délégations scientifiques de divers pays furent accueillies et guidées par lui. Il reste de lui, entre autres, le fameux *Guide de Palestine*, l'un des plus complets qui n'ait jamais paru.

X. LES HOMMES ET LES FEMMES DE LA MISSION D'ORIENT

Ses cahiers de fouilles de St-Pierre en Gallicante comportent plusieurs centaines de pages où il consigne fidèlement toutes ses découvertes, avec de nombreux croquis à l'appui.

Un des étudiants de cette époque a raconté plus tard les souvenirs des expéditions à travers le désert :

« Le P. Germer avait su grouper autour de lui les fervents de l'archéologie. On les appelait le groupe des "milliéristes". De ce corps fameux faisaient partie les Privat, les Francisque, les Léopold, les Calixte, les Léonide, les Marie-Louis, les Eleuthère, les Eucher, les Godefroy. Ensemble ils accomplirent des exploits qui, à distance, semblent héroïques, et peut-être le sont-ils ! En plus des étapes à fournir sous des soleils torrides et des "kamsins" étouffants, que de milliaires déterrés, à coups de barre à mine, de cric, de pelle et de pioche ! Que de marches et de travaux fournis parfois sans prendre presque de nourriture du matin jusqu'au soir. Tel jour, fin juin 1901, de Bêsan à Naplouse, rien qu'avec un peu de café pris de grand matin, n'ont-ils pas fait les terrassiers toute la journée autour de leurs milliaires, sous les ardeurs de la canicule, avant de venir prendre enfin leur repas au campement à 4 heures du soir ? Que leur fallait-il de plus pour rivaliser avec les grognards ? Rien que de ne pas grogner et de suivre leur chef, tout de même avec délices, « pour la gloire et pour des prunes. »

Le but des promenades, outre l'archéologie, était la connaissance des pays bibliques jusque dans les moindres détails. C'était le complément très pratique des cours d'Écriture Sainte.

En dehors des grands jeudis, nous utilisions à cette fin les expéditions plus considérables que nous fournissaient les divers congés de l'année scolaire : quatre jours au carnaval, après les examens du premier semestre, une vingtaine de jours à Pâques, avant l'arrivée des fortes chaleurs, enfin le mois de villégiature que nous prenions hors de Jérusalem pendant les grandes vacances. Ces périodes de détente furent noblement employées à explorer le pays par rayonnements successifs qui allèrent s'amplifiant, jusqu'à englober tout le territoire palestinien.

Dans un rayon de 20 km autour de Jérusalem, il n'y a pas de village qui n'ait été, par les étudiants de Notre-Dame-de-France attentivement visité, interrogé et dont le nom n'ait été examiné, pesé et finalement identifié avec quelque localité mentionnée dans la Bible. Il n'y a pas de voie romaine, de monticule, de kirbet, de mur en belle apparence ou en pierre sèche qui n'ait été inspecté. Il n'y a pas de ouadi, aîn, bir, aqueduc ou canal qui ait gardé son secret et n'ait été baptisé, de gré ou de force, de quelque nom antique.

Au jour marqué, après la messe de communion et un rapide déjeuner, le P. Germer donnait le signal du départ. Sa vulgaire trompette en corne de bœuf rendait alors le son joyeux de l'olifant. La caravane toute prête s'ébranlait aussitôt allègre et fringante. Une longue théorie blanche et noire, de quarante à soixante-dix religieux, suivant les années, se déroulait alors sur les pentes qui entouraient la Ville Sainte. Le noir venait de l'habit de Saint Augustin, le blanc, de la coiffure arabe. Pour mieux se protéger la tête contre les ardeurs du soleil perfide, le bédouin a remplacé le turban par une forte calotte sur laquelle il a placé un voile ou koufié retenu autour du front par un cordon multicolore ou torsade de laine. Telle était la coiffure que, par mesure de prudence et amour de la couleur locale, nous avons adoptée pour nos sorties de quinzaine. »

Le P. Germer eut sa part dans l'édition du Guide de la Palestine. Les professeurs de Notre-Dame-de-France en sont déclarés les auteurs. Ils y ont travaillé assurément, il serait néanmoins plus exact de l'attribuer à leurs élèves. Ce sont eux qui ont rédigé presque entièrement la première édition, sous la direction et la correction de leurs professeurs, surtout : du P. Gervais, du P. Léopold, du P. Germer, sans parler de la part que j'y pris moi-même. Mais la paternité des professeurs fut préférée comme plus

*X. LES HOMMES ET LES FEMMES
DE LA MISSION D'ORIENT*

reluisante aux yeux du public qui juge souvent un ouvrage par le nom de son auteur et qui, dans le cas particulier de ce Guide, n'aurait peut-être pas su découvrir que les élèves s'y révélaient déjà des maîtres et qu'ils pouvaient sans trop de prétention usurper le titre de professeurs. »

En 1912, le P. Germer fut nommé assistant général de la Congrégation et vint à Rome. Mais diminué par la maladie, il dut aller se reposer à San Remo où il mourut. Ce qu'il lui en coûta de quitter Jérusalem transparaît à travers ses adieux mélancoliques à l'Orient :

« Je quitte Jérusalem après 25 ans de séjour. De Notre-Dame-de-France et de Saint-Pierre, dont tous les coins m'étaient chers, que ne regretterais-je pas ? Depuis la cellule jusqu'au musée en passant par les deux chapelles... où Jésus demeure toujours, où n'ai-je pas laissé un lambeau de mon cœur ? Et là-bas sur la pente fouillée de la colline, au cœur du rocher, où je pensais laisser mes os, sur les marches que Jésus suivit sans doute bien des fois, si vous rencontriez mon âme, ne vous en étonnez pas.

Je vis encore de loin sur un autre point où j'allais souvent tout seul, sans autre témoin que Dieu, sans autre compagnon que mon bon ange. Oh ! La chère solitude que j'appelais le mazet : un coin de garrigue avec des rochers nus et de maigres oliviers, j'allais y goûter le dernier rayon de soleil se couchant du côté de la mer et le lever de la pleine lune sur les Monts de Moab dans la pourpre du soir. Il y avait là des fleurs sauvages, des lins roses au printemps, des asphodèles à l'automne, et le vent de la mer tout l'été. Il était pauvre ce mazet, mais je l'en aimais d'autant plus. Et tout cela, je l'aime encore.

Quand j'allais à Jérusalem il y a vingt-cinq ans, pour y rester, j'embrassai la Terre Promise en me cassant la figure sur la route de Jaffa, et je dis : Ça y est, nous sommes unis pour de bon ! Et maintenant il faut la quitter ! ... Mais Dieu le veut, il n'y a qu'à dire : Amen ! »

D. Père Christophe (Paul) PORTALIER (1864-1934)

Né le 7 novembre 1864 à Florac (Lozère).

Alumnats du Vigan (1877-1879) et d' (1878-1881).

Noviciat à Osma (1881-1883).

Profession perpétuelle à Osma en 1883.

1883-1886 : Koum Kapou.

1886-1887 : Brousse.

1887-1888 : Paris.

Prêtre en 1888.

1888-1891 : Philippopoli.

1891-1892 : Koum Kapou.

1892-1895 : Philippopoli.

1895-1896 : Paris.

1896-1900 : Philippopoli.

1900-1903 : Caragatch.

Passe au rite slave en 1903.

1903-1905 : Sliven.

1905-1912 : Mostratli.

1912-1913 : Caragatch.

1913-1914 : Sliven.

1914-1918 : Sofia.

X. LES HOMMES ET LES FEMMES
DE LA MISSION D'ORIENT

1918-1919 : Yamboli.

1919-1921 : Philippopoli.

1921-1923 : Kadi Koy.

1923-1925 : Paris.

1925-1931 : Locarno.

1931-1934 : Lorgues.

Mort à Lorgues le 1er décembre 1934.

Le jeune Lozérien Paul Portalier fut un élève original, brillant, à la facon de toute méridionale. Imaginatif, il rêva tout jeune d'être missionnaire ; il lui fallut attendre de longues années avant de pouvoir réaliser son rêve.

Jusqu'à l'âge de 37 ans, il fut maintenu dans des postes de professeur ou de rédacteur. Il eut néanmoins la chance d'exercer son professorat en Orient, se préparant de cette façon à son futur apostolat. Il dirigea successivement les petits séminaires orientaux de Phanaraki et de Koum Kapou. Il gémissait sous sa charge de professeur : « *Je voudrais que le P. Picard m'envoyât au Turkestan la bride sur le cou* » disait-il dans une lettre. Il écrit à un autre ami :

« Je ne puis m'accoutumer à la perspective d'une vie passée à enseigner la langue française à des étrangers au lieu de leur prêcher ma religion en leur propre langue. Il semble que cela ne vaille pas la peine de quitter son pays, sa famille et des amis tels que vous. Les apôtres ne distribuaient pas la vérité à des doses aussi homéopathiques. Et les questions de politique ou de nationalité ne les gênaient guère comme elles nous gênent. »

Entre deux postes en Orient, il est appelé à Paris pour rédiger, à la Bonne Presse, *les Vies des Saints*. Il collabore au *Pèlerin*. Il prêcha aux ouvriers de l'imprimerie, à défaut de Bulgares. Il devient le guide de l'abbé Tolstoï, prêtre russe orthodoxe passé au catholicisme, hôte de la Bonne Presse. Il l'assiste dans la liturgie, car il connaît à fond le grec, le turc, le slavon. Il est l'organisateur, dans la chapelle de la Rue François 1er, des obsèques en rite slave du P. Jacques Chilier, premier assumptionniste passé au rite oriental. Puis il organise une chapelle slave dans le couvent des Oblates à Passy pour les célébrations de l'Abbé Tolstoï.

Retourné en Orient, il devra attendre encore cinq ans, avant d'obtenir la permission de passer au rite slave, en 1902. Le voilà enfin parvenu au terme de ses aspirations. Il se fait intégralement oriental. Il prend le nom de Pavel Christoff. Il ne prend pas seulement les aspects extérieurs : longs cheveux, ample barbe, kalimafkia et rassi volant au vent, mais surtout par son attitude intérieure : il vit intensément la vie spirituelle selon les Pères de l'Orient, selon la liturgie orientale. Il s'est fait totalement bulgare. Il parle la langue du pays, et adopte non sans quelque brin de fanatisme les usages et même les tics de ce peuple. Au milieu d'eux, il se sent complètement chez lui, au point de dire à des confrères assumptionnistes restés fidèles au rite latin : « Vous autres occidentaux ».

Les épreuves ne lui manqueront pas, dans cet Orient admiré et pourtant plein de roueries et de finasseries. Lui, il avait l'âme droite et sans détours. Il aura néanmoins une action féconde. À partir de là, sa vie se confondra avec celle du vicariat apostolique de Thrace. À l'instar du P. Galabert, il deviendra le conseiller d'un successeur de Mgr Popov, Mgr Petkoff. Les nombreuses lettres du P. Christoff, si riches en impressions, si primesautières, mériteraient d'être publiées en recueil. Les deux guerres balkaniques en 1912 et 1913, le surprennent à Andrinople. Il se dévoue au service des blessés et des réfugiés de quelque nationalité qu'ils soient et laisse un récit épique du siège de la ville qui a été imprimé.

La première guerre mondiale le surprend à Sofia. Reconnu malgré ses dénégations comme sujet français, il est interné à Sofia, sous la garde de ses confrères bulgares.

Dès la fin de la guerre, son premier souci sera d'aider son pays d'adoption, qui l'avait si durement traité, à surmonter sa défaite. Car la Bulgarie fait partie du camp des vaincus. Très mal

X. LES HOMMES ET LES FEMMES DE LA MISSION D'ORIENT

en point, elle se voit amputée d'un grand nombre de ses conquêtes antérieures. Le P. Christoff se met à la disposition du dictateur Stambouliski ; il accompagna celui-ci, paysan du Danube assez mal dégrossi, dans ses démarches auprès des puissances occidentales. Il parvient à atténuer le sort du vaincu, lors du traité de Neuilly en 1921.

Mais Mgr Petkoff meurt en 1921 et le vicariat de Thrace tombe en déshérence. Le P. Christoff rentre en France, où d'ailleurs il doit se soigner. Il passe les treize dernières années de sa vie à parcourir l'Europe pour y prêcher l'amour de l'Orient, l'union des Eglises et la semaine de prière pour l'unité. Il attire des foules d'auditeurs.

Une lettre adressée par le P. Christophe au P. Victorin Bossu dans la *Lettre à la Dispersion* du 22 octobre 1923 nous donne un aperçu de son apostolat unioniste :

Il faut que je vous dise d'abord que les Ruthénois (c'est ainsi qu'on appelle les habitants de Rodez) sont des espèces de Bulgares : C'est donc une matière facilement administrable. Moi arrivé ici, il n'y a qu'un Bulgare de plus ; et j'y suis rentré comme dans du beurre.

Le curé de la cathédrale commence à s'inquiéter de la quantité d'assistants qu'attire ma Messe. On tourne trop le dos à la Messe paroissiale.

J'ai fait une conférence chez les Carmélites le jour de sainte Thérèse pour faire revivre notre pèlerinage d'antan à Avila, Alba de Tormès et Salamanque.

Ce matin, je suis allé missionner dans un château-ferme des environs où se trouvent quelques Galiciens et Polonais inabornables aux prêtres de l'endroit.

Avant-hier, j'ai présidé l'office de la Trappe de Bonnecombe, la crosse abbatiale à la main, et ai fait une conférence de trois quarts d'heure à la salle du Chapitre. L'Union des Églises aura des suffrages de valeur.

Jeudi, je parle au Family Ciné, grand théâtre de Rodez, pour présenter au public 25 chanteurs ukrainiens qui viennent donner une représentation. Je les ferai catholiques pour une soirée.

Vendredi, conférence au Grand Séminaire qui est ici une immense caserne bien remplie, Dieu merci !

Vous voyez que je m'exerce sur la trompette et le tambour. *Cymbalum tinniens, aes sonans* ! Priez pour qu'il y ait autre chose.

A sa mort, Mg. Kourteff déclare : « Il a été, aux heures difficiles, le sauveur de notre jeune Église bulgare, j'allais presque dire son fondateur. »

Il est l'auteur d'une vie du moine Panteleimon, dont il a été question dans la vie de Galabert. Il a rédigé un rapport sur le rite grec et ses rapports avec les autres rites orientaux.

Le P. Gervais disait de lui qu'il avait été « le dernier des bachi-bouzouks », du nom de ces soldats irréguliers de l'armée turque ; nom ensuite appliqué aux indépendantistes macédoniens. À la différence d'autres assomptionnistes favorables aux thèses yougoslaves, Christoff rêvait d'une grande, nation macédonienne qui se confondait dans son esprit avec la Bulgarie. L'inculturation peut mener au provincialisme !

D. Conclusions

1. À travers ce que nous venons d'étudier, nous observons les avatars qu'a subis l'objectif initial de la Congrégation en Orient, depuis la consigne du fondateur, jusqu'à nos jours. Cette évolution se traduit par la succession des slogans suivants : – destruction du schisme de Photius – lutte contre le schisme – retour des dissidents – conversion des frères séparés – unité retrouvée de l'Église – évangélisation des non-chrétiens – présence chrétienne en terre d'Islam.

2. On s'aperçoit aussi de la force extraordinaire d'un mythe. Celui de la conquête de la Russie. Ce mythe constitue le noyau incompressible de l'histoire d'une société telle que la nôtre ; il en

X. LES HOMMES ET LES FEMMES
DE LA MISSION D'ORIENT

est la flamme créatrice puisqu'il a fondé la mission d'Orient qui, elle, a été réelle. On peut dire que tout part de la grande illusion apostolique du P. d'Alzon : « Entreprendre une action générale contre tout le schisme de Photius ». Plusieurs parmi nous, sortis comme moi des alumnats, ont été nourris du "mythe" de la Russie. Cela nous a donné une certaine motivation pour entrer à l'Assomption, et pour nous adonner à de tout autres œuvres ; l'essentiel ce fut d'avoir eu un moteur.

3. On trouve déjà, à plusieurs moments cruciaux de notre histoire, la tension entre les appels de l'apostolat direct et les exigences de l'étude scientifique. Tout le drame de nos deux Instituts provient du fait que nous n'avons pas réussi à surmonter cette tension.

4. Jusqu'en 1923, l'Assomption a mis à la disposition de l'Orient la moitié de ses effectifs et plus de la moitié de ses possibilités financières. Il n'est pas convenable que tout ce passé soit aboli. Bien au contraire, ce passé nous marque encore de nos jours ; cela doit transparaître dans certaines de nos particularités assumptionnistes, même si nous avons d'autres champs d'apostolat. Nous resterons marqués par l'Orient.

5. L'œcuménisme vécu n'est pas un vain mot à l'Assomption. L'œcuménisme, au sens actuel, initialement inconnu de nos prédécesseurs, a été peu à peu découvert, et de plus en plus pratiqué par eux, non seulement en théorie, mais aussi et surtout, en pratique. Sur le plan pratique, l'Assomption avait, dès 1863, un siècle d'avance sur le mouvement œcuménique. Pendant cinquante ans, les assumptionnistes ont appris à vivre ensemble à des enfants de toutes confessions, de tous rites et de toutes races. C'est le plus bel apostolat œcuménique qui soit.

Nous possédons les cahiers des éphémérides de nos différentes maisons d'Orient. Suivant la coutume, chaque semaine, un enfant devait y transcrire les événements de la maison. Ces éphémérides sont le plus beau reflet de l'œcuménisme vécu par ces enfants sous la direction des Pères. On y trouve des notations de ce genre :

« Aujourd'hui, dimanche 3 avril, les Latins fêtent Pâques : Alleluia !
Nos petits frères grecs célèbrent la procession des Rameaux. »

Et un peu plus loin :

« Aujourd'hui, 10 avril, fête de Pâques : Christos anesti ! »

Le règlement de la journée est organisé de telle façon que les petits grecs aient leurs offices à telle heure, pendant que les petits latins ou les petits slaves sont en étude ou en classe et inversement. Tout cela est soigneusement consigné dans ces émouvants cahiers.

Plus d'une fois, l'enfant chargé des éphémérides de la semaine, à Kara Agatch ou à Koum Kapou, note que la lecture spirituelle du Père Supérieur a porté sur « la bonne entente que nous devons avoir entre nous ». Ce ne devait pas toujours être facile.

6. Il y a un autre aspect de l'œcuménisme où l'Assomption a excellé, dès les débuts : la prière pour l'unité. Le P. Picard, qui avait reçu de Léon XIII la mission d'établir l'Archiconfrérie de Notre-Dame de l'Assomption, fit prier des générations de religieux, d'enfants pour l'unité. Ce fut l'œcuménisme priant dont nous avons aussi des témoignages émouvants dans les cahiers d'éphémérides. Les assumptionnistes, soit dit en passant, furent, à Lyon, parmi les premiers apôtres de ce qu'on appelait alors « l'octave de prières pour l'unité ».

7. L'Assomption n'a pas hésité, quand les circonstances l'exigeaient, à mettre la main à la pâte et, à l'imitation des Petites Sœurs de l'Assomption, à se dévouer dans les œuvres sanitaires. Les grands initiateurs dans ce domaine, furent, outre les fameuses « Oblates guérisseuses », le médecin Galabert et le pharmacien Lampre.

8. Il y aurait encore lieu de développer des considérations sur la stratégie du P. d'Alzon, pensant la mission d'Orient comme un vaste champ de bataille, qu'il embrassait dans sa totalité, et sur la tactique de ses disciples, qui par différentes voies d'accès, s'efforçaient de rejoindre les intuitions géniales de leur fondateur. Pensons à l'« invasion » de la Russie en 1903 et celle de la Roumanie en 1923.

X. LES HOMMES ET LES FEMMES
DE LA MISSION D'ORIENT

9. À ce propos, il faut aussi souligner le phénomène de l'échec dans l'apostolat. L'Assomption l'a subi de plein fouet, et plus que bien d'autres. Le départ de l'Orient nous a laissés pendant quelque temps comme exsangues. Et puis ce fut le nouveau départ avec les magnifiques impulsions du P. Gervais. (Qui lui, précisément, était l'ancien supérieur de la Mission d'Orient, et qui a eu assez d'imagination pour se tourner vers d'autres champs).

Nos échecs font que notre histoire appartient bien à l'histoire du peuple de Dieu, toute tissée d'échecs suivis de reprises. Nous sommes marqués par ce signe bénéfique, sans dolorisme.

10. Le désintéressement du P. d'Alzon a rejailli sur ses disciples en Orient, où il apparaît dans plusieurs fondations. Il y eut également quelques entorses à ce que nous considérons comme une de nos caractéristiques et cela est dû aux rivalités si fréquentes entre congrégations en Orient.

11. Je finis par la communauté d'idéal et d'action entre Pères assomptionnistes et les différentes familles religieuses de l'Assomption, avec tout ce que cette collaboration a pu comporter de dévouement total des unes, et de domination parfois abusive des autres.

P. Charles MONSCH.

NOTES.

(1) Étienne FOUILLOUX : *L'œuvre orientale du P. d'Alzon vue par ses fils*. (Colloque d'Alzon, 1980).

(2) chef de la gendarmerie turque en Roumélie, d'origine française.

SESSION D'ALZON
25 avril 1988

E. Interventions après la conférence du P. Charles MONSCH

P. Louis-Armel PELATRE.

Merci, Père Charles, de nous avoir fait revivre ce que l'on ressent encore aujourd'hui. Pour moi, cela me va droit au cœur, merci beaucoup.

P. Richard LAMOUREUX.

Ce qui me frappe, ce sont les conclusions que vous avez dégagées, en prenant un peu de recul devant les portraits que vous nous avez présentés. Vous avez pu, il me semble, donner des suggestions, des orientations, qui sont très pratiques actuellement. J'attire l'attention surtout sur la deuxième conclusion, la force du mythe. C'est très intéressant peut-être surtout pour un Américain, qui a tendance à être très pratique, pragmatique, concret, démythologisant. Il est utile de souligner l'importance d'un mythe, et je me demande quels sont les mythes, aujourd'hui, qui nous motivent de la même façon que ce mythe de la Russie que vous avez fort bien dessiné.

Sœur Georgette-Marie.

Je remercie le P. Charles Monsch de ce grand travail sur l'Orient, qui nous touche de très près et où nous avons aussi investi la moitié de nos forces, et parfois plus. Beaucoup de sœurs sont enterrées là-bas, beaucoup de jeunes, ce qui signifie quelque chose. Pour illustrer ce qu'il a dit, je voudrais citer le témoignage d'une sœur, qui vit toujours, qui a été à Varna pendant longtemps et porte cette mission dans son cœur. Elle a écrit un petit livre sur la Bulgarie. À propos de l'œcuménisme vécu, elle montre qu'on ne cherche pas, dans les écoles, à faire des conversions, par prudence. Et elle souligne que le P. d'Alzon avait bien mis les sœurs en garde en leur recommandant de ne pas vouloir aller trop vite. C'est par la prière, la générosité, la bonté, le dévouement, le témoignage d'une vie consacrée, que les Oblates devaient commencer leur œuvre œcuménique (il s'agit de l'œcuménisme vécu). Si vous voulez d'autres histoires montrant la charité extraordinaire, des sœurs dans leur mission auprès des pauvres, dans les situations exceptionnelles dans lesquelles elles se trouvaient (guerres, prisonniers qu'on emmenait et qu'on secourait en courant des risques graves, villages reculés qu'on atteignait après cinq heures de route pour aller soigner les gens, etc.) je vous conseille de relire ce petit ouvrage, ainsi que celui qui est consacré à la Turquie.

Autre chose qui m'a frappée : dès le début, les sœurs ont étudié les langues du pays (bulgare, turc et grec) pour avoir des contacts avec les gens. Dans des écoles françaises, elles avaient le souci qu'on enseigne aussi la langue du pays.

Le mythe de la Russie, nous le portons encore aujourd'hui par la Roumanie.

L'unité reste un de nos axes fondamentaux. À la fondation, le P. d'Alzon avait dit : nous voulons une Congrégation pour les Missions étrangères ; pour nous aujourd'hui, intensifier les missions étrangères est un retour aux sources. Nous sentons aussi que l'Unité est quelque chose qui nous constitue fondamentalement.

P. Edgar BOURQUE.

Je pense que c'est le mythe de la Russie qui nous garde dans le poste de chapelains à Moscou. C'est à cause du P. d'Alzon. Je rejoins la question du Père Richard Lamoureux : il serait bon de faire une liste des mythes qui nous animent.

*X. LES HOMMES ET LES FEMMES
DE LA MISSION D'ORIENT*

P. Antoine WENGER.

J'ai été passionné par votre exposé, je ne connaissais pas du tout l'existence de ces cahiers d'élèves ; jusqu'à quelle époque s'étendent-ils ?

P. Charles MONSCH.

Jusqu'en 1914. Cela commence vers 1860-1865. Ils sont rédigés en français. Ces petits jeunes faisaient de nombreuses fautes d'orthographe, c'est une langue qu'ils ont apprise. On voit qu'ils sont plus à l'aise dans leur langue : quand un petit slave transcrit un terme en caractères cyrilliques, son écriture est beaucoup plus ferme. Ces cahiers sont très émouvants.

P. Antoine WENGER.

Est-ce qu'il n'y a pas eu par la suite une sorte de confusion entre les rites ? A Philippopoli, on acceptait les enfants orthodoxes à la messe, à la communion.

P. Charles MONSCH.

Je crois qu'il y avait beaucoup d'accommodements avec le Droit canon. Je pense que ce sont des facultés, accordées, paraît-il, par Léon XIII. Je ne sais s'il y a une trace écrite.

P. Louis-Armel PELATRE.

Il y a une tradition orale ; c'est pour cela que tout ce qui se dit sur les sources m'intéresse beaucoup. Je voulais dire aussi qu'il y a une tradition assumptionniste de la présence en Orient, et je crois que nous différons un peu des autres à ce point de vue.

Tout ce que vous avez dit sur ce souci de faire cohabiter ensemble des gens différents représente une tradition assumptionniste, ça ne se retrouvait pas partout. Nous sommes tombés tout de suite devant le problème de l'intercommunion. Il se pose dès le début. Et nous avons une tradition pratique. Cela ne correspondait pas toujours avec le droit, c'est encore vrai aujourd'hui. Mais nous avons une tradition. A Ankara, le P. Gayraud, successeur du P. Ludovic Marseille, a posé la question à Roncalli, qui était délégué apostolique. Roncalli lui a répondu : « J'ai tout à fait confiance dans votre sens pastoral ». On a toujours fait comme ça. On admettait les non-catholiques à la communion et au sacrement de pénitence.

P. Antoine WENGER.

Quand j'ai travaillé avec vous aux archives, je suis tombé sur la visite de Mgr d'Herbigny, en 1927, à Philippopoli. Il demandait au P. Flavien :

- Que faites-vous quand les jeunes viennent demander les sacrements ?

Le Père Flavien était un peu ennuyé pour répondre, et d'Herbigny lui a dit :

- Je vous dis au nom du Saint-Père : n'ayez aucun scrupule pour admettre à la communion et à la confession les jeunes gens que vous estimez disposés, sans prétendre ensuite les amener à votre Eglise.

P. Louis-Armel PELATRE.

C'est encore notre pratique actuelle. Mais maintenant nous sommes devant un autre problème, c'est qu'il y a les musulmans, et ce n'est pas la même situation. Là, on n'a pas de tradition, on ne sait pas ce qu'il faut faire.

P. Arno BURG

Il serait bon peut-être un jour d'étudier les missions d'Orient après la mort du P. d'Alzon. C'est en 1882 seulement que nous avons eu la reconnaissance canonique de notre mission. C'est le P. Picard qui le premier a voulu avoir une reconnaissance canonique, officielle. Ce qui m'a frappé lorsque je l'ai étudié un petit peu, c'est qu'il aurait voulu une mission tout à fait indépendante, sous la forme d'une préfecture apostolique. Il ne voulait pas dépendre des évêques orientaux. Du temps du P. d'Alzon, il y avait eu tant de difficultés avec les différents évêques. Mais il venait trop tard, parce qu'on commençait à supprimer les préfectures. « Il nous faudrait à Andrinople

*X. LES HOMMES ET LES FEMMES
DE LA MISSION D'ORIENT*

un séminaire dépendant de la Propagande ». Il demandait aussi pour les Orientaux l'autorisation de se faire assomptionnistes tout en conservant leur rite, et l'autorisation pour les assomptionnistes d'être ordonnés prêtres dans le rite oriental, ou, étant déjà prêtres d'y passer. C'était tout à fait neuf à l'époque. Ce sont les Pères Blancs qui les premiers ont obtenu cette permission, en 1882, pour le séminaire Sainte-Anne de Jérusalem.

Je crois que le P. Picard avait une conception différente de celle du Père d'Alzon. Le P. d'Alzon était surtout pour l'enseignement ; le P. Picard a toujours voulu que partout où passent les assomptionnistes il y ait aussi la permission de faire du ministère, et il l'a exigé partout. Il trouvait qu'on était aussi assomptionniste pour faire du ministère, et pas seulement pour être dans les écoles. C'est du moins l'impression que j'ai gardée.

Il est intéressant de voir comment on a obtenu la reconnaissance en 1882, avec beaucoup de difficultés. Les rapports des évêques qui ont donné leur avis pour ou contre sont dans nos archives.

P. Charles MONSCH °

Jusqu'en 1923, la Congrégation n'avait pas de Provinces, mais il y avait toujours le Supérieur de la Mission d'Orient, qui était le seul Supérieur majeur en dehors du Supérieur Général. Cela prouve bien l'importance de cette mission dans la Congrégation.

P. Louis-Armel PELATRE

Je voudrais illustrer cette difficulté qui existe toujours d'être œcuménique, accueillant aux autres. Depuis douze ans à peu près, nous partageons notre église avec des Syriens orthodoxes. Cela a été une nouveauté à Istanbul, et il a fallu beaucoup de ruse pour obtenir la permission des autorités ecclésiastiques. Tout le monde était contre : vous allez avoir des difficultés, on soulève tous les problèmes, en disant que vis-à-vis du gouvernement on n'a pas le droit, etc. Il y a douze ans, nous étions tous réunis en Chapitre à Ankara. C'était encore le nonce qui faisait fonction de vicaire apostolique. Nous l'avons coincé, en lui demandant de partager notre église avec les Syriens jacobites. Son secrétaire, qui était un prêtre du pays, commençait à faire des objections. Nous avons emporté le morceau.

Nous avons commencé. Cela a permis aux Dominicains de faire la même chose aussi dans un autre quartier. Maintenant, il y a quatre ou cinq églises catholiques ouvertes aux Syriens. Les catholiques sont les seuls à faire cela, et ces gens sont tout à fait reconnaissants. Ce peuple est maintenant très nombreux à Istanbul. Ce sont de grandes églises : ils les remplissent ; les catholiques sont très peu nombreux. Cela fait plaisir de voir cette communauté chrétienne qui est pleine de vitalité, et qui ne cesse de chanter nos louanges. Ils disent partout : il n'y a que les catholiques qui nous ont accueillis.

P. Claude MARECHAL

Je voudrais rapporter deux faits, plus récents, et poser une question sur les mythes.

Les deux faits. Nous avons la joie dans cette maison, comme à Denfert-Rochereau à Paris ou à Debrousse à Lyon, d'accueillir, plus fréquemment que par le passé, certains de nos frères bulgares ou roumains, et de nouer des liens avec ceux qui sont plus que des témoins de cette mission d'Orient, qui sont avec la Turquie les porteurs de ce qu'il en reste (car il ne faut pas oublier que si l'Orient n'a plus la place qu'il a eue autrefois à l'Assomption, c'est dû aussi aux événements politiques dans les Balkans). Nous avons eu la joie d'avoir successivement, cette année, Mgr Djoundrine, évêque latin de Roussé, qui est venu pour le Synode, et Mgr Stratiev, qui est venu pour célébrer l'Acathistos (louange de la Vierge prévue pour les Matines du 3e samedi de carême et de la fête de l'Annonciation). Je pense que c'était un grand honneur de voir que c'était un évêque assomptionniste, dans tout l'éclat de sa parure, qui était là en présence du Pape pendant deux heures, célébrant la louange de la Vierge dans un rite oriental, à l'occasion de l'Année mariale.

X. LES HOMMES ET LES FEMMES
DE LA MISSION D'ORIENT

Deuxième fait. Mgr Stratiev justement nous disait, en parlant de la situation des prêtres en Bulgarie (et je retrouve là une veine qui a toujours été forte à l'Assomption) que presque tous ces prêtres ont été formés à l'Assomption et partagent notre esprit. Il me l'a dit deux ou trois fois.

La question enfin, sur les mythes. Alors que les assumptionnistes étaient très peu nombreux, ils étaient portés par plusieurs mythes, et capables d'affronter les temps modernes. Il y a eu le mythe de l'Orient, relayé ou appuyé par celui de la Russie, il y a eu le mythe de la presse, et le mythe des pèlerinages, pour ne citer que ces trois-là ; car je pense que les alumnats n'ont pas eu exactement le même côté mythique. J'ai entendu après que le Père Gervais Quenard, à un moment où on se retirait d'Orient, a pu aussi remobiliser. Quels sont les mythes qui ont pris le relais à ce moment-là? Y en a-t-il eu ?

P. Antoine WENGER

Son livre après son voyage au Zaïre, "*Le miracle des Eglises noires*".

P. Claude MARECHAL

Est-ce que la mission en Mandchourie a eu un retentissement dans l'Assomption ? On passait de l'Orient à l'Extrême-Orient ; est-ce que cela constituait un événement-clé ?

P. Charles MONSCH

Le Père Justin Munsch a beaucoup insisté là-dessus.

P. Antoine WENGER

Cela a été étouffé dans l'œuf par les événements. Mais quand nous avons assisté à Scherwiller, au départ des missionnaires, ça a été des cérémonies émouvantes où nous passions leur baiser les mains, les pieds, au chant de "Qu'ils sont beaux les pieds de ceux qui annoncent..." C'était quelque chose qui succédait, ou qui allait de pair avec la Russie, dont c'était d'ailleurs le prolongement. Quand le P. Zéphyrin a fait son fameux voyage par le Transsibérien, dont nos "*Lettres à la Dispersion*" ont parlé, quand il venait dans les alumnats, il nous enthousiasmait par ses récits et pour la mission de Mandchourie. Mais là aussi, dès que les Japonais ont envahi la Mandchourie, ça s'est tari, parce qu'il n'y avait plus de possibilités ni de contacts, ni forcément de préparation à cette mission. Et elle n'avait pas assez de racines. En Russie, on peut dire que tout a été balayé, mais pourtant tout reste. La Province d'Amérique du Nord reste par fidélité au P. d'Alzon et au mythe, plus que par nécessité de ministère (ce qui n'empêche pas celle-ci d'exister, puisque le personnel des ambassades n'a pas d'autre prêtre, sauf celui qui est citoyen soviétique la nécessité apostolique et la fidélité au mythe se conjuguent).

Le mythe de la Mandchourie n'a pas eu le temps de se constituer.

Sœur Georgette-Marie

Le mythe de l'Asie a des racines chez le P. d'Alzon, vous le savez sans doute, En tous cas pour nous, il nous a écrit une fois en 1869 : « Vous êtes des soldats prêts à partir pour le combat. Je vous vois porter le drapeau de Notre-Seigneur jusqu'aux extrémités de l'Orient. Je ne vous donne pour limite du côté de Constantinople, au-delà de la Mer Noire et de la Mer Caspienne que la muraille de Chine. Que de lieues vous aurez à parcourir ! Mais si nous prenons par le côté de l'Australie, ce sera bien autre chose », etc.

Et je peux ajouter, à propos de la Mandchourie, que des Oblates ont été demandées, et que la Congrégation avait accepté. Des sœurs qui avaient été désignées pour la Mandchourie vivent encore. Mais les événements ont empêché leur départ.

P. Jan van der MEER

Nous avons pris Charfé, le grand séminaire et le petit séminaire du patriarcat syrien. Dans la chronologie de la mission d'Orient, c'est une période qui a été très importante. Le P. Arno a été professeur là-bas, il peut en parler.

X. LES HOMMES ET LES FEMMES DE LA MISSION D'ORIENT

P. Arno BURG

Nous avons été invités là en 1949, parce que les bénédictins français se retiraient du séminaire, qui était pour le petit séminaire à Jérusalem, et pour le grand séminaire à Charfé, au Liban. Il paraît que déjà autrefois les Syriens avaient adressé une demande au P. Picard, qui n'avait pas pu y répondre. Ils sont revenus en France, ils ont vu le P. Gervais, qui leur a dit : "Allez en Hollande, il y a beaucoup de jeunes". C'est ainsi qu'ils sont venus chez nous, et en 1950, les premiers trois Pères sont partis là-bas. On avait alors l'intention de prendre la direction du grand séminaire. Mais deux ou trois ans après sont venus les petits séminaristes, qui quittaient Jérusalem à cause de la guerre. Ils sont venus s'installer aussi à Charfé, et c'est comme ça qu'à un moment donné nous étions treize Pères, pour les deux séminaires, en collaborant avec quelques prêtres syriens. Nous sommes restés jusqu'en 1958. À ce moment, il y a eu l'ordination de huit prêtres syriens, qui ont pris eux-mêmes la direction du petit séminaire. Au grand séminaire, il ne restait que trois étudiants, et nous étions quatre Pères. Aux environs, il y avait quatre ou cinq possibilités de faire les études du grand séminaire. Nous avons donc quitté en 1958. Nous avons formé une quinzaine de jeunes prêtres. Maintenant, l'évêque syrien de Beyrouth est un de nos élèves, ainsi que l'évêque du Caire, en Egypte, et celui de Bagdad en Iraq. On a donc fait quelque chose.

P. Wilfrid DUFAULT

Il y a un numéro des "*Pages d'Archives*" consacré à la Russie, et deux numéros à la Mission d'Orient. Il reste des exemplaires ici, immédiatement disponibles. Il y a aussi la brochure de Julian Walter, et celle du P. Justin sur la Mandchourie.

Dans les débuts de notre Province d'Amérique, nous étions déjà engagés depuis quinze ans dans le poste de Moscou. Quand la Province a commencé, en 1947, on s'intéressait à une action en Russie même, et avec le P. Moquin, qui était conseiller provincial, je me rappelle avoir formé de beaux projets. Nous espérions pouvoir préparer quelques assomptionnistes qui pourraient s'infiltrer en Russie. Nous espérions pouvoir constituer une sorte de centre (que les jésuites ont réalisé par la suite à New York). Faute de personnel, nous ne sommes pas allés plus loin. Nous avons envoyé trois ou quatre Pères apprendre le russe. Tout cela fut un petit échec. Mais c'était sous l'influence du mythe.

Un autre petit détail qui me revient concerne notre action en Grèce. Vous savez qu'après la guerre de 1922, les Grecs qui se trouvaient en Turquie ont été refoulés en Grèce en grand nombre. Cela nous a donné l'occasion d'exercer un certain ministère, et je me rappelle que le P. Gervais, avec sa bonhomie habituelle, racontait un jour comment Mgr Calavassis, qui avait été autorisé par Rome à créer une Eglise uniate en Grèce où il n'y en avait pas (ce qui a enragé les Orthodoxes, évidemment), nous a volé trois bibliothèques. Le P. Gervais disait : il les a kidnappées.

P. Claude MARECHAL

La Congrégation doit savoir ce qu'a été et ce que reste l'Orient pour elle, et que c'est plus qu'un héritage, c'est un aspect important de sa vie. Mais je suis effrayé en voyant le peu de choses qui reste de l'Orient, dépendant de beaucoup de facteurs, et en voyant qu'on n'arrive pas à trouver une relève, ni sur place, ni encore moins avec d'autres forces. Alors on a dit que des Provinces plus jeunes pourraient peut-être prendre le relais. Je crois que c'est une question que nous devons porter dans notre prière, dans nos diverses familles religieuses, car humainement parlant, c'est un peu désespérant actuellement ; et c'est vrai que ce qu'avait fait la Province de Hollande, qui avait repris une part de ce flambeau, soit au Liban, soit à l'Institut byzantin de Nimègue, est un phénomène important dans la vie de la Congrégation, parce que ça prouve que d'autres Provinces peuvent travailler sur ce chantier. Il faudra peut-être passer ce flambeau ailleurs, sur d'autres continents. Mais on ne voit pas comment, et c'est un gros souci.

*X. LES HOMMES ET LES FEMMES
DE LA MISSION D'ORIENT*

La deuxième chose, ce serait : comment se fait-il que des assomptionnistes débarquent, ils ont le souci d'apprendre la langue, mais très vite, en 1897 déjà, ils fondent une revue qui va avoir une notoriété scientifique très vite. Comment cela s'est-il passé, pour qu'on ait senti très vite le besoin d'étudier profondément l'Orient?

P. Antoine WENGER

Je traiterai ce point ce soir. Il y a à Jérusalem la proximité du Père Lagrange, le P. Germer, les promenades dans le désert, c'était exaltant, vous savez. Ils ont eu une autre formation que nous. Sur le terrain, au contact avec le biblique. Et le biblique, je le dirai, a été rayé de nos préoccupations par une intervention autoritaire, si bien que nous avons beaucoup de savants byzantins et pas de biblistes.

P. Louis-Armel PELATRE

Léon XIII a donné aux assomptionnistes Kadi Köy pour toutes œuvres pastorales, mais aussi pour fonder un Institut d'études. C'était dans la mission dès le début.

P. Aidan FURLONG

On est peut-être à la fin, excusez-moi. C'est peut-être une petite chose. Lorsque je rentre en Angleterre, ayant, je crois, écouté ces conférences passionnantes, je vais rencontrer un ancien maître des novices en Roumanie. Et lorsque je lui parle de ces choses, il va me dire : "Mais qu'est-ce qu'on a dit de la Roumanie ?" Et je crois que jusqu'ici on l'a à peine mentionnée. Peut-être serait-il possible d'avoir quelques lignes cet après-midi ?

P. Charles MONSCH

Dans le compte-rendu, ou une publication, il faudrait ajouter une annexe, je pense que ce serait la meilleure solution.

Session d'Alzon
25 avril 1988
P. Antoine WENGER

Chapitre XI

L'INTUITION OECUMENIQUE DU PERE D'ALZON ET SA REALISATION HISTORIQUE

Le 9 janvier 1988, le P. Claude MARECHAL écrivait de Nottingham au Père WENGER au sujet de sa contribution à la session d'Alzon :

"Le libellé est explicite : Notre souci de l'Unité hérité de notre fondateur nous a-t-il ouverts ou fermés à l'œcuménisme ? Vous êtes bien armé pour traiter pareille question que la recension de votre livre parue dans *Irenikon* vient de faire rebondir. Je pense aussi à la thèse de Fouilloux et à son exposé au colloque des historiens sur le Père d'Alzon. Votre conférence me paraît importante : comment peut-on transposer une intuition très marquée historiquement dans une époque très différente ? Peut-elle constituer un point d'appui, une source d'inspiration, une ligne de conduite ?"

A une question aussi directe, je répondrai indirectement en faisant un détour historique, selon les points suivants :

1. A propos d'un livre récent : Rome et Moscou, polémique avec *Irenikon* : "Une certaine manière de lire l'histoire" ou l'œcuménisme à l'Assomption.
2. Relecture des textes fondateurs du P. d'Alzon sur la mission d'Orient.
3. L'œuvre de ses fils : les Echos d'Orient ; Siméon Vailhé "moderniste", disciple du P. Lagrange, ou l'évolution freinée par les supérieurs.
4. La figure de Louis Petit en ses trois exploits : a. l'Oriens christianus - b. création de la Congrégation orientale et de l'Institut oriental - c. la collection des conciles Mansi-Petit.
5. Défense et illustration de l'œuvre d'Orient par le Père Salaville. - Les *Echos d'Orient* et la revue *Irenikon*.
6. Grumel et les Regestes du Patriarcat de Constantinople.
7. L'œcuménisme assomptionniste aujourd'hui : la portion congrue des spécialistes compensée par l'esprit œcuménique de tous les membres de l'Institut ; leur champ d'action.
8. Fidélité fondamentale à l'idée du Père d'Alzon et adaptation à l'esprit et aux besoins de notre temps.

A. A propos d'une querelle

Le livre dont parle le Père Général est *Rome et Moscou. 1900-1950*, paru aux éditions Desclée de Brouwer, 684 p., 1987. La revue *IRENIKON* a fait de cet ouvrage un compte-rendu sévère où l'on peut lire, (1987, p. 222, et 220-221) :

On trouvera à l'occasion dans ce livre l'éloge de l'érudition orientaliste où tant d'assomptionnistes se sont distingués avec talent, mais il n'y apparaît guère que cette érudition n'a de sens, pour rapprocher les chrétiens divisés, que si elle est animée et soutenue par l'amour et le respect de l'Eglise concrète à laquelle elle se réfère.

Or, quand on va au fond du problème, à savoir la vision et l'ecclésiologie que supposent les activités des protagonistes à l'égard de la Russie, on doit bien admettre qu'il y a au départ un malentendu grave. Il se manifeste dès les premières pages du livre dans le titre même du mémoire que deux ans avant sa mort le P. E. d'Alzon, fondateur des religieux de l'Assomption, adressait à la Congrégation romaine de la Propagande où il exposait ses projets pour la Russie : "Mémoire sur un essai d'évangélisation en Russie". Ainsi, comme en des contrées nouvelles qui n'auraient jamais reçu la foi chrétienne, s'agissait-il d'"évangéliser" cette terre russe, elle qui va célébrer l'an prochain le millénaire du baptême de Vladimir ! que l'on ne croie pas qu'il s'agisse d'un lapsus calami. Les brèves citations de ce mémoire que donne le P. Wenger en confirment le titre. Retenons-en :

... Considérant que le schisme russe est un des plus redoutables adversaires de la papauté, envisagée comme centre de l'Eglise, je me suis senti pressé de m'occuper de l'évangélisation de la Russie. Le Père d'Alzon songeait à un séminaire, précise l'Auteur du livre, rêvait d'une tête de pont à Odessa, pensait envoyer ses religieux en Russie pour étudier sur place 'le meilleur moyen d'évangéliser la Russie.

Tout au long de ces pages c'est bien à cette vue du P. d'Alzon que se réfèrent le P. Neveu et ses confrères assomptionnistes, sans que le Père Wenger lui-même ne paraisse éprouver le besoin de s'expliquer sur cette terminologie étrange et, hélas! révélatrice.

Ainsi donc, c'est notre fondateur, qui est mis en cause et accusé d'avoir inculqué à ses religieux une ecclésiologie rétrograde, qui serait un obstacle à la recherche de l'unité telle que l'a définie le Concile Vatican II et telle qu'elle s'exprime dans la récente Lettre apostolique *Euntes in mundum* de Jean-Paul II sur le millénaire du baptême de la Russie. Puisque nous sommes ici en famille, pourquoi ne pas dire, pour ma défense, que Mgr Silvestrini, secrétaire pour les affaires publiques de l'Eglise, et Mgr Martinez Somalo, les plus proches collaborateurs du Pape, m'ont associé à la rédaction de ce texte depuis le premier projet jusqu'au dernier, dont j'ai notamment rédigé la partie historique, comme le montre d'ailleurs une référence aux Regestes du Père Grumel. Si le Père Lanne savait que c'est à moi que l'on doit la mention des fruits de sainteté produits par le baptême dans l'orthodoxie russe et la mention de l'évangélisation des contrées au-delà de l'Oural jusqu'au Pacifique, il n'écrira plus que mon travail manque d'amour envers les Eglises orthodoxes et la Russie !

B. Relecture des textes fondateurs

Mais revenons sur le texte fondateur de la mission en Orient, bien que l'on en ait déjà parlé ici et ailleurs.

La pensée du P. d'Alzon sur la mission d'Orient comporte deux phases ou deux moments :

1. 1862-1863 : la mission d'Orient en Bulgarie;
2. 1870-1880 : La Russie.

1. La Mission d'Orient

Etienne Fouilloux, dans son étude *L'œuvre orientale du Père d'Alzon vue par ses fils (1880-1980)*, a parfaitement remarqué que sur la fameuse phrase de Pie IX, "Je bénis vos œuvres d'Orient et d'Occident", il y avait dans la tradition a.a. des variations, dont Siméon Vailhé a levé partiellement le voile en résumant le rapport du P. d'Alzon de retour d'Orient au printemps 1863. Texte, remarque Fouilloux, non publié à ce jour, laissant soupçonner quelque mystère dans cette

omission. En quoi Fouilloux avait bien deviné, car en partant de l'ensemble de ce texte, un historien impartial porterait un jugement sévère, non seulement sur les idées du P. d'Alzon, mais encore sur les variations de Pie IX et sur les méthodes hautaines et souveraines du cardinal Barnabò, préfet de la Propagande. Voyons ce texte de plus près.

Voici donc le P. d'Alzon explorant le terrain en 1863, à l'occasion d'un carême prêché à Constantinople. Il observe, écoute, s'entretient avec Mgr Brunoni, prend des notes sur la situation des chrétiens de tout rite et de toute langue dans la capitale de l'empire ottoman.

De retour à Rome, le 22 avril 1863, il rédige un rapport en 31 points.

En voici la substance :

1. Les Turcs comprennent que les catholiques sont leurs meilleurs sujets et qu'en particulier les Bulgares, revenus à l'unité, seront un rempart entre eux et la Russie.

2. Les Turcs n'en comprennent pas moins que les chrétiens sont leurs ennemis et qu'un jour ils devront leur céder l'Europe.

3. Il y a à Constantinople les Bulgares, les Grecs, les Arméniens. Or toute nationalité isolée sera toujours vaincue par les Turcs. Unies entre elles par un lien commun, les nationalités pourront exercer une action commune très forte et une véritable pression morale sur le gouvernement turc pour obtenir une somme plus grande de liberté. D'où la nécessité d'un centre, Rome seule peut en tenir lieu.

4. Pour faire accepter Rome, il convient de donner la priorité à la langue française. Cette langue tend à remplacer tous les jours la langue italienne, qui n'est plus guère parlée que par les gens du peuple et qui le sera de moins en moins. A Constantinople, l'invasion du français est trop manifeste pour avoir besoin de preuves. C'est précisément pour cela qu'il me paraît important de prendre le français comme langue de communication entre les diverses nationalités.

5. Cette priorité donnée au français permet d'envisager la modification des rapports politiques entre la France et l'empire ottoman. La France étant la protectrice des chrétiens en vertu des "capitulations", Rome est obligée de traiter avec le sultan par les ambassadeurs de France. Ne serait-il pas avantageux pour les chrétiens que l'empire ottoman traite directement avec Rome ?

6. Les changements inévitables et l'emprise grandissante de l'Europe sur la Turquie auront pour conséquence de donner la première place au rite latin dont la supériorité est manifeste sur le rite grec, abaissé par l'ignorance et la vénalité de ses prêtres.

7. Partant du principe que l'union à Rome peut être acceptée par les Turcs, comme moyen de défense contre les Russes, et par les diverses nationalités, comme moyen d'affranchissement, que faut-il faire ? Rendre ce centre le plus visible possible à Constantinople. Pour cela, établir le plus tôt possible un patriarche latin.

Telle est la substance d'un rapport beaucoup trop long, où manifestement le Père d'Alzon outrepassa sa mission et sa compétence, laissant transpirer outre son patriotisme français son animosité contre les Grecs.

Le 25 avril 1863, le Père remettait le texte de son rapport à Pie IX. Le 3 mai, il partait pour Nîmes. Ce n'est que le 24 juin que le cardinal Barnabò, préfet de la Propagande, rendit compte au P. Vincent-de-Paul Bailly de l'examen du rapport, qui avait fait sur le pape une impression désastreuse :

« Barnabò m'exprime de nouveau, écrit le P. Vincent de Paul au P. d'Alzon, combien le Saint Père a accueilli avec irritation les divers projets du rapport, surtout les pensées de grande réorganisation. - Je n'ai parlé de rien de pareil, dit le pape, d'Alzon m'a offert un séminaire, voilà tout. Qu'il le fasse !

Le malheur dans tout cela est qu'on veut quelquefois entrer par la fenêtre et non par la porte ; ainsi, l'affaire de Bulgarie s'est décidée, tramée dans un petit complot. Tt, HD » (Talbot, Howard).

A quoi le Père Vincent de Paul répond :

« Oui, mais le Saint Père a fait appeler, a donné lui-même cette mission et sans cette demande le P. d'Alzon avait déclaré qu'il ne ferait rien.

Eh bien, aujourd'hui le pape dit : je ne sais ce que c'est, je n'ai pas autorisé à dire que je lui donnais une telle mission et on a abusé (ce n'est pas le terme de S. E., mais le sens) de paroles, de conversations pour écrire que j'ai béni les Œuvres d'Occident et d'Orient. Moi, Barnabò, quand on m'a montré cela et qu'on m'a demandé : est-ce vrai ? je n'ai pu répondre que je n'en sais rien. »

Piqué au vif, le Père d'Alzon répond au cardinal Barnabò et rétablit la réalité des faits. Bien loin de s'être emparé de la mission de Bulgarie, on l'y avait habilement poussé sans doute pour laisser Jérusalem et le Cénacle au Père Lavigerie. Le Père d'Alzon avait positivement refusé de voir Barnabò au sujet de la Bulgarie.

Conservant et remuant en son cœur les événements de 1862 et 1863, il écrivait dans son carnet de notes le 22 décembre 1853 :

« Dieu semble manifester sa volonté. Notre petite Congrégation a son but marqué, la réunion de l'Eglise orientale, la lutte contre le schisme ; ce qui implique plus particulièrement un esprit d'humilité et de charité pour lutter contre l'esprit d'orgueil et de division qui a déchiré la robe du Christ, l'amour de l'unité, l'obéissance au Chef de l'Eglise ; comme conditions, l'étude des langues orientales, des canons, de l'histoire ecclésiastique, des rites, de la théologie proprement dite. »

C. Siméon Vailhé, Le Père Lagrange et le Modernisme aux *Echos d'Orient*

Le 2 mars 1863, alors qu'il prêchait le carême à Constantinople, le Père d'Alzon s'était rendu sur la rive asiatique du Bosphore, vers la petite église de saint Jean Chrysostome. « Mes fils viendront ici » aurait-il dit. Ils y sont venus, ils y sont toujours. C'est l'histoire de KadiKöy et des *Echos d'Orient* que je vais évoquer ici.

Les Echos d'Orient I n° 6, février 1898, pp. 130-140, publiaient un article du P. Siméon Vailhé, Edomites et Nabatéens, annoncé comme étude historique, faisant suite au Voyage à Petra, du même auteur. La suite annoncée ("à suivre") n'a jamais paru. Et pour cause.

Sur un ton léger, d'une plume critique et sans indulgence, le P. Vailhé raconte l'histoire d'Edom, depuis Esaü jusqu'à David et à la captivité de Babylone.

Il propose hardiment des traductions nouvelles contre le texte reçu de la Vulgate, parle du rédacteur de la Genèse. A propos des rois qui régnèrent sur Edom après Esaü, Gen. 36, 31, Vailhé écrit : " A moins d'admettre une prophétie absolument inutile, il est évident que le rédacteur de ce morceau de la Genèse n'écrivait pas avant Saül, le premier roi d'Israël" (p. 133 a). Non sans audace, Vailhé disséquait le Pentateuque, et invoque en passant l'autorité du Père Lagrange, pour qui ce fut le début des suspicions. A Rome, les gardiens de l'orthodoxie veillaient. L'on fit peur au P. Picard, qui écrivait, le 2 février 1898, au Père Vanhove, supérieur de la mission de Jérusalem :

« J'ai lu avec la plus vive peine le dernier numéro des *Echos d'Orient*. Si les cours d'exégèse doivent préparer à l'Assomption des hommes comme l'auteur du premier article, il faut supprimer ces cours, car les enfants de l'Assomption ont pour devoir de servir l'Eglise et de sauver les âmes en respectant et en aimant la vérité.

J'ai annoncé au P. Abel que les *Echos d'Orient* étaient supprimés, puisque ces *Echos* risquent de faire du mal et que nous ne sommes pas capables de traiter avec le sérieux, l'humilité, la compétence et le respect les questions graves qu'on voulait développer....

Supprimez s'il le faut le cours d'exégèse et fortifiez les études de philosophie et de théologie. Tremblons devant les hardiesses, pour ne pas dire les témérités qu'affiche l'école critique des temps actuels. Elle a pris sa forme dans les pays protestants, elle envahit la France et l'Italie. J'espère qu'elle ne produira jamais à l'Assomption un courant de nouveautés que devra condamner la Sainte Eglise. Nous sommes les fils très humbles et très soumis du Saint-Siège. Loin de nous distinguer comme des chercheurs téméraires, au risque de placer nos découvertes au-dessus de la vraie vérité, nous devons nous faire remarquer par notre fidélité humble et soumise à tout ce que le Saint-Siège nous enseigne et à toutes les certitudes qui peuvent découler de la Tradition. Quelle est la part de l'Eglise et des Pères dans les ouvrages de certains auteurs sur l'Ecriture Sainte ? »

Le Père Emmanuel, dans une lettre du 28 mai 1898 au Père Mariage, renchérisait :

« Les écarts déplorables de l'article de Siméon Vailhé nous ont fait un mal incalculable : il m'en revient des échos douloureux de tous côtés. Il n'est pas encore sûr qu'il ne soit pas déféré au Saint-Office. J'ai vu ici des prélats me dire qu'ils ne reconnaissaient plus notre Congrégation et que si nos nouvelles générations devaient avoir cet esprit, nous perdriions tout crédit et toute influence. On l'a envoyé à un personnage, archevêque latin, pour le prier de le dénoncer, avec des annotations en marge aux endroits les plus révoltants. Le P. Lagrange a déclaré qu'il reniait ce genre, ce style et une façon d'interpréter et de traiter l'Ecriture Sainte qu'il n'avait jamais enseignée à nos jeunes écrivains auxquels il ne comprenait pas qu'on laissât écrire de tous les côtés sans une censure régulière. Mgr Battandier m'en a exprimé sa tristesse et m'a dit qu'il estimait que c'était un malheur pour l'Assomption, qu'avec ce système il serait aisé de démolir l'Ecriture Sainte toute entière.

Et vous le dirai-je ? Ce qui m'afflige plus que tout cela, c'est l'esprit qui nous envahit au point de vue de la science exégétique et même théologique. L'école de Saint-Etienne, rappelez-vous-le, nous a fait un mal profond, une des blessures les plus funestes que puisse subir un Institut encore naissant. Le P. Lagrange se défend d'avoir enseigné ceci ou cela à nos jeunes gens. Mais il leur a infiltré l'esprit d'indépendance intellectuelle qui les a conduits à ceci ou cela. Or, à Rome, on est profondément mécontent de ce mouvement qui met le Pentateuque en doute, qui fait de la manne, du déluge, de la chute de Jéricho, etc..., des figures, des allégories non arrivées, qui prétend que Job est un mythe qui n'a jamais existé, etc... Le cardinal Satolli, préfet des études, me disait avec indignation, il y a quatre jours, que les articles du P. Lagrange et de Mr Loisy étaient un scandale, que l'encyclique du Pape sur l'Ecriture Sainte était tournée d'une façon dérisoire par cette Ecole critique qui ébranle la Foi et supprime la Révélation, l'inspiration et le surnaturel. »

Après cette volée de bois vert, le Père Siméon envoya au Père Picard une lettre très humble : demande de pardon et promesse d'amendement. Le Père Pargoire, dans une lettre au Père Germer du 15 mars 1898, nous donne la clé de l'affaire : « Les articles incriminés auraient-ils si fort ému nos Pères de Paris si telle nymphe Egérie n'était intervenue ? » Il ne s'agit pas - comme je l'avais d'abord cru - d'une gent féminine, mais du Père Edmond Bouvy, qui, telle la nymphe Egérie, conseillère du roi Numa Pompilius, « a été le premier à s'apercevoir de ce que le numéro de février (1898) renfermait de dangereux ».

Alors qu'aux yeux des Pères Bouvy, Emmanuel Bailly, Picard, *les Echos d'Orient* étaient soupçonnés d'être une officine moderniste, ce que la science historique avait de plus reconnu s'émerveillait de voir poindre à l'horizon de l'Orient des étoiles nouvelles. Dès 1899, Mgr Battifol écrivait dans le *Bulletin de littérature ecclésiastique de Toulouse* :

« Depuis quelque temps apparaissent dans diverses revues d'excellents articles qui viennent d'un même atelier. Il semble que cet atelier où l'on travaille selon les règles de la meilleure

critique ait pris la résolution de se consacrer à l'étude de l'ancien Orient chrétien ... Nous signalons avec grande joie ces études, qui sont l'indice d'un éveil. La forte culture ecclésiastique est manifestement en progrès, et ce ne sera pas une des moindres surprises de cette fin de siècle... de voir de jeunes Congrégations comme l'Assomption 'donner l'exemple d'un si vif progrès. »

A son tour, l'abbé Duchesne, directeur de l'Ecole française de Rome et maître incontesté de la science historique et de la méthode critique appliquée à l'histoire de l'Eglise, écrivait, le 24 mars 1900, au Père Petit pour l'inviter à Rome, au congrès d'archéologie chrétienne, dont il était le président. Il ajoutait :

« Je suis d'ailleurs très heureux d'avoir cette occasion de vous féliciter sur votre revue et sur votre collaboration à certaines autres, où je vous suis toujours avec attention. Il y a beau temps que je souhaitais que des ecclésiastiques français s'occupassent de l'orthodoxie moderne et de ses arrière-plans. Il fallait sortir de vieilles ornières polémiques, transformées en casse-cou par un long usage. Votre érudition et votre entrain sont également pour me plaire. Il y a telle page signée Pargoire ou autrement que je voudrais avoir écrite. »

L'épilogue de cette tempête apparaît comme une revanche de la Providence. Petit sera en 1912 nommé archevêque latin d'Athènes. Siméon Vaillhé sera l'historiographe de la Congrégation et écrira la vie de son fondateur. Le P. Lagrange sera le grand exégète catholique du 20e siècle dont Jean-Paul II vient d'introduire la cause en sainteté.

D. Louis Petit (21.2.1868 - 5.11.1927)

Louis PETIT est un pur produit des alumnats et de nos maisons d'étude. Sans passer par les universités, il est devenu un géant de la science ecclésiastique, grâce à ses dons, bien sûr, mais aussi par son acharnement à labourer le terrain, en l'occurrence les bibliothèques de l'Athos et de Grèce, et son accoutumance à vivre avec les Grecs.

De lui il faut mentionner ici trois œuvres qui conditionnent aujourd'hui encore l'œcuménisme :

- a. *l'Oriens christianus*,
- b. la poursuite et l'achèvement de la collection des *Conciles Petit-Mansi*,
- c. l'initiateur de la création, par Benoît XV, de la Congrégation pour les Eglises orientales et l'Institut pontifical des études orientales.

1. Le nouvel Oriens Christianus

Mgr Duchesne songeait à reprendre sur des bases plus larges l'œuvre du Père Le Quien, dominicain (1661-1733).

Petit se rallia au plan Duchesne. Pour leur compte, écrivait-il, « les rédacteurs des Echos d'Orient ont entrepris pour les pays de langue grecque la refonte si désirée de *L'Oriens christianus*. Fixés au centre du pays, vivant en rapports continuels avec les savants locaux, ils peuvent tirer de cette situation privilégiée des informations exactes et des indications topographiques que l'on chercherait vainement ailleurs. »

Ce programme fut ratifié au congrès d'archéologie chrétienne, qui s'est tenu à Rome du 17 au 15 avril 1900, sous la présidence de Mgr Duchesne. La part dévolue aux assomptionnistes des *Echos d'Orient*, à savoir les patriarcats de langue grecque, leur traçait un champ de recherches pour des décennies. Il contenait en germe les grands travaux réalisés par eux jusqu'à ce jour. Je pense aux études de géographie ecclésiastique du Père Janin, mais surtout aux *Regestes du Patriarcat de Constantinople*, monument indispensable pour toute étude des relations entre

Rome et Constantinople. A cette œuvre, qui défiera le temps, resteront associés les noms de Venance Grumel, Vitalien Laurent, Pargoire Darrouzès.

2. Mgr Petit et la création de la Congrégation Orientale

Le 7 octobre 1916, Mgr Petit, depuis le 4 mars 1912 archevêque latin d'Athènes adressait à Benoît XV un rapport sur l'avenir de la mission catholique en Orient, dont on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, son courage ou sa clairvoyance. (Ce rapport vient d'être publié dans une étude faite à partir de nos archives par Giuseppe M. Croce, *Alle origini della Congregazione Orientale e del Pontificio Istituto orientale. Il contributo di Mon. Louis Petit* dans *Orientalia christiana periodica*, Rome 1987).

« Victorieuse ou vaincue, écrivait Mgr Petit, la Turquie retirera aux patriarches -grecs et latins- leurs privilèges civils. De ce fait, le protectorat français sur les chrétiens perdra la majeure partie de son objet, pour ne pas dire toute son importance. » « De cela encore, je ne songerai pas, tout français que je sois, à me plaindre. D'où une voie plus large se trouve ouverte à l'œuvre des missions en Orient. »

Il y avait certes à la Propagande une "Congrégation des affaires du rite oriental", créée par Pie IX en 1862. Ce n'était en fait qu'une sorte de bureau de l'unique congrégation. Or il y a une différence radicale entre les deux genres de mission : l'une chez les infidèles ou païens ; l'autre auprès des chrétiens orientaux. Déjà au congrès de Jérusalem en 1893, on s'est plaint de cette situation et le cardinal Langénieux transmit les doléances à Léon. XIII, qui institua une Commission cardinalice des affaires d'Orient. Mais celle-ci à son tour n'eut qu'une existence éphémère. Il faut donc une congrégation distincte, dont le personnel sera ouvert aux prêtres et aux religieux de diverses nationalités, comprenant des minutantes connaissant le russe, le grec, l'arménien, l'arabe, avec une revue et la publication d'une série d'archives de la Propagande, titre de gloire pour le Saint-Siège et pour la science catholique. Faisant allusion aux *Echos d'Orient*, Petit ajoutait : « A la faveur qu'a rencontrée auprès du monde savant une revue que j'ai autrefois fondée à Constantinople pour, mieux faire connaître l'Orient chrétien, il est permis de présumer du succès qu'obtiendra celle-ci, avec ses renseignements de tout genre puisés à la source la plus pure. *Dulcius ex ipso fonte bibuntur aquae.* »

Petit voyait loin : grouper les Archives de l'Orient chrétien ; publier des monographies ; établir un corpus de droit oriental ; corriger les livres liturgiques.

La deuxième proposition concernait la fondation d'un Institut supérieur des missions, où ne seraient enseignées que les matières spécifiques à la Mission, en fait à l'Orient, à savoir, la controverse, l'histoire et la géographie ecclésiastiques, le droit oriental (Petit songeait à l'élaboration du Corpus juris orientalium), les langues (grec, slavon, arménien, syriaque, copte, arabe).

Les professeurs seront des séculiers et des religieux ; les spécialistes se trouveront d'autant plus facilement que toutes les branches ne seront point exclusivement réservées aux membres d'un même corps, comme il arrive à l'Institut biblique.

Si le Pape - Benoît XV - ne juge pas à propos de prendre en considération ces propositions, « je m'inclinerai tout aussitôt en enfant d'obéissance que j'entends bien rester : mais l'amour que je porte à l'Orient depuis plus de vingt ans que je l'étudie sur place, m'inspirerait, je l'avoue, d'amers regrets » : « Un Institut d'études supérieures comme celui dont j'ai esquissé l'organisme exercerait une influence énorme sur le clergé, en élèverait considérablement le niveau intellectuel, le laverait de cette tache de médiocrité dont les profanes aiment à le couvrir, le préparerait enfin à l'action directe, si un autre concile de Florence venait à s'ouvrir. Nous n'en sommes point encore là, hélas ! mais si la Providence nous ménageait aujourd'hui ce grandiose spectacle d'une nouvelle rencontre de l'Orient et de l'Occident, la science du clergé catholique se trouverait-elle à la hauteur des circonstances ? C'est à ce prix pourtant, je veux dire, par une

science de bon aloi, fécondée par la grâce, qui n'agit pas seule, que s'opèrera, au moment opportun, le grand œuvre de la réconciliation. »

Benoît XV suivit point par point les deux suggestions de Mgr Petit, tant l'autorité de ce dernier était grande et opportunes ses vues.

Le 1er mai 1917, par le motu proprio : *Dei providentis*, il créait la Congrégation pour l'Eglise orientale, dont il était le préfet, nommant secrétaire le cardinal Marini. Mais par suite des manœuvres du cardinal Marini les grands desseins de Petit étaient contrariés. Il s'en plaint avec amertume dans une lettre au Père Jugie, du 20 avril 1917.

« Vous savez ce qu'on organise à Rome : j'en suis le premier auteur, grâce à mon rapport au pape en octobre 1916. Je puis être appelé dans la ville Eternelle d'un jour à l'autre, et avec moi plusieurs autres, dont votre personne. Tout est encore en incubation, et l'on vient de m'écrire que Marini est en train de tout escamoter pour ses amis, ne nous laissant que les fonctions secondaires. Dans ce cas, je refuserai de donner ma démission, et je ferai ici avec le temps ce que j'ai rêvé. Encore quelques semaines, et nous serons fixés... Je suis d'avis de prendre position à Rome d'une façon ferme, si nous en avons les moyens, sinon mieux vaut n'y aller qu'en pèlerinage. Je ne vous aurais pas parlé de cela encore, mais j'apprends que tout le monde en parle. Si nous nous voyons, je vous ferai lire mon rapport au Saint-Père ; je n'y ai pas édulcoré la vérité. Seulement, je l'ai tenu secret, et le Père Emmanuel lui-même n'en a pas eu connaissance, malgré la diplomatie déployée pour l'obtenir. Inde irae. On craint que je prenne trop de place à Rome, et on gémit déjà en Egypte sur la ruine de nos œuvres, de KadiKöy et d'Athènes. Vous savez pourtant si on nous a aidés à ces malheureuses œuvres ! Elles sont restées grâce à ces prodiges qui maintiennent en équilibre les vieilles mesures de Stamboul. »

En 1922, Pie XI confiera la direction exclusive de l'Institut oriental aux Jésuites. Les trois professeurs assomptionnistes : Jugie, Vailhé, Souarn, furent remerciés. Petit écrit à Jugie le 4 octobre 1922.

« Quoi qu'il en soit, voilà une chose faite : enterrement ad majorem Dei gloriam et Societatis Jesu incrementum. Rien de bien ne peut se faire en dehors de ces hommes, qui avec leurs immenses ressources ne font certainement pas le quart de ce qu'ils devraient et pourraient faire. Et néanmoins, si d'autres ont une idée, il faut qu'ils se l'approprient. Voyez l'Institut biblique à Jérusalem sous le nez des Dominicains, et à Constantinople on me dit aussi qu'ils songent à établir que l'œuvre de Kadiköy doit être reprise par eux pour produire des résultats. Et nous ne l'aurions pas volé. »

3. La Collection Mansi-Petit

Mais l'œuvre la plus glorieuse de Mgr Petit reste sans conteste la poursuite et l'achèvement de la COLLECTION MANSI-PETIT.

Au début du siècle, un éditeur allemand établi à Paris, Welter, se proposa de rééditer *l'Amplissima collectio conciliorum*, 31 volumes, jusqu'en 1440, concile de Florence, de Mansi (1692-1769), évêque de Lucques. Il fallait compléter l'ouvrage pour qu'il méritât son nom. Mgr Duchesne conseilla à Welter de demander le chanoine J.B. Martin pour les synodes occidentaux. Restait la terra incognita des Conciles orientaux : grecs, russes, maronites, melkites, syro-malabars, chinois, etc. C'est ici que le hasard, c'est-à-dire la Providence intervint. Auguste Pécoul, ancien de Clichy, diplomate et bibliophile, que le Père d'Alzon avait souvent rencontré à Rome, à l'occasion du Concile du Vatican, parla au Père Picard du projet Welter. Le Père Picard en parla au Père Petit qui, voyant dans la proposition du Père Picard une volonté de la Providence, accepta.

La part du Père Petit comprend dix volumes, de 1905, 1907, et surtout les cinq volumes des actes du Concile Vatican I, dont les documents après 1870 avaient été enfermés dans deux pièces scellées, dont la poussière protégeait d'autant mieux le secret. Il est vrai que Pie IX avait fait

XI. L'INTUITION OECUMENIQUE DU PERE D'ALZON ET SA REALISATION HISTORIQUE

imprimer les actes proprement dits en dix exemplaires, que, pour plus de sécurité, il avait fait déposer dans diverses bibliothèques d'Europe, afin que, en cas d'incendie ou de tout autre accident, ces précieux documents ne fussent pas totalement anéantis.

Quand Petit voulut publier les actes de Vatican I, le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat de Pie X, hésita. Il en parla au pape, qui donna l'autorisation. Le Père Petit fut introduit dans ce sanctuaire, plus sacré que le Saint des saints, où le grand prêtre n'entrait qu'une fois l'an ; un simple coup d'œil révélait aussitôt qu'on n'y mettait pas souvent les pieds. Deux grandes pièces, à haut plafond communiquant par une porte ; contre les murs, des bois de bibliothèque montant jusqu'au sommet, et tous les rayons garnis de carions et de livres : c'étaient les documents, les uns reliés, les autres non, du fameux concile !

En 1914, cinq volumes étaient prêts. Il fallait attendre des temps meilleurs pour l'impression ; le premier et le deuxième volume parurent coup sur coup à la fin de 1923 (tomes 49 et 50 de *l'Amplissima*). Mgr Petit les offrit à Pie XI, qui en fut émerveillé. Il jugea l'œuvre d'autant plus bienvenue qu'il songeait à clore Vatican I : il demanda à Petit d'achever dans les meilleurs délais l'œuvre commencée. Ce fut fait en 1926, une année avant sa mort. « C'est par ce majestueux monument, écrit le Père Grumel, que se clôt présentement *l'Amplissima* de Mansi. Mgr Petit, en y attachant son nom, a fait œuvre durable, *aere perennius*, comme dit Pie XI, empruntant ce mot d'Horace : les siècles ne l'entameront pas. »

En 1926 naissait à Amay sur Meuse l'œuvre de Dom Lambert Beauduin et des moines bénédictins de l'Union. Amay publia la revue *Irenikon*. L'œuvre avait le même but éloigné que les *Echos d'Orient* : l'Union de Rome avec les Eglises d'Orient surtout l'Eglise russe. Les moyens étaient différents : *Irenikon* excluait tout prosélytisme et refusait même les conversions individuelles. Dès le premier numéro cependant, *Irenikon* rendait hommage à l'œuvre accomplie par les *Echos d'Orient*.

« Il est superflu de faire l'éloge des *Echos d'Orient*. En ces 29 années d'un travail incessant, la revue a contribué largement à la science ecclésiastique orientale. Les collaborateurs ne restent pas étrangers aux événements : leurs chroniques orientales établissent au jour le jour, espérons-le, l'histoire du retour à l'unité chrétienne. »

Mais quand parut en 1926 le premier tome de l'ouvrage monumental du Père Jugie *Theologia dogmatica christianorum orientalium*, *Irenikon* exprima des craintes.

Nous ne voulons aujourd'hui qu'annoncer cet ouvrage dont la publication constitue un événement important dans le mouvement de l'Union des Eglises. Ce n'est pas sans appréhension et sans quelque effroi que nous avons vu soulevées toutes les questions fondamentales que pose le problème de l'Union des Eglises, questions d'une délicatesse extrême qui demandent à être envisagées sous de multiples aspects et dont l'exposé s'accommoderait mieux de monographies distinctes que d'un traité forcément sommaire.

Mais nous faisons confiance à l'érudition et au talent du distingué auteur et souhaitons que son précieux ouvrage, loin de susciter de nouvelles polémiques, contribue à développer ces études théologiques iréniques, indispensables au rapprochement.

L'ouvrage du Père Janin, *Les Eglises orientales et les rites orientaux*, Bonne Presse 1926, fut franchement critiqué :

« Nous ne pouvons cacher, écrivait *Irenikon*, cependant notre peine de voir le bel instrument de paix et de réconciliation qu'eut été cet ouvrage produire un tout autre effet sur le lecteur par le ton que met l'auteur dans certaines pages. Depuis les manifestations si nombreuses d'union

et dans l'atmosphère pacifiante et charitable qui se crée, par la grâce de Dieu, nous espérons trouver dans cette lecture plus de sympathie, de réelle compréhension, d'amour vrai. Nous recommandons cet ouvrage qui cherche des renseignements succincts sur l'histoire, la doctrine, les rites, l'état des Eglises orientales ; nous ne pouvons en louer l'esprit. »

E. Le Père Sévérien Salaville

Le Père Salaville, qui s'est consacré aux études liturgiques avait la science du Père Jugie et la charité qui parfois faisait défaut au Père Janin. Il fut un défenseur intrépide de l'apostolat intellectuel.

Au Chapitre provincial de Lyon, septembre 1928, le Père Salaville présenta un rapport et un vœu, adopté par le Chapitre, de la Mission d'Orient (délégué le Père Evrard, suppléant le Père Machon) du 27 août 1928.

"Nous sommes les seuls à posséder une oeuvre de haut apostolat intellectuel qui, dans la pensée et l'estime des hommes d'Eglise, donne à notre Mission d'Orient un cachet et, osons le dire, un lustre qui lui appartient en propre.

"Aussi - et ceci mérite également d'être noté dès le principe – cette oeuvre de haut apostolat intellectuel porte à la fois deux des marques assumptionnistes les plus authentiquement formulées dans la charte de fondation de la Congrégation. D'une part, elle est, pour le moment, la seule réalisation d'une volonté très positive de notre fondateur : l'enseignement supérieur ecclésiastique. D'autre part, elle revendique aussi, au point de vue missionnaire, la marque particulière de la lutte contre le schisme pareillement inscrite dans le testament du Père d'Alzon.

« A ce double titre, l'oeuvre des *Echos d'Orient* est une oeuvre de toute première importance, et dont la disparition serait autrement sensible, auprès du Saint-Siège et de tout ce qui pense dans l'Eglise, que celle d'un collège ou d'une résidence de mission, fussent-ils des plus prospères. »

« Or, constate le Père, l'oeuvre stagne, alors que d'autres instituts sont entrés dans le champ des études orientales : jésuites (Institut oriental), bénédictins (*Irenikon*). Faute de local, d'indépendance par le développement des oeuvres paroissiales (patronage, théâtre, cinéma, fanfare), de personnel : nous sommes quatre, chargés en outre d'aumôneries.

Or, l'expérience oblige à constater que c'est là un inconvénient grave pour l'oeuvre d'études, le partage du ministère, même sous une forme très atténuée, étant « très préjudiciable à un travail qui véritablement réclame l'homme tout entier », pour emprunter l'expression employée par le père Delhaye au sujet de l'oeuvre des Bollandistes, analogue à la nôtre (a. Delhaye, s.j., *À travers trois siècles : L'oeuvre des Bollandistes, 1625-1915, Bruxelles 1920, p. 501.* »

Le Père Salaville proposait le transfert sur la côte européenne de Constantinople, où ils auraient plus de facilité pour leur travail et les relations que « l'oeuvre entretient avec les académies et les corps savants de Grèce, de Bulgarie, de Yougoslavie, de Roumanie ». Le Père ne nomme pas la Russie, la Révolution est passée par là ; aussi, avec quelle émotion j'ai lu, aux archives de l'Institut byzantin, les lettres de Benechevitch, de Dmitrievski et d'autres, de 1923 à 1956. Les relations reprendront par la suite et, soit dit en passant, c'est par des savants byzantino-slaves, comme Dmitri Likhatchev que la pensée chrétienne, par le biais de la science historique, reprend aujourd'hui droit de cité en Union Soviétique, à l'ère de Gorbatchev.

« Nous sommes quatre, constate le Père Salaville. C'est peu. Si, en raison du caractère spécifique de cet apostolat, la Province ne peut fournir des ouvriers, que le Père Général les prenne dans les autres Provinces.

Que l'on ne dise pas, par ailleurs, que nous sommes une « trop petite Congrégation » pour pouvoir songer à des développements de ce genre et qu'il n'y a pas moyen de rivaliser avec les jésuites, les bénédictins ou les dominicains. A une telle fin de non-recevoir, on nous permettra de répondre que nous avons notre fierté d'assomptionnistes et que nous dénonçons à quiconque le droit de traiter l'Assomption de « petite Congrégation » pour se récuser à des développements qui s'imposent, et dont elle est capable aussi bien qu'elle l'a été d'autres développements, comme ceux de *La Croix*, du Noël, des pèlerinages. »

F. Le Père Venance Grumel et l'Œuvre d'Orient

A l'occasion du jubilé d'or du Père Grumel, en 1966, le Père Vitalien Laurent rapporte un trait de Mgr Roncalli, alors nonce à Paris. Laurent posa brutalement cette question : "Pensez-vous, Excellence, que les travaux d'érudition que nous poursuivons, une vie entière, nous religieux prêtres, répondent à un besoin de l'Eglise ?" Le nonce porta la main à son menton, puis, se levant brusquement, me dit : « Venga pure ! » Nous fûmes bientôt devant sa bibliothèque personnelle. Et d'enchaîner : « Vous reconnaissez ces volumes ? » Il y avait les *Echos d'Orient* au complet, *l'Unité de l'Eglise* et plusieurs de nos ouvrages alors parus. « Eh bien ! ils ne seraient pas là s'ils n'étaient pas utiles à l'Eglise. Ils m'ont servi à Constantinople et ils me serviront encore beaucoup à Rome, surtout celui-là. » Et de pointer l'index sur un gros in-quarto au dos duquel je lus : V. Grumel, *Les registres des Actes des patriarches de Constantinople*. » « Or, ajoute le Père Laurent, il est impensable que le pape de l'ouverture au monde et du rassemblement des chrétiens ait sur le siège de Pierre réformé son jugement. »

Les *Regestes* étaient également le livre de chevet du Patriarche Athénagoras.

Grâce à sa science et sa théologie de l'histoire, le Père Grumel a lancé des idées trente ans avant le temps où il fut prudent de les émettre. Plusieurs d'entre elles sur le nombre des conciles œcuméniques, sur la trop grande prolifération des docteurs de l'Eglise et l'exercice du magistère suprême dans une Eglise unifiée, ont pu alors étonner.

Ainsi le Père Grumel a formulé l'idée de s'en tenir aux sept premiers conciles œcuméniques, reconnus par l'Eglise indivise, les conciles postérieurs, du IXe à Vatican II, étant plus justement appelés « Conciles généraux de l'Eglise d'Occident ou latine ». Intuition qui ouvre des voies insoupçonnées à l'œcuménisme de demain. L'union n'exigeait pas des Eglises aujourd'hui séparées de Rome l'acceptation des dogmes définis sans eux. Ceux-ci, sans devenir caducs, pourraient trouver une expression dogmatique différente des définitions conciliaires latines.

C'est à propos des Conciles œcuméniques que le Père Grumel a tant travaillé la question de Photius. Une formule héritée de notre fondateur, « le schisme photien » (bien que, en réalité, elle ne soit pas de lui mais du délégué apostolique, Mgr Brunoni), a mérité l'attention du Père Grumel. Dès 1933, Grumel et Dornik, par des voies indépendantes, furent amenés à réhabiliter Photius. Sans doute, en cours de route, les deux chercheurs ont divergé, Dvornik concluant à une réhabilitation globale de Photius, qui, selon lui, est mort réconcilié avec Rome et donc dans l'Unité.

Pour Grumel, la question : « Photius est-il mort catholique ? » sonne étrangement. Ce qui est sûr, c'est que, pour choisir un patron pour l'Unité, ce n'est pas à Photius comme on l'a suggéré, qu'il faut songer », écrit-il à l'adresse du prêtre tchèque qui titrait dans la Vie intellectuelle : « Le patriarche Photius, père du schisme ou apôtre de l'Union ? » (voir *Unitas*, V. Grumel, a.a. A la lumière des récentes découvertes. Mise au point sur le schisme de Photius, nov.-déc. 1952, pp. 124-133 (cit. p. 133) ; article de Dornik, déc. 1945, pp. 16-28.)

Le Père Darrouzès m'a dit que l'ultime travail du Père Grumel était une dernière mise au point sur Photius. Il en avait confié le manuscrit au Père Rémy, alors responsable des éditions du Centurion. Sur ces entrefaites, le Père Rémy quitta Bayard-Presses et le Père Grumel est mort.

G. Conclusion

L'œcuménisme assomptionniste aujourd'hui

J'ai été long, trop long ; encore n'ai-je pas parlé de *l'Unité des Eglises*, devenue en 1930, après le durcissement de l'encyclique *Mortalium animos*, de 1928, *l'Unité de l'Eglise* ; je n'ai pas parlé de l'œcuménisme a.a. au Concile Vatican II ; de la revue *Unitas*, 1945-1969. L'histoire récente a besoin d'un certain recul.

A considérer l'histoire des activités au service de l'unité, je dirai que les religieux a.a., ceux surtout de la mission d'Orient ont fourni à l'œcuménisme d'aujourd'hui et à la recherche de l'unité selon les principes définis par Vatican II, les instruments de travail indispensables. Ce faisant, ils ont navigué entre deux écueils : une hostilité marquée envers les Grecs méprisés et les Russes méconnus et l'amour parfois inconsidéré de l'autre, qui par principe estime bon tout ce qu'il trouve chez les chrétiens non romains, même ce qui y est effectivement blâmable et mérite réforme et conversion.

L'histoire d'un siècle au service de l'unité montre que le Père d'Alzon a su ancrer dans l'esprit de ses disciples immédiats l'idée de l'unité et la volonté d'y travailler. Cette idée s'est maintenue chez ses fils contre vents et marées, quelques-uns de ceux-ci se consacrant exclusivement à cette œuvre, les autres en communiant tous à cet esprit.

De même que tout assomptionniste est par nature un peu journaliste, il est également, dans son ministère et son apostolat, préoccupé d'unité et, avec grâce de Dieu, artisan de l'unité.

Si aujourd'hui par la réduction des effectifs les ouvriers exclusivement consacrés à l'œcuménisme sont peu nombreux (Etudes byzantines, Institut œcuménique de Nimègue : le Père Patrick van der Aalst est membre de la commission du dialogue Eglise romaine - Eglises orthodoxes, Bibliothèque œcuménique d'Athènes), ces œuvres subsistent. A côté d'elles, l'Assomption compte ces ouvriers hautement estimés du monde œcuménique. Je pense au Père Tavard, spécialiste de l'anglicanisme et de l'œcuménisme dans le monde anglo-saxon, au Père Olivier, très apprécié en Allemagne pour ses travaux sur Luther, au Père Julian Walter, spécialiste de l'icône ; au Père Daniel Stiennon qui par sa collaboration aux Dictionnaires et Encyclopédies catholiques, désintéressée et féconde, continue l'œuvre des Byzantins.

Quittant le domaine des spécialistes, je n'hésite pas à ranger parmi les publications œcuméniques le journal *La Croix-L'Événement*, ouvert plus que tout autre à l'avancée œcuménique dans l'Eglise catholique, dans l'Orthodoxie, dans le mouvement œcuménique. Cette ouverture, j'en suis témoin, fait l'admiration des responsables de l'Orthodoxie et des Eglises protestantes. En témoignent les lettres du patriarche Athénagoras, de Mgr Nikodim, du pasteur Boegner à la direction de *La Croix*. Je ne citerai qu'un exemple, une lettre du patriarche Athénagoras au rédacteur en chef de *La Croix* attestant la part que le journal avait prise à la rencontre de Jérusalem et à la levée des excommunications de 1054.

Très Révérend Père Antoine WENGER, fils aimé dans le Christ, que la grâce et la paix de la part de Dieu soit avec vous.

Tandis que nous sommes profondément pénétrés par la joie intense, et nous la vivons dans sa plénitude, de ce qu'il a été accordé à nos deux Sœurs Eglises de nous rencontrer ensemble par la grâce et la bonté divine, le 7 décembre dernier, et que du monde entier nous parvient l'écho éclatant de cet événement historique, notre pensée se tourne vers ceux qui en furent dignes artisans et collaborateurs.

Vous, vous étiez pour nous un des messagers précieux de l'Occident venant à nous le cœur ouvert pour recevoir les désirs et les souhaits de l'Orient et les diffuser partout, *la Croix* dans la main.

XI. L'INTUITION ŒCUMENIQUE DU PERE D'ALZON ET SA REALISATION HISTORIQUE

Il nous est donc un grand plaisir, à cette occasion, de vous exprimer notre paternelle estime et reconnaissance pour votre part dans l'œuvre sacrée qui vient d'être accomplie comme un gage des événements à venir.

Votre nom restera inscrit dans la mémoire vivante de nos Eglises ; ceci constitue pour nous l'assurance du fait qu'il sera accordé à vous de continuer à travailler, dans l'avenir avec le même zèle inspiré par Dieu et la même merveilleuse abnégation, à la promotion des rapports entre nos deux Eglises, non moins que parmi tous les membres de la famille chrétienne.

Nous faisons les vœux les plus fervents afin que l'année qui commence voie l'épanouissement de ce germe de lumière et l'approfondissement du lien d'amour entre les deux Sœurs Eglises jusqu'à ce qu'il nous soit donné d'arriver à l'union tellement désirée et dont la plénitude visible ornait jadis, aux yeux des anges et des hommes, l'Eglise du Seigneur.

En invoquant sur vous la grâce et la miséricorde infinie de Notre Seigneur Jésus Christ, né à Bethléem de la Sainte Vierge Marie, et en vous souhaitant la nouvelle année heureuse et une promotion bien méritée, nous vous saluons avec nos sentiments d'affection paternelle.

1966, Janvier 12

+ Patriarche Athénagoras

Organe de l'œcuménisme aussi la *Documentation catholique*, qui est en quelque sorte un relai du Secrétariat pour l'Unité des chrétiens pour tout ce qui concerne les documents les plus importants. Le Père François Bernard est témoin de l'intérêt porté à la Documentation catholique par le Père Duprey et je rends hommage ici au sens catholique et œcuménique des rédacteurs de la Documentation catholique ; ils n'ont pas hésité, par exemple, à publier dans un des derniers numéros un article difficile mais important du cardinal Willebrands sur l'Eglise catholique qui se retrouvera demain, subsistit in, dans l'Eglise où l'unité sera retrouvée.

Publication œcuménique, la Revue : *Unité des chrétiens* ; si elle n'est pas une revue de l'Assomption, c'est un assomptionniste, le Père Jérôme Cornelis, qui en assure la rédaction ; il vient de publier un numéro admirable de science et d'amour sur le millénaire du baptême de la Russie. Oui, tout cela était en germe dans la pensée du Père d'Alzon.

Activité œcuménique encore, qui d'année en année ranime la flamme œcuménique religieux-religieuses, à l'occasion des réunions de la Commission œcuménique internationale sous l'impulsion du Père Luc.

H. Fidélité au Père d'Alzon

Que dire de plus ? Il est certain que nous n'avons pas toujours été des précurseurs, que quelques-uns des nôtres sont restés à la traîne, mais il en va toujours ainsi dans une armée. L'intuition fondamentale du Père d'Alzon s'est incarnée dans une époque donnée, la mentalité française de l'époque ultramontaine - s'agissant de lui - et aristocratique. Ceci explique certaines appréciations peu charitables et mal éclairées de nos textes fondateurs, aussi bien celui sur l'Orient grec que sur l'orthodoxie russe. S'ils n'ont pas été à la pointe de l'œcuménisme, les religieux assomptionnistes, par le sens de l'obéissance au pape et à l'Eglise que leur a inculqué le fondateur, ont toujours accommodé leur apostolat de l'Unité aux directives des papes et de l'Eglise.

Etienne Fouilloux, encore lui, caractérise parfaitement la situation quand il dit que l'itinéraire oriental de la Congrégation n'est en fait qu'une adaptation aux variations de la ligne des papes successifs, Pie IX, Léon. XIII, Benoît XV, Pie XI.

XI. L'INTUITION OECUMENIQUE DU PERE D'ALZON ET SA REALISATION HISTORIQUE

Ceci leur a permis le passage de la mission, qui entend convertir les schismatiques en catholiques romains, à l'unionisme qui souhaite ramener les dissidents au bercail par le biais des communautés uniates et par les conversions individuelles, à l'œcuménisme d'aujourd'hui.

Dieu a béni l'œuvre du Père d'Alzon. Certes les grandes eaux de l'épreuve révolutionnaire se sont déversées sur notre Mission d'Orient. Mais Dieu a laissé partout un germe. Nos Pères sont à Jérusalem, en Turquie, en Roumanie, en Bulgarie, à Moscou. Pierres d'attente pour la mission de demain et la moisson des lendemains.

P. Antoine WENGER

SESSION D'ALZON

25 avril 1988

I. Interventions après la conférence du P. Antoine Wenger :

P. Wilfrid DUFAULT

Etant donné que le P. Wenger a été très modeste en ce qui le concerne lui-même, sauf à se défendre, peut-être pourrait-il au moins nous dire quelque chose de son amitié avec le Patriarche Athénagoras.

P. Antoine WENGER

C'est lorsque j'enseignais à Lyon la théologie orientale que je lisais la revue du Patriarcat *Apostolos Andreas*. Et j'ai lu un article disant : « Si demain il y avait un Concile dans l'Eglise catholique, est-ce que nous serions à la hauteur de la science de l'Eglise occidentale ? » Cela m'avait frappé et lorsque le Pape Jean XXIII... François le sait : le soir où tu m'as accueilli avec des reproches, le 25 janvier 1959, en me disant : « Voilà, on se promène, et pendant ce temps le Pape annonce un Concile ». C'était un dimanche et j'avais bien le droit de me promener, mais c'est pour dire » : immédiatement je me suis dit » : il faut aller voir quelle est la pensée du Patriarche Athénagoras. Alors, avec François Bernard, nous sommes allés à Constantinople en juillet-août 1959. Le Patriarche m'a invité tout de suite, et c'est là qu'il m'a dit : « Je suis prêt à aller à Rome, pourvu que sur mes bras qui s'ouvrent les bras du Pape se referment. » C'est la première fois qu'il a dit : « Il y eut un homme envoyé de Dieu, son nom était Jean. » C'était si nouveau que le cardinal Bea m'a dit » : « Faites-moi un rapport. » En 1961, le cardinal Bea m'a envoyé à Istanbul au mois de janvier pour demander au Patriarche comment il envisageait sa visite à Rome. Il était environ onze heures du soir lorsque j'ai eu un coup de téléphone du cardinal Bea me disant : « Faites tout ce que je vous ai dit, mais en votre nom. » Entre temps, le Saint-Office ou le cardinal Tardini avaient réagi en disant : « Qu'est-ce que c'est que ces histoires-là ? » Ou bien Bea avait pris peur. En tous cas, le Patriarche m'a chargé de cadeaux, et j'étais bien obligé de les transmettre au cardinal Tardini quand je suis revenu. Celui-ci m'a dit alors une parole dure : « Vous croyez tout cela, vous ? » Voulant dire : vous êtes un naïf, et lui c'est un renard.

Là-dessus est arrivée la rencontre de Jérusalem. Il y avait un autre intermédiaire, le P. Scrima (moine orthodoxe roumain), qui était comme le porte-parole du Patriarche, et qui nous a guidés pour interpréter la parole d'Athénagoras. On était donc toujours accordé à la vraie pensée d'Athénagoras. Si j'avais su que vous poseriez cette question, j'aurais proposé en hors-d'œuvre de mon intervention la conversation de Paul VI et d'Athénagoras. C'est émouvant. Cette rencontre dont on pensait qu'elle serait seulement formelle est devenue immédiatement un échange. La conversation a été enregistrée. On dit que la RAI avait laissé son micro branché par erreur, car selon les conventions négociées par le P. Duprey il était prévu qu'il n'y aurait pas d'enregistrement. Mais je ne crois pas à l'erreur, les italiens sont trop malins pour ça. Ils ont vendu la bande enregistrée à Radio Luxembourg qui en a fait un disque. Le gouvernement l'a su et tout a été confisqué et détruit. Mais j'en ai eu un exemplaire venant du ministère de l'intérieur par notre ami Albert.

P. Charles MONSCH

Il y avait des collaborateurs des *Echos d'Orient* qui étaient à Jérusalem, à Notre-Dame de France. Leurs articles partaient à Paris où ils étaient supervisés par un censeur qui était le P. Abel Fabre, spécialiste de l'art sacré. Parfois celui-ci arrêtait tout, ou retardait la parution de plusieurs mois. Cela allait chez le P. Picard ou chez le P. Emmanuel, ça revenait à Paris, d'où de nombreux retards dont le Père Petit s'est plaint très souvent. La revue était très surveillée.

P. Antoine WENGER

Le Père Daniel disait que le P. Jugie, dont je n'ai pas beaucoup parlé, avait repris en un petit volume trois articles qu'il avait faits sur le canon de l'Ancien Testament dans l'Eglise orientale, étude purement historique, mais comme elle touchait à l'exégèse, à l'écriture sainte, il a eu la même volée de bois vert. Le Père a la lettre, il m'en a parlé mais je ne l'ai pas vue.

P. Claude MARECHAL

Je n'ai pas pour ma part de question, d'explicitation historique, car je crois que ce qui a été dit était suffisant pour avoir une bonne introduction aux différents aspects de l'évolution de l'œuvre d'Orient. Je regrette un peu que le n° 8 dans le résumé (fidélité fondamentale à l'idée du P. d'Alzon et adaptation à l'esprit et aux besoins de notre temps) ait été non pas traité par prétériorité, mais j'attendais un petit développement là-dessus.

P. Antoine WENGER

Vous avez parfaitement raison, mais j'ai été tellement saisie par les conclusions du P. Charles Monsch, ce matin, que je me suis dit que je ne saurais faire mieux. Je n'avais pas une conclusion de cette qualité-là.

P. Claude MARECHAL

Une autre question. Toute œuvre scientifique a pu être réalisée grâce au travail et à la compétence de générations d'assomptionnistes qui ont été détachés à cette fin, et dont parfois le travail scientifique a été douloureusement perturbé, mais c'est une autre histoire. Comment s'y prenait-on, dans ces années-là, pour dire à un assomptionniste qui avait quelques aptitudes en histoire ou en théologie : tu vas te spécialiser dans l'histoire, la théologie, ou la liturgie de l'Orient ?

P. Antoine WENGER

Au départ, nous étions plus nombreux qu'aujourd'hui. Une maison d'études comme celle de Jérusalem avait des gens comme le P. Gervais, comme le P. Siméon, le P. Pargoire, et il y avait les personnes pour faire une revue, qui d'ailleurs ne demande jamais plus de quatre ou cinq rédacteurs. Ensuite les chroniques étaient faites par des assomptionnistes ici et là, c'était une sorte d'œuvre commune. Dans la suite, j'ai lu un rapport assez dur du P. Grumel défendant le P. Vitalien à qui on reprochait de perdre les unes après les autres les recrues qu'on lui avait données. D'après ce rapport, il résulte que chacun est un cas. Le P. Théophile Didier exclu de l'Institut ; Gouillard partant de lui-même ; Darrouzès ayant des hauts et des bas, partant à Miribel, revenant ; le P. Wenger, dit-il, vous savez comment ça s'est passé... Quoi qu'il en soit, c'est une vocation, difficile, où la persévérance est plus difficile que là où la vie intérieure du religieux est facilitée par un ministère actif, un apostolat. Est-ce que c'est incompatible ? Les Bollandistes et le P. Salaville ont dit oui. Tout ce que je peux dire est qu'il y avait dix fois plus de religieux parmi lesquels on pouvait puiser. Aujourd'hui savez-vous ce qu'il faut faire ? Vous dites à quelqu'un, qui a les qualités voulues : faites une licence en langue russe, en littérature. C'est passionnant, vous allez écrire sur la perestroïka... Une fois que vous l'avez pris à l'hameçon comme ça, vous lui dites : maintenant vous allez faire du russe chez les jésuites à Meudon, et voilà, vous avez un apôtre. Enfin, vous avez quelqu'un qui sera préparé à ce que sera demain l'apostolat vers le monde russe. Je ne sais pas ce qu'il sera. Mais ce dont je suis sûr, c'est que la Russie s'ouvrira.

Voyez, pour la Russie, il est vraiment émouvant de lire dans les archives des *Etudes Byzantines* les correspondances de l'Union soviétique de 1922 à 1936. Des savants qui demandaient tel livre à nos Pères : Benechevitch, Dmitrievski, des gens par lesquels l'idée religieuse a été gardée dans la science soviétique. Et ce sont ces gens-là, ces savants, qui aujourd'hui parlent de nouveau du fait religieux à l'occasion du millénaire de la Russie. Ces savants étaient en relation avec nos Pères à l'Institut byzantin et leur demandaient des échanges, des photocopies... Il paraît que Dmitrievski et Benechevitch auraient été victimes de la répression de 1937, sûrement aussi parce

qu'ils correspondaient avec nos Pères, d'abord à Constantinople, et ensuite à Bucarest. Et avec quelle émotion j'ai trouvé aussi dans cette correspondance une lettre d'Ammann, le directeur du Dictionnaire de Théologie Catholique. Il écrit en 1947, le jour de Noël, au P. Vitalien : « Je suis douloureusement peiné de ce qui vous arrive, mais venez chez nous, vous serez accueillis à bras ouverts par l'Université où vous avez des amis, maintenant surtout qu'Alfaric (c'était un mécréant) est parti. Il n'y a qu'un problème, dont je n'ai pas encore trouvé la solution, c'est le problème du logement ; mais j'ai une idée. » Le 10 janvier 1948, Ammann mourut et son successeur, Mgr Andrieux, d'après la lettre, ne semblait pas aussi chaud. Ammann connaissait tous nos Pères qui avaient été ses collaborateurs fidèles au Dictionnaire (des centaines d'articles). Andrieux s'intéressait surtout à certains aspects de la liturgie. Mais la destinée était inscrite là. Si l'Institut byzantin s'était établi à Strasbourg...

Mais il y a déjà eu un miracle. Chacun sait ce qui s'est passé avec l'Institut dont l'immense bibliothèque a été mise en caisses, et se trouvait pendant trois ans dans une cave du côté d'Orléans, annexée par Le Merle et le Collège de France (un gel complet, et une aliénation totale du but apostolique de cette bibliothèque au Collège de France). Eh bien, ça a été repris par l'Institut catholique, par Mgr Eyt et par le P. Darrouzès. Et aujourd'hui, selon des contrats que vous connaissez, cette bibliothèque est installée rue Séguier, à cinq minutes de la Sorbonne et à dix minutes de l'Institut catholique. Il y vient une dizaine de chercheurs chaque jour, et deux fois par semaine il s'y donne un cours le matin. Les Pères ont là quatre pièces. J'appelle ça un miracle.

P. Michel ZABE

Dans le même ordre d'idées, dans quelle mesure la bibliothèque d'Athènes peut-elle être utile à cette orientation de l'œcuménisme ?

P. Louis-Armel PELATRE

Le P. Julian Walter voit cette bibliothèque comme un moyen de contact avec le monde orthodoxe. C'est une bibliothèque, si j'ai bien compris, qui renferme beaucoup de livres présentant la pensée, la théologie, la spiritualité de l'Eglise d'Occident à l'usage des Orthodoxes. Donc c'est un moyen pratique pour entrer en contact.

P. Michel ZABE

En fait, on s'aperçoit qu'il y a très peu d'utilisateurs orthodoxes, et qu'actuellement l'orientation dans laquelle Julian Walter s'est lancé est d'ouvrir cette bibliothèque à des étudiants spécialisés en byzantinologie.

P. Richard LAMOUREUX

Une chose que j'ai beaucoup appréciée dans votre exposé, c'est qu'on ne peut pas ne pas voir dans la recherche scientifique dont vous avez parlé un vrai service d'Eglise et un véritable apostolat. Cela fait un peu référence à la troisième conclusion du P. Charles ce matin, où il a parlé de la tension entre l'apostolat direct et la recherche scientifique, que nous avons du mal à résoudre. Je crois que vous avez expliqué très clairement que la recherche scientifique n'est peut-être pas un apostolat direct, mais elle n'en est pas moins un véritable apostolat, un service d'Eglise de grande valeur.

P. Louis-Armel PELATRE

Notre expérience le confirme. Je le vois aujourd'hui concrètement, dans nos relations avec les Orthodoxes. Ce qui nous rend sympathiques à leurs yeux, c'est justement toute cette œuvre scientifique qui a été faite. Quand on va au Patriarcat et qu'on dit qu'on est assomptionniste, on est reçu à bras ouverts. J'ai entendu un métropolitain du Patriarcat reconnaître que tous ces travaux ont contribué même à leur faire prendre conscience de leur propre identité. Ils nous sont infiniment reconnaissants de cela. Tandis, que tous les efforts pastoraux, qu'ils voient comme des tentatives de leur voler des fidèles, suscitent des réactions négatives, et cela n'a pas favorisé cette union dans la charité que nous voulons promouvoir. Il y a donc là un aspect très positif

pour la recherche. Et pourtant, surtout au début, comme vous l'avez fait remarquer, ceux qui écrivaient dans les *Echos d'Orient* n'étaient pas toujours très tendres, c'était parfois très polémique, mais malgré cela les Orthodoxes apprécient ces travaux de façon très positive.

P. Arno BURG

En Hollande, nous nous sommes demandés dès le début comment concilier l'apostolat et l'œuvre scientifique. Il faut dire que nous avons pris un chemin moins scientifique qu'à Paris, peut-être parce qu'on n'avait pas le personnel nécessaire, mais d'autre part parce que nous n'avons pas une langue scientifique. S'il faut s'exprimer en néerlandais, on a assez peu de lecteurs, il faudrait écrire en français ou en anglais. Nous nous sommes demandé ce que nous pouvions faire. De fait, nous avons des articles scientifiques, et d'autres qui sont plus apostoliques. Nous essayons de faire connaître en Hollande la richesse des Eglises orientales. Nous essayons aussi d'être la voix orientale en Hollande. En France, comme en Allemagne et dans d'autres pays, vous avez beaucoup d'orthodoxes, il existe des Instituts orthodoxes, tandis que chez nous, il n'y a guère que dix mille orthodoxes en tout et pour tout, et ce sont généralement des ouvriers. Leurs prêtres sont de braves prêtres, mais ne sont pas capables de s'exprimer de façon un peu scientifique sur leurs propres richesses. Et nous sommes convaincus que dans le dialogue entre les Eglises il n'y a pas seulement les catholiques et les protestants, mais il y a aussi l'Orthodoxie. Nous essayons donc dans notre revue, qui a quarante ans cette année, mais aussi dans d'autres occasions, de représenter un peu la pensée orthodoxe sur un certain nombre de questions. Plusieurs fois le Conseil des Eglises, chez nous, a demandé à propos de certaines questions quelle est la pensée orthodoxe. C'est ainsi que nous essayons d'être œcuméniques. Nous avons bien mis comme titre de notre Institut : Institut d'études byzantines (il aurait mieux valu mettre "orientales") et œcuméniques. Nous essayons d'être œcuméniques par nos études. Nous avons la même difficulté qu'en France : pas de jeunes pour prendre le relais. Nous sommes en pourparlers avec l'Université catholique, où la chaire de théologie patristique était tenue par le P. Patrick van der Aalst, qui a 65 ans. Avec sa mise à la retraite, cette chaire a disparu, pour des raisons d'économie. De plusieurs côtés on a demandé à l'Université catholique de Nimègue, la seule qui existe en Hollande, de conserver quand même quelque chose. Actuellement, il y a des pourparlers entre l'Université et nous pour essayer de trouver une solution. Pour trois ans nous payons quelqu'un de l'Université qui cherche pour continuer le cours, et surtout pour avoir le temps de trouver une base financière, et nous espérons que dans trois ans nous pourrons donner la bibliothèque et toute l'œuvre avec la revue à une équipe comprenant, au moins au départ, des assomptionnistes pour continuer quand même le travail.

P. Claude MARECHAL

Il est vrai que l'étude scientifique de l'Orient a été l'apanage de la branche masculine de l'Assomption, parce qu'à ce moment-là je crois qu'il était difficilement concevable que des femmes soient très compétentes en théologie. Nous sommes aujourd'hui dans une situation tout à fait différente, et je crois que s'il se trouve dans les Congrégations féminines des personnes qui peuvent être intéressées par ces chantiers-là, elles seront accueillies à bras ouverts, parce que je crois que c'est un trésor de l'Assomption.